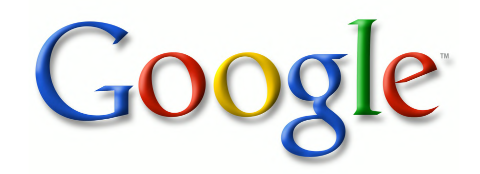








RECHERCHES HISTORIQUES

SUR LES

ÉCOLES LITTÉRAIRES DU CHRISTIANISME

Suivies d'observations sur

LE VER RONGEUR

AUTUN, IMPRIMERIES DE MICHEL DEJUSSIEU ET LOUIS VILLEDEY.

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR LES

ÉCOLES LITTÉRAIRES

DU CHRISTIANISME

SUIVIES D'OBSERVATIONS

SUR LE VER RONGEUR

PAR L'ABBÉ LANDRIOT

Chanoine d'Autun, ancien Supérieur du Petit Séminaire.

Ἀνέκαθεν, ὡς ἔκ τίνος μὴ κεκωλυμένης συνηθείας, οἱ κατὰ τὰς ἐκκλησίας διδάσκαλοι δείκνυνται ἄχρι γήρως τὰ Ἑλλήνων ἀσκούμενοι· τοῦτο μὲν εὐγλωττίας χάριν καὶ γυμνασίας τοῦ νοῦ, τοῦτο δὲ καὶ πρὸς τὴν αὐτῶν ἐκείνων κατάγνωσιν, περὶ ὧν ἀπεσφάλησαν.

L'histoire nous apprend que, dès les premiers siècles, par une coutume admise, les maîtres établis dans les Eglises se sont exercés dans les sciences des Grecs jusqu'à l'âge le plus avancé. Deux motifs les dirigeaient dans ces études : rechercher la grâce de l'élocution et la culture de l'intelligence, et réfuter les passages où les Grecs s'étaient éloignés de la vérité [Socrate, Hist. ecc., l. 3, c. 16].

Penè ab ipsis incunabulis, inter grammaticos et rhetores, et philosophos detriti sumus.

Presque dès le berceau, j'ai usé ma vie au milieu des grammairiens, des rhéteurs et des philosophes [St Jérôme, Préf. sur Job].



PARIS

CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE DE TOURNON, 29

Au bureau du *Correspondant*, recueil périodique.

1851

A SA GRANDEUR

MONSEIGNEUR FRÉDÉRIC-GABRIEL-MARIE-FRANÇOIS

de Marguerye

ÉVÊQUE DE SAINT-FLOUR, NOMMÉ A L'ÉVÊCHÉ D'AUTUN.

Monseigneur,

Je suis heureux que vous me permettiez de vous offrir la dédicace de mes *Recherches historiques sur les écoles littéraires du Christianisme*. Ce petit travail ne pouvait paraître sous de plus heureux auspices : le patronage d'un prélat ami des sciences et de la belle littérature servira de complément naturel à la longue chaîne des Docteurs de l'Église, dont j'ai in-

voqué l'autorité; et Celui qui célébrait naguère avec tant d'enthousiasme le souvenir et la gloire de l'illustre Gerbert, s'est constitué le défenseur des saines traditions littéraires, conservées avec une religieuse sollicitude par le zèle de ce grand Pape.

Je vous prie, Monseigneur, de voir, dans ce faible hommage, l'expression du dévouement le plus spontané et le plus sincère avec lequel

J'ai l'honneur d'être,

De votre Grandeur,

Monseigneur,

Le très humble et très obéissant serviteur,

L'abbé Landriot,

Chanoine d'Autun.

Autun, 31 octobre 1851.

PRÉFACE

Une discussion très grave vient de s'engager : l'enseignement littéraire, tel qu'il se pratique dans les écoles chrétiennes, est attaqué avec une violence que nous regrettons. On l'accuse d'avoir *rompu dans toute l'Europe, manifestement, sacrilègement, malheureusement, la chaîne de l'enseignement catholique* (*Ver Rongeur*[1], p. 3). On lui applique les foudroyantes paroles avec lesquelles l'Esprit saint a flétri les orgies du culte idolâtrique : *Infandorum idolorum cultura omnis mali causa est, et initium et finis* (*épigraphe du livre*). On accuse les Jésuites, les Oratoriens, les Bénédictins *et d'autres en grand nombre, d'avoir coulé les générations dans le moule du paganisme*, et d'avoir obtenu *des générations païennes* (*Ver Ron-*

[1] Le *Ver Rongeur des Sociétés modernes ou le paganisme dans l'éducation*, par M. l'abbé Gaume, vicaire-général de Nevers. *Paris*, 1851.

geur, p. 28-29). On accuse les partisans du système actuel d'enseignement, d'apprendre *aux générations de l'Europe à regarder les paroles* des auteurs païens *comme des oracles*, et leurs *théories sociales comme tout ce qu'il y a de plus parfait, de plus beau au monde* (p. 309). On les traite comme des *novateurs qui ont introduit le paganisme dans l'éducation;* comme des *hommes à imagination, qui prétendent conserver chrétiennes les générations qu'ils saturent de paganisme, et auxquelles ils laissent ignorer le christianisme;* comme des *disciples du sens privé, qui, méprisant et la pratique constante des âges de foi, et les prescriptions de l'Eglise universelle, imposent leurs théories comme des règles infaillibles* (p. 397). Les pages 243, 244, 245, 246, renferment d'autres insinuations très peu flatteuses pour les *maisons tenues par des religieux ou des ecclésiastiques, et dans lesquelles règne le paganisme classique.*

Ailleurs, on annonce qu'il s'agit d'une *Révolution* (*Prospect. de la Bibl. des class. chrétiens*, p. 2). Et cette Révolution, organisée contre l'enseignement actuel, on veut l'opérer au moyen d'un plan général d'études, d'où les classiques païens seront bannis depuis la Huitième jusqu'à la Troisième, et simplement tolérés à partir de la Troisième jusqu'à la Rhétorique (*Ver Ron-*

geur, p. 394-395). Les auteurs païens seront remplacés par la *Vulgate*, les *Commentaires de St Jérôme*, les *Homélies de St Grégoire le Grand*, et un choix d'autres Pères. Et encore parmi ces derniers, il en est dont on se défie, parce qu'ils *conservent encore dans leur style des formes païennes* (*Prospectus de la Biblioth.*, p. 8) ; il en est même, comme *St Paulin*, *Prudence*, *St Damase*, *St Avit*, que l'on exclut du programme, *parce qu'ils sont païens par la forme* (*ib.* p. 9).

L'auteur prétend appuyer son système sur les monuments de la tradition catholique, et il affirme qu'il a été pratiqué par les nations chrétiennes durant quinze siècles (*ib.* p. 11; *Ver Rongeur*, p. 46, 68, 357, 397).

Le livre que nous publions sera une réponse aux accusations de M. Gaume. Il est divisé en deux parties : dans la première, nous prouverons, par des documents incontestables, que l'enseignement littéraire, pratiqué dans l'Eglise, dans les quinze premiers siècles, était à peu près semblable à celui que M. Gaume attaque avec tant de véhémence ; et *que les auteurs païens ont toujours été mis entre les mains des enfants*, avec les précautions usitées encore aujourd'hui. Nous accumulerons les textes, afin qu'on ne nous accuse pas de prendre l'exception pour la règle.—Dans

la seconde partie, nous suivrons les différentes assertions de l'auteur, et nous les apprécierons, en soumettant au lecteur le texte de l'ouvrage et nos propres réflexions. De la discussion des autorités invoquées par M. Gaume, il résultera que la plupart des textes qu'il cite, sont ou *altérés*, ou *pris dans un autre sens*, ou *indifférents à la question*, ou *opposés à son système*. L'examen de la partie théorique nous amènera à reconnaître quelques vérités incontestables, au milieu de propositions évidemment exagérées. Pour les reproches presque amers formulés contre les méthodes actuelles, nous espérons que l'auteur regrettera de s'être laissé entraîner à un mouvement trop vif, quelque généreux qu'il soit dans les intentions.

Nous eussions partagé complètement les manières de voir de M. Gaume, s'il se fût borné à demander l'amélioration des études, l'introduction plus complète et plus sérieuse des ouvrages ecclésiastiques; et s'il eût seulement proposé d'inspirer à nos écoles un souffle de vie plus chrétienne. Evidemment, il y a à faire sous ce rapport, et l'on pourrait très facilement organiser un plan d'études, où les Pères et les Docteurs de l'Eglise seraient traités avec le respect et l'honneur qu'ils méritent, même sous le rap-

port littéraire [1]. Ce que nous ne pouvons admettre dans le livre de M. Gaume, ce sont les idées trop exclusives, et nous craignons sérieusement que les exagérations de son ouvrage ne deviennent peut-être un obstacle à des réformes désirables.

Quel que soit notre jugement sur le *Ver Rongeur*, nous n'en conserverons pas moins le plus grand respect pour les intentions de l'auteur, et la plus haute estime pour ses vertus et son caractère. L'intérêt de la vérité et la gravité de la question ont pu seuls nous décider à nous mettre publiquement en désaccord avec lui. [2]

[1] Cette pensée nous a dirigé dans la publication des *Conférences sur l'Etude des belles-lettres* (v. surtout t. 1er, p. 162-163). *Unir ensemble la littérature sacrée et profane*, nous a paru la seule théorie admissible. L'importance de la discussion nous fait un devoir de constater que Son Eminence Mgr le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, NN. SS. l'archevêque de Chambéry, les évêques d'Autun, de Beauvais, de Dijon, de Meaux, d'Annecy, ont approuvé nos idées et le plan de notre ouvrage : le célèbre professeur du collège romain, le P. Perrone, nous a puissamment encouragé dans cette voie, ainsi que le savant chanoine Audisio, à qui une science profonde et des vertus éprouvées par la persécution ont valu l'estime particulière du pape Pie IX.

[2] Déjà plusieurs voix ont protesté contre le *Ver Rongeur* : bornons-nous à deux citations : « Je me sentirais bien en verve, dit M. Lenormant, comme soldat d'une cause commune, de réfuter pied à pied, à peu près toutes les assertions de son livre (*le Ver Rongeur*) :

mais bornons-nous à quelques aperçus, et constatons d'abord l'illusion fondamentale du point de vue dans lequel l'auteur se place. Il pense avoir établi cinq faits, *que personne ne niera,* et de ces cinq faits, il n'en est pas un seul que je ne sois prêt à lui contester radicalement. » Et plus bas : « Je soutiendrai volontiers thèse *ex cathedrâ* contre M. l'abbé Gaume, pour démontrer qu'il n'y a aucun moyen de donner une saine éducation littéraire, sans recourir d'abord aux modèles sur lesquels les bons écrivains du christianisme se sont exclusivement formés ; et ensuite que rien n'est plus aisé, dans un bon système d'éducation, que de tirer parti des auteurs profanes, pour faire sentir les fruits de la régénération de l'homme par le christianisme, et pour habituer les jeunes esprits à prendre en compassion les plus grands hommes et les plus glorieuses institutions de la société païenne » (*Le Correspondant,* 25 septembre 1851, t. 28, p. 758-760).

« Il conviendrait, dit M. Laurentie, de chercher si la ruine de l'éducation ne tient pas plutôt à des doctrines qu'à des méthodes.

» Un maître chrétien fera sortir la religion des livres païens ; un maître athée fera sortir le scepticisme des livres chrétiens. Ce n'est pas Cicéron, ce n'est pas Homère qui sont dangereux ; ce sont ceux qui les interprètent ; de sorte que la réforme de l'enseignement consiste bien moins à voiler l'antiquité qu'à former des maîtres dignes de la faire connaître à la jeunesse.

» En un mot, que la pensée soit chrétienne ; c'est là, d'abord, ce qu'il faut à l'amélioration des études, disons même à leur éclat » (v. *l'Union,* 21 sept. 1851).

N. B. Les *Recherches historiques* de la première partie n'ont point été aussi complètes que nous l'aurions désiré : les bibliothèques de province n'offrent point les ressources de la capitale. Cependant les faits nombreux que nous avons pu recueillir suffiront à établir notre thèse.

PREMIÈRE PARTIE

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR LES ÉCOLES LITTÉRAIRES DU CHRISTIANISME.

Le travail que nous avons entrepris dans cette première partie est aride et sec de sa nature ; il se borne souvent à une nomenclature dont la pensée et les expressions doivent, par la répétition des mêmes choses, revêtir une couleur monotone et froide. Les mêmes idées se représenteront sans cesse, et les termes pour les rendre ne peuvent varier à l'infini ; nous n'avons pas reculé devant cette difficulté, parce qu'il s'agit d'entendre les mêmes témoins, qui tous ont à déposer en faveur du même fait, et que leurs témoignages nombreux, positifs *et toujours semblables,* nous ont paru nécessaires pour établir la vérité. C'est donc comme une suite de dépositions historiques que nous avons à enregistrer : le

lecteur aura la bienveillance de nous juger à ce point de vue.

Parmi les hommes distingués dont nous invoquerons le témoignage, il en est dont la vie a appartenu à deux siècles différents, ou qui laissent l'histoire indécise pour déterminer leur âge ; nous n'avons pas attaché une trop grande importance à une exactitude mathématique dans la fixation des dates. Pour nous, il s'agit moins de veiller à la précision rigoureuse de la chronologie, que de recueillir des faits incontestables ; cependant, nous tâcherons, autant qu'il dépendra de nous, de laisser à chaque siècle les personnages qui lui appartiennent spécialement.

CHAPITRE Ier

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR LES CINQ PREMIERS SIÈCLES DE L'ÉGLISE.

ART. 1er

Études Biographiques.

Saint Irénée, la lumière de l'Occident, comme l'appelle Théodoret, et l'un des fondateurs de la foi dans les Gaules, nous apparaît comme un des premiers types et un admirable modèle de l'éducation chrétienne. « Il eut le bonheur, dit l'*Histoire littéraire*, d'être instruit dans la piété, dès sa première jeunesse, par saint Polycarpe, qui avait été lui-même disciple des apôtres.... » A la science ecclésiastique, il joignit l'étude des lettres humaines et la connaissance de la théologie païenne,

comme on le remarque par les fréquentes citations qu'il fait des poètes et des philosophes les moins connus. C'est ce qui fait dire à Tertullien, que saint Irénée avait approfondi toutes les sciences avec beaucoup de soin et de lumière : *Omnium doctrinarum curiosissimus explorator* (*Hist. litt.*, t. 1, p. 324-325). « Il avait reçu *dès l'enfance* (von Jugend), dit le savant Moehler, une instruction variée, et il avait cultivé son esprit par la lecture *des philosophes et des poètes grecs*. Il paraît que *Platon et Homère* furent les deux auteurs avec lesquels il se familiarisa le plus. *Il gagna dans leur commerce cette admirable clarté et cette dialectique habile que peu de Pères ont possédées à un si haut degré que lui.* Cette *éducation philosophique*, jointe au vif intérêt que lui inspiraient l'Eglise et ses dogmes, *donnèrent une justesse extraordinaire à son jugement, lui permirent de pénétrer les nombreux systèmes des hérétiques de son temps, d'en découvrir la fausseté, de les combattre avec succès, et de rendre par ce moyen les services les plus éminents à l'Eglise* [1] » (*Patrol.* t. 1er, p. 353; trad. franç., t. 1er, p. 331, éd. allem.).

Saint Symphorien, premier martyr d'Autun, avait reçu, dans les premières années de sa jeunesse, une éducation littéraire en rapport avec la noblesse de sa famille : *Litteris benè instructus et moribus* (v. les Bollandistes, 22 août).

Le célèbre Ammone, philosophe chrétien, avait ouvert

[1] In evolvendis profanorum auctorum libris indefessus incubuit. (Permaneder, *Bibl. patrist.*, tom. 2, 1re part., p. 221.)

à Alexandrie une école publique, où il enseignait la philosophie grecque. Origène, et saint Hiérocle, évêque d'Alexandrie, furent ses disciples ; plusieurs païens suivirent aussi ses leçons, notamment le célèbre Longin, Plotin, etc. (D. Ceillier, t. 2, p. 544-545. Baronius, année 234). « On s'étonnera peut-être, dit Baronius, de voir un chrétien enseigner publiquement la philosophie grecque, dans une cité si florissante, dans une école si distinguée par les hommes qui la fréquentaient, et compter des païens au nombre de ses auditeurs. Mais les saints évêques de cette ville *n'auraient jamais souffert cet enseignement,* s'ils n'eussent prévu que *ces leçons serviraient au progrès de l'Evangile ; car l'expérience a prouvé que ces écoles étaient comme une introduction à la foi chrétienne*... Il est donc permis, avec de pieuses précautions, de teindre (*imbuere*) l'âme des chrétiens avec la couleur des sciences extérieures, *et surtout de la doctrine platonicienne... C'est ainsi qu'Ammone a agi pieusement et saintement ;* c'est ainsi que d'autres professeurs, *avec l'inspiration du ciel (non sine divino consilio),* ont ouvert de semblables écoles, *à la grande gloire de J.-C.* et de son Eglise » (Baronius, t. 2, p. 382-383).

Eusèbe nous apprend que le père d'Origène, *outre les sciences encyclopédiques,* c'est-à-dire *toutes les sciences qui entraient dans l'éducation des Grecs,* avait soin d'enseigner à son fils les saintes lettres. Eusèbe ajoute, il est vrai, que Léonide insistait davantage sur l'étude de l'Ecriture sainte ; mais ses paroles, *bien loin de prononcer une exclusion contre les études profanes,* supposent évidemment qu'elles occupèrent une place assez consi-

dérable *dans la première* éducation d'Origène (Eusèbe, l. 6, c. 2, p. 202).

Saint Anatole, évêque de Laodicée, était l'homme le plus distingué de son siècle par ses connaissances littéraires et philosophiques; « il avait, dit Eusèbe, approfondi toutes les questions de l'arithmétique, de la géométrie, de l'astronomie, de la dialectique, de la physique, de la rhétorique; aussi l'on assure que le peuple d'Alexandrie l'avait prié de fonder dans cette ville une école pour enseigner la philosophie d'Aristote » (l. 7, c. 32). Les détails historiques nous manquent sur la première enfance d'Anatole; mais à consulter la vie de tous les hommes distingués, il est évident qu'on n'arrive pas à une connaissance si approfondie et si variée de toutes les sciences humaines, à moins d'en avoir fait une étude spéciale dès ses premières années. La prière des habitants d'Alexandrie est une nouvelle preuve qu'on ne voyait alors aucun inconvénient à ce que les chrétiens instruits enseignassent publiquement les sciences profanes.

Saint Pamphile vint au monde à Béryte, où il passa les *premières années* de sa vie à étudier les sciences et les lettres humaines. « Tous les hommes de lettres étaient ses amis, dit Eusèbe et après lui saint Jérôme[1] » (Tillemont, t. 5, p. 419. D. Ceillier, t. 3, p. 435).

Saint Philéas, évêque de Tmuis, était très illustre par

[1] In Beryto urbe patriâ suâ *primam ætatem* egit in iis, quæ erant puerorum gymnasiis, ibique disciplinarum gentilibus æstimatarum, peritiam non mediocrem consecutus est. (Permaneder, *Bibl. patrist.*, t. 2, 2e part., p. 642.)

ses connaissances en philosophie et sa profonde habileté en toutes les sciences grecques : *Philosophiæ studiis admodum clarus... In græcorum disciplinis apprimè versatus* (Eusèbe, l. 8, c. 9 et 10). Or, je le répète, on n'arrive pas à un si haut degré de gloire philosophique et littéraire, sans avoir étudié, dès sa première jeunesse, les sciences profanes. Cette réflexion s'applique surtout aux évêques, qui, accablés des soins de l'apostolat, ne pouvaient appuyer solidement leur renommée que sur les bases d'une première et savante éducation.

Saint Athanase fut, *dès son enfance,* convenablement instruit par un grammairien — *à grammatico sufficienter instructus;* plus tard, il s'appliqua à toutes les sciences libérales, mais surtout aux études divines (Rufin, *Hist. eccl.,* l. 1er, c. 14. Tillemont, t. 8, p. 3).

Saint Basile le Grand reçut de son père les premières connaissances des belles-lettres, et il alla ensuite se perfectionner à Césarée, à Constantinople, à Athènes (Tillemont, t. 9, p. 10). — *Hic septem annorum factus,* dit Surius, *ad litteras traditur à parentibus* (3 janvier). — Nous ne suivrons pas l'archevêque de Césarée dans cette marche rapide, qui lui fit parcourir le vaste champ de toutes les connaissances humaines; nous nous appliquons spécialement à constater les premières études des siècles chrétiens. Ceux qui désireraient plus de détails sur saint Basile, liront avec admiration les pages éloquentes de son illustre ami, saint Grégoire de Nazianze (*Discours* 43, nos 12, 13, 14, 23, 24, éd. Bénéd.).

Saint Grégoire de Nazianze nous apprend lui-même qu'il fut élevé d'abord à la maison paternelle et instruit

dans toutes les sciences que cultivaient les écoles de son pays (Disc. 7, c. 6, t. 1er, p. 201). « *Le plus léger duvet ne couvrait pas encore son menton,* et déjà il avait une ardeur des plus vives pour les lettres : *Genæ absque lanugine, jamque me litterarum amor vehemens tenebat* (*Vers.*, l. 2, sect. 1re, n° 11, v. 112-113, t. 2, p. 681, éd. Bénéd.). — A peine il avait atteint les années de l'adolescence, et l'amour des sciences enflammait tellement son âme, qu'il partit pour Césarée, étudia sous les plus habiles maîtres, fit une ample provision, de là se rendit en Palestine, puis à Alexandrie, et enfin à Athènes; et ce fut dans cette dernière ville qu'il perfectionna le cours complet de ses études littéraires et scientifiques (*Vie de saint Grégoire* par un auteur grec, t. 1er, p. cxxvij-cxxviij, éd. Bénéd.). Il nous apprend lui-même qu'il continua ses travaux littéraires jusqu'à l'âge de trente ans : *Multum temporis in litteris contritum erat, jam ferè trigesimum annum attigeram* (*Vers. ibid.*, p. 687).

Saint Grégoire de Nysse était frère de saint Basile, le compagnon et l'aide de ses études, comme l'appelle Théodoret (*Hist.*, l. 4, c. 27). « Aussitôt que l'âge le permit, dit D. Ceillier, il étudia les lettres humaines » (t. 8, p. 200).

L'histoire rapporte qu'un essaim d'abeilles vint se reposer sur le visage d'un enfant qui dormait dans son berceau; la bouche de l'enfant était ouverte, et les abeilles entraient et sortaient, comme si elles avaient voulu composer leur miel; puis, tout-à-coup, elles prirent leur essor et s'élevèrent si haut dans les airs, qu'elles disparurent tout-à-fait à la vue. — Cet enfant était Ambroise, qui devait plus tard illustrer le siège archié-

piscopal de Milan. Aussi, dès qu'il eut atteint l'âge de la raison, il se livra avec ardeur à l'étude de toutes les sciences humaines, comme pour vérifier le prodige symbolique : *Pueritia* (Ambrosii), dit Baronius, *liberalibus imbuta scientiis, et egregiis exstitit exculta virtutibus* (t. 4, p. 228).

Saint Jean Chrysostôme fut, *dans son enfance,* confié à un grammairien pour apprendre les éléments des sciences : *Grammatico traditus, ut primas disceret disciplinas* (Surius, 27 janvier). Peu de temps après, le père de ce jeune enfant le laissa orphelin, entre les mains d'une jeune mère de vingt ans. Cette veuve, admirable de vertus, se consacra tout entière à l'éducation de celui qui devait être un jour la gloire du sacerdoce catholique. Quelle pensée et quelle direction présidèrent à la formation du cœur et de l'intelligence de saint Jean Chrysostôme? Sa pieuse mère, dit un des derniers historiens de sa vie, ne négligea rien de tout ce qui pouvait contribuer à ses progrès, soit dans les sciences humaines, soit dans les sciences chrétiennes : *Nihil quod ad ejus profectum, tum in liberalibus, tum in christianis disciplinis, opportunum esset neglexit* (*Vita Chrysost.* Inter *Oper.*, éd. Gaume, t. 13, p. 104). — Ici encore parallélisme des études sacrées et profanes dans l'éducation.—Quelques auteurs assurent que saint Chrysostôme aimait beaucoup les ouvrages d'Aristophane, dont la lecture avait contribué à le former à l'éloquence (*Traité hist. des écol. épisc.*, par Joly, 1re part., c. 15, p. 116).

Saint Jérôme employa *sa première enfance* à étudier les éléments des belles-lettres ; plus tard (et il était en-

core assez jeune pour s'appeler *puer*, v. l'*Histoire de sa vie*, éd. Migne, t. 1er, p. 10), il fut envoyé à Rome pour perfectionner son éducation libérale. Ecoutons saint Jérôme lui-même : « Qui de nous ne se souvient *de son enfance?* Pour moi, je me rappelle qu'étant encore enfant, on m'arracha du sein de ma grand'mère pour me conduire à un maître qui, par sa dureté, me rappelait Orbilius.... Et même dans mes songes, je crois encore être en sa présence et me livrer à des exercices littéraires (*Advers. Rufin.* l. 1er, c. 30, t. 2, p. 422, édit. Migne)[1]. Pour ne laisser aucun doute sur sa première éducation, saint Jérôme nous apprend, dans sa *Préface* sur Job, que, *presque dès son berceau,* il avait passé sa vie au milieu des grammairiens, des rhéteurs et des philosophes : *Penè ab ipsis incunabulis inter grammaticos, et rhetores, et philosophos detriti sumus* (t. 9, p. 1082, édit. Migne).

Le père et la mère d'Augustin désiraient vivement qu'il devînt habile dans les sciences : son père était dirigé par un motif de vaine gloire; mais sa pieuse mère était convaincue que l'étude des lettres, *alors en usage dans les écoles, loin de lui être nuisible, servirait au contraire à le rapprocher de Dieu* [2]. Aussi à peine avait-on aperçu le développement précoce de cette jeune intelligence, et déjà on confiait Augustin à la vigilance d'un

[1] Les Bollandistes ajoutent, après avoir cité ces paroles : Ostendunt hæc verba severè educatum fuisse Hieronymum, rudimentisque artis grammaticæ imbutum Stridone sub disciplinâ pædagogi, quem ob severitatem vocat Orbilium, à celebri Orbilio grammatico Beneventano, qui plagosus vocatur ab Horatio (30 sept.).

[2] Illa autem... non solum nullo detrimento, sed etiam nonnullo ad-

maître qui pût diriger ses premières études : plus tard, *aussitôt que l'âge le permit,* on l'envoya à Madaure, pour cultiver la littérature et l'art oratoire (*Vie de saint Augustin,* éd. Gaume, t. II, l. 1er, c. 2, n° 4). Dans la *Cité de Dieu,* saint Augustin reconnaît, comme un fait généralement admis dans toutes les écoles, que Virgile était entre les mains des petits enfants. [1]

Les historiens qui nous ont raconté les premières années de saint Paulin, évêque de Nole, s'accordent tous à dire qu'il s'occupa avec ardeur des sciences humaines. Il eut pour maître le célèbre Ausone, qui lui donna des leçons de grammaire, de poésie et d'éloquence. Des rapports de la plus douce intimité s'établirent entre le maître et l'élève : l'un avait la sollicitude et la tendresse d'un père, et l'autre, l'affectueuse reconnaissance du fils le plus dévoué ; aussi Paulin lui adresse, dans une de ses poésies, ces belles paroles, douce récompense d'un zèle paternel :

Tibi disciplinas, dignitatem, litteras,
Linguæ, togæ, famæ decus,
Provectus, altus, institutus, debeo,
Patrone, præceptor, pater.
(*Carmen* 10, v. 93 et ss.)

(*Vie de saint Paulin,* dans ses œuvres, édit. Migne, c. 2, p. 18-19; *Hist. littér.,* t. 2, p. 180, etc.)

jumento ad te adipiscendum profutura existimabat usitata illa studia doctrinæ (*Conf.* l. 2, c. 3).

[1] Apud Virgilium, quem propApud Virgilium, quem propterea *parvuli* legunt, ut videlicet *poeta magnus,* omniumque *præclarissimus atque optimus teneris ebibitus animis* non facile oblivione possit aboleri (l. 1, c. 3).

Aussitôt que saint Procle, archevêque de Constantinople, fut en âge de s'appliquer à l'étude, « on l'envoya apprendre les lettres humaines et la rhétorique, pour laquelle il témoignait beaucoup d'inclination » (Tillemont, t. 14, p. 705).

Le Père de saint Pétrone, évêque de Bologne, eut soin de faire élever son fils dans la pratique de toutes les vertus, et dans la connaissance de toutes les sciences humaines. [1]

Saint Hilaire, évêque d'Arles, « reçut une éducation conforme à sa naissance. Il étudia l'éloquence et les belles-lettres, et acquit une parfaite connaissance de tout ce que les anciens philosophes ont eu de plus élevé et de plus solide. Comme il avait beaucoup de vivacité d'esprit et un génie excellent, il devint bientôt un torrent d'éloquence, que rien ne pouvait épuiser » (*Hist. litt.*, t. 2, p. 262. V. aussi Tillemont, t. 15, p. 37; D. Ceillier, t. 13, p. 523).

Les parents de Paulin le Pénitent prirent le plus grand soin de son éducation. *Dès qu'il eut atteint l'âge de cinq ans*, ils l'appliquèrent à l'étude, *particulièrement d'Homère et de Virgile* (*Hist. litt* , t. 2, p. 364).

[1] Hic (pater) ut græcè et latinè doctus erat, sic filium Petronium erudiendum, christianisque moribus imprimis, atque optimarum artium doctrinâ instituendum curavit (Surius, 4 oct.).

A parentibus traditus est gymnasio philosophorum et liberalium disciplinarum, et ecclesiasticorum sacramentorum magistris. Et ita Deo largiente, imbutus est, ut in omnibus philosophiæ et præsertim spiritualibus floreret studiis; et insuper tam græco quam latino eruditus est magisterio (Bollandistes, 4 oct.).

Salvien, prêtre de Marseille, étudia à Trèves, dont les écoles étaient encore florissantes, et où il fit une ample provision de science et de littérature (*ib.* p. 517).

Fauste, abbé de Lérins, ami de saint Sidoine Apollinaire, avait reçu la plus brillante éducation ; les règles de l'éloquence et les profondeurs de la philosophie, rien ne lui était étranger. Au témoignage de Sidoine (l. 9. *Epist.* 9), il avait une variété admirable de style, qui savait se plier à tous les sujets, et il aurait pu combattre les philosophes anciens par leurs propres armes. Plus tard, dans la solitude de Lérins, il continua les études qu'il avait commencées dans le siècle (*ib.* t. 2, p. 585).

Nous savons peu de choses sur les premières années de saint Prosper d'Aquitaine; mais « ses écrits, dit D. Ceillier, sont une preuve qu'il ne s'était pas moins appliqué à l'étude des belles-lettres, qu'à l'intelligence des livres saints » (t. 18, p. 518).

Saint Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont, s'appliqua de bonne heure à l'étude des lettres humaines, et eut pour maître dans la poésie Hoënus et Victor. Il étudia la philosophie sous Eusèbe; il semble aussi avoir appris la musique, l'astronomie et l'arithmétique. A ces études il joignit celle de la langue grecque et de la langue latine [1] (D. Ceillier, t. 15, p. 82-83). Saint Sidoine nous apprend lui-même que, *dès son bas âge*, il s'occupa des belles-lettres : *Mihi semper à parvo*

[1] Lugduni natus, dit le P. Sirmond, atque optimis, quibus tum adhuc referta erat Gallia, liberalium artium usus magistris, inter quos En-

cura Musarum (l. 5, *Epist.* 21, p. 550). Ailleurs il écrit à un de ses amis, qu'il avait eu pour condisciple, et qu'il salue comme son maître : « Vous m'avez appris, dit-il, tout ce qu'il y a de difficile dans les poètes héroïques, de gracieux dans les comiques, et les cadences des lyriques, la gravité de l'orateur, la vérité de l'historien, les figures de la satire, les règles de la grammaire, le talent du panégyriste pour exciter les applaudissements, le sérieux de la dispute, l'enjouement de l'épigramme, la clarté du commentaire, et les obscurités du jurisconsulte. [1]

Mamert Claudien, ami de saint Sidoine, et frère de saint Mamert, évêque de Vienne, employa ses premières années à lire les auteurs grecs et latins, sacrés et profanes. Il devint très habile dans la géométrie, l'astronomie, la musique, la poésie, l'art oratoire, la dialectique. Saint Sidoine l'appelle le plus habile philosophe chrétien, et l'homme le plus érudit de son siècle ; il dit qu'il fit fleurir la littérature latine, grecque et chrétienne. *Ma-*

nium in poeticis, Eusebium in philosophicis commemorat, eam in omnibus naturâ et studio laudem est consecutus, ut eruditorum sui ævi peritissimus ac disertissimus haberetur (*Sidonii oper.*, édit. Migne, p. 441).

[1] Quis enim juvenum nesciat seniorumque, te mihi magistrum fuisse proprium, cùm videremur habere communem? et si quid heroicus arduum, comicus lepidum, lyricus cantilenosum, orator maturum, historicus verum, satiricus figuratum, grammaticus regulare, panegyrista plausibile, sophista serium, epigrammatista lascivum, commentator lucidum, jurisconsultus obscurum, multifariam condiderunt ; id te omnifariam singulis tradidisse? (Lib. 4, *Epist.* 1, p. 507, édit. Migne).

mertus Claudianus, peritissimus christianorum philosophus, et quorumlibet primus eruditorum [1] (*Epist.* 2, l. 5).

« L'éducation de saint Remi, évêque de Reims, répondit à la noblesse de sa naissance et à la piété de ses père et mère. Il fit des progrès considérables dans les lettres humaines et dans la vertu » (D. Ceillier, t. 16, p. 141). « Ses parents, dit Surius, le mirent dans une école pour y apprendre les belles-lettres, » et ce qu'il ajoute prouve bien que saint Remi était encore enfant : « il s'appliquait aussi à vaincre ses tendres années par la gravité de ses mœurs : *Studebat quoque teneros annos morum maturitate vincere* [2] » (Surius, 13 janvier).

Victorius était un poète célèbre du cinquième siècle. Saint Sidoine en parle comme d'un homme extraordinaire, et possédant une érudition universelle : *Vir ut egregius, sic undecumque doctissimus.* Il réussissait en tout, mais surtout en poésie. Saint Sidoine estimait tellement ses vers, qu'après la mort de Victorius, il écrit aux neveux de ce poète pour demander ses ouvrages. Il prétend avoir droit à cet héritage, *parce que toujours, dès sa plus tendre enfance, il s'est adonné à la culture*

[1] Triplex bibliotheca, quo magistro,
Romana, Attica, Christiana fulsit
. . . .
Orator, dialecticus, poeta,
Tractator, geometra, musicusque.
(*Epist.* 11, l. 4.)

[2] Erat sanctus Remigius episcopus egregiæ scientiæ, et rhetoricis adprimè imbutus studiis (Grég. de Tours, *Hist. Franc.*, l. 2, c. 31, p. 227, édit. Migne).

des Muses : ces poésies lui appartiennent au même titre que le patrimoine aux neveux. Cette lettre nous paraît un petit chef-d'œuvre de tact et de grâce, et nous la citons en entier.

Domice, professeur de belles-lettres dans la ville de Clermont en Auvergne, était l'ami particulier de saint Sidoine Apollinaire. Il paraît être ce maître de grammaire et de rhétorique, qui fit fleurir les études à Clermont (*Hist. litt.* t. 2, p. 423).

Le célèbre Boëce naquit en 470 : tout contribua à le rendre illustre, sa naissance, son génie, sa vertu, ses malheurs et sa ferme constance dans l'adversité. Nous ne saurions mieux faire que d'emprunter à l'historien de sa vie, l'abbé Gervaise, les détails qui concernent l'enfance et l'éducation de ce grand philosophe chrétien.

« Dès son enfance, on reconnut en lui d'heureuses dispositions pour les sciences et pour la vertu. A mesure qu'il avançait en âge, les dons précieux de la nature et de la grâce se développaient. Flavius Boëce, son père, n'omit rien de ce qui pouvait les faire croître dans son fils. Ayant passé lui-même par les premières charges de la république, et se voyant comblé de richesses, il n'avait rien à désirer que de laisser un digne héritier de ses

[1] Victorius patruus vester, vir ut egregius, sic undecumque doctissimus, cùm cætera potenter, tùm potentissimè condidit versus. Mihi quoque semper à parvo cura Musarum. Nunc vos parenti venitis hæredes, quam jure, tam meritò. Ilicet ego poetæ proximus fio professione, vos semine. Ergo justissimum est, ut die functo sic quisque nostrum succedat, ut jungitur. Ideoque patrimonia tenete, date carmina. Valete (l. 5, *Epist.* 21, p. 550-551. éd. Migne).

biens et de ses vertus. Ce désir surmonta en lui la tendresse paternelle qui le pressait de le retenir auprès de sa personne ; mais voyant bien que Rome, dans l'état où elle était réduite, n'était plus un lieu propre à le former, après avoir pris conseil du pape Simplice, il l'envoya à Athènes, quoiqu'il n'eût encore que dix ans.

» On s'aperçut bientôt de l'étendue et de l'élévation de son esprit; sa vivacité, sa pénétration, étaient surprenantes. Une heureuse imagination, propre à concevoir les choses les plus abstraites, était accompagnée d'une grâce et d'une facilité admirable à s'exprimer en grec et en latin. Ce génie supérieur se fit particulièrement remarquer dans ses études de philosophie et de mathématiques.

» La beauté intérieure de son âme se découvrait encore davantage. Ce zèle de la justice dont il donna dans la suite des preuves si éclatantes le distinguait déjà parmi les jeunes gens de son âge. Il soutenait toujours le parti de l'innocent, louait la vertu, condamnait le vice. Peu touché des injures qui n'attaquaient que sa personne, il ne témoignait de ressentiment que de celles qu'il voyait faire à Dieu ou au prochain.

» Quoique Athènes eût toujours été l'école de la sagesse et le séjour des beaux-arts, Boëce la trouva bien déchue de son ancienne réputation. Après un an ou deux, il lui en prit un si grand dégoût, qu'il l'aurait quittée s'il avait suivi son inclination. Le respect pour son père l'y retint, il se fit violence, et, passant d'une science à une autre, dix-huit années s'écoulèrent sans que les agréments ni tous les avantages qu'il pouvait se promettre à Rome fussent capables de l'y rappeler.

» Ce long cours d'études pourra surprendre, mais si on le met en parallèle avec le progrès qu'il fit dans toutes les sciences, on n'y trouvera pas encore de proportion : car il apprit par règles et par principes toutes celles qui ne s'acquièrent que par de continuelles réflexions et par un long exercice (*Cassiod.* l. 1[er], *Ep.* 45). Il rassembla en lui seul ce qu'on avait le plus admiré dans tous les maîtres de la Grèce.

» Ce n'était pas pour lui seul qu'il amassait tous ces trésors, c'était pour en enrichir Rome et toutes les nations qui parlaient sa langue; il leur appropria, par des traductions élégantes et fidèles des meilleurs ouvrages des Grecs, la musique de Pythagore, l'astronomie de Ptolémée, l'arithmétique de Nicomaque, la géométrie d'Euclide, la théologie de Platon, la logique d'Aristote, et les mécaniques d'Archimède : et ces traductions, au sentiment de Théodoric et de Cassiodore (*Théod. apud Cass.* l. 1, *Ep.* 45), étaient si parfaites, qu'elles surpassaient les originaux, et leur auraient été préférées par leurs auteurs mêmes, s'ils avaient su le latin comme le grec. Il y ajouta plusieurs traités de son propre fonds sur ces différentes matières, et ce qui nous en reste justifie parfaitement le témoignage de Théodoric et de Cassiodore.

» Ces mêmes ouvrages prouvent encore qu'il était bon poète, excellent orateur, subtil philosophe, profond théologien. Son style est pur, élevé bien au-dessus de la barbarie de son siècle. Scaliger (*Hyper.* l. VI) compare sa prose à celle de Cicéron, ses vers à ceux de Virgile ; quelques savants, néanmoins, prétendent qu'il excelle

plus dans la poésie que dans la prose ; mais il se fait admirer dans celle-là par l'élévation de son esprit et par la richesse des pensées qui frappent, qui surprennent ; il persuade dans l'autre avec une douceur admirable. De là vient qu'un habile critique du dernier siècle (*Ant. Sabel. Ænead.* 8, l. II) n'a pu décider si Boëce avait été le dernier des auteurs qui eût parlé la langue latine dans toute sa pureté, ou le premier de ceux qui avaient travaillé à lui rendre son ancienne beauté » (*Œuv. de Boëce*, éd. Migne, t. 2, p. 1417-1418).

Pomère, abbé, était Maure de nation ; jeune encore, il se retira dans les Gaules, fixa sa demeure à Arles, où il enseigna les belles-lettres et la rhétorique avec beaucoup de réputation. Plus tard, il entra dans un monastère, dont il fut élu abbé (*Hist. litt.*, t. 2, p. 665-666).

Saint Rustique, évêque de Lyon, était l'ami intime de saint Sidoine Apollinaire ; il eut les mêmes maîtres que l'illustre évêque de Clermont (*ib.* p. 675-676).

Saint Marcien, prêtre, reçut une éducation très cultivée, et apprit les sciences sacrées et profanes : *Ipse quoque educatur liberaliter, et eruditionem pulchrè docetur, nostram quoque et externam* (*Bollandistes*, 10 janvier, p. 611).

Saint Jean Calybite étudia, *dès sa première enfance*, les lettres humaines : à l'âge de 12 ans, il connaissait dejà très bien les rhéteurs et les philosophes. [1]

[1] Cùm primas eruditionis litteras didicisset, ad rhetoricos et philo-

Saint Loup, évêque de Troyes, avait *à peine traversé les gémissements de l'enfance*, pour me servir de l'expression de la chronique, qu'il s'occupa d'études littéraires, et de tous les arts libéraux. [1]

Saint Germain, évêque d'Auxerre, fut instruit, *dès sa plus tendre enfance*, dans les sciences profanes. [2]

En terminant cette rapide esquisse sur l'éducation des chrétiens lettrés, durant les cinq premiers siècles de l'Eglise, nous avons une remarque importante à faire. Un grand nombre de chrétiens instruits étaient des païens convertis à la foi ; ainsi, saint Justin, saint Clément d'Alexandrie, saint Théophile d'Antioche, Minucius Félix, saint Pantène, saint Grégoire le Thaumaturge, Arnobe, saint Denis d'Alexandrie, saint Hilaire de Poitiers, etc., etc. Nous ne nous sommes pas appuyé sur

sophicos libros cognoscendos se traduxit. Cùm *verò duodecimum annum ageret*, et *omnia ferè perfectè didicisset*.... neque horam unam à libris discedebat; ita ùt grammatici homines adolescentuli perseverantiam obstupescerent (Surius, 15 janvier).

[1] Vix percurrerat gemitus infantiæ, cùm mors inevitabilis ipsum viduat genitore. Quo mortis retibus irretito.... oppido debriandus litteris patruo traditur, Alistichio vocabulo, tam seculi dignitate, quam philosophiæ diademate decenter ornato. Hìc puer.... *in septiformis philosophiæ artibus* sic excellebat præ cæteris coævis omnibus, ut quasi sol deputaretur inter sodalium sidereos cœtus. Nec latuerunt eum philosophorum callida argumenta, nec *poetarum grandisona figmenta*, nec divinæ auctoritatis allegorica mysteria (Bolland., 29 juillet, p. 72).

[2] *Ab ipsis infantiæ rudimentis, studiis liberalibus institutus* : in quo doctrinæ collatio cum ingenii ubertate consentiens, eruditissimum, duplicato bono, id est naturæ et industriæ, reddiderunt (Bollandistes, 31 juillet, p. 202).

leur témoignage, parce qu'ils avaient cultivé les lettres et les sciences avant leur conversion au christianisme, et que leur exemple n'aurait rien prouvé pour notre thèse. On pourrait peut-être s'en servir pour montrer que l'Eglise avait alors moins besoin de la littérature profane, surtout en face du danger qui menaçait les générations encore toutes pénétrées des idées païennes [1]. Elle possédait de riches trésors de science et de littérature étrangère dans la personne de ces illustres enfants, qui venaient lui demander asile, emportant avec eux les plus magnifiques dépouilles de l'Egypte. D'un côté, le christianisme était dignement représenté sous le rapport littéraire et scientifique par les Justin, les Clément, les Pantène, les Grégoire le Thaumaturge; de l'autre, il semble qu'il y eût danger, à cette époque de transition, de trop vulgariser les livres païens. Nous ne devrions donc pas nous étonner de trouver sur ce point des règles disciplinaires plus sévères dans les premiers siècles; et cependant nous venons de prouver par de nombreux exemples, que l'étude des lettres et des sciences humaines était loin d'être négligée dans la première éducation des chrétiens.

ART. 2.

Écoles littéraires dans les cinq premiers siècles.

« Avant le IVe siècle, disent les auteurs de l'*Histoire*

[1] V. mes *Conférences sur l'étude des belles-lettres*, t. 1er, p. 9.

littéraire de la France, il ne paraît pas que les chrétiens étudiassent, au moins dans les écoles publiques, les sciences profanes, la rhétorique, la poétique, la dialectique et le reste de la philosophie, la géométrie et les autres mathématiques » (t. 1er, p. 236). Cette assertion n'est point complètement vraie, et il serait facile d'établir d'assez nombreuses exceptions à un principe aussi généralement formulé ; il suffirait de citer les écoles tenues par saint Pantène, saint Clément d'Alexandrie et Origène. Eusèbe assure que, depuis saint Pantène, l'école d'Alexandrie fut dirigée par des hommes éminents dans les sciences divines et humaines (*πρὸς τῶν ἐν λόγῳ καὶ τῇ περὶ τὰ θεῖα σπουδῇ δυνατῶν*, l. 5, c. 10). Il parle aussi d'un maître de l'école d'Antioche, nommé Dorothée, qui était très versé dans toutes les sciences des Grecs (l. 7, c. 32). Nous pourrions également citer les écoles tenues, avant le IVe siècle, par Ammone et saint Anatole, et que nous avons indiquées dans l'article précédent. Du reste, les auteurs de l'*Histoire littéraire* semblent combattre à l'avance leur propre opinion, lorsqu'en parlant des écoles fondées en Gaule, ils disent, quelques pages plus haut : « On y faisait en quelque manière ce qui se pratiquait à Alexandrie. Oui, l'on a des preuves que nos saints évêques de ces temps heureux ne se bornaient pas à faire avancer leurs disciples dans la vertu, mais qu'ils les portaient encore à s'avancer dans les lettres. C'est ce qui paraît par l'exemple de saint Epipode et de saint Alexandre, disciples de saint Pothin, lesquels firent de grands progrès dans les lettres, quoiqu'en un âge peu avancé. C'est ce qui parut avec encore

plus d'éclat, dans la suite, en la personne de Caïus, et celle de saint Hippolyte, l'un et l'autre disciples de saint Irénée » (*ib*. p. 232-233).

Toutefois, il serait facile de concevoir que l'Eglise, persécutée sur tous les points du globe, n'ait pas eu la pensée et le pouvoir d'organiser, *sur une grande échelle*, des écoles publiques de littérature sacrée et profane, comme elle le fit dans les siècles suivants. La persécution ne permet pas de construire, et même détruit souvent les édifices les plus solidement établis; et la culture des lettres demande la paix et le calme de l'intelligence. Nous avons indiqué ailleurs les autres raisons qui engagèrent l'Eglise à ne point trop se hâter de fonder un enseignement public sur les auteurs païens (*Confér. sur l'étude des lettres*, t. 1er, p. 8 et 9). Néanmoins, nous avons déjà constaté dans l'Eglise un esprit de réaction littéraire qui tendait, dès les premiers siècles, à briser ces obstacles, et nous allons le voir grandir, après les siècles de persécution.

Théodoret cite un maître chrétien qui enseignait à Antioche : « Il avait, dit-il, une érudition peu commune même dans sa profession, et son savoir l'avait mis en rapport intime avec le premier des maîtres de cette époque, le célèbre sophiste Libanius. [1] »

Didyme d'Alexandrie perdit la vue à l'âge de quatre

[1] Antiochiæ vir quidam optimus, puerorum agens pædagogum, familiaris erat (ut potè eruditior quam pædagogi vulgò soleant) principi doctorum illius ævi, hoc est Libanio, sophista celeberrimo (*Hist. eccl.*, l. 3, c. 18).

ou cinq ans; cet affreux accident ne ralentit en rien son ardeur pour l'étude : il fit graver l'alphabet sur des tables, et apprit par le contact à connaître les lettres; il suivit, ***dès son enfance,*** les leçons des plus habiles maîtres, et ***bientôt*** il acquit une si grande connaissance des lettres divines et humaines, qu'il fut chargé de l'école d'Alexandrie. Il était très estimé de saint Athanase, et de tous les hommes recommandables de l'Eglise. [1] Rufin, qui avait suivi ses leçons, avoue que la lecture de ses ouvrages ne pouvait pas donner une idée de l'éloquence surhumaine et de la grâce divine qui coulait sur ses lèvres. [2]

A Imola, ville de la Romagne, saint Cassien donnait des leçons de littérature aux enfants. Il apprenait

[1] Didymus *à puero* sensu oculorum orbatus, et *poeticis ac rhetoricis disciplinis excultus est, et arithmeticam, geometriam, astronomiam, Aristotelis syllogismos, et Platonis facundiam,* aurium adjumentis didicit (Theodoret, l. 4, c. 26). — Ita *brevi,* Deo docente, in tantâ *divinarum humanarumque rerum eruditionem ac scientiam* venit, ut scholæ ecclesiasticæ doctor existeret, *Athanasio episcopo, cæterisque sapientibus in ecclesiâ viris Dei, admodùm probatus :* sed et in cæteris, sive dialecticæ, sive geometriæ, astronomiæ quoque, vel arithmeticæ disciplinis ità esset paratus, ut nullus unquam philosophorum aliqua ex his partibus proponens, obtinere eum vel concludere quiverit, sed statim ut responsiones ejus acciperet, magistrum eum etiam illius de quâ proposuisset, crederet disciplinæ (Rufinus, *Hist. eccl.,* l. 2, c. 7).

[2] Nos tamen qui et vivæ vocis ejus ex parte aliquâ fuimus auditores, et ea quæ à nonnullis dicente eo descripta legimus, longè majorem gratiam et divinum nescio quid, ac suprà humanam vocem sonans, in illis magis sermonibus, qui de ore ipsius proferebantur, agnovimus (*ib.*). (V. encore Sozomène, l, 3, c. 15; Socrate, l. 4, c. 25; D. Ceillier, t. 7, p. 724-725.)

même à ses élèves la sténographie ; « il savait, dit Prudence, exprimer par un petit nombre de caractères un long discours, et d'une plume rapide et avec des abréviations précipitées, il suivait au vol les paroles d'un orateur. » Les païens eux-mêmes envoyèrent leurs enfants à son école, comme on le voit par les actes de son martyre.[1]

Saint Jérôme, écrivant à Rustique, qui depuis fut nommé évêque de Narbonne, lui dit : « Je sais que votre pieuse mère a pris soin de votre éducation, et qu'après avoir abrité *vos premières années à l'ombre des écoles si florissantes* de la Gaule, elle vous a envoyé à Rome, sans examiner les frais de ce voyage, et supportant la douleur de l'absence par l'espoir du bien qui en résulterait. On pensait que la gravité romaine tempèrerait chez vous la fécondité et l'élégance de la littérature gauloise (*Epist.* 95,n° 6,*alias* 125, p. 1075, éd. Migne). » — Saint Jérôme fait ailleurs le plus bel éloge de la Gaule, par ces paroles : *Gallia viris semper fortibus et eloquentissimis abundavit* (*Cont. Vigil.*, c. 1er, t. 2, p. 339). — Ce témoignage de St Jérôme, montre que les écoles de la Gaule avaient une immense réputation ; il prouve, en outre, le soin que prenaient les mères pieuses d'y envoyer leurs enfants *dès le bas âge*. Ces brillantes écoles, modifiées et

[1] Præfuerat studiis puerilibus, et grege multo
Septus, magister litterarum sederat.
Verba notis brevibus comprendere cuncta peritus,
Raptimque punctis dicta præpetibus sequi.
(Prudentius, *Hymnus* 9, v. 21-24, t. 2, p. 435, éd. Migne.)

perfectionnées par le christianisme, se rattachaient sans doute, comme origine, aux premiers centres littéraires et scientifiques établis à Marseille, à Autun, à Vienne, à Lyon (v. *Hist. littér.*, t. 1er, p. 134-138. Venerab. Bedæ *Oper. append.*, t. 6, p. 336-337, éd. Migne).

Nous ne devons point nous étonner que les écoles publiques aient grandi sous l'influence du christianisme. L'Eglise, sortie des persécutions, pouvait enfin donner un libre essor à cet esprit de propagande intellectuelle, qui formera toujours un des caractères de sa belle et noble mission. Constantin le Grand ne négligea aucun moyen d'encourager la culture des lettres, surtout après sa conversion; il accorda les plus grands privilèges aux professeurs de belles-lettres, et généralement à tous ceux qui enseignaient la jeunesse; et la raison qu'il donne de toutes ces exemptions, c'est qu'il veut fournir aux professeurs tous les moyens d'instruire plus facilement leurs élèves : *Quo facilius liberalibus studiis memoratis artibus multos instituant* (*Hist. littér.*, t. 1er, p. 4, 2e partie). — Plus tard, l'empereur Gratien ordonna que dans toutes les métropoles, les meilleurs maîtres fussent choisis pour instruire la jeunesse, c'est-à-dire, *des rhéteurs et des grammairiens versés dans les études grecques et romaines : Ut in singulis urbibus quæ metropoles vocantur, optimi quique erudiendæ præsideant juventuti, rhetores scilicet et grammatici atticæ romanæque doctrinæ.* Ce décret eut son effet, et bientôt, dit Hospinianus, les études des arts libéraux furent tellement en honneur dans les Gaules, que saint Jérôme en parle avec le plus grand éloge (*Append. oper.* V. Bedæ, t. 6, p. 337).

De tous côtés, à l'ombre de la bienveillante protection de l'empereur Constantin, s'élevaient des écoles chrétiennes où l'on enseignait les lettres humaines et divines. Mais une nouvelle persécution se prépare, aussi redoutable pour l'Eglise que la persécution de sang. L'empereur Julien défend aux chrétiens d'enseigner et d'apprendre les lettres païennes [1]. Saint Augustin ne craint pas de mettre cette persécution au nombre de celles qu'avaient suscitées Néron et les empereurs romains (*Cité de Dieu,* l. 18, c. 52). Partout des réclamations énergiques se font entendre. Saint Grégoire de Nazianze élève la voix avec l'indignation d'un enfant de noble famille, à qui l'on voudrait enlever un riche patrimoine : « O homme téméraire et insatiable! s'écrie-t-il, qui a pu t'inspirer la pensée d'interdire aux chrétiens l'usage des sciences?..... Quel démon envieux t'a suggéré un pareil dessein?..... Après tous les crimes de ta vie, il était bien juste que ta malice te tendît des pièges à toi-même, que tu nous donnasses des preuves de ta folie et de ta stupidité, et que tu flétrisses ta réputation, là où tu pensais trouver une occasion de te glorifier... »

[1] Rufin, *Hist. eccl.,* l. 1, c. 32; Socrate, l. 3, c. 16; Theodoret, l. 3, c. 4; Sozomène, l. 5, c. 17; saint Augustin, *Cité de Dieu,* l. 18, c. 52; Tillemont, t. 7, p. 344-347, 717-719; *Hist. litt. de la France,* t. 1er, 2e part., p. 8. — Nous citons toutes ces autorités, parce que Baronius prétend que Julien se borna à défendre l'enseignement des lettres profanes, sans en interdire l'étude. Cette opinion de Baronius ne peut l'emporter sur le témoignage de toute l'antiquité : du reste, lors même qu'on la supposerait vraie, elle n'infirme en rien notre thèse (v. Baronius, année 362, t. 4, p. 109-112).

« Pour moi, continue-t-il, je souhaite que tous ceux qui aiment et cultivent les sciences, prennent part à mon indignation. Je confesse ouvertement les tendances de mon âme et mes goûts de prédilection. J'ai laissé à d'autres la fortune, l'illustration de la naissance, la gloire, les dignités, et tous ces biens imaginaires qui flattent la vanité et l'ambition des hommes. Je n'ai d'ardeur que pour les sciences et les lettres : je ne me plains ni des peines ni des fatigues que j'ai endurées sur terre et sur mer pour les acquérir. Puissé-je obtenir pour moi et pour mes amis la couronne de l'instruction ! J'ai préféré et je préfère encore la science à toutes les richesses de ce monde : je n'ai rien de plus cher après les biens du ciel et les espérances de l'éternité, et puisque, selon la pensée de Pindare, chacun est touché de ce qui le regarde, il est nécessaire que je prenne le parti de la science, et il est de toute justice que je me serve de mon éloquence pour défendre les lettres : la reconnaissance m'en fait un devoir » (*Disc.* 4, nos 100, 101, 131, 132, éd. Bén).

Saint Ambroise demande à l'empereur Valentinien la révocation de cette loi, *qui ôte aux chrétiens le droit commun de parler et d'enseigner* (*Epist.* 17, éd. Béned.). Au témoignage d'Orose (l. 7, c. 30), presque tous les professeurs quittèrent leur chaire plutôt que d'abandonner leur foi. Le plus célèbre fut Marius Victorinus : « Il aima mieux, dit saint Augustin (*Confess.*, l. 8, c. 5.), déserter son école que de renoncer au Verbe de Dieu qui sait donner de l'éloquence à la langue des enfants. » « Toute l'Eglise, dit Thomassin, s'éleva contre cette persécution

maligne et artificieuse, qui n'allait à rien moins qu'à arrêter le cours de nos victoires contre les idolâtres » (*Méthode pour étudier les poètes*, t. 1er, p. 2). Les païens eux-mêmes et les plus grands admirateurs de Julien flétrirent cet acte d'odieuse tyrannie. « Il est une chose cruelle, dit Ammien Marcellin, et que je voudrais ensevelir dans un éternel oubli, c'est le décret par lequel Julien interdit l'enseignement aux rhéteurs et aux grammairiens qui professaient le christianisme » (L. 22, c. 10, l. 25, c. 4).

Deux conséquences nous semblent résulter de ces faits : 1° Il y avait au IVe siècle un grand nombre d'écoles où les chrétiens enseignaient et apprenaient la littérature païenne : *Christianos,* dit saint Augustin, *liberales litteras docere ac discere vetuit* (*Julianus*) (*Cité de Dieu,* l. 18, c. 52) : *Prohibiti sunt christiani docere litteraturam et oratoriam* (*Confess.,* l. 8, c. 5). Ces écoles étaient fréquentées par les chrétiens, *dès le bas âge,* comme nous l'avons vu par les nombreux exemples cités plus haut. Saint Jérôme dit positivement que la mère de saint Rustique le fit élever, *dès son enfance,* dans les écoles très florissantes de la Gaule, et qu'ensuite elle l'envoya à Rome perfectionner ses études : *Audio religiosam habere te matrem, quæ aluit, quæ erudivit infantem, ac, post studia Galliarum quæ vel florentissima sunt, misit Romam...... ut ubertatem Gallici nitoremque sermonis gravitas Romana condiret* (*Epist.* 95, éd. Bénéd., *alias* 125, éd. Migne, t. 1er, p. 1075). — 2° L'édit de Julien souleva toute l'Eglise : donc l'Eglise considérait comme une chose très utile et un droit inaliénable, la

liberté de fonder des écoles publiques, où s'enseignaient les lettres païennes.

La ville de Trèves eut des écoles très célèbres : saint Jérôme y était venu se perfectionner avec son ami Bonise (*Epist.* 3, n° 5; *epist.* 5, n° 2, p. 334, 337; *Vita Hieronym.*, c. 4, p. 20, éd. Migne). « Les professeurs, dit *l'Histoire littéraire*, n'inspiraient pas moins le goût pour la piété chrétienne que pour l'amour des lettres ; ils devaient être remplis de vertus et de science : *Vitâ pariter et facundiâ idoneos* » (t. 1er, 2e part., p. 12).

La ville de Bordeaux avait aussi un collège très florissant ; Ausone en fut la gloire. Au moins trente professeurs du plus haut mérite, grammairiens [1], rhéteurs grecs et latins, y donnaient des leçons. La réputation de ce collège s'étendit au loin ; les savants des pays étran-

[1] Il est nécessaire de mettre ici une note pour l'intelligence de tout ce que nous dirons dans cet ouvrage. Sous le nom de Grammaire, les anciens comprenaient toutes les belles-lettres. Tous les auteurs s'accordent sur le sens que nous donnons à ce mot (v. surtout l'*Histoire littéraire de la France*, t. 1er, 2e part., p. 13; t. 9, p. 153 ; Crévier, *Hist. de l'Univers. de Paris*, l. 1, § 1, t. 1er, p. 80, édit. 1761; *Traité des écoles*, par Joly, 3e part., c. 2, p. 310-314 ; *Appendix Oper. Ven. Bedæ*, t, 6, p. 337, éd. Migne). Despautère, dit Joly, définit ainsi la grammaire : *Ars rectè scribendi, rectèque loquendi, poetarum enarrationem continens, omnium scientiarum fons uberrimus. Est-ne Grammatici etiam exponere historicos, et oratores? Quidni? — Cùm grammaticos audimus*, dit l'auteur de l'*Appendice* aux œuvres de Bède, *non primarum litterarum magistros accipimus : verum tam latè eorum pomœria procurrisse scire oportet, ut quidquid humanioris fermè litteraturæ est, ambitu suo complecterentur : atque adeò grammaticos quosdam Latinos Burdegalenses philologos Ausonius vocat.*

gers y venaient chercher un emploi. Rome, Constantinople et les villes de la Gaule cherchèrent à attirer ses professeurs et même ses élèves, pour leur confier les chaires de l'enseignement public (*ib.* p. 13).

Toulouse, Poitiers, Marseille. Arles, Lyon, Besançon eurent aussi leurs écoles, dont la réputation contribuait à vérifier, dans toute leur étendue, ces paroles de saint Jérôme : *Studia Galliarum florentissima* (*ib.* p. 14-16).

Salvien nous parle des écoles de Carthage qui, de son temps, étaient très florissantes; on y enseignait tous les arts libéraux, et les principes de la morale [1]. « On pourrait dire peut-être que Salvien a entendu parler, en cet endroit, des écoles du paganisme; mais écrivant de ces écoles, comme étant florissantes en son temps, qui était dans le cinquième siècle, auquel la ville de Carthage était toute pleine de chrétiens, il ne faut pas douter qu'on n'y enseignât aussi des enfants chrétiens » (Joly, *Traité hist. des Ecoles*, 1re part., c. 14, p. 102).

Vers la fin du IVe siècle, la Providence suscita dans la Gaule un nouveau moyen de conserver la culture des lettres et des sciences, je veux dire l'établissement des monastères. Saint Martin de Tours en fut le premier fondateur; il construisit, près de la ville de Poitiers, un de ces pieux asiles de la prière et de l'étude, qui devint cé-

[1] Illìc omnia officiorum publicorum instrumenta, *illìc artium liberalium scholæ,* illìc philosophorum officinæ, cuncta denique vel linguarum, gymnasia vel morum (*De gubern. Dei,* l. 7, c. 16, p. 143, éd. Migne).

lèbre dans les siècles suivants, et fournit aux sciences plusieurs hommes distingués (*ib.* p. 42).

Dans le cinquième siècle, les lettres commencèrent à tomber en décadence ; la dissolution de l'empire romain, l'invasion des Barbares, la négligence naturelle augmentée par les malheurs du temps, tout contribua à accélérer une ruine déplorable. Saint Sidoine Apollinaire s'en plaint vivement (l. 4, *Ep.* 22; l. 5, *Ep.* 10). Claudien Mamert, son ami, songe presque à faire une épitaphe pour placer sur le tombeau des sciences (*Epist. ad Sapaud.* p. 783, éd. Migne; *Patrol.* t. 53). De cette négligence, résultèrent les plus graves inconvénients, l'ignorance, l'oisiveté, la perte des mœurs, et la ruine entière de la vertu. « Nous avons perdu, dit le célèbre prêtre de Vienne, l'amour des lettres ; nous méprisons le culte de l'intelligence : aussi nous sommes devenus les esclaves de la mollesse, des richesses, de l'oisiveté et de l'ignorance, et la vertu s'en est allée avec la science. » « La gradation est tout-à-fait remarquable, dit l'*Histoire littéraire;* l'irruption des Barbares causa la ruine entière de l'Empire; la ruine de l'Empire entraîna avec elle l'émulation que l'on avait à cultiver les sciences : ce défaut d'émulation causa la négligence et le mépris pour les lettres; cette négligence et ce mépris conduisirent à l'oisiveté et à la paresse; l'oisiveté et la paresse jetèrent dans l'ignorance, qui en est la suite nécessaire; et l'ignorance, enfin, précipita dans le vice et dans le dérèglement » (t. 2, p. 31).

Telle est la véritable cause de la décadence des lettres dans le cinquième siècle et les âges suivants ; mais ce

serait une grave erreur historique et une imputation calomnieuse à l'esprit de l'Eglise, de supposer qu'elle chercha peu à peu à détruire le culte de la littérature ancienne, pour y substituer exclusivement les études sacrées (*Hist. litt.*, t. 1[er], 1[re] part., p. 227). Les recherches que nous avons faites sur les grands hommes des premiers siècles du christianisme ont déjà protesté, et celles que nous allons continuer protesteront encore contre une pareille assertion.

Dès le cinquième siècle, afin qu'on ne l'accuse pas de connivence avec la barbarie, l'Eglise élève la voix par la bouche de celui qui fut, à cette époque, une des gloires de l'Episcopat français. Saint Sidoine Apollinaire cherche à ranimer partout le zèle des études anciennes; il se plaint de la négligence qui l'environne, il excite, par ses éloges, ceux qui ne se laissent point entraîner par l'inertie du siècle (l. 4, *Ep.* 22 ; l. 5, *Ep.* 10, p. 527, 541, 542, éd. Migne). Claudien Mamert, ami de saint Sidoine, frère et collaborateur du saint évêque de Vienne, écrit à un professeur de rhétorique de son temps. Il le félicite de son ardeur pour la littérature ancienne, il l'engage à continuer ses études, et à ne point se laisser décourager par l'indifférence et le mépris des ignorants. Quels auteurs lui conseille-t-il? *Nævius, Plaute, Caton, Varron, Gracchus, Chrysippe, Fronton, Cicéron.* « Le miel attique, dit-il, qui porte en lui le remède, la force et la douceur, est recueilli sur les hauteurs du mont Hybla ; il tombe du ciel, et l'abeille, légère et laborieuse, le récolte avec soin, et le transporte dans sa délicieuse habitation pour nourrir, avec cette manne abondante, les

enfants de sa fécondité virginale. Ainsi, vous parcourez les meilleurs écrivains qui sont comme de hautes montagnes; vous recueillez en butinant ce qu'il y a de plus élevé et de plus riche dans leur doctrine : c'est pour vous une promenade au milieu des thyms odorants et des campagnes fleuries; vous composez comme des rayons d'éloquence que vous remplissez d'un miel formé par le génie; et *la multitude de vos élèves bien-aimés, qui sont pour vous des enfants, se nourrit dans cette ruche abondante; elle est abreuvée avec le nectar des sciences grecques, engraissée avec ce miel attique, et aussitôt qu'elle pourra agiter ses ailes, elle saura aussi composer son trésor littéraire. Seulement, rappelez-vous que les fonctions de l'enseignement sont un héritage de vos ancêtres, et que vous devez d'autant plus vous adonner à la science, que les richesses intellectuelles, léguées par votre famille, vous ont été communiquées avec plus d'abondance.* » A la fin de sa lettre, Mamert Claudien conseille à Sapaude de mépriser les compositions modernes, où la pompe sonore le dispute à la puérilité; il veut qu'il s'applique à la lecture des anciens : *Nævius et Plautus tibi ad elegantiam, Cato ad gravitatem, Varro ad peritiam, Gracchus ad acrimoniam, Chrysippus ad disciplinam, Fronto ad pompam, Cicero ad eloquentiam capessendam usui sint* (*Patrol.* Migne, t. 53, p. 784-786).

La Providence fit plus que protester contre le torrent de l'ignorance et de la barbarie; elle établit des digues puissantes dans les nombreux monastères, qui commencèrent à se répandre en toute la France. « C'étaient, dit l'*Histoire littéraire*, autant d'écoles de piété contre la

corruption du siècle, et autant d'asiles contre la décadence des lettres. On y enseigna non-seulement les lettres sacrées et ecclésiastiques, mais encore les sciences humaines et les arts libéraux, tant aux étrangers qu'aux moines qui habitaient ces monastères » (t. 2, p. 35).

Les évêques de Vienne fondèrent dans leur diocèse le célèbre monastère de Grinni. On croit que Mamert Claudien y passa sa première jeunesse, et qu'il put y recueillir, sous les plus habiles maîtres, ces trésors de science qui le firent appeler par saint Sidoine *le plus habile philosophe des chrétiens, et le premier de tous les savants;* c'est là où, selon une autre expression de saint Sidoine, *il s'était abreuvé à la triple source des bibliothèques grecques, latines et chrétiennes, où il était devenu orateur, dialecticien, poète, interprète, géomètre, musicien* (V. art. 1er, p. 15, et *Hist. litt.*, t. 2, p. 36).

Saint Honorat bâtit le monastère de Lérins « qui devint bientôt une pépinière de saints, qui vivaient plutôt comme des anges que comme des hommes, un séminaire d'évêques et d'abbés, et une école de savants » (*Hist. litt.* t. 2, p. 37).

En dehors des monastères, et malgré la décadence des lettres, on remarque encore plusieurs écoles publiques pour l'instruction de la jeunesse, dans la première et la seconde période du Ve siècle. « On y enseignait avec réputation la philosophie, la poétique et les belles-lettres. Dans les unes, on lisait *Aristote,* et dans les autres, *Virgile, Cicéron, Plaute, Nævius, Caton, Varron, Gracchus, Chrysippe, Fronton*..... On trouve des vestiges de ces

sortes d'écoles établies à Lyon et à Vienne, à Bordeaux, à Arles, à Clermont en Auvergne.... *Hist. litt.* t. 2, p. 39. » (v. encore l'*Appendice aux œuvres de Bède,* t. 6. p. 336-337, éd. Migne).

Victor, poète chrétien, enseignait la rhétorique à Marseille ; il n'était point versé dans les sciences ecclésiastiques : son zèle à étudier les lettres humaines avait absorbé tout son temps (*Hist. litt.* t. 2, p. 245. Gennade, *De Script. eccl.* c. 60).

Sapaude, professeur de rhétorique à Vienne, était l'ami de Mamert Claudien : nous venons de traduire une partie de la lettre que ce dernier lui écrivit, pour l'encourager à la lutte contre la barbarie du siècle. Sapaude profita de ces conseils, et, par son éloquence, son application à l'étude et son zèle pour l'enseignement, il fit revivre dans son pays les bonnes études, qui y étaient presque éteintes (*Hist. litt.* t. 2, p. 498).

Saint Sidoine parle à un de ses amis de l'école florissante de Clermont, où cet ami avait été initié aux sciences humaines sous la direction d'un célèbre rhéteur et grammairien, que l'on croit être Domice : *Hìc te imbuendum liberalibus disciplinis, grammatici, rhetorisque studia florentia foverunt* (l. 4, *Ep.* 21, p. 526, éd. Migne).

Jean était un professeur d'une érudition peu commune du cinquième siècle. Il enseignait les belles-lettres, lorsque saint Sidoine occupait le siège épiscopal de Clermont. Celui-ci lui écrit une lettre de félicitation que nous croyons devoir traduire, parce qu'elle est un monument du mérite et du zèle de ce professeur pour combattre l'ignorance, et de l'empressement de saint Sidoine

à exciter par ses louanges et ses avis tous ceux qui entraient avec lui dans cette croisade contre la barbarie : « Illustre maître, je croirais commettre un crime littéraire, si je différais de vous accorder les éloges que vous avez mérités, en retardant la chute des lettres; elles étaient comme ensevelies; vous les avez rappelées du tombeau, ranimées par la chaleur de votre zèle, et assurées dans leur existence : c'est là une gloire que tout le monde vous attribue. Dans ces guerres orageuses que nous venons de traverser, et où nos armes ont reçu de si nombreux échecs, c'est seulement sous votre direction que les lettres latines ont été, dans la Gaule, protégées, comme dans un port tranquille. Notre siècle ou la postérité doivent, en réunissant leurs vifs et unanimes désirs, éterniser la mémoire du nouveau Démosthènes et d'un autre Cicéron, en vous érigeant des statues, ou en multipliant votre portrait. Ceux qui auront été instruits à votre école conserveront le souvenir des anciens, quoiqu'ils demeurent au milieu d'un peuple toujours invincible, mais étranger. Nous n'avons plus maintenant la hiérarchie des dignités, qui servait à distinguer le premier comme le dernier membre de la société : les connaissances littéraires seront désormais les seuls titres de noblesse. Pour nous en particulier, vos services nous obligent à plus de reconnaissance ; nous avons coutume de faire des compositions et de préparer quelques travaux pour la postérité : au moins l'école dirigée par vos soins nous fait espérer un grand nombre de lecteurs capables de comprendre nos écrits (*Epist.* 2, l. 8, p. 590, éd. Migne). »

Nous avons parlé plus haut (p. 19) de l'école fondée à Arles par l'abbé Pomère.

Arrivé à la conclusion de nos recherches sur les cinq premiers siècles de l'Eglise, nous sommes en droit de dire avec Chopin : « Dès la plus haute antiquité, on rencontre des écoles ecclésiastiques pour l'instruction des clercs et des pauvres. On mettait des hommes choisis à la tête de ces gymnases littéraires; on n'y enseignait pas seulement la théologie, *mais la grammaire, et toutes les sciences libérales*. Nous trouvons des vestiges de cette ancienne coutume dans Eusèbe et Rufin, etc. [1] »

[1] Antiquitùs proditæ Ecclesiasticæ scholæ, ad Clericorum cæterorumque egentium eruditionem : quibus *litterariis gymnasiis* viri præficiebantur lectissimi, qui non Theosophiam modo, sed *grammaticam quoque et humaniores disciplinas edocerent. Vetustæ* hujus consuetudinis in Alexandrinâ Ecclesiâ meminit Eusebius.... nec diversum narrat Rufinus (Chopin, *De sacrâ Politiâ,* l. 1, titul. 3, c. 13).

CHAPITRE II

SIXIÈME SIÈCLE

ART. 1er

Études Biographiques.

Saint Fulgence, évêque de Ruspe, naquit en Afrique : il perdit son père quelque temps après sa naissance, et sa mère eut soin de sa première éducation ; elle le fit élever dans la connaissance des lettres grecques, et voulut qu'il pût réciter d'un seul trait *toutes les poésies d'Homère* et quelques fragments de Ménandre, avant de commencer les éléments de la littérature latine. Elle désirait que, *dès ses plus tendres années,* il apprît la langue grecque, qui était pour lui une langue étrangère, afin qu'il pût la parler comme un indigène et avec toutes les délicatesses des aspirations. Les désirs de la

mère ne furent point trompés; car, même longtemps après avoir perdu l'habitude de parler et de lire cette langue, Fulgence s'exprimait aussi bien que s'il eût vécu habituellement au milieu des Grecs. Après cette étude, il s'adonna à la littérature latine, et réussit avec une facilité merveilleuse. [1]

Saint Severin, abbé d'Agaune, naquit de parents nobles, qui le firent élever, *dès son bas-âge*, dans la piété et dans les lettres. [2]

Saint Samson, évêque, *avait environ cinq ans*, lorsqu'il demanda à fréquenter les écoles de son pays. Son père, après quelques difficultés, se rendit aux prières du jeune enfant, et accompagné de la mère, il le conduisit chez un maître fort distingué, et qui connaissait parfai-

[1] Quem (Fulgentium) religiosa mater, moriente celeriter patre, *græcis litteris imbuendum primitùs tradidit : et quamdiù totum simul Homerum memoriter reddidisset, Menandri quoque multa percurreret,* nihil de latinis permisit litteris edoceri : volens eum peregrinæ linguæ *teneris adhuc annis* percipere notionem, quo faciliùs posset, victurus inter Afros, locutionem græcam, servatis aspirationibus, tanquam ibi nutritus exprimere. Nec fefellit matrem piam cauta provisio. Sic enim quotiens ei græcè loqui placebat, post longam desuetudinem locutionis ejus et lectionis, non inconditis sonis verba proferebat, ut quasi quotidiè inter Græcos habitare putaretur. Litterarum proindè græcarum percepta scientia, *latinis litteris* (quos magistri ludi docere consueverunt) in domo edoctus, *artis etiam grammaticæ traditur auditorio;* magnitudine ingenii cuncta sibi tradita memoriter et veraciter retinens (*Vita S. Fulgentii.* V. Migne *Patrol.* t. 65, p. 119).

[2] Beatus Severinus, parentes habuit generis nobilitate conspicuos, qui eum à *prima ætate in litteris* et pietate instituendum curarunt Surius 11 février).

tement la *géométrie, la rhétorique, la grammaire, l'arithmétique et tous les arts libéraux.* [1]

Saint Eugende était abbé de Condat au mont Jura, connu depuis sous le nom de monastère de saint Claude. *Dès l'âge de sept ans, lorsqu'il avait déjà reçu la première teinture des lettres,* il fut mis sous la discipline de saint Romain et de saint Lupicin, fondateurs et abbés de Condat. Eugende fit de grands progrès dans la piété et dans les sciences humaines, et se rendit familiers les auteurs grecs et latins (*Hist. litt.,* t. 3, p. 60).

Dès son jeune âge, Ennode, évêque de Pavie, s'appliqua d'une manière particulière à l'éloquence et à la poétique (*ib.* p. 96).

Cassiodore, chancelier et premier ministre de Théodoric, puis abbé de Viviers, naquit dans la Calabre d'une famille très illustre. *Dès son enfance,* on lui donna une éducation conforme à son rang. *Il étudia la grammaire, la rhétorique, la dialectique, la musique, l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie, les mathématiques.* Il donna lui-même des leçons sur ces différentes sciences, et joignant la pratique à la spéculation, il se rendit si habile dans la mécanique, qu'il faisait des lampes perpétuelles

[1] Cùm esset *annorum circiter quinque,* ille solus totâ mentis aviditate scholam adire voluit : sed pater ejus renuebat..... Atque similiter surgentes (pater et mater) puerum ad scholam egregii magistri Britannorum Eltuti nomine ducere perrexerunt. Ille verò Eltutus de totis Scripturis Veteris scilicet ac Novi Testamenti, *et omnis philosophiæ generis, geometriæ scilicet ac rhetoricæ, grammaticæ et arithmeticæ, omnium artium et philosophiæ omnium Britannorum peritissimus erat* (Bollandistes, 28 juillet, p. 575. Surius, ib.).

qui s'entretenaient d'elles-mêmes, et des horloges à systèmes variés. Il étendit ses recherches sur l'agriculture, sur l'art de découvrir les fontaines et les sources cachées; il avait aussi des connaissances en anatomie (D. Ceillier, t. 16, p. 375). Ce grand homme, après avoir rempli les charges les plus importantes de l'empire, se retira dans un monastère, où il donna constamment les exemples des plus hautes vertus, sans discontinuer ses études littéraires et philosophiques. « Qui croira, dit le Père Garet dans ses *Etudes* sur Cassiodore, que ce vénérable vieillard *prenait part aux jeux littéraires* de ses jeunes moines? *Qu'un abbé si célèbre enseignait lui-même publiquement les belles-lettres?* Qu'un homme accablé d'occupations si nombreuses trouvait encore le temps de frayer à ses frères les sentiers littéraires, de commenter Donat, de composer des livres sur l'orthographe, *la grammaire, la rhétorique, la dialectique?* Tout cela nous paraîtrait incroyable, si nous ne savions combien cet illustre savant avait à cœur d'établir avec éclat *le règne des Muses* dans sa maison, et combien cet homme, si désireux de l'honneur monastique, estimait au-dessus de tout le progrès de ses disciples (*Proleg. in Cassiod.*, § 20, *Op. Cassiod.*, t. 1er, p. 471, éd. Migne;) — *Quis sibi inducat in animum, senem monachis pueris litterario in ludo collusisse, etc.*

Héracle, évêque de Trois-Châteaux, étudia, jeune encore, les belles-lettres et l'éloquence, et fit tant de progrès, qu'on le regarda comme un des hommes les plus distingués de son siècle (*Hist. litt.*, t. 3, p. 187).

Saint Grégoire, évêque de Tours, reçut, *dès son bas*

âge, les premières notions de la piété et des sciences, à l'école de saint Gal, évêque de Clermont, son oncle paternel. Il passa ensuite sous la direction de saint Avite, successeur de saint Gal, qui, découvrant en lui d'heureuses dispositions, le confia aux maîtres les plus habiles (D. Ceillier, t. 17, p. 2). [1]

Paul, diacre, auteur de la vie de saint Grégoire le Grand, nous apprend que cet illustre pape fut, *dès son enfance,* si bien instruit dans les sciences humaines, qu'il surpassait tous ses condisciples par ses progrès, quelque florissante que fût alors l'étude des belles-lettres dans la ville de Rome : car, dans un âge encore tendre, il avait déjà l'esprit mûr. [2]

Saint Avite, évêque de Vienne, fit probablement ses premières études dans cette ville, sous la direction du célèbre professeur Sapaude, dont nous avons déjà parlé. « Il est aisé de juger de l'heureux succès d'Avite dans les lettres, et par les ouvrages qui nous restent de lui, où malgré le mauvais goût de son siècle, il se trouve

[1] *Ut autem ætatulæ robur admisit,* dit l'abbé Odon, *litterarum studiis* mancipavit, in quibus equidem studiis primitùs sub Gallo episcopo, suo videlicet patruo, sensûs illius teneritudo coaluit (*Vita S. Greg. Turon.*, c. 1, p. 117, éd. Migne). S. Grégoire de Tours dit de lui-même : Recolo in adolescentiâ meâ, cùm *primum litterarum elementa* cœpissem agnoscere, et essem quasi octavi anni ævo. (*Vitæ Patrum,* c. 8, p. 1042, éd. Migne).

[2] Disciplinis liberalibus, hoc est grammaticâ, rhetoricâ, dialecticâ, *ita à pueritiâ est institutus,* ut quamvis hìc eo tempore potissimum florerent studia litterarum, nulli in urbe hâc putaretur esse secundus. Inerat ei in parvâ adhuc ætate maturum jam studium (Paulus, Diac. apud Mabill. *Act. SS. Ben.* secul. 1, p. 386).

d'assez grandes beautés, et par les éloges que les plus savants prélats de son temps et des siècles postérieurs ont donnés à son érudition, à son éloquence, à son habileté dans la poésie » (*Hist. litt.*, t. 3, p. 116).

Saint Colomban, abbé de Luxeu, *à peine sorti des premières années de l'enfance*, consacra la force de son intelligence à l'étude des belles-lettres. [1]

Saint Jean Clinaque, abbé du mont Sinaï, eut une éducation très soignée : il cultiva avec succès les lettres et les sciences humaines (D. Ceillier, t. 17, p. 570).

Félix, évêque de Nantes, vint au monde avec un génie supérieur et reçut une éducation convenable à sa naissance; malgré le mauvais goût de son siècle pour les lettres, il ne laissa pas d'y faire de grands progrès. Comme il avait beaucoup de facilité à s'énoncer, il devint bientôt éloquent, et sut soutenir son éloquence par une érudition peu commune » (*Hist. litt.*, t. 3, p. 330). Saint Fortunat lui écrit une lettre où il le compare à Pindare, et assure que tous les trésors de la langue grecque et latine ne suffiraient pas à le louer dignement (*Oper. Fortun.*, 1re part., l. 3, c. 4, p. 120-124, éd. Migne).

Saint Fortunat, évêque de Poitiers, fit ses études à Ravenne, ville célèbre par ses écoles; il devint très habile dans la grammaire, la rhétorique, la poésie (*Vita S. Fortun.*, *Inter Opera*, *ibid.* p. 25-26).

Saint Lupicin fut, *dès son enfance*, instruit dans les

[1] Peractis infantiæ annis, *in pueritiæ ætate* pubescens, *liberalium litterarum doctrinis et grammaticorum* studiis ingenio capaci dare operam cœpit (*Act. SS. Bened.* secul. 2, p. 8).

lettres : *Lupicinus ab exordio ætatis suæ Deum toto corde requirens, litterisque instructus* (Surius, 28 février).

St Eutychius, patriarche de Constantinople, fut élevé par son aïeul, et s'adonna, *dès l'âge le plus tendre,* aux études littéraires. [1]

Saint Théodore, archimandrite, commença, *à l'âge de huit ans,* le cours de ses études littéraires : *Cum octo esset annorum puer, eum magistro (mater) litteris imbuendum tradidit* (Boll. et Surius, 22 avril).

A l'âge de sept ans, saint Eparque, abbé, suivit les écoles de littérature : *Cùm annis ageretur circiter septem, litteris traditur edocendus* (Bolland. et Surius, 1er juillet).

Le jour de la naissance de saint Malo, trente-trois enfants vinrent aussi au monde dans les environs, et tous, avec le Saint, furent élevés dans la connaissance de toutes les sciences en usage dans les écoles : *Omnes simul cum sancto Maclovio scholaribus studiis eruditi* (Surius, 15 novembre).

Saint Patrocle, abbé, avait un frère nommé Antoine. Les parents destinèrent celui-ci à fréquenter les écoles littéraires, et envoyèrent le premier, à l'âge de dix ans, garder les troupeaux. Antoine, énorgueilli du choix de ses père et mère, faisait à son frère d'amers reproches sur la bassesse de ses occupations. Patrocle croit entendre un avertissement du ciel : il laisse son troupeau dans les champs, court à l'école, se met à l'étude, et en peu de

[1] Enutritus apud avum, didicit *in prima ætatula litteras,* moresque composuit (Boll. et Surius, 6 avril).

temps, il acquiert toutes les connaissances nécessaires à son âge (Surius, 19 novembre).

A l'âge de huit ans, saint Grégoire d'Agrigente fut confié, par saint Potamion, évêque de la ville, à un professeur de grammaire nommé Damien, qui reçut l'ordre de soigner son éducation d'une manière toute spéciale. Saint Grégoire, doué d'un esprit subtil et actif, eut bientôt approfondi les premiers éléments. Outre les sciences comprises sous le nom de grammaire, il apprit les psaumes et les hymnes ecclésiastiques. [1]

Saint Magloire, évêque de la Grande-Bretagne, était parent de saint Samson dont nous avons parlé; tous les deux furent instruits avec le plus grand soin dans les sciences humaines et divines. [2]

Arator, sous-diacre de l'Eglise romaine, et Gildas le Sage, avaient également reçu une éducation distinguée. [3]

[1] Post ea quam puer *octavum ætatis annum attigit....* (Divus Potamio) *grammatici cujusdam,* cui Damiano nomen erat, fidei illum commisit, disciplinisque accuratè ac sedulò incumbere præcepit. At puer ab ipsis litterarum elementis, ut aiunt, præstantiam animi præ se ferens, ut potè qui ingenii acuminé, et acri promptitudine usus est, plures breviter disciplinas percurrit. Nam prima ipsa elementa, odasque Davidicas, rationem item ac convenientiam numerorum, adde etiam ecclesiasticos hymnos, biennii tantùm spatio didicit. Proindè ob celeritatem, qua tot disciplinis excultus est, omnibus admirationi fuit (Surius, 23 novembre).

[2] Uterque ab Eltuto, sanctissimi Germani Autissiodorensis ecclesiæ episcopi discipulo, et liberalibus disciplinis, et sacris litteris egregiè est institutus (Surius, 24 octobre).

[3] Litteris egregiè eruditus.... liberalibus disciplinis traditus et imbutus (Migne, *Patrol.,* t. 68, p. 49, 53). Gildas.... cùm liberalibus litteris, tùm divinarum scripturarum studio primum excultus (Migne, *Patrol.,* t. 69, p. 328).

ART. 2.

Écoles du VI[e] Siècle.

La décadence des lettres continue : écoutons les douloureux gémissements de saint Grégoire de Tours : « La culture des lettres s'en va, il n'y a plus d'homme instruit pour écrire l'histoire, et de tous côtés on entend ce cri douloureux : Malheur à notre siècle ! l'amour des belles-lettres est éteint : *Vœ diebus nostris, quia periit studium litterarum à nobis* » (*Hist. Franc. prœfatio*). Le latin commence à se corrompre ; les barbarismes et les solécismes s'introduisent dans la langue ; l'ignorance se répand de plus en plus, et amène les plus grands vices, même dans le clergé (*Hist. litt.* t. 3, p. 5, 8, 9, 10).

Ici encore nous trouvons l'Eglise à la tête de la réaction ; les églises cathédrales avaient encore leurs écoles, où l'on suivait les anciennes traditions. « Il paraît, par saint Grégoire de Tours (*Hist. Franc.* l. 10, c. 31, n° 19), qu'en vue de disposer les jeunes élèves de ces écoles à la science ecclésiastique, qui était le but principal de leur instruction, on les faisait passer par les humanités, suivant les principes de Martianus-Félix Capella. Ainsi l'on donnait dans ces écoles des *leçons de grammaire, de dialectique, de rhétorique, de géométrie, d'astronomie, d'arithmétique, de chant et de poétique.*

Après ce dispositif, on y expliquait l'Ecriture sainte, suivant la portée des sujets; on y lisait les écrits des Pères et des autres auteurs ecclésiastiques » (*Hist. litt.* t. 3, p. 22).

Une lettre de saint Ennode, évêque de Pavie, nous montre évidemment que l'usage du sixième siècle *était d'enseigner les lettres profanes aux très jeunes enfants, et ordinairement avant de les admettre aux études ecclésiastiques.* Il écrit à une mère, et il lui reproche de ne pas avoir fait instruire son *petit enfant* dans les arts libéraux : *Parvulum tuum quem studiorum liberalium debuit cura suscipere* (l. 9, *Epist.* 9; *Patrol.* t. 63, p. 152, éd. Migne). Ce passage de saint Ennode confirme d'une manière décisive la remarque de l'*Histoire littéraire.*

Un décret du second concile de Tolède prouve que les enfants entraient dans ces écoles *dès les plus tendres années* : *De his quos voluntas parentum à primis infantiæ annis clericatûs officio manciparit, statuimus observandum, ut.... sub episcopali præsentiâ, à præposito sibi debeant erudiri* (Labbe, *Concil.* t. 4. p. 1733).

On a peu de renseignements particuliers sur les différentes écoles épiscopales du 6e siècle; seulement il est certain que chaque église cathédrale avait la sienne. Souvent même les évêques, dont le diocèse était étendu, en établissaient plusieurs dans les limites de leur juridiction. Les chefs s'appelèrent d'abord Primiciers, puis Ecolâtres et Scholastiques, quelquefois Chefciers ou Chanceliers. A la tête de ces écoles marchaient les évêques les plus distingués par leurs vertus et leurs connaissances sacrées et profanes; saint Remi de Reims, saint Avite de

Vienne, saint Rurice de Limoges, saint Césaire d'Arles, Aurélien, un de ses successeurs, saint Eleuthère de Tournay, saint Cyprien de Toulon, saint Ferréol d'Uzès, saint Germain de Paris, saint Viventiole de Lyon, saint Nicet de Trèves, Marius d'Avenche, saint Prétextat de Rouen, saint Véran de Cavaillon, saint Grégoire de Tours, Fortunat de Poitiers (*Hist. litt.* t. 3, p. 24).[1]

Jean Diacre nous apprend que sous le pontificat de saint Grégoire le Grand, la philosophie s'était construit un temple à Rome, et soutenait *les portiques du siège Apostolique par les sept arts libéraux, comme par des colonnes formées des pierres les plus précieuses*. Dans tout le palais de saint Grégoire, depuis le premier jusqu'au dernier, personne n'aurait osé prononcer un mot barbare; la plus belle latinité, comme elle se parlait du temps des plus célèbres écrivains de Rome, avait retrouvé son droit d'asile et sa patrie dans la maison du Pontife. Vraiment on se croit déjà au siècle de Léon X![2]

[1] L'Eglise « ne s'est pas contentée de faire, de l'instruction de l'ignorant et du petit, *l'une des œuvres de la miséricorde chrétienne,* elle en a fait une espèce de religion et une dignité ecclésiastique; elle a établi ses écoles près des églises, et le *scholasticus,* chargé d'apprendre aux enfants les éléments des lettres avec ceux de la foi, était, au moyen âge, un dignitaire du chapitre qui partageait la même rétribution et les mêmes honneurs que les autres chanoines s'occupant du culte et de la louange de Dieu. Dans la pensée de l'Eglise, c'était une fonction également honorable, également méritoire, que d'adresser à Dieu la prière de l'homme, et de faire descendre par l'instruction, sur l'homme, sa petite créature, la lumière de Dieu » (*Conférences* du P. Ventura, p. 289).

[2] Citons le latin, il sera encore plus énergique que nos paroles :

Les monastères furent un autre moyen de lutte ; ils possédaient de riches bibliothèques et des écoles, où l'on enseignait les lettres, où se copiaient les anciens auteurs grecs et latins. La règle portait qu'un des moines les plus versés dans la littérature devait prendre soin chaque jour d'instruire la jeunesse pendant trois heures (*Hist. litt.* t. 3, p. 35).

Saint Benoît, dit Mabillon, n'eut pas plutôt jeté les fondements de son Ordre à Sublac, qu'il se chargea de l'éducation des enfants (*puerorum*). Maure et Placide, et plusieurs autres en sont des exemples ; saint Benoît les éleva, *dès les plus tendres années*, dans les lettres et dans la piété. Cet usage fut pratiqué ailleurs, en faveur des enfants que les parents offraient à Dieu dans les monastères. [1]

Telle fut l'origine de ces illustres écoles bénédictines,

Tunc rerum sapientia Romæ sibi templum visibiliter quodammodo fabricarat, *et septemplicibus artibus veluti columnis nobilissimorum totidem lapidum, Apostolicæ sedis atrium fulciebat.* Nullus Pontifici famulantium à minimo usque ad maximum, barbarum quodlibet in sermone, vel habitu præferebat : *sed togata, Quiritum more, seu trabeata latinitas* suum Latium in ipso Latiali palatio singulariter obtinebat. Refloruerant ibi diversarum artium studia (Joannes Diac. *Vita Greg.* l. 2, c. 13, apud Mabill. *Act. SS. Ben.*, t. 1, p. 437).

[1] Non prius ordinis sui apud Sublacum fundamenta jecit sanctus Benedictus, quam *puerorum* institutionem in se suscepit. Testes Maurus et Placidus senatorii generis pueri, aliique quos *à tenerioribus annis educavit, et pietatis litterarumque* studiis informavit. Id exinde frequentatum aliis in locis in gratiam eorum puerorum, qui Deo in monasteriis oblati à parentibus erant (*Act. SS. Ben.* secul. III, pars 1ª, *Præfatio* nº 39, p. XXIV-XXV. V. encore *Annal. Ben.* l. 2, c. 3, t. 1, p. 38, et l'*Append. aux œuvres de Bède,* t. 6. p. 339).

où les hommes les plus vertueux et les plus éminents en science, après avoir passé par les fonctions pénibles du professorat, étaient élevés aux dignités de l'Eglise.

Ecoutons encore le célèbre moine Trithème : « Depuis le commencement de notre Ordre jusqu'au temps de l'empereur Henri IV, nous remarquons un grand nombre de savants ; même pendant la vie de saint Benoît, alors que l'Ordre s'était déjà répandu de tous côtés, les enfants des nobles se retiraient dans nos monastères, où on les instruisait, non seulement dans les sciences divines, mais encore dans les lettres profanes : *Non solùm in Scripturis divinis, sed etiam in secularibus litteris.* Citons seulement quelques exemples : Boniface, Raban, archevêque de Mayence, et Bède. Le premier fut élevé, *dès l'âge de cinq ans,* dans un monastère ; le second entra à Fulde, *encore enfant,* et devint très habile dans tous les arts libéraux : *In omnibus humanitatis artibus peritissimus fuit ;* il était poète, historien, rhéteur; le troisième fut offert par ses parents à l'*âge de sept ans*.... Je passe sous silence un grand nombre d'hommes très savants qui, entrant dans un monastère dès leur enfance, brillèrent par leur science autant que par leur sainteté : *Taceo de cœteris pluribus eruditissimis viris, qui ad monasticam in pueritiâ venientes, tam doctrinâ quam sanctitate gloriosissimi effulserunt.* » Plus bas, il donne des détails sur les occupations des moines, et il ajoute : « *Les plus jeunes* étaient instruits dans *toutes les sciences enseignées dans les écoles,* selon la convenance de chacun : les uns, *dans la grammaire, l'orthographe ;* les autres, *dans la rhétorique ou la dialectique ;* ceux-ci,

dans la musique, l'arithmétique, le comput, la philosophie : ceux-là, déjà formés à ces sciences, étaient initiés à l'étude des Ecritures (Trithem. *de Viris illust.* l. 1, c. 6, cité dans les *Œuvres de Cassien,* t. 1er, p. 977-978, édit. Migne). [1]

Aussi tous les monuments littéraires de cette époque sont dus aux élèves sortis des écoles épiscopales et des monastères; sans ce double secours, ç'en eût été fait des lettres et des sciences humaines. Toutefois, ajoutons une remarque essentielle : l'Eglise dut nécessairement subir l'influence de la décadence littéraire; et son langage, quant à la beauté de la forme, en reçut de graves atteintes. Ne nous étonnons donc point que sa littérature soit à cette époque généralement moins pure, moins réglée par le goût, que la belle diction des Lactance, des Ambroise, et même des Sidoine Apollinaire. Mais ce serait une dangereuse erreur de nous présenter *comme type de la littérature ecclésiastique,* ce qui fut un simple accident et la conséquence naturelle de la barbarie. L'Eglise subit la barbarie de la langue, comme elle fut obligée de subir la barbarie des mœurs. Nous appliquons cette remarque à une grande partie du moyen âge; et cette simple observation nous paraît détruire l'assertion de

[1] Parmi les rares exemples de leçons littéraires données par des particuliers, citons le rhéteur chrétien Félix. Il enseigna la rhétorique à Clermont en Auvergne, puis il se rendit à Rome, probablement pour y continuer les mêmes fonctions. Il corrigea l'ouvrage du célèbre Martianus Capella. L'élève le plus distingué de Félix fut Dentère, dont saint Ennode fait le plus grand éloge (v. *Op. Ennodii, Epist.* 19, l. 1, et *Carmen* 2e, p. 30, 31, 310, 312, éd. Migne).

quelques auteurs, qui voudraient établir en principe général, que certain latin barbare du moyen âge est la langue propre de l'Eglise. Ce latin du moyen âge n'est pas plus la langue propre de l'Eglise, que les mœurs de cette époque ne sont les mœurs propres de l'Eglise. Le fleuve de la tradition, à côté du dépôt sacré et immuable des vérités éternelles, reçoit le contingent que lui verse chaque siècle, sous le nom de mœurs, coutumes, lois, langues, caractères. Le contingent tombe à chaque instant dans l'Océan de l'éternité, et le fleuve catholique continue sa marche. Laissons-le donc suivre son cours majestueux, et ne l'identifions jamais avec des formes purement humaines.

Avant de continuer le cours de nos recherches, nous tenons à énoncer immédiatement une opinion, que nous a suggérée l'étude des siècles chrétiens. *Le grand mouvement de la Renaissance n'a point commencé au* XVe *et au* XVIe *siècle; il remonte plus haut. Le* XVe *siècle a été seulement l'heure de l'explosion pour toutes les forces latentes, qui existaient depuis longtemps dans les entrailles de la société chrétienne. La lutte de la Renaissance a commencé au* VIe *siècle, et s'est continuée sans interruption jusqu'au* XVe*, c'est-à-dire qu'il y a eu dans l'Eglise, depuis le* VIe *siècle et même depuis le* V^e^, *une réaction énergique contre la barbarie intellectuelle, et pour revenir aux saines traditions de la littérature et de la science.* Cette proposition semblera peut-être paradoxale à certaines personnes, mais nous les prions de nous suivre dans les détails arides où nous allons être obligé d'entrer, et peut-être elles reviendront de leur étonnement.

Les siècles, qui se sont écoulés entre le ve et le xve, n'ont point parfaitement réussi dans leur entreprise, parce que le fleuve de la barbarie était encore trop violent, et que les moyens énergiques manquaient, surtout pour agir sur une grande échelle. Le xve siècle a réussi, parce qu'on luttait depuis 900 ans, et que la lutte ainsi continuée avec persévérance avait fini par épuiser l'élément barbare ; ajoutons encore que le xve et le xvie siècle disposaient de ressources immenses que ne possédaient point les siècles antérieurs, l'imprimerie, les communications plus faciles, etc. : et ces leviers d'une vigoureuse propagande étaient portés à leur plus haute puis-puissance, par le zèle et le nombre toujours croissant des gens de lettres.

CHAPITRE III

SEPTIÈME SIÈCLE

ART. 1er

Études Biographiques.

Saint Austregile, archevêque de Bourges, s'adonna, dès son enfance, à l'étude des belles-lettres : ***in pueritiâ litteris discendis admotus est*** (Surius 20 mai).

Lorsque saint Claude, archevêque de Besançon, eut atteint sa huitième année, ses parents le confièrent à d'excellents maîtres, sous lesquels il apprit en peu de temps les arts libéraux. [1]

Saint Paul, évêque de Verdun, *sortait des vagisse-*

[1] *Transacto septimo ætatis anno,* ab ipsis parentibus, probatissimis litterarum magistris instruendus traditus fuit : *quibus artes, quas liberales vocant,* infra paucos annos, *plenè didicit* (Bolland. 6 juin, p. 649).

ments du berceau, lorsqu'il étudia les belles-lettres, la grammaire, la rhétorique et les autres arts libéraux, comme du reste, dit Surius, *c'était l'usage à cette époque* (*ut erat apud antiquos more receptum,* Surius, 8 fév.).[1]

Aussitôt que saint Loup, évêque de Sens, fut sevré, *et que le temps des premiers soins fut passé,* ses parents lui firent commencer ses études littéraires.[2]

Saint Isidore de Séville fut initié de bonne heure à toutes les sciences humaines : il étudia sous les plus habiles maîtres, et profitant de leurs leçons, il recueillit cette encyclopédie scientifique que renferment ses ouvrages. « Il faut avouer, dit Arevale, qu'Isidore fut un prodige dans les sciences humaines, surtout pour cette époque, non point qu'il ait été un homme éminent en chaque branche; mais son érudition si variée, sa connaissance si étendue des anciens auteurs, excitent encore l'admiration de notre âge » (Arevalus, *Isidoriana,* 1. p. c. 18, n° 4, 5, 6, t. 1, p. 105-106, éd. Migne). — Nous avons donné, à la fin du second volume des *Conférences sur l'étude des belles-lettres,* un court aperçu des immenses travaux scientifiques de saint Isidore.

[1] *E cunis et vagitibus exceptus, liberalium studiis litterarum, sicut olim moris erat nobilibus,* traditur imbuendus : quarum usu et studio ità brevi succreverat, ut non eum grammaticæ, seu dialecticæ, vel etiam rhetoricæ, cæterarumque disciplinarum fugerent ingenia (Bollandistes, 8 février, p. 175).

[2] (Parentes ejus) *mox editum parvulum lactis pabulo enutritum, expleto tempore curarum,* erudiendum tradiderunt *studiis litterarum* (Bolland. 1er sept.). *Curarum exacto tempore, studiis litterarum* admovendum curarunt (parentes) (Surius, 1er sept.)

Saint Gal, abbé, un des plus célèbres disciples de saint Colomban, « fut *mis de bonne heure* au monastère de Bancor, où il fut élevé dans la connaissance des lettres et de la religion : il y étudia la grammaire, la poétique, l'Ecriture sainte, et à la faveur d'un heureux génie, il se rendit fort habile en toutes ces sciences » (*Hist. litt.*, t. 3, p. 562). [1]

Saint Aigulphe ou saint Aiou apprit les belles-lettres, *dès ses tendres années*, et fit de grands progrès dans la grammaire, la rhétorique, la dialectique et toute espèce de sciences. [2]

Saint Amat, abbé, *dès sa première enfance*, surpassa ses condisciples dans ses études littéraires : Christianis parentibus exortus, litterarum studiis traditus, *in ipsis pueritiæ initiis* suos coætaneos scientiâ præcellebat (Bolland. 13 sept.).

Saint Gislein, abbé, étudia, *dans son enfance*, les belles-lettres à Athènes, et fut parfaitement instruit dans tous les arts libéraux. [3]

[1] Supernâ quoque gratiâ se præveniente, tanto studio divinas epotavit Scripturas, ut de thesauro suo nova proferre posset et vetera; *Grammaticæ etiam regulas, metrorumque subtilitates* capaci consequeretur ingenio (*Vit. s. Galli* apud Mabill. *Act. SS. Ben.*, t. 2, p. 230). Ici encore parallélisme des études sacrées et profanes.

[2] A parentibus *in teneris annis imbuendus litteris traditus,* brevi tempore in *grammaticâ, rhetoricâ, dialecticâ, omniumque scientiarum genere* ità viguit, quod ingenii sui perspicacitate parentes simul et patriam decoraret (Surius, 3 septembre).

[3] *Ejus adhuc pueri* singulari pietate permoti parentes, operæ pretium sibi facturi videbantur, si eum Athenis curarent accuratè *litteris* erudiri..... porrò disciplinis *liberalium artium perfectè institutus* (Surius, 9 octob.).

Saint Martin, Pape, dit Surius, fut confié *dans son enfance* à des maîtres très distingués et *pénétra toutes les finesses de la littérature;* et lorsqu'il *eut approfondi avec le scalpel de l'intelligence toutes les subtilités des lettres divines et humaines, et de la dialectique*, il se consacra entièrement à Dieu. [1]

Saint Livin, évêque et martyr, apôtre du Brabant, « fut élevé, en son jeune âge, dans l'étude des belles-lettres. Il s'appliqua particulièrement à la poétique, et réussit si bien à faire des vers, qu'il passait pour un des meilleurs poètes de son temps » (*Hist. litt.*, t. 3, p. 584).

Saint Didier, évêque de Cahors, fut élevé avec un grand soin par ses parents, et parfaitement *instruit dans les lettres, où il fit des progrès insignes.* [2]

Saint Léger, évêque d'Autun, fut instruit, *dès son enfance*, par Didon, son oncle maternel, évêque de Poi-

[1] Qui cùm *in annis puerilibus* à parentibus acutissimi ingenii magistris ad instituendum fuisset delegatus, ut potè bonæ spei jam et indolis, ita cœpit, *magistrante sibi spiritu sancto, acumina litterarum* archivo mentis recondere et in *omnem intelligentiam* proficere, ut jam tunc non immeritò Davidicum illud canere posset Domino : *super omnes docentes me intellexi....* Cùmque omnium *mundanarum divinarumque litterarum* subtilitates prudentiæ scalpello penetraret, et dialecticorum strophas enodare sine rubore disceret, studuit soli placere omnipotenti Deo (Surius, 12 novembre).

[2] Desiderius summâ parentum curâ enutritus, *litterarum studiis ad plenè eruditus est;* quorum diligentiâ nactus est, *post litterarum insignia studia,* gallicanamque eloquentiam (quæ vel florentissima sunt vel eximia) ac deindè legum Romanarum indagationi studuit, ut ubertatem eloquii gallicani nitoremque gravitas sermonis romani temperaret (*Gallia Christ. vetus, Vita S. Desiderii, t, 2,* p. 460. V. Migne, *Patrol.* t. 87, p. 220).

tiers : il étudia, dit l'auteur de sa vie, toutes les sciences connues dans les familles de condition, et *la lime de l'instruction* donna à son esprit une grande souplesse pour toutes les œuvres intellectuelles. [1]

Le vénérable Bède naquit en Angleterre, sur les confins de l'Ecosse. *Encore tout petit enfant,* dit l'auteur de sa vie, il fut instruit dans la littérature sacrée et profane au monastère de Viremouth ; il apprit la langue grecque et latine ; car alors, Théodore l'archevêque et l'abbé Adrien, tous deux très versés dans les sciences divines et humaines, avaient parcouru toute la Bretagne pour réunir un grand nombre d'élèves ; ils versaient dans leur âme le fleuve d'une salutaire doctrine, *et à l'enseignement des choses saintes ils mêlaient des leçons de poésie, d'astronomie, de mathématiques.* [2]

[1] Beatus Leodegarius *à primæ ætatis infantiâ* à parentibus in Palatio, Lothario Francorum regi traditus, ab eodem verò rege non post multùm temporis Didoni Præsuli Pictavensis urbis, avunculo scilicet suo, ad *imbuendum litterarum studiis datus est* (*Vita* auct. Ursino apud Mabill. *Act. SS. Ben.* t. 2, p. 699).—Cùm à Didone avunculo suo Pictavis urbis Episcopo, *fuisset strenuè eruditus,* et à *diversis studiis quibus seculi potentes studere solent,* ad *plenè in omnibus* disciplinæ limâ esset politus.... (*Vita Leod.* auct. anonym. ib. p. 680-681).

[2] In monasterium curâ propinquorum, *cùm esset septem annorum, datus est educandus*.... Hic itaque *infantulus* bonæ spei, *et divinâ et seculari litteraturâ* diligenter imbuitur.., et cùm in latinâ erudiretur linguâ, Græcæ quoque peritiam non mediocriter percepit. Quippe per id temporis in monasterio præfato (SS. Petri et Pauli, quod est à Wiramutha) deditus erat studio, quandò Theodorus archiepiscopus et Hadrianus abbas, qui *litteris sacris simul et secularibus* abundanter ambo eruditi erant, peragratâ totâ Britanniâ congregan-

Saint Adhelm ou Aldhem, évêque de Sherburn en Angleterre, *encore petit enfant (pusio)*, « étudia les *lettres grecques et latines* sous Adrien, abbé de saint Augustin. Il savait le grec comme un habitant d'Athènes, et personne, depuis Virgile, ne connut mieux que lui la propriété du discours. Il étudia également l'Ecriture sainte et la musique ; en un mot, il acquit une érudition universelle, et un vaste trésor de sciences. Plus tard, il alla se perfectionner encore au monastère de Mealmesbery, et compléta toutes ses études littéraires. » Nous citons à peu près le texte des historiens. [1]

tes discipulorum catervam, scientiæ salutaris quotidiè flumina irrigandis eorum cordibus emanabant, ita ut etiam *metricæ artis, astronomiæ et arithmeticæ disciplinam* inter sacrorum apicum volumina suis auditoribus contraderent (*Vita ven. Bedæ, Act. SS. Ben.* t. 3, p. 535. Bed. *Hist. eccles.* l. 4, c. 2, p. 174, t. 6, éd. Migne).—Beda ipse *infantulus* bonæ spei et *divinâ et seculari litteraturâ* imbutus est. *Et pueros igitur et infantes liberalibus disciplinis olim informatos* non contemnendâ testium copiâ ostendimus (*Vit. ven. Bedæ, Append. Oper.* t. 6, p. 345, éd. Migne).

[1] Beatus Aldhelmus, saxonicâ prosapiâ oriundus, primis imbuendus litteris, Adriano abbati sancti Augustini traditur. *Ibi pusio græcis et latinis eruditus litteris, brevi mirandus ipsis enituit magistris* (*Vita* ap. Mabill. *Act. SS.* t. 5, p. 726). *Quasi græcus natione, scriptis et verbis pronuntiabat... latinæ quoque scientiæ valdè potatus rivulis, etiam proprietate partium aliquis eò meliùs nequaquàm usus est post Virgilium : ità enim in antiquariis suæ linguæ legitur.* Prophetarum exempla, Davidis psalmos, Salomonis tria volumina, hebraicis litteris, bene novit, et legem Mosaicam. Musicæ autem artis omnia instrumenta, quæ fidibus vel fistulis aut aliis varietatibus melodiæ fieri possunt, et memoriâ tenuit et in quotidiano usu habuit. Et ut paucis multa et grandia parvis constringamus..... vir undecumque eruditissimus, plenus fuit scientiâ omnium rerum (*Vie du Saint,* collationnée sur les

Saint Boniface, archevêque de Mayence, fut d'abord placé au monastère d'Escancastre, où il fit ses premières études; de là, il passa à celui de Nutscelle où, sous la direction du savant abbé Winbert, il apprit à fond la grammaire, la poésie, la rhétorique, l'histoire et les règles de l'interprétation biblique (*Hist litt.* t. 4, p. 92; *Act. SS. Ben.* t. 4, p. 6-7. *Postquam infantiæ septem evolvuntur anni, pueriliss adveniente decore ætatis, etiam mira in eo scientiæ prævaluit fortitudo* (*Act. SS.* ib.).

Saint Hildefonse fut confié, *dès son enfance,* à saint Eugène, évêque de Tolède, pour être instruit dans les belles-lettres. Celui-ci, après lui avoir enseigné les premières notions de la grammaire, s'aperçut de la merveilleuse facilité de son élève, et le remit entre les mains de saint Isidore de Séville, qui le perfectionna dans tous les arts libéraux. [1]

Saint Erbland, abbé, naquit d'une famille noble, et reçut, *dans son enfance,* une instruction littéraire conforme à sa condition. [2]

manuscrits d'Angleterre, v. Migne, *Patrol.* t. 89, p. 66). — (In cœnobio Mealmesbery) liberalium artium compos factus... litteris ad plenum instructus (Mabill. ib. p. 727).

[1] Beatus Hildefonsus... B. Eugenio (Toletanæ) civitatis Episcopo *in pueritiâ* à parentibus *traditur litteris imbuendus.* Quem cùm ille *Grammaticæ artis* levibus primordiis instructum, multùm capacem esse vidisset ad legendas altiores artes, B. Isidoro Spalensi Episcopo eum transmisit... *Dialecticâ et rhetoricâ cæterisque liberalibus artibus diligenter ab eo est edoctus* (*Vit. Hildef.* apud Mabill. *Act. SS. Ben.,* t. 2, p. 521).

[2] Hic beatissimus procerum parentum opimis educatus dapibus, atque ut adsolet præclara soboles nobilis prosapiæ affectione vallatus,

Saint Prix, évêque d'Auvergne, entra, après sa première enfance, à l'école d'Issoire, où il fit de grands progrès dans le chant et dans les belles-lettres. [1]

Saint Disibode, évêque, fut confié, *dès son enfance*, à des hommes religieux pour l'instruire dans les lettres, et *les autres arts libéraux. (Parentes puerum) litteris, cœterisque liberalibus artibus imbuendum, religiosis viris commendaverunt* (Bolland. 8 juillet, p. 588).

Saint Bercaire, abbé, *n'avait pas encore passé les tendres années de l'enfance;* ses parents, d'après *les conseils de saint Nivard, archevêque de Reims,* lui firent commencer le *cours de ses études littéraires. Dans cet âge tendre,* et si porté à la légèreté, on le pressa avec vigueur de se faire un riche trésor de sciences, afin que plus tard il fût en état de servir la cause du Seigneur. Ses progrès dans la piété furent aussi sensibles que dans les belles-lettres. [2]

litterarum eruditoribus, sui profectûs gratiâ, imbuendus traditus fuit. Quibus præ cunctis coævis sodalibus *ad plenum eruditus,* omnem *puerilem* petulantiam gravitate transcendens morum... Parentes autem ejus videntes *eum litterarum doctrinis* magnâ ex parte instructum..... (*Vit. S. Hermenlandi,* ap. Mabill., *Act. SS.,* t. 3, p, 385).

[1] Intereà nascitur puer elegans : labentibus annis infantiæ, *pueritiæ tempore subintrante,* traditur scholæ Iciodrensi... cùmque polleret industriâ cantûs *et litterarum,* parentes illius eum Genesio archidiacono studuerunt commendare (*Vit. S. Prejecti* apud Mabill., *Act. SS.,* t. 2, p. 646).

[2] *Sanctissimi Pontificis (S. Nivardi) auctoritate animati, devotissimi genitores, infra teneros annos exactæ infantiæ,* temporis opportunitatem nacti, *litteratoriæ professionis salutaribus disciplinis* mox mancipandum esse decernunt.... Qui scilicet non otiosè passus illa *de lucidissimo litterarum fonte commercia, sub ætatis teneræ cre-*

Saint Alype naquit à Andrinople : *à peine sevré*, sa mère le confia à l'archevêque de la ville, qui, lui donnant un second lait spirituel, nourrit son intelligence *dans l'étude des belles-lettres et de l'Ecriture sainte.* [1]

ART. 2.

Ecoles du VIIe siècle.

La décadence des lettres augmente toujours : aux causes déjà indiquées, il faut ajouter les guerres civiles, l'orgueil, la jalousie et la cruauté des seigneurs. Les règles de la grammaire ne sont plus observées, la construction devient barbare, les mots eux-mêmes sont étrangement défigurés, les cas des substantifs sont pris indifféremment les uns pour les autres. Aussi le chroni-

pundiis, ardentiùs aggregare, quibus posteà in virile robur adsurgens, et sibi et aliis ad mensuram dominicæ dispensationis potuisset prodesse. Ità jam tunc puerilis inconstantiæ motus, rigore virtutis ingenitæ et moderaminis justi componens honestate, ut, præter *hæc quibus addictus fuerat litterarum conamina,* nihil in se aliud residere pateretur, nisi fortè dùm aut opera pietatis ageret, aut sacris orationum exercitiis devotiùs insudaret (*Vit. S. Berch.* apud Mabill., *Act. SS.*, t. 2, p. 832).

[1] (Mater) prompto et alacri animo eum *ablactatum* statim dedicavit, tanquâm novum aliquem Samuelem, dans in manus ejus, qui tùm administrabat archiepiscopatum. Quem cùm suis ulnis accepisset, tanquam quidam pastor bonus, secundo post matrem lacte spiritali nutriebat, *litteris et divinarum Scripturarum dulcedine pinguefaciens animæ officinam* (Surius 16 novembre).

queur Frédégaire s'écria-t-il : « Le monde vieillit, la vivacité de l'intelligence perd son énergie : personne ne peut écrire comme les anciens auteurs, et personne n'en a la présomption. [1]

Le premier asile qui protégea les lettres contre les invasions de la barbarie, fut la cour de nos rois : on y avait établi des écoles, où s'enseignaient à la noblesse tous les arts libéraux, et en même temps la science de la religion. Ainsi furent élevés saint Vandregisile, saint Faron, évêque de Meaux, saint Didier, évêque de Cahors, saint Germer, saint Filibert, saint Hubert, évêque de Maëstricht, saint Ouen, evêque de Rouen (*Hist. litt.* t. 3, p. 424-425).

Les écoles épiscopales se soutiennent avec honneur : elles sont dirigées par des évêques dont le savoir est aussi éminent que la vertu, entre autres saint Arnoul, saint Cunibert, saint Donat, saint Paul de Verdun, saint Modoald, saint Prix, saint Bonet, saint Céraune. Parmi les plus célèbres de ces écoles, nous remarquerons celle de Poitiers, où saint Léger, évêque d'Autun, fut initié à toutes les sciences du siècle; de Paris, où saint Céraune fit fleurir les études; de Chartres, où saint Leutfroi alla se perfectionner dans toutes les sciences qu'on y enseignait avec gloire : *Ubi diversorum studiorum doctrinam abundare noverat;* d'Angers, gouvernée par saint Lézin-

[1] Mundus jam senescit, ideòque prudentiæ acumen in nobis tepescit, nec quisquàm potest hujus temporis, nec præsumit oratoribus præcedentibus esse consimilis (Frédeg., *Proleg.*, p. 607, éd. Migne, t. 71, *Patrol.*).

son, prélat aussi docte qu'éloquent; du Mans, où saint Bertchramne, évêque, se distinguait par son amour pour les lettres et la poésie. — Nous ne ferons qu'indiquer les écoles épiscopales de Bourges, de Clermont en Auvergne, de Chalon-sur-Saône, de Metz, de Cambrai, de Beauvais. L'école de Gap, dirigée par l'évêque saint Arige, eut une réputation qui s'étendit au-delà des Alpes, et lui attira des élèves de l'Italie. On y élevait les enfants dès le jeune âge, comme nous l'avons remarqué au siècle précédent : il y avait un écolâtre pour leur apprendre les belles-lettres, et lorsqu'ils étaient plus avancés, ils partageaient leur temps entre la psalmodie, la méditation de la loi de Dieu, et les études les plus sérieuses (*Hist. litt.* t. 3, p. 429-434).

Hors de France, on remarquait l'école épiscopale d'Utrecht, fondée par saint Villebrod : celle de Maëstricht, dirigée par saint Amand, saint Théobard, saint Landebert. Dans l'école de Trèves, les lettres étaient cultivées avec beaucoup de soin : l'évêque lui-même instruisait les élèves. Dans le nombre se trouva saint Germain, abbé de Grandval, qui, sous la direction d'un maître aussi habile, acquit une grande connaissance de tous les arts libéraux.[1]

Les monastères, de leur côté, se multiplient et se ré-

[1] Cùm esset S. Germanus *infantulus,* traditus est B. Modoaldo, qui et ipse illis diebus Trevirorum urbis cathedram arce sanctitatis tenebat : qui cùm audisset eum elegantem, et sagacis ingenii cerneret puerum, *litteris liberalibus* eum erudiri cœpit (Mabillon, *Act. SS. Ben.,* t. 2, p. 511, n° 2; *Hist. littér.,* t. 3, p. 434-435).

pandent en toute la France, pour combattre partout l'ignorance et le vice. La sainteté de la discipline y est en honneur aussi bien que la culture des lettres; car, selon la remarque de *l'Histoire littéraire*, il y a une étroite connexion entre ces deux éléments de la vie monastique : leur gloire ou leur décadence suivent toujours une ligne parallèle (*ib.* p. 436).

La plus florissante des écoles de monastères au VII[e] siècle fut celle de Luxeu. « Saint Colomban l'avait fondée, dit l'*Histoire littéraire*, au diocèse de Besançon avant la fin du siècle précédent. Ce saint instituteur, marchant sur les traces de saint Benoît, bien loin d'interdire l'étude à ses moines, les y élevait lui-même, et leur donnait l'exemple de s'y appliquer par divers écrits de sa façon qu'il a laissés à la postérité. Depuis cet heureux établissement, les lettres s'y soutinrent avec éclat, au moins pendant tout ce siècle. L'école en devint si célèbre, qu'on y allait de toutes parts s'y faire instruire, les clercs et les moines des monastères étrangers comme les autres. Il en sortit plusieurs élèves pour remplir des chaires épiscopales, et encore un plus grand nombre qui furent abbés d'autres monastères, où ils établirent des écoles sur le modèle de celle de Luxeu, qui en fut ainsi la mère. Entre les premiers, on compte saint Donat, évêque de Besançon, saint Chagnoald de Laon, saint Achar de Noyon et de Tournai, saint Ragnacaire d'Augt et de Basle, saint Omer de Bologne et de Térouane, Théodefrid, d'abord premier abbé de Corbie, puis évêque.

» Pour les abbés qui furent formés aux lettres et à la

piété à Luxeu, il y en eut si grand nombre, qu'il serait difficile d'en faire une juste énumération. Saint Gal, saint Eustase et saint Valdebert, sont des plus connus. Ces deux derniers furent successivement abbés de Luxeu même, où l'un avait été disciple de saint Colomban, et saint Valdebert de saint Eustase. Saint Gal fut fondateur et premier abbé du célèbre monastère qui porte encore son nom, et qui ne tarda pas à devenir illustre par les disciples que le Saint y forma aux sciences ecclésiastiques. Tels furent saint Jean, évêque de Constance; saints Magne et Théodore, fondateurs des abbayes de Kempten et de Fuessen au diocèse d'Ausbourg; saint Attale, qui succéda immédiatement à saint Colomban dans la dignité d'abbé de Bobio; et saint Agile ou Ayle furent aussi moines à Luxeu. Celui-ci y fit tant de progrès dans les lettres, qu'il fut choisi pour les y enseigner aux autres, et ensuite fait premier abbé de Rebais, où l'on doit supposer qu'il eut soin de les cultiver. Saint Romaric, fondateur du monastère de Remiremont; saint Amé qui en fut le premier abbé, saint Adelfe qui lui succéda; saint Teudolène, abbé de Saint-Seine; saint Frodobert, premier abbé de Moutier-la-Celle, près de Troyes; saint Germain, qui le fut de Grandval ou Granfel, au diocèse de Basle; saint Deicole ou Die, fondateur et premier abbé de Lure au diocèse de Besançon; saint Valeri, abbé au diocèse d'Amiens; saint Léobard, abbé en Alsace; saint Sigisbert, abbé de Disentis au diocèse de Coire; saint Ursits ou Ursicin, abbé en Suisse : tous ces grands hommes sont reconnus pour autant d'élèves de l'école de Luxeu » (*Hist. litt.,* t. 3, p. 437-438).

A Poitiers, outre l'école épiscopale, il y en avait une autre très célèbre au monastère de Saint-Hilaire : elle fournit à l'Église des hommes distingués. A Fontenelle près Rouen, les moines ouvrirent une école où l'on faisait d'excellentes études : les enfants de condition y accouraient de toutes parts, pour y apprendre les éléments des lettres et de la religion chrétienne : cette école réunit jusqu'à trois cents étudiants. A Jumièges on cultivait les lettres avec un soin particulier. Au monastère de Saint-Médard à Soissons, il y avait une académie publique, où l'on enseignait les sciences divines et humaines. Nous passons sous silence les monastères de Laon, du Mans, d'Auxerre, de Remiremont, de Grandfel, de Solignac, du Vigeois et d'Atane (*Hist. littér.*, t. 3, p. 429, 430, 431, 441, 442, 443).

Les lettres trouvèrent un asile même dans quelques monastères de femmes, notamment à Nivelle et à Chelles. « Afin d'entretenir les lettres dans son monastère, sainte Gertrude envoyait quelquefois jusqu'à Rome des personnes habiles, pour en apporter les bons livres. Son attention à cet égard alla jusqu'à faire venir des pays d'outre-mer, c'est-à-dire d'Hibernie, où les sciences s'étaient mieux conservées que dans les autres îles Britanniques, des hommes savants pour les enseigner à Nivelles. On les cultivait avec le même succès et peut-être avec plus d'éclat dans le monastère de Chelles, sous l'abbesse sainte Bertille. La réputation que se fit alors cette sainte retraite passa les mers et y attira de la Grande-Bretagne plusieurs élèves »(*Hist. litt. ib.*, p. 444-445). — Sainte Anstrude, abbesse de Laon, fut élevée,

dès son enfance, dans l'étude de la religion et la culture des lettres : plus tard elle s'adonna à l'enseignement. [1]

L'Angleterre imita la France dans sa noble émulation pour le progrès des lettres et des sciences. « En ce temps (l'an 630), dit le vénérable Bède (*Hist. eccl.*, l. 3, c. 18, t. 6, p. 144, éd. Migne), Sigebert, roi des Anglais orientaux, essaya de transporter en son pays toutes les *louables coutumes* qu'il avait observées en France pendant son exil, et fonda une école *où les enfants* seraient instruits dans les lettres : *Instituit scholam in quâ pueri litteris erudirentur*.

Avec l'autorisation du roi Oswald, l'écossais Aidan établit une école où *les enfants* (*parvuli*) recevaient une instruction cultivée : elle donna au monde littéraire et ecclésiastique les hommes les plus distingués par leur érudition (*Append. oper. Bedæ*, t. 6, p. 340).

Gotselin rapporte également que le roi Ethelbert fonda des écoles épiscopales et monastiques, afin que les hommes instruits envoyés par saint Grégoire pussent y enseigner les lettres et les sciences ecclésiastiques (*ib.* p. 339).

En parlant de l'éducation du vénérable Bède, nous avons indiqué la célèbre école établie par Théodore, archevêque de Cantorbéry, et l'abbé Adrien. Théodore était grec de naissance, fort instruit dans les lettres :

[1] Nutritur à progenitoribus suis cum magno studio totius diligentiæ tradita religioni christianæ, *discens etiam litteras in diebus teneræ infantiæ*... exercens se etiam in magisterio doctrinæ (*Vit. S. Anstrud.*, apud Mabill., *Act. SS. Ben.*, t. 2, p. 976).

c'était *le pape lui-même qui l'avait envoyé en Angleterre avec Adrien.* « Or, reprend le P. Thomassin, *il faudrait avoir perdu le sens,* pour blâmer des institutions où l'on enseignait en même temps les lettres divines et humaines, lorsqu'on les voit fondées par des hommes tels que le pape Vitalien, l'archevêque Théodore et l'abbé Adrien. Du reste, Bède dit que les lettres humaines deviennent divines, dès-lors qu'on les coordonne aux études ecclésiastiques »(*Eccles. discipl.,* 2e part., l. 1, c. 95, no 10, t. 2, p. 287). — Le même auteur ajoute une belle réflexion : « Nous sommes obligé d'avouer que les écoles d'Angleterre et d'Irlande furent très célèbres, et qu'on y réunit toutes les richesses intellectuelles de la France et de l'Italie, de l'Occident et de l'Orient. Il y avait une lutte d'émulation parmi les évêques et les moines, pour augmenter la pureté des mœurs et en même temps conserver le culte des lettres. L'étude des langues, de la poésie, de l'astronomie, de l'arithmétique et de l'histoire, avait pris un parfum de sainteté, parce que tout était dirigé vers les sciences ecclésiastiques » (*ib.* no 12, p. 288).

CHAPITRE IV

HUITIÈME SIÈCLE

Études Biographiques et Écoles.

Saint Eucher, évêque d'Orléans, commença ses études littéraires à sept ans révolus. *Cùm completi anni fuissent septem, litterarum studiis traditus* (Ap. Mabill., *Act. SS.*, t. 3, p. 596).

Le père de saint Jean Damascène cherchait pour son fils un précepteur qui possédât toutes les sciences, et qui pût lui donner une nourriture intellectuelle riche et variée. La Providence lui présente l'homme qu'il cherchait : un moine avait été amené captif sur les bords de la mer; *il possédait toutes les sciences des Grecs, la philosophie de Platon et d'Aristote, la rhétorique, la dialectique, la physique, l'arithmétique, la géométrie, la musique, la théologie naturelle.* Le père de saint Jean Damascène va demander au prince des Sarrasins la liberté

du captif, et après l'avoir obtenue, il revient plein de joie auprès de Cosmas et lui dit : Vous n'êtes pas seulement libre, mais je vous établis le frère et le maître de ma maison. Je ne vous demande qu'une chose, c'est que vous adoptiez mon fils Jean comme votre enfant spirituel, et que vous l'éleviez dans la connaissance de toutes les sciences profanes et sacrées, dont vous possédez un riche trésor. — Sous la direction d'un maître aussi distingué, saint Jean Damascène fit de si grands progrès *dans tous les arts libéraux, que l'auteur de sa vie le compare à l'aigle qui plane dans les hauteurs du ciel* (Surius et les Bolland. 6 mai).

Saint Lul, archevêque de Mayence, dès ses premières années, fut instruit dans la religion et les lettres : *A primis annis Christum cum litteris imbibit* (Surius 16 oct.).

Paul de Warnefrid, diacre d'Aquilée et moine du mont Cassin, fut élevé à la cour du roi Rachis, où il fit de grands progrès dans les arts libéraux, sous la direction d'un maître habile nommé Flavien (D. Ceillier, t. 18, p. 239; Paulus, *de Gestis Longob.*, l. 6, c. 7, p. 629, éd. Migne, *Patrol*, t. 95). [1]

Saint Paulin, patriarche d'Aquilée, naquit en Italie : il s'occupa d'abord avec ses parents de la culture des terres; mais, bientôt pressé par l'ardeur de son génie, il

[1] Trithème en fait un grand éloge : Paulus monachus Cassiniensis cœnobii, ordinis S. Benedicti, natione Italus, vir in divinis Scripturis eruditissimus, *et in secularibus litteris nobiliter doctus, ingenio subtilis et clarus eloquio, propter scientiam* apud Carolum imperatorem in magno pretio habitus fuit (*Catal. script.* v. Migne, *Patrol.*, t. 95, p. 431).

s'appliqua aux belles-lettres, et fit tant de progrès dans les arts libéraux, qu'il fut bientôt en état d'enseigner ce qu'il avait appris. [1]

Saint Etienne le jeune, martyr, s'appliqua à l'étude des sciences humaines, *aussitôt que son âge le permit.* [2]

Saint Théofroy, abbé de Carméry, au diocèse du Puy en Velay, naquit d'une famille distinguée par sa noblesse. *Il n'avait que cinq ans,* et déjà ses parents le placèrent dans une école célèbre par ses étudiants et la culture des belles-lettres. « Là, dit l'auteur de sa vie dans un style emphatique que nous tenons à reproduire, *il but la liqueur du Parnasse en pénétrant les profondeurs mêmes du fleuve,* et il s'appliqua tellement à la lecture des anciens, que, grâce à son intelligence, il mérita une place honorable au milieu d'eux. [3]

Saint Virgile, évêque de Saltzbourg, « s'appliqua tel-

[1] *Animum affixit humanioribus disciplinis... liberalibus studiis* incumbens adeò profecit, ut cæteros, quæ didicerat, brevi docere potuisset (*Paulini vita,* c. 3, n° 1, Migne, *Patrol.,* t. 99, p. 30).

[2] Cùm jam puer *ad eam ætatem venisset, quæ studiorum capax esset,* ad ludi magistros eum proficisci, ac disciplinis operam dare (parentes) voluerunt.... Hoc porrò sedulò agebat, ut non modò disciplinas, sed etiam virtutem sibi compararet. Quin etiam in divinorum oraculorum lectione tanto studio et curâ versabatur, ut ea promptè ac memoriter recitaret (Surius, 28 novembre). — Trois choses bien distinctes, 1° les études profanes, 2° la vertu, 3° les études religieuses.

[3] Cùm jam tetigisset quinque lapsos solis annos, litteris traditur demùm instruendus inter scholares egregios : ubi Pegasei libans liquoris flumina intima, doctorum tàm diù scrutatur volumina, donec inter eos non mediocris videtur, suffragante sapientiâ (*Vita S. Theof.,* ap. Mabill. *Act. SS.* t. 3, p. 479).

lement à l'étude des lettres, qu'on pouvait le regarder comme l'homme le plus savant de son siècle. [1]

Saint Nicétas, abbé en Bithynie, fut élevé dans la maison de son aïeule paternelle; on lui fit apprendre toutes les sciences qu'on enseignait alors aux enfants. Plus tard, saint Nicétas apprit le Psautier par cœur. [2]

Comme au siècle précédent, les religieuses prennent part au mouvement littéraire : Chunihilt et Bérathgit étaient très versées dans les sciences humaines. Liéba, que Boniface avait mise à la tête d'une académie scientifique, avait été élevée, *dès sa première enfance*, dans *la connaissance de la grammaire et de tous les autres arts libéraux*. [3]

Nous avons constaté depuis plusieurs siècles, sous le rapport littéraire et scientifique, un double mouvement

[1] Beatissimus Virgilius in Hiberniâ insulâ de nobili ortus prosapiâ, *litterarum studiis* ità animum applicuit, ut inter doctos sui temporis, atque climatis doctissimus haberi potuisset (*Vita S. Virg.* ap. Mabill. *Act. SS.* t. 4, p. 310).

[2] Educatus puer fuit apud patris matrem. Cùmque parum crevisset, *iis litteris, quibus pueri solent erudiri,* ediscendis parens ipsa eum tradidit. Cùm autem puerulus discendi esset cupidus, et laboris valde amans, paucis *annis omnia* edidicit. *Postea verò* Psalterium memoriæ mandavit (Surius, 3 avril). — Ici encore le *Psautier* est appris, mais seulement après les autres études élémentaires : la distinction est parfaitement établie.

[3] Chunihilt et filia ejus Berathgit *valdè eruditæ in liberali scientià, in Turingorum regione constituebantur magistræ*... Præter eas Lieba Bischofheimensi Parthenoni à Bonifacio præfecta... *ap ipsis infantiæ rudimentis grammaticâ et reliquis liberalium artium studiis instituta* (Mabillon, *Act. SS.* t. 3; *Præfatio*, p. XXXI-XXXII).

en sens contraire : le mouvement de décadence, qui, par une triste loi de notre nature déchue, entraîne les belles choses vers leur ruine, et qui, augmenté encore par le malheur des temps et surtout l'invasion des barbares, précipitait les études vers l'abîme de l'ignorance; le mouvement de réaction qui se manifesta surtout dans les monastères et les écoles épiscopales et lutta constamment pour la gloire de l'intelligence humaine. Le succès ne répondit pas toujours aux efforts, parce que, dans l'humanité comme dans les individus, il est des maladies au moins en partie incurables.

Sur la fin du VIII[e] siècle, ce mouvement de réaction contre la barbarie intellectuelle prit des proportions gigantesques, et les deux hercules de cette guerre héroïque furent Charlemagne et le bienheureux Alcuin. *Sauf le succès, c'est la Renaissance avancée de sept siècles.*

Charlemagne, conquérant, législateur, prince magnanime, mérite le nom de grand, surtout comme restaurateur des sciences et des lettres. Les auteurs de *l'Histoire littéraire* ne craignent pas de comparer son règne au soleil levant, qui, à peine arrivé à son midi, rendit aux sciences leur brillante lumière (t. 4, p. 6); il y a plus de vérité que de métaphore dans cette expression. A peine sur le trône, il s'occupe de certains détails d'organisation civile et militaire, et la paix établie partout, il porte toute sa sollicitude sur la restauration des lettres. Il commence par donner l'exemple à son empire: à l'âge de plus de trente ans, il se met à apprendre la grammaire, la rhétorique et la dialectique. Le latin lui devient familier comme sa langue maternelle; il étudie

l'hébreu, le grec, le syriaque, l'esclavon. Il ordonne que ses fils et ses petits-fils soient instruits dans toutes les sciences humaines, et lui-même se fait un plaisir de leur donner des leçons. Il fait venir les professeurs les plus habiles des pays étrangers, notamment Pierre de Pise, Paul Warnefride, le bienheureux Alcuin. Il établit dans son palais une école célèbre, et par les hommes distingués qui y enseignèrent, et par le mérite des élèves qui en sortirent. L'année 787, il écrit une circulaire à tous les métropolitains, avec injonction de la communiquer à leurs suffragants et à tous les abbés des provinces. Il les exhorte à établir des écoles dans tous les diocèses, et à mettre à la tête des hommes capables. Il leur fait comprendre que l'étude des belles-lettres dans ses plus minutieux détails est nécessaire pour l'intelligence de l'Ecriture, et que plus les connaissances littéraires sont étendues, mieux on pénètre le sens de la Bible (*Epist.* 3, *Carol. opera*, t. 2, p. 895-896, éd. Migne; Mabill., *Annal.*, t. 2, p. 278-279; Labbe, *Concil.*, t. 6, p. 1779-1780). — Deux ans après, il renouvelle la même ordonnance, et marque en détail les exercices que l'on doit suivre dans les écoles. Il veut qu'on y réunisse les enfants de famille noble et plébéienne : qu'on leur apprenne les psaumes, la musique, le chant, le calcul, la grammaire, et que ces écoles existent dans chaque monastère et dans chaque maison épiscopale (*Op. Carol. mag.* t. 1, p. 176-177; Labbe, t. 4, p. 11).

» L'histoire, dit Thomassin, nous montre évidemment que Charlemagne fut dans son siècle le restaurateur des lettres et des sciences ; qu'il établit partout quatre écoles,

dans les presbytères, dans les évêchés, dans les monastères et au palais ; et qu'on y cultivait avec ardeur les belles-lettres, la philosophie, l'arithmétique, la dialectique, l'astronomie, la théologie scholastique, le droit canon, les lois, les Pères et surtout l'Ecriture sainte, vers laquelle on faisait converger les autres sciences. »[1]

« Sous sa direction, dit Jean, évêque d'Orléans, l'étude des lettres et de l'Ecriture sainte ne se répandit pas seulement en Allemagne, mais en France ; il fit tant par l'ardeur de ses efforts, que les enfants de l'Eglise catholique se distinguèrent par leur connaissance approfondie des arts libéraux, et par leur science des Ecritures (cité par Thomassin, *ib.* p. 290).

Alcuin, écrivant à Charlemagne, assure qu'une nouvelle Athènes, plus excellente que l'ancienne, va surgir en France ; car la première ne possédait que la doctrine de Platon, et les sept arts libéraux ; mais la France, outre ces dons de la science humaine, est enrichie par les lumières de la révélation.[1]

[1] Summatìm ex superioribus constat, Carolum magnum litterarum sui ævi, scholarumque instauratorem fuisse : Quadruplices tùm fuisse scholas, Presbyterales, Episcopales, Monasticas, et Palatinas : *Studia in iis efferbuisse humaniorum litterarum, philosophiæ, arithmeticæ, dialecticæ, astronomiæ, theologiæ, scholasticæ,* Canonum, Legum, Patrum, ac postremò vel primùm omnium Scripturarum, ad quos disciplinæ cæteræ omnes collimârunt (*Discipl.* 2e pars. l. 1, c. 96, n° 15, t. 2, p. 292).

[1] Forsan Athenæ nova perficeretur in Franciâ, imò multò excellentior.... Illa tantummodò Platonicis erudita disciplinis, septenis informata claruit artibus : hæc etiam *insuper* septiformi Sancti Spiritûs plenitudine ditata..... (*Epist.* 86, t. 1er, p. 282, éd. Migne).

Les efforts de Charlemagne ne se bornèrent pas à la France : partout où il promenait ses armes victorieuses, en Istrie, en Dalmatie, en Hongrie, en Transylvanie, en Valachie, en Moldavie, en Germanie, il établissait ses salutaires règlements pour la restauration des lettres (*Hist. litt.* t. 4, p. 12).

Nous ajouterons encore quelques détails sur les services rendus par Charlemagne aux lettres et aux sciences, en parlant du bienheureux Alcuin. Terminons ce court aperçu par un fait que nous empruntons au moine de saint Gal, historien de la vie de Charlemagne. Mieux que tous les raisonnements il montrera l'importance que cet illustre empereur attachait à ses écoles et le cas qu'il faisait de l'instruction. Laissons parler le chroniqueur :

« Le très victorieux empereur Charles rentrait en France après une longue absence : il fit venir les enfants qu'il avait confiés au professeur Clément, et voulut examiner leurs compositions. Les enfants de famille obscure présentèrent des pièces pleines de sens et de douceur ; le travail littéraire des enfants nobles était rempli de froides sottises. Alors le très sage empereur, imitant la justice de l'éternel juge, mit les premiers à sa droite en leur adressant ces paroles : Je dois vous remercier, mes enfants, de ce que vous accomplissez selon vos forces les ordres que j'ai donnés, travaillant ainsi à assurer vos propres intérêts : continuez à marcher dans le chemin de la perfection, et je vous destine les plus belles places de l'Eglise. Puis, se retournant vers les seconds placés à sa gauche, il prit un visage profondément indigné, et

agitant leur conscience de son regard enflammé, il leur lança, sur un ton menaçant et plein d'ironie, ces terribles paroles : Vous, nobles fils des grands, vous qui recherchez les délicatesses et la beauté féminines, pleins de confiance en votre origine et vos richesses, vous méprisez mes ordres et la gloire que vous donnerait l'étude des lettres; et vous vous abandonnez à la débauche, au jeu, à la paresse, et à de vains exercices. Puis, selon la formule usitée de ses serments, levant au ciel son auguste tête et son invincible droite : Par le roi des cieux, s'écria-t-il, je ne fais pas grand cas de votre noblesse et de votre beauté, quoique vous soyez pour d'autres un objet d'admiration. Et sachez, à n'en pas douter, que si vos soins vigilants ne réparent votre première négligence, vous n'obtiendrez jamais aucune faveur de Charles. »[1]

[1] Cùmque victoriosissimus Carolus post longum tempus in Galliam reverteretur, præcepit ad se venire pueros, quos Clementi commendaverat, et offerre sibi epistolas et carmina sua. Mediocres igitur et infimi præter spem omnibus sapientiæ condimentis dulcoratas obtulerunt, nobiles verò omni fatuitate tepentes præsentarunt. Tùm sapientissimus Carolus, æterni Judicis justitiam imitatus, benè operatos ad dexteram segregatos his verbis allocutus est : Multas gratias habete, filii, quia jussionem meam et utilitatem vestram juxta possibilitatem exsequi fuistis intenti : nunc ergo ad perfectum attingere studete, et dabo vobis episcopia et monasteria permagnifica. Deindè ad sinistros cum magnâ animadversione vultum contorquens, et flammato intuitu conscientias eorum concutiens, ironicè hæc terribilia tonando potiùs quàm loquendo jaculatus est in illos : Vos nobiles, vos primorum filii, vos delicati et formosuli, in natales vestros et possessiones confisi, mandatum meum et glorificationem vestram postponentes litterarum studiis, luxuriæ, ludo et inertiæ, vel inanibus exercitiis indulsistis. Et his præmissis solitum sibi juramentum (solito sibi jura-

Le bienheureux Alcuin naquit dans la province d'York vers l'an 735 (d'autres disent 720), de parents nobles et riches. Il entra dans le monastère de la ville d'York, où il fut initié aux premiers éléments des lettres et des sciences, puis confié aux soins de l'archevêque Egbert, pour suivre un cours de hautes études; cet archevêque, que Malmesbury appelle un répertoire universel de sciences humaines, avait fondé dans son monastère une école d'enfants nobles, dont les uns étudiaient *la grammaire, les seconds les arts libéraux, et d'autres l'Ecriture sainte.* On y enseignait spécialement *la grammaire, la rhétorique, la dialectique, la poésie, l'astronomie, l'arithmétique, la musique.* Alcuin surpassait tous ses condisciples par ses progrès dans les sciences et la vertu; on l'appelait *le second maître,* et Egbert finit par lui confier une partie de l'enseignement. Sous sa direction, les écoles devinrent encore plus florissantes, et de toutes parts, les élèves accouraient, attirés par la réputation du jeune professeur (*Vita B. Alcuini,* à Frobenio, éd. Migne, t. 1er, p. 18, 19, 32, 33).

A la mort d'Egbert, Eanbale, son successeur, envoya Alcuin à Rome, pour demander le pallium archiépisco-

mento), augustum caput et invictam dexteram ad cœlum convertens, fulminavit : Per Regem cœlorum, non ego magnipendo nobilitatem et pulchritudinem vestram, licèt alii vos admirantur. Et hoc procul dubio scitote quod nisi citò priorem negligentiam vigilanti studio recuperaveritis, apud Carolum nihil unquam boni acquiretis (Sangallensis monachi *de Gestis Carol.* l. 1, c. 3. *Opera Car. Magni,* édit. Migne, t. 2, p. 1373).

pal. A son retour, celui-ci s'arrêta à Parme, où se trouvait alors Charlemagne; l'empereur connaissait la réputation du célèbre professeur; sa vue et ses discours augmentèrent encore son admiration. Ces deux hommes étaient faits pour se comprendre, et il fut convenu qu'avec la permission du roi d'Angleterre et de l'archevêque d'York, Alcuin viendrait en France pour aider l'empereur dans sa grande œuvre de restauration. Charles le reçut avec toute la bienveillance de l'amitié; il l'embrassa comme un fils embrasserait son père, et dès-lors il le vénéra comme son maître, ne fit rien sans le consulter, et employa sa main expérimentée dans toutes les affaires difficiles. Mais la grande œuvre que poursuivit Alcuin, avec l'appui de Charlemagne, fut la restauration des sciences et des lettres (*ib.* p. 41-42).

Charlemagne songea d'abord à rédiger, de concert avec Alcuin, les célèbres circulaires aux évêques dont nous avons parlé. Puis il essaya de se procurer des livres dont le texte serait sûr et correct : cette acquisition fut très difficile; car, en ce siècle de barbarie, il y avait une telle ignorance même de l'orthographe, que les copistes avaient fait les plus étranges méprises, et compromis le sens des auteurs par les plus graves erreurs. Alcuin présida à ces recherches et à ces corrections, et bientôt l'Ecriture sainte et tous les auteurs anciens furent restitués à leur véritable rédaction. Partout les bibliothèques s'organisent, le clergé se met à l'œuvre, les écoles surgissent, et la croisade littéraire fait les plus heureux progrès (*Vit. B. Alcuini*, p. 42-48). L'empereur avait trouvé un moyen d'exciter la lenteur et la somno-

lence des esprits, moyen inconnu jusqu'alors et que pouvait seul employer un prince versé dans les connaissances littéraires et théologiques. Dans ses entretiens, dans ses lettres aux évêques, aux abbés et aux moines, il leur proposait des questions sur les passages les plus obscurs de l'Ecriture sainte, *sur la grammaire et la dialectique, sur les phénomènes astronomiques,* afin de les tenir toujours en haleine et de les obliger à des études constantes. « Ces questions, dit saint Théodulfe, évêque d'Orléans, l'empereur les faisait moins pour s'instruire que pour exciter les autres à sortir de la torpeur de l'ignorance » (*Epist. ad mag. Senonensem, Sirmondi opera,* t. 2, p. 679; *Vita B. Alcuini*, p. 48). D'autres fois il adressait des questions à Alcuin, pour s'éclairer aux lumières de son maître. Alcuin lui répondait avec modestie : « J'ai reçu les lettres de votre admirable sagesse; je les ai trouvées belles de tout l'éclat de l'éloquence, très subtiles par la profondeur des pensées, et délicieuses par la grâce avec laquelle vous posez les questions. Aussi est-il bien évident que le pouvoir impérial ne vous a pas été seulement confié pour le gouvernement du monde, mais surtout pour le soutien et l'honneur de l'Eglise, et pour polir l'esprit de la jeunesse qu'avait recouvert la rouille de la paresse, et lui rendre, par votre pieuse sollicitude, toute la finesse d'une œuvre soumise à la lime.... Vous voulez par vos questions exciter la somnolence d'un vieillard, et je comprends que vos demandes renferment pour les autres un enseignement véritable, et que ma réponse ne peut rien ajouter à l'abondance de votre sagesse : car interroger avec discerne-

ment, c'est enseigner » (*Ep.* 164, *Op. B. Alcuini,* t. 1, p. 428-429, éd. Migne).

Charlemagne ne se contenta point d'offrir aux lettres un asile dans les évêchés et les monastères : il leur ouvrit au large les portes de son palais, et il voulut qu'une école, fondée dans la maison impériale, fréquentée par les grands de la cour, par ses propres enfants, et par l'empereur lui-même, fût le témoignage le plus irrécusable de la haute protection avec laquelle il voulait honorer la science. « Au milieu de toutes les graves occupations de l'empire, dit Alcuin (*De ratione animæ*), il voulut connaître parfaitement tous les plus secrets mystères de la philosophie, mystères dont les gens oisifs prennent une légère connaissance. » Alcuin fut mis à la tête de cette école palatine : là, l'empereur se fit son disciple, et apprit sous sa direction la rhétorique, la dialectique et surtout l'astronomie. Aussi lui donne-t-il le nom de très cher maître : *Charissimi in Christo præceptoris* (*Epist.* 163). La famille impériale suivit aussi les leçons d'Alcuin, les princes Charles, Pépin et Louis, et les enfants des familles nobles, Angilbert, Adalhart, Damète, et les princesses du sang, les deux Gisla, Richtrude, Guntrade. Plus tard, dans ses lettres, Alcuin les appelle ses enfants, parce que, dans le sens chrétien, l'éducation est une véritable paternité (*Vita Alcuini,* p. 49-54).

Après huit années de séjour au palais impérial, Alcuin fait un voyage en Angleterre, puis revient se fixer en France d'une manière irrévocable. Il reprend ses fonctions à la cour de Charles, et aux fatigues du pro-

fessorat il joint les nombreux travaux de l'administration. Quelques années après il éprouve un vif désir de la solitude, et il communique au prince son projet de retraite. L'empereur cède à ses vives instances, et lui accorde l'abbaye de Saint-Martin : en l'acceptant, Alcuin se propose deux buts, le rétablissement de la discipline et la restauration des lettres. Il eut bientôt transformé ce monastère en un centre d'études sacrées et littéraires. Voici ce qu'il en écrit lui-même à Charlemagne : « Je me conforme à vos désirs : je distribue à ceux-ci le miel des saintes Ecritures ; je nourris ceux-là avec les fruits de la discussion grammaticale ; j'initie les autres aux secrets de l'astronomie (*Epist.* 43, éd. Migne, t. 1, p. 208). [1]

Au séjour d'Alcuin à l'abbaye de Saint-Martin, se rattache une anecdote qui nous semble au moins très douteuse, et contre laquelle proteste sa vie tout entière. « Dans sa jeunesse, dit un auteur contemporain, cet homme de Dieu avait lu les livres des anciens philosophes, et les mensonges de Virgile, mais il ne permettait pas la lecture de ce dernier auteur à ses disciples » (*Alcuini vita*, éd. Migne, p. 101, t. 1). Nous le répétons, la vie tout entière d'Alcuin et l'histoire des célèbres écoles fondées par ses soins et ceux de l'empereur, sont une

[1] Ego Flaccus vester secundum exhortationem et bonam voluntatem vestram, aliis per tecta sancti Martini sancta mella Scripturarum ministrare satago : aliis vetera antiquarum disciplinarum mero inebriare studeo ; alios grammaticæ subtilitatis enutrire pomis incipiam ; quosdam stellarum ordine, ceu picto cujuslibet magnæ domûs culmine, illuminare gestio.

réfutation de cette chronique. Peut-être pourrait-on dire, en la supposant vraie, que le professeur avait des motifs particuliers, dans la circonstance où il fit cette défense, ou bien répondre avec le Père Thomassin : « Les disciples d'Alcuin étaient alors des moines, et il travaillait à en faire de bons religieux, mais il ne prétendait pas en faire d'aussi habiles gens qu'il était lui-même. Ainsi il n'avait pas tort de leur interdire les poètes et les philosophes. Il s'y fût pris d'une autre manière, s'il eût pensé à former non de pieux disciples, mais de ces savants maîtres dont l'Eglise a toujours besoin, et sans lesquels il n'y aurait pas même de savants disciples » (*Méthode pour étudier les poètes*, 1re p., l. 1, c. 5, t. 1, p. 59). Mais ce qui nous paraît le plus conforme à la vérité, c'est de rejeter l'authenticité d'une prohibition qui rendrait inexplicable la vie d'Alcuin : il est même certain que dans le monastère de Tours, en particulier, il y eut des écoles pour enseigner et apprendre les arts libéraux et les autres sciences littéraires, et que rien ne fut négligé de ce qui pouvait être utile pour cultiver les intelligences par les études sacrées et profanes... [1] Nous savons en outre qu'Alcuin introduisit au monastère de Fulde une coutume d'après laquelle on n'admettait aux chaires vacantes que des professeurs très savants pour

[1] Scholæ discentium ac docentium institutio et *artium liberalium aliorumque studiorum litteralium continuum exercitium*... Nihil in hâc scholâ *prætermissum est,* quod ad excolenda ingenia et ad animos doctrinâ sacrâ *ac profanâ* imbuendos proficuum esse potuit (*Vita Alcuini à Frobenio,* c. 110 et 111, p. 62, éd. Migne).

instruire les élèves, non seulement dans les Ecritures, mais encore *dans toute la littérature des études profanes*[1] : S'il fallait une dernière preuve du sentiment véritable d'Alcuin, nous la trouverions dans une lettre écrite aux religieux des différents monastères d'Irlande : il leur recommande d'élever les jeunes gens dans les bonnes traditions catholiques, puis il ajoute : On ne doit cependant pas mépriser la science des lettres profanes, mais il faut, dès le bas âge, *mettre comme fondement de l'instruction l'enseignement de la grammaire, et les autres sciences qui font partie du domaine philosophique*[2]. — Alcuin n'a-t-il pas dit encore dans le passage cité plus haut ? *Alios vetere antiquarum disciplinarum mero inebriare studeo : alios grammaticæ subtilitatis enutrire pomis incipiam.*

Dans une de ses poésies, il fait l'éloge d'Elbert que l'archevêque Ecgbert s'était adjoint comme professeur dans l'école d'York : il l'appelle un *pieux et prudent*

[1] In monasterio Fuldensi consuetudinem introduxisse, ut monachis præficerentur doctissimi professores, qui eos non solùm in Scripturis divinis, *sed in omni quoque litteraturâ secularium studiorum* instruerent (*Chron. Hirsaug.* citée dans la *Vie d'Alcuin de Froben,* c. 122, p. 67).

[2] Nec tamen *secularium litterarum* contemnenda est scientia, sed quasi *fundamentum teneræ infantium ætati* tradenda est *grammatica,* aliæque philosophicæ subtilitatis disciplinæ (*Epist.* 225, t. 1, p. 501, éd. Migne). — On sait que sous le nom de grammaire et de philosophie, les anciens comprenaient l'enseignement complet des belles-lettres et de toutes les sciences humaines. Ce texte en est une nouvelle preuve.— *Grammaticus,* dit Du Cange, (id est) *disciplinis liberalioribus instructus, eruditus.*

docteur, puis il donne les détails de son enseignement : l'*étude des poètes anciens y tenait une large place :*

Tunc pius et prudens doctor simul atque sacerdos
Pontificique comes Ecgbert conjunctus adhæsit;
. . . .
Et simul Euboricâ præfertur in urbe magister.
Ille ubi diversis sitientia corda fluentis
Doctrinæ et vario studiorum rore rigabat :
His dans grammaticæ rationis gnaviter artes,
Illis rhetoricæ infundens refluamina linguæ :
. . . .
Illos Aonio docuit concinnere cantu ;
Castalidâ instituens alios resonare cicutâ,
Et *juga Parnassi* lyricis percurrere plantis.

(*Poema de Pontif. et sanctis eccles. Eborac. Op. Alcuini*, t. 2, p. 841, édit. Migne.)

Dans cette pièce, Alcuin loue un enseignement, où l'on *apprenait aux élèves à imiter le chant des Muses, et à parcourir les sommets du Parnasse avec l'agilité des poètes lyriques :* comment supposer qu'il aurait interdit dans les écoles la lecture des poètes anciens? Cette interdiction aurait été une censure pour ses vénérables maîtres, Ecgbert et Elbert, dont il loue au contraire la sage direction. Nous sommes donc autorisés, par les raisons les plus graves, à nier l'anecdote racontée par le chroniqueur du IXe siècle.

Dans la même pièce de vers, Alcuin nous fait connaître les ouvrages qui se trouvaient alors dans les bibliothèques; on y remarque, à côté des Pères de l'Eglise, Pline, Aristote, Cicéron, Virgile, Stace, Lucain, etc.

Historici veteres *Pompeius, Plinius*, ipse

Acer Aristoteles, rhetor quoque Tullius ingens.
Quid Fortunatus, vel quid Lactantius edunt,
Quæ *Maro Virgilius, Statius, Lucanus,* et auctor
Artis grammaticæ. . . . .
Invenies alios perplures, lector, ibidem
Egregios studiis, arte et sermone magistros.
(*Ib.* p. 843).

Le grand mouvement littéraire et scientifique, imprimé au VIII[e] et au IX[e] siècle par Charlemagne et Alcuin, se communique à toutes les parties de l'Europe. A Fulde, à Richenou, à Hirsauge, à St-Germain d'Auxerre, à Corbie, à St-Gal, à Fontenelle près Rouen, à Aniane, à Utrecht, etc., les études s'organisent sur une vaste échelle, ou continuent leur marche progressive (*Hist. litt.* t. 4, p. 14-18). A Cluny, l'éducation du plus jeune des enfants était faite avec autant de soin que celle des princes: *Difficile fieri posse, ut ullus regis filius majore diligentiâ nutriatur in palatio, quàm puer quilibet minimus in Cluniaco* (Udalric cité par Mabillon, *Act. SS.* t. 3, p. XXV, *Præfat.*).

Constatons deux faits qui seront utiles à la conclusion de ces recherches : 1° Les enfants étaient reçus dans ces écoles *dès le bas âge, ab ineunte ætate* (Guibert cité par Mabill. *ib.* p. XXVI); 2° les auteurs profanes y étaient enseignés : [1]

[1] In scholis nostris, *dit Mabillon,* docebantur disciplinæ omnes...., et *humaniorum litterarum frequens usus :* quibus addiscendis etiam *profanorum auctorum,* eorum qui ab omni obscenitate abhorrent, lectio adhibebatur. Hinc Anselmus Mauricio monaco præcipit, ut quantùm possit, legere satagat *de Virgilio et aliis auctoribus,* exceptis his, in quibus aliqua turpitudo sonat (*ib.* p. xxvj–xxvij).

Terminons ce qui regarde les écoles du VIII[e] siècle par le capitulaire de Théodulphe, évêque d'Orléans. Il y est ordonné aux prêtres d'avoir des écoles dans les villes et les bourgs, et que si les fidèles amènent *leurs petits enfants* pour apprendre les lettres, les pasteurs doivent les accueillir avec une grande charité : *Presbyteri per villas et vicos scholas habeant, et si quilibet fidelium suos parvulos ad discendas litteras eis commendare vult, eos suscipere, et docere non renuant, sed cum summâ caritate eos doceant* (Labbe, *Concil.* t. 7, p. 1140, *anno* 797). [1]

[1] Evidemment il est ici question d'écoles établies selon la pensée et le plan de Charlemagne. — D'ailleurs, s'il se fût agi d'apprendre simplement à lire aux enfants, le capitulaire n'eût pas ajouté ces paroles solennelles : Cum summâ caritate eos doceant, attendentes illud quod scriptum est : *Qui autem docti fuerint, fulgebunt quasi splendor firmamenti, et qui ad justitiam erudiunt multos, fulgebunt quasi stellæ in perpetuas æternitates* (Labbe, *ibid*).

CHAPITRE V

NEUVIÈME SIÈCLE

ART. 1er

Études Biographiques.

Wetin était un moine très versé dans les sept arts libéraux, dont il avait fait une étude spéciale; il dirigea plusieurs années l'école de Richenou près Constance (D. Ceillier, t. 18, p. 459; *Hist. litt.* t. 4, p. 478-479).

Saint Angilbert, surnommé l'Homère de son temps, fut un des ornements de la cour de Charlemagne. *Dès ses premières années,* il fut élevé au palais, où il étudia les lettres et les sciences sous le célèbre Alcuin (*Hist. litt.* p. 414).

Saint Eigil fut envoyé, *dès l'enfance,* à l'école de Fulde, où, sous la conduite de l'abbé, il fit, *pendant plus de vingt ans,* des progrès rapides dans les lettres et dans la vertu (*ib.* p. 475.

Dungal, moine de Saint-Denis, était tellement familier avec les auteurs anciens, qu'il cite de mémoire, dans ses ouvrages, Platon, Cicéron, Virgile, Pline l'ancien et Macrobe (D. Ceillier, p. 528).

Modoin, évêque d'Autun, reçut, dès sa jeunesse, une éducation très soignée dans l'Eglise de Lyon : il cultiva surtout la poésie (*Hist. litt. ib.* p. 547).

Hetton, évêque de Bâle, fut mis, *dès l'âge de cinq ans,* dans le monastère de Richenou pour y être élevé dans les lettres et la piété (D. Ceillier, t. 18, p. 546).

Saint Agobard, archevêque, fut élevé dans les écoles de Lyon, où les lettres étaient alors très florissantes. Ses progrès littéraires et sa grande vertu engagèrent l'archevêque Leidrade à l'ordonner prêtre encore jeune, et à se décharger sur lui de l'administration de son diocèse (*Hist. litt.* p. 507-568).

Wlfin se rendit célèbre, sous le règne de Louis le Débonnaire, par son application à faire fleurir les sciences dans l'école d'Orléans : il cultivait surtout la poésie (D. Ceillier, *ib.* p. 589).

Le B. Raban Maur, archevêque de Mayence, fit ses premières études au monastère de Fulde; puis il alla à Tours apprendre les arts libéraux sous la direction d'Alcuin. Il revint à Fulde, dirigea l'école de ce monastère, où il donna une nouvelle impulsion à la culture des lettres. Elu abbé après la mort de saint Eigil, il choisit, pour le remplacer dans sa chaire, un moine nommé Candide, qui conserva à l'école toute sa réputation (*Hist. litt.* t. 5, p. 11, 152-153).

Ebbon, archevêque de Reims, fut élevé à la cour de

Charlemagne, dans les célèbres écoles du Palais, dont nous avons parlé (*Hist. litt.*, t. 5, p. 100).

Walafride Strabon fit ses premières études à Richenou, puis il étudia à Fulde sous Raban Maur : dès l'âge de quinze ans, il se faisait une réputation par ses poésies, et à dix-huit ans, il entretenait des relations avec les plus illustres savants de son siècle (*ib.* t. 5, p. 59).

Angelome étudia fort jeune à Luxeu, où la culture des lettres, des sciences et des arts libéraux était toujours en honneur. De Luxeu il se rendit au palais pour perfectionner ses connaissances; ses progrès furent si brillants qu'il mérita bientôt l'honneur de diriger l'école impériale (*ib.* p. 133-134).

Haimon, évêque d'Halberstat, fut élevé avec Raban Maur à Fulde et à Tours; la philosophie et les arts libéraux, dans leur programme d'études, marchaient parallèlement à l'Ecriture sainte et aux Pères (D. Ceillier, t. 18, p. 712-713).

Saint Anscaire, archevêque de Hambourg, après quelques études ordinaires à l'enfance, entra au monastère de Corbie. Le savant Pascase Radbert fut son maître, et devint bientôt si charmé du succès de son élève dans les sciences, qu'il le choisit pour le remplacer (*Hist. litt.*, t. 5, p. 278). [1]

Ruthard, moine d'Hirsauge, fut un des élèves les plus distingués de Walafride Strabon. Il fonda lui-même une

[1] *In tempore pueritiæ suæ, cùm quinque fere esset annorum,* ac non. multò post tempore ipsum pater suus causâ discendi litteras ad scholam miserit.... (*Vita S. Ansc.* Mabill. *Act. SS.*, t. 6, p. 79).

école publique à Hirsauge, au diocèse de Spire, et devint célèbre par son enseignement littéraire et le nombre des élèves qui fréquentaient son école (*Hist. litt.*, t. 5, p. 317).

Ermenric fut envoyé très jeune à l'abbaye de Fulde pour y faire ses études. Il prit les leçons du savant Rudolfe et de Goswald, qui fut plus tard évêque (*Hist. litt.*, *ib.* p. 324).

Florus fut élevé dans l'école épiscopale de Lyon, par les soins de l'archevêque Leydrade : ses progrès dans toutes les sciences le firent bientôt choisir pour directeur des écoles qui avaient abrité son enfance. Sa réputation se répandit dans tout l'empire français. Walafride Strabon, écrivant à Agobard, archevêque de Lyon, dit en parlant de lui : Une nouvelle fleur, qui a pris naissance et s'est accrue au milieu de vous, répand son odeur en tous lieux.... Quelle abeille sera assez insensible aux dons du ciel, pour ne pas se nourrir de cette fleur? (*Carm. ad Agob.* D. Ceillier, t. 19, p. 2.)

Ison fut mis tout jeune au monastère de Saint-Gal : nature riche et heureux génie, il étonna tout le monde par ses succès littéraires, et fut bientôt jugé digne de présider à l'école du monastère et à celle des étrangers (*Hist. litt.*, t. 5, p. 399).

Grimald, célèbre abbé de saint Gal, fit ses premières études à Richenou, et devint l'ornement de cette maison par la profondeur et la variété de ses connaissances : il fut plus tard modérateur de l'école de Richenou (*ib.* p. 402).

Loup, abbé de Ferrières, fut admis *très jeune* dans ce

monastère, où il apprit la grammaire, la rhétorique et les autres arts libéraux (D. Ceillier, t. 19, p. 40). [1]

Milon, moine de Saint-Amand, reçut, *dès son enfance*, une éducation soignée, et acquit une grande réputation dans toutes les branches de la littérature et des sciences; il était poète, orateur, philosophe, peintre, musicien, théologien (*Hist. litt.*, *ib.* p. 409-410).

Saint Paschase Radbert, abbé de Corbie, perdit sa mère encore enfant : les moines de Saint-Pierre de Soissons le recueillirent et se chargèrent de son éducation. Il arriva à posséder très bien les meilleurs livres de l'antiquité profane : Cicéron et Térence étaient ses auteurs de choix (D. Ceillier, *ib.* p. 87, 88; *Hist. litt.*, *ib.* p. 287-288. [2]

Saint Adon, archevêque de Lyon, fut, *dès sa plus tendre jeunesse*, offert par ses parents au monastère de Ferrières. Sous la direction de trois illustres abbés qui se succédèrent dans le gouvernement de la maison, il se distingua de tous ses condisciples par son amour pour l'étude et ses succès dans les lettres humaines (*Hist. litt.*, *ib.* p. 461). [3]

[1] Amor litterarum, *dit Loup de Ferrières,* ab ipso *ferè initio pueritiæ* mihi est innatus (cité par Mabill. *Act S. Ben.*, secul. 4, 1ª pars. *Præfat.* n° 192).

[2] Cum in litteris tàm secularibus quàm divinis foret eruditissimus.... (*Vita Radb.*, Mabill. *Act.* t. 6, p. 568).

[3] Dùm *adhuc infantulus esset* in monasterium à parentibus traditus est. Cùmque sub regulari censurâ degeret, divinitùs inspiratus et electus, omnes sibi coævos *in studiis litterarum præire cœpit* (Apud Mab. *Act. SS.* t. 6, p. 263).

Adrevald fréquentait, *dès son enfance*, le monastère de Fleury, célèbre par la tenue de ses écoles : là, il fit une ample provision de richesses intellectuelles, qui lui mérita cet éloge d'un historien (Trithème) : *Vir undecumque illustris atque doctissimus* (*Hist. litt.*, *ib.* p. 515).

Hincmar, archevêque de Reims, fut mis, *dès son enfance*, au monastère de Saint-Denis près Paris, où l'abbé Halduin le dirigea dans la connaissance des belles-lettres, et dans le sentier des vertus chrétiennes (*ib.*, p. 544).

Hincmar, évêque de Laon, son neveu, fut élevé, *dès sa première jeunesse*, dans les écoles de l'Eglise de Reims où il étudia les lettres humaines et la science ecclésiastique (*ib.* p. 522).

Hartmote, abbé de Saint-Gal, entra très jeune dans ce monastère, puis il se rendit à Fulde : d'un génie pénétrant, il fit de grands progrès dans toutes les sciences qui formaient alors le cours encyclopédique de l'éducation (*ib.*, p. 611).

Saint Heiric, moine de Saint-Germain à Auxerre, fut mis dans cette maison, *dès l'âge de sept ans*, pour y commencer ses études ; il alla se perfectionner à Fulde, puis à Ferrières ; toutes les sciences humaines lui étaient familières : profond philosophe, il connaissait le doute méthodique de Descartes (*ib.*, p. 535-536).

Liutbert, abbé d'Hirsauge, étudia d'abord à Fulde, sous le célèbre Raban, puis fut nommé directeur des écoles du monastère (*ib.*, t. 5, p. 126).

Saint Prudence, évêque de Troyes, naquit en Espagne : amené en France, *dès son bas âge*, il reçut une

éducation très cultivée, et se fit un nom par ses connaissances littéraires (D. Ceillier, t. 19, p. 27).

Ratramne, moine de Corbie, étudia dans les écoles de ce monastère, qui étaient alors très florissantes, et se distingua par sa piété, son zèle pour l'étude de la littérature et des sciences sacrées (*Hist. litt.*, p. 332; D. Ceillier, t. 19, p. 136).

Wandalbert reçut sa première éducation à l'abbaye de Prom au diocèse de Trèves, et fit profession monastique dans cette maison. Plus tard il fut chargé de l'école établie depuis quelques années : l'étude formait sa principale occupation; il était très versé dans les connaissances littéraires et poétiques (*Hist. litt.*, p. 377; D. Ceillier, t. 19, p. 212).

Werembert, moine de Saint-Gal, fit *ses premières études* à Fulde, sous Raban Maur, et devint fort habile dans les langues grecque et latine, les beaux-arts, la philosophie, la poésie, la musique, la sculpture, l'histoire, la théologie (D. Ceillier, *ib.* p. 381).

Saint Rembert, archevêque de Hambourg, fut, *dès son enfance*, élevé dans le monastère de Turholt, où il fit de grands progrès dans la vertu et les lettres (D. Ceillier, *ib.* p. 389; *Hist litt.*, *ib.* p. 631).[1]

Ratpert entra, *dès sa première jeunesse*, au monastère de Saint-Gal, où il apprit, sous des maîtres célèbres, les

[1] Puer jam Deo dilectus, et *discendis liberalibus disciplinis ardenter* instabat, et inter hæc orationibus cæterisque bonarum rerum occupationibus adsuetus (*Vita S. Remberti*, apud Mabill. *Act. SS.* t. 6, p. 473).

lettres divines et humaines, et à peine sorti de l'adolescence, il fut mis à la tête de l'école établie dans la maison (*Hist. litt.*, t. 5, p. 637).

Remi, moine de Saint-Germain d'Auxerre, fut élevé dans cette abbaye, et fit de tels progrès dans les sciences, qu'on le chargea bientôt de la fonction d'écolâtre. Plus tard, il enseigna les arts libéraux à Reims et à Paris (D. Ceillier, t. 19, p. 483; *Hist. litt.*, t. 6, p. 99).

Rupert, moine de Saint-Alban de Mayence, fit de très bonnes études dans ce monastère, et devint le modérateur des écoles qu'il dirigea longtemps avec réputation (*ib.* p. 664).

Le bienheureux Tutilon fut élevé au monastère de Saint-Gal, et s'appliqua à l'étude de tous les arts libéraux; il devint poète, orateur, musicien, peintre et même mécanicien. L'abbé de Saint-Gal le chargea de diriger l'école musicale, où venaient étudier les enfants nobles du pays (*Hist. litt.*, p. 671).

Le pape Léon IV se retira, dès son enfance, au monastère de Saint-Martin, *pour y apprendre les belles-lettres, en attendant qu'il pût se livrer entièrement à l'étude de l'Ecriture sainte.* [1]

La mère de saint Frédéric, évêque d'Utrecht, le confia d'abord à des moines pour lui donner les premières notions des lettres *(ad litterandum eum)* : puis elle le re-

[1] Hic primùm (inquit scriptor vitæ Pontificum), *à parentibus ob studia litterarum* in monasterium Sancti Martini, *quousque sacras litteras plenius disceret,* sponte concessit (cité par Thomassin, *Eccl. discipl. De benefic.* parte 2ª, l. 1, c. 100, t. 2, p. 299).

tira encore enfant, et le mit entre les mains de l'évêque d'Utrecht qui, avec l'affection d'un père, le fit élever dans les sciences libérales et ecclésiastiques. [1]

Saint Meinulphe, diacre, fit, *dans son enfance*, ses études littéraires dans l'école épiscopale de Paderborn (Surius, 5 octobre).

Aussitôt que saint Radbod, évêque d'Utrecht, fut en âge d'apprendre, il s'adonna à l'étude des lettres (*ib.* 29 nov.).

Le pape Sergius II fréquenta, dans son enfance, les écoles de Rome, et eut bientôt surpassé tous ses condisciples par ses progrès littéraires. [2]

ART. 2.

Écoles du IXe Siècle.

Louis le Débonnaire et Charles le Chauve persévèrent dans la noble voie ouverte par Charlemagne; ils soutiennent de toute leur puissance la culture des lettres et des sciences; mais leur lutte ne peut conserver longtemps l'édifice restauré par la main vigoureuse du grand empereur. La division se met dans l'empire, la

[1] Eum quasi filium et hæredem, *liberalibus simul et ecclesiasticis ad liquidum imbuit disciplinis* (Bolland. 18 juillet, p. 460).

[2] Insignis et solertissimus puer, celeriter *omne litteralis disciplinæ* sumpsit ingenium, *ut omnes ipsius præcelleret scholæ puerulos* (Anastase, cité par Joly, *Hist. des Ecoles*, 1re p., c. 13, p. 97).

division amène la faiblesse du gouvernement et tous les désordres d'un état voisin de l'anarchie, et les dévastations des barbares continuent leur œuvre de destruction. Aussi nous marchons à grand pas vers ces siècles que le cardinal Baronius n'a pas craint d'appeler *siècles de fer*.

Fidèles à notre plan, constatons le triple centre de réaction contre la barbarie intellectuelle : la cour, les écoles épiscopales, et les monastères.

L'empereur Louis le Débonnaire, au témoignage de Jonas, évêque d'Orléans, fut encore plus zélé que Charlemagne pour favoriser les études littéraires, bibliques et patristiques. [1]

Le premier soin de Louis le Débonnaire fut de maintenir l'école du Palais, et de la confier à d'excellents maîtres, Aldric, Amalaire, etc. Son successeur, Charles le Chauve, la rendit encore plus florissante, s'il faut en croire les historiens du temps. Selon leur témoignage, les études, négligées depuis l'invasion des Normands, furent portées à un tel point de perfection, que la Grèce aurait envié le sort de la France, et que la France n'avait pas sujet d'envier le bonheur des anciens (v. l'*Hist. litt.* t. 4, p. 225; Thomassin, *lieu cité*, p. 296). L'em-

[1] Quantùm Ecclesiam Christi suo regimini divinitùs commissam, morem patris sui, pii Caroli nobilissimi Augusti, imitans, imò supergrediens, disciplinis liberalium artium educaverit, et utriusque Testamenti sancti paginis atque eximiorum Patrum dictis.... et instruxerit et instrui fecerit, cunctis catholicæ apostolicæ fidei filiis perspicuum esse non ambigitur : quoniam reverà id quod dicitur in promptu esse cernitur (cité par Thomassin, *Disciplina*, 2ᵉ p., l. 1, c. 97, nᵒ 2, p. 293, t. 2).

pereur lui-même avait été élevé à cette école, où, *dès l'enfance*, on lui avait donné des leçons de littérature sacrée et profane, *parce que l'une et l'autre servent à acquérir la vraie sagesse* (*Hist. litt.*, t. 5, p. 485). Un des grands moyens qu'employa Charles pour soutenir l'honneur des lettres, fut de réunir en France les personnes les plus distinguées de son siècle. Aussitôt qu'il entendait parler d'un savant étranger, il avait soin de l'attirer à la cour; il n'épargnait pour cela ni promesses ni récompenses. Saint Héric, qui vivait à cette époque, va jusqu'à dire que l'empereur Charles avait dépeuplé de leurs savants professeurs les écoles des pays étrangers, et que l'univers avait presque le droit de lui adresser des réclamations (Bolland., 31 juillet, p. 222).

Les écoles épiscopales de Lyon, de Tours [1], d'Orléans, de Reims, de Mayence, de Metz, de Verdun, du Mans, etc., continuent leur mission pacifique pour la conservation des sciences (*Hist. litt.* t. 4, p. 226-230).

Les monastères soutiennent toujours la lutte [2]; celui de Corbie près d'Amiens est à la tête : Corwei, son homonyme en Allemagne, répand la culture des lettres dans toute la Saxe. A St-Alban près de Mayence, le professeur est toujours occupé à la composition de quelque ouvrage, *ou à la lecture de Cicéron, de Virgile et des auteurs*

[1] In scholâ Turonicâ liberalibus disciplinis erudiendus traditus sum (paroles de Gilbert, évêque de Châlons-sur-Marne, citées par Thomassin, *Disciplina*, part. 2, c. 97, t. 2, p. 294).

[2] Voir Mabillon, *Act. SS.*, secul. iv, 1re p., p. cxxxiv).

anciens. Fulde devint un des monastères les plus célèbres par la variété des sciences qui y étaient enseignées et par l'habileté des professeurs. On pourrait appliquer à tous ce que l'on disait de l'un d'eux : *Doctor egregius et insignis floruit, historiographus et poeta, atque omnium artium nobilissimus auctor* (*Hist. litt.*, t. 4, p. 235). A Hirsauge, à Richenou, à Prom, à Hersfeld, à Saint-Vaast d'Arras, à Hautvilliers près Reims, les directeurs des écoles rivalisent de zèle pour entretenir dans leurs élèves le feu sacré de la science. Ferrières près d'Orléans eut la gloire de posséder, comme abbé et comme écolâtre, le célèbre Loup de Ferrières, l'homme de son siècle le plus versé dans la littérature. Les moines devinrent, sous sa direction, des hommes aussi distingués par leurs vertus que par leurs connaissances. Le savant abbé faisait rechercher, pour enrichir sa bibliothèque, tous les livres de l'antiquité sacrée et profane ; il fit venir de Rome l'*histoire de Salluste, la plupart des ouvrages de Cicéron, ceux de Quintilien, et le commentaire de Donat sur Térence* (*Hist. litt.*, t. 4, p. 231-243).

Saint Gal eut le bonheur d'être gouverné pendant ce siècle par de savants abbés, qui y entretenaient les traditions littéraires; ce monastère avait aussi son école, où les lettres, les arts, les sciences, la poésie, la peinture, la gravure partageaient le temps des élèves. Un saint évêque disait en parlant de ce monastère : que la science et la discipline religieuse y étaient également en honneur : *Doctrina et disciplina non impar in eorum actibus elucet* (Mabillon, *Annal.*, l. 39, n° 89, p. 291, t. 3, et *Hist. litt.*, *ib.* p. 243-246).

Condat au mont Jura, Réomé près Langres, Saint-Germain d'Auxerre et plusieurs monastères de Paris mériteraient plus qu'une mention honorable, si nous n'étions limités par la nature même de nos recherches (*Hist. litt.*, t. 4, p. 246-249).

Mabillon parlant de la première prédication de la foi dans le Danemarck, en 826, dit que les missionnaires trouvèrent que le moyen le plus utile à la propagation de l'Evangile était de fonder des écoles, où les enfants seraient instruits dans les belles-lettres et dans les mystères du christianisme. [1]

Il est certain que dans les écoles de monastères dont nous venons de parler, la littérature profane marchait de front avec la littérature sacrée. On étudiait les meilleurs auteurs de l'antiquité latine et grecque, notamment Cicéron, Salluste, Virgile, Quintilien, Platon et Aristote (*ib.* 251-252). [2]

[1] Porrò ad propagandam religionem nihil opportuniùs aut conducibiliùs evangelicis præconibus visum est, quàm institutio scholarum, in quibus pueri indigenæ cum litteris, tùm fidei christianæ mysteriis erudirentur (*Ann. Ben.* l. 29, n° 79, t. 2. p. 501).

[2] Erat autem his temporibus in monasteriis ordinis nostri hæc consuetudo celeberrima, ut scholæ monachorum in singulis penè cœnobiis haberentur, quibus non sæculares homines, sed monachi moribus et eruditione præficiebantur nominatissimi, qui non solùm in divinis Scripturis docti essent, verùm etiam in mathematicâ, astronomiâ, geometriâ, musicâ, rhetoricâ, poesi, *et in cæteris omnibus sæcularis litteraturæ scientiis eruditissimi haberentur.* Ex his multi non solùm in romanâ linguâ, sed etiam in hebraicâ, græcâ et arabicâ peritissimi, quod ex eorum operibus facilè dignoscitur, quamquam vitio scriptorum qui à primævâ institutione præceptorum paulatim degene-

Au IXᵉ siècle, il y eut aussi dans l'Eglise grecque un mouvement philosophique et littéraire, puissamment secondé par Bardas, oncle de l'empereur Michel. « Il ranima, dit l'historien grec, l'étude des lettres profanes, qui depuis longtemps avait tout-à-fait disparu.... il fixa des lieux de réunion, et des professeurs pour chaque science, réservant son palais pour celle qui domine toutes les autres, la philosophie; ses largesses étaient magnifiques : lui-même visitait les écoles, apprenant aux élèves, par son propre exemple, l'ardeur que l'on doit apporter à l'étude (Cité par Thomassin, *Disciplina,* De benef., 2ᵉ part., l. 1, c. 101, t. 2, p. 300).

Mais afin que personne ne puisse soupçonner les intentions de l'Eglise sur la question qui nous occupe, plusieurs conciles au IXᵉ siècle font entendre leur voix solennelle et donnent encore plus d'autorité aux efforts individuels.

Un Concile romain tenu en 826, sous la présidence du pape Eugène II, et avec le concours de 62 évêques, a fait le décret suivant : « Il nous revient de plusieurs endroits qu'on ne trouve point de maître pour étudier les belles-lettres, et qu'on néglige cette étude. C'est pourquoi nous ordonnons que dans tous les évêchés et dans les diocèses, et partout où besoin sera, on emploie le plus grand soin et la plus grande diligence à établir des maîtres et des docteurs qui, possédant la science

rare cœperunt, pauca exemplaria nostris temporibus emendata reliquerunt.— Trithemii Chron. Hirs. anno 890 (*Vie de Luther,* t. 1, p. 24).

religieuse, *enseignent en outre, avec assiduité, les belles-lettres et les arts libéraux.* »[1]

Le second Concile de Chalon-sur-Saône, en 813 : « Il faut que selon les ordres de l'empereur Charles, les évêques établissent des écoles où l'on apprenne les délicatesses de la science littéraire, et les leçons des divines Ecritures. »[2]

En 829, les évêques du VI[e] Concile de Paris adressent une requête à l'empereur Louis le Débonnaire. « Nous supplions instamment votre majesté d'établir, en suivant le mouvement donné par votre père, au moins dans les trois lieux les plus convenables de votre empire, des écoles publiques [3] et érigées sous votre autorité, afin que le travail de votre père et le vôtre ne périsse pas par la négligence. Par là, vous assurerez l'utilité et l'honneur de la sainte Eglise de Dieu, et à vous une grande récompense et un honneur éternel (Labbe, t. 7, p. 1663).

Les Pères du III[e] Concile de Valence, en 855, veulent « que l'on s'occupe de l'organisation des écoles *de littérature sacrée et profane*, et de chant ecclésiastique, *comme l'ont fait les évêques leurs prédécesseurs :* parce que la longue interruption de ces études a introduit,

[1] Omninò cura et diligentia habeatur, ut magistri et doctores constituantur, qui studia litterarum liberaliumque artium, ac sancta habentes dogmata, assiduè doceant (Labbe, *Concil.* t. 8, p. 112).

[2] Oportet ut sicut dominus imperator Carolus.... præcepit, scholas constituant (episcopi), in quibus et *litteraria solertia disciplinæ et sacræ Scripturæ* documenta discantur (*Concilia Galliæ,* Sirmond, t. 2, p. 308).

[3] Ces écoles publiques n'avaient aucun rapport avec les écoles épiscopales et monastiques.

dans presque toute l'Eglise, l'ignorance de la foi et la disette de toute espèce de science. [1]

Le Ier Concile de Langres, confirmé à Toul, en 859 : « Nous devons prier nos pieux princes de *s'occuper des écoles d'Ecriture sainte et de littérature profane,* lesquelles, grâce au zèle de nos religieux empereurs, avaient répandu de grandes lumières sur l'Eglise, et procuré de grands avantages à la science : nous *devons avertir instamment nos frères dans l'épiscopat,* qu'ils aient soin d'établir, partout où l'on pourra trouver des maîtres capables d'enseigner, des écoles publiques, afin que les fruits de la science divine et humaine puissent croître dans l'Eglise. [2]

Hérard, archevêque de Tours, ordonne que les prêtres établissent des écoles, autant qu'il leur sera possible : *Ut scholas presbyteri pro posse habeant, et libros emendatos* (Labbe, *Concil.,* t. 8, p. 629).

[1] Ut de scholis tàm *divinæ quàm humanæ litterarum* necnon et ecclesiasticæ cantilenæ, *juxtà exemplum prædecessorum nostrorum,* aliquid inter nos tractetur, et si potest fieri, statuatur atque ordinetur : quia ex hujus studii longâ intermissione, pleraque Ecclesiarum Dei loca *et ignorantia fidei et totius scientiæ inopia invasit.* Placet firmatum (Labbe, *Concil.,* t. 8, p. 142).

[2] Ut scholæ sanctarum Scripturarum *et humanæ quoque litteraturæ,* unde annis præcedentibus, per religiosorum imperatorum studium magna illuminatio Ecclesiæ, et eruditionis utilitas processit, deprecandi sunt pii principes nostri, et omnes fratres, et coepiscopi nostri *instantissimè commonendi,* ut ubicumque omnipotens Deus idoneos ad docendum, id est fideliter et veraciter intelligentes, donare dignetur, constituantur undique scholæ publicæ, scilicet *ut utriusque eruditionis, et divinæ scilicet et humanæ,* in Ecclesiâ Dei fructus valeat accrescere (Labbe, *Concil.,* t. 8, p. 692).

CHAPITRE VI

DIXIÈME SIÈCLE

ART. 1er

Études Biographiques.

Saint Brunon, archevêque de Cologne, fut confié, *dès l'âge de quatre ans,* à Baldric, évêque d'Utrecht, pour être instruit *dans la littérature profane :* à peine avait-il commencé ses études grammaticales, qu'il prit beaucoup de goût à la lecture du poète Prudence; puis, la vivacité de son esprit le porta à la méditation de tous les auteurs grecs et latins. Plus tard, son frère devenu empereur l'appela à la cour; mais bien loin de renoncer à ses chères études, il se livra avec plus de soin encore à la lecture des historiens, des orateurs, des poètes, des philosophes de l'antiquité grecque et latine. Dans

ses voyages, il avait toujours une bibliothèque avec lui, et cette bibliothèque était composée des meilleurs auteurs sacrés et profanes. [1]

Le bienheureux Notker, moine de Saint-Gal, fut élevé, *dès sa plus tendre jeunesse,* dans ce monastère ; *il étudia d'abord les arts libéraux* [2] *: ensuite il s'appliqua à l'Ecriture sainte.* Plus tard, il devint écolâtre de la maison, et employait le temps que lui laissait sa fonction de professeur à composer des ouvrages de littérature (D. Ceillier, t. 19, p. 500-501 ; *Hist. litt.*, t. 6, p. 134-135).

Réginon fit ses études au monastère de Prom, où les lettres étaient en honneur : il devint habile dans les sciences humaines et divines, et fut nommé plus tard abbé de la maison (*Hist. litt., ib.* p. 148-149).

Berthaire, prêtre de Verdun, fut élevé, *dès sa première jeunesse,* à l'école de la Cathédrale de la ville, et sous la

[1] Generosa regum proles, annos *circiter quatuor habens, liberalibus litterarum studiis imbuenda,* Baldrico venerabili episcopo, Trajectum missa est... Deindè ubi prima grammaticæ artis rudimenta percepit, Prudentium poetam legere cœpit. Posteà nullum penitùs erat studiorum liberalium genus in omni græcâ vel latinâ eloquentiâ, quod ingenii sui vivacitatem aufugeret.... Quidquid historici, oratores, poetæ et philosophi, novum et grande perstrepunt, diligentissimè cum doctoribus cujuscumque linguæ perscrutatus est. *Latialem eloquentiam* non in se solùm, ubi excelluit, sed et in multis aliis *politam reddidit et illustrem....* quocumque circumagebantur castra regia, bibliothecam suam, *sicut arcam Dominicam,* circumduxit, ferens secum et causam studii sui, et instrumentum ; causam in divinis, *instrumentum in gentilibus libris* (Surius, 11 octobre).

[2] Les sept arts libéraux étaient la grammaire, la dialectique, la rhétorique, la geométrie, l'arithmétique, l'astronomie, la musique.

direction de l'évêque Berhard, il étudia les sciences humaines et ecclésiastiques (*ib.* p. 154).

Hucbald, moine de Saint-Amand, est regardé comme un des plus savants hommes qu'ait produits la France au xe siècle. Il fit ses études à Saint-Amand, au diocèse de Tournay, où son oncle était écolâtre : doué d'un génie pénétrant et d'une merveilleuse facilité unie à une grande ardeur pour l'étude, il égala les plus habiles de son siècle dans la connaissance *des sept arts libéraux*, et excella dans la musique : plus tard, il se perfectionna encore à Saint-Germain d'Auxerre : *Peritiâ liberalium artium insignis*, dit de lui Sigebert de Gemblou (*Hist. litt.*, t. 6, p. 211). — Après quelques années, Hucbald remplaça son oncle à Saint-Amand. Le vieux Rodulphe ayant été nommé abbé de Saint-Bertin, le demanda à l'abbé Gozlin. Rodulphe était peu instruit, dit Mabillon, mais il aimait beaucoup les lettres ; et la preuve, c'est que, sans égard pour son âge et sa dignité, il se mit sous la direction d'Hucbald, et profita beaucoup de ses leçons (*Annal.*, l. 38, c. 68, t. 3, p. 240 ; D. Ceillier, *ib.* p. 567-568 ; *Hist. litt.*, *ib.* p. 211-212).

Le père de saint Odon, abbé de Cluny, confia son enfant, *dès ses plus tendres années*, à un prêtre de sa dépendance, pour l'instruire dans les lettres : *Odonem ablactatum cuidam suo presbytero, tradidit educandum et litterarum studiis imbuendum* (*Elog. S. Odonis*, Mabillon; *Act. SS. Bened.*, secul. v, p. 126).

Ansel dirigeait les écoles de Fleury ou Saint-Benoît-sur-Loire. Un manuscrit qui nous reste de lui prouve le zèle que l'on eut constamment pour la culture des

lettres dans cette célèbre abbaye (*Hist. littér.*, t. 6, p. 253).

Foulques, comte d'Anjou, étudia les lettres dès son enfance : il s'appliqua à la grammaire, à la rhétorique et à la philosophie, et fut regardé comme un des seigneurs les plus savants de son siècle (*ib.* p. 263).

Marcquard fit ses études à l'abbaye d'Epternac au duché de Luxembourg, et dirigea lui-même l'école du monastère pendant 23 ans ; il cultiva les lettres et les enseigna avec un grand succès. Trithème a dit de lui : *Vir magnæ doctrinæ morumque integritate multùm venerabilis* (*ib.* p. 271).

Guy, évêque d'Auxerre, fut placé, *dès sa plus tendre enfance*, à la Cathédrale d'Auxerre, où il fut instruit dans les *lettres divines et humaines* (*ib.* p. 288).

Frodoard, chanoine de l'Eglise de Reims et célèbre chroniqueur du xe siècle, naquit à Epernay en 894. *A peine était-il sorti de l'enfance*, que ses parents l'envoyèrent à l'école de Reims, où il fit tant de progrès dans les lettres et la vertu, qu'il mérita l'estime et la protection d'Hervé et de Seulfe, archevêques de la ville (*ib.* p. 313).

Hildemanne, archevêque de Sens, avait reçu, selon le témoignage de Trithème, une excellente éducation, et était très versé dans *les lettres divines et humaines* (*ib.* p. 329).

Rathier, évêque de Véronne, fut élevé au monastère de Laubes : il surpassa tous ses condisciples par sa rare intelligence : *Et perspicacissimus horum Ratherius*. — *Il donna d'abord une application sérieuse à la lecture des*

meilleurs auteurs grecs et latins, puis il se livra aux études ecclésiastiques (*Hist. litt., ib.* p. 339.)

Adalbert, écolâtre de Saint-Vincent de Metz, était un homme profondément versé dans toutes les sciences : *In omni genere scientiarum doctissimus,* dit Trithème (*ib.* p. 395).

Adalbéron, archevêque de Reims, fut un des évêques qui travailla avec le plus de succès à soutenir l'empire des lettres. Il avait passé son enfance à l'abbaye de Gorze, et devint plus tard l'homme le plus instruit de ces contrées : *Illarum partium eruditissimo Adalberone,* dit Folcuin, abbé de Laubes (*ib.* p. 444)

Folcuin, abbé de Laubes, fut mis, *dès son enfance,* au monastère de Saint-Bertin, où il étudia avec succès *les lettres divines et humaines* (*ib.* p. 452).

Adson, abbé de Saint-Montier en Der, passa *sa première jeunesse* à l'abbaye de Luxeu, où il fut élevé dans la connaissance des lettres humaines; et fit dans la littérature sacrée et profane tous les progrès que pouvait permettre son siècle (*ib.* p. 472).

Erkembald, évêque de Strasbourg, s'appliqua, *dès sa première jeunesse,* avec beaucoup de succès aux lettres humaines, et conserva toujours ce premier goût d'enfance (*ib.* p. 467).

Hugues, évêque d'Angoulême, reçut une éducation lettrée; il est appelé, par le second Concile de Limoges, un homme très savant sous tous les rapports : *Vir undequaque doctissimus* (*Hist. litt., ib.* p. 492; Labbe *Conc.,* t. 9, p. 879).

Léthald entra, *dès son bas âge* (*infantulus*), dans le mo-

nastère de Mici près d'Orléans, et fit tant de progrès dans les sciences, qu'Abbon de Fleury l'appelle un homme d'un savoir extraordinaire (D. Ceillier, t. 19, p. 717; (*Hist. litt.*, *ib.* p. 529).

Brunon, moine de Gladbac près de Cologne, étudia sous l'abbé Sandrade, qui lui apprit les éléments de la littérature, et fut tellement satisfait de ses progrès, qu'il le nomma écolâtre de la maison. Trithème l'appelle : *Vir in omni genere scientiarum doctissimus* (*Hist. litt.*, *ib.* p. 552).

Le pape Sylvestre II, connu d'abord sous le nom de Gerbert, naquit en Auvergne d'une famille obscure. *Dès sa plus tendre jeunesse*, il se retira au monastère de Saint-Gérauld, y étudia la grammaire et toutes les parties de la littérature, puis fut confié à l'évêque Haïton, pour apprendre les mathématiques, se mit en rapport avec les savants de son siècle, et acquit une si grande renommée dans toutes les branches de la philosophie, qu'il était regardé généralement comme un prodige de science. Vers l'an 968, il se rendit à Rome avec l'évêque Haïton, et profita de ce voyage pour étendre encore le cercle de ses connaissances. L'empereur Otton I[er] lui donna l'abbaye de Bobio, où pendant quelque temps il enseigna lui-même les belles-lettres. Les embarras pécuniaires de son abbaye le forcèrent à se retirer à la cour de l'empereur, qui lui confia l'instruction de son fils : de là, il se rendit à Reims, où il ouvrit une école célèbre, et forma un grand nombre de disciples, qui devinrent l'ornement de la France par leur science littéraire et philosophique (*Hist litt.*, *ib.* p. 559-563; Mabill. *Annal,* l. 50,

n° 71, t. 4, p. 79). — Il aimait à communiquer sa science : il dit lui-même : *Interdùm subtilissimis scholasticis disciplinarum liberalium suaves fructus ad vescendum offero* (*Ep.* 92, citée par l'*Hist. litt.*, t. 6, p. 69.) Il faisait de grandes dépenses pour se procurer les exemplaires des meilleurs auteurs : il recueillit ainsi les ouvrages de *Cicéron, de César, de Pline, de Suétone, de Stace* (*Hist. litt.*, t. 6, p. 25).

Saint Abbon, abbé de Fleury, fut présenté au Seigneur *dès son enfance*. L'abbé du monastère le fit mettre de suite aux écoles, où il *fit de rapides progrès littéraires :* « La divine Providence, dit Mabillon (*Annales*, l. 46, n° 8, t. 3, p. 538), voulait qu'il acquît des trésors de science, dans le lieu même où il devait les répandre par torrents. Mais, continue cet auteur, les études littéraires ne lui faisaient point oublier l'oraison ; le travail intellectuel était pour lui un délassement après ses exercices religieux. » Son cours d'étude achevé, on lui confia le soin de diriger l'école du monastère ; dans ces fonctions, il perfectionna ses connaissances en grammaire, en arithmétique et en dialectique. Avide de sciences, il alla compléter son instruction à Paris, à Reims, à Orléans. Sa réputation traversa les mers, et sur la demande de l'archevêque d'York saint Oswald, l'abbé de Fleury lui confia une mission scientifique en Angleterre, où le triste état des écoles appelait une sage restauration (*Hist. litt.*, t. 7, p. 159-160 ; Thomassin, *ib.* 2 p., c. 99, p. 298).

Saint Fulbert, évêque de Chartres, reçut, malgré la pauvreté de sa famille, une éducation très cultivée. Il

reçut ses premières leçons du docte Gerbert ; ce nom seul est un éloge et une garantie. A peine sorti de Reims, il ouvrit une école à Chartres, où il enseignait toutes les branches de la littérature, la musique, la dialectique et la théologie. Nommé évêque de Chartres, il continua jusqu'à sa mort de diriger les écoles publiques (*Hist. litt.*, t. 7, p. 262-264, p. 13 ; D. Ceillier, t. 20, p. 128 et ss.). [1]

Le bienheureux Guillaume, abbé de St-Bénigne de Dijon, naquit, en 961, près de Novare en Italie. *Dès l'âge de sept ans*, il fut confié aux moines de Locédia, et surpassa tous ses condisciples par ses progrès littéraires ; il fréquenta aussi les écoles de Verceil et de Pavie, où il augmenta encore ses trésors de science. Le désir d'une plus grande perfection le fit retirer à Cluny ; et de là, il fut envoyé à St-Bénigne de Dijon, où la rigueur de la discipline s'était relâchée. Un des principes du savant abbé était d'établir des écoles dans tous les monastères de sa réforme ; il savait les rapports qui unissent la science et la piété, et il voulait que ses disciples étudiassent toutes les branches de la littérature (*Hist. litt.*, t. 7, p. 318-320).

Rainard, nommé par l'archevêque de Sens abbé du monastère de St-Pierre-le-Vif, y fit revivre la discipline et l'étude de tous les arts libéraux : *Regulari tramite mo-*

[1] Floruêre te fovente Galliarum studia
Tu divina, tu humana excolebas dogmata,
Nusquàm passus obscurari virtutem desidiâ.
(Adelmanne, élève de St Fulbert, cité par l'*Hist. litt.*, t. 7, p. 14.)

nachos instrui, et liberalibus disciplinis informa vit (D. Ceillier, t. 20, p. 190; Mabill. *Annal.* l. 54,

Saint Ulric, évêque d'Augsbourg, fut mis d enfance au monastère de St-Gal et confié aux soi homme habile dans la grammaire : *Commendatus religioso viro grammaticæ artis edocto* (Surius, 4 j

Saint Oswald, évêque, était neveu de saint Od chevêque de Cantorbéry; celui-ci le fit élever ave et lui donna une éducation littéraire très disti

Saint Macaire, patriarche d'Antioche, était pa saint archevêque du même nom dont il fut le s seur. Ce dernier accueillit le jeune Macaire, *dès tendre enfance,* et prit un soin tout particulier éducation. Les lettres grecques et arméniennes, autres arts libéraux, rien n'échappa à la vivac cette jeune intelligence. [2]

Les parents de saint Elphège, archevêque de C béry, mirent tous leurs soins à former son intell par les études littéraires et religieuses : *(Parente terali eum scientiâ et christianæ religionis sapient buendum tradiderunt* (Bolland. 19 avril, p. 682).



[1] Cui (Odoni) à parentibus suis Oswaldus *commendatus est imbuendus,* et bonis exemplis optimisque moribus confor Cùmque *tùm profanis, tùm divinis litteris adprimè erudit* canonicus effectus est (Surius, 15 octobre).

[2] (Macarius Senior) suscipiens *puerulum.....* loco genitoris nutriendum et erudiendum ex toto.... nec spes cum vana fefell lum penitus erat in *omni græcâ vel armenicâ eloquentiâ stu liberalium genus,* quod aufugere posset vivacitatem ingeni (Bolland. 10 avril, p. 879).

siècle; ce monastère avait une bibliothèque très riche en manuscrits; on assure qu'elle possédait *un exemplaire du Traité de la République de Cicéron* (*Hist. litt.*, t. 6, p. 36). Abbon, écolâtre, puis abbé du monastère, enseignait tous les arts libéraux, spécialement la rhétorique, la dialectique, l'astronomie, la géométrie. Constantin succéda à Abbon; il était très lié avec le célèbre Gerbert. En Belgique et dans le duché de Luxembourg, les écoles des monastères rivalisaient de zèle avec celles de la France (v. les détails, *Hist. litt.*, t. 6, p. 21-44).

Les écoles épiscopales de Metz, de Verdun, de Liège, d'Arras, de Cambrai, de Chartres, de Langres, méritent qu'on applique à chacune d'elles l'éloge accordé par Trithème à un écolâtre de Liège, et qui, plus tard, devint évêque de la ville : *Multos in omni scientiâ discipulos doctissimus enutrivit* (Trithème, cité par l'*Hist litt.*, t. 6, p. 30). L'école de Chartres en particulier devint très florissante sous la direction de saint Fulbert. Elève de Gerbert, il enseignait les arts libéraux avec la distinction d'un véritable savant, et la tendresse d'un père (*Hist. litt.*, p. 27, 28, 30, 31, 40, 44, 45).

Outre les écoles des monastères et des évêchés, on remarquait encore quelques autres écoles publiques, surtout dans les grandes villes, notamment à Paris et à Lyon. Celles de Paris réunissaient les professeurs et les élèves du plus haut mérite (*Hist. litt.*, p. 33). Saint Odilon fait un pompeux éloge des écoles de Lyon, lorsqu'il dit, en parlant de saint Maïeul : « Il se rendit dans la ville de Lyon, mère et nourricière de la vraie philosophie, et il choisit pour son maître, *dans les études li-*

bérales, Antoine, homme instruit et prudent : *Apud Lugdunensem urbem philosophiæ nutricem et matrem...., Antonium eruditum virum et prudentem habere voluit in liberalibus studiis præceptorem* » (Cité par Thomassin, *Disciplina*, 2e p., c. 97, n° 8, t. 2, p. 294).

La réputation des écoles françaises se répandit à l'étranger; de toutes parts on accourait pour suivre les leçons de nos savants professeurs, et on cherchait à attirer nos plus habiles maîtres : ainsi les Anglais voulurent posséder au moins quelque temps Abbon de Fleury, et les princes d'Allemagne, Rathier et Gerbert (*Hist. litt.*, t. 6, p. 45).

Quel plan suivait-on dans ces écoles du xe siècle? le même que dans les siècles précédents; on joignait, à la première teinture des lettres, la science religieuse, et à mesure que les enfants avançaient en âge, on développait en même temps l'enseignement des arts libéraux, de l'Ecriture et des Pères. Nous avons même vu souvent qu'après le premier enseignement de la famille, on achevait l'éducation littéraire, avant d'étudier scientifiquement la religion et les livres chrétiens (v. *Hist. litt.*, t. 6, p. 47)[1]. — On retrouve dans les auteurs de cette époque, dit l'*Histoire littéraire*, un arrangement de

[1] Repetenda animo sunt quæ suprà demonstravimus, approbavimusque exemplis Caroli Magni, et Caroli Calvi; cùm excitandæ revocandæque sunt in lucem, è tumulo quodam suo, sacræ et liberales disciplinæ, *necesse tunc initium duci ab humanioribus litteris*, in quibus *posita sunt veluti fundamenta litterarum sacrarum* (Thomassin, *ib.* c. 99, p. 298).

paroles et un laconisme qu'ils ne pouvaient avoir puisés que dans une lecture sérieuse des bons auteurs de l'antiquité (*ib.* p. 49). Les deux célèbres professeurs, Gerbert et Abbon en particulier, lisaient avec le plus grand soin les auteurs païens : *Térence, Salluste, Horace, Virgile, étaient spécialement familiers à saint Abbon*. L'évêque Rathier nous apprend lui-même que dans sa jeunesse il avait lu fréquemment ces auteurs (*ib.* p. 49-50). Il est donc incontestable que dans ces écoles chrétiennes on enseignait à l'enfance et à la jeunesse à peu près les mêmes auteurs que nous leur mettons entre les mains. Ces maisons étaient de vrais gymnases intellectuels, où l'on apprenait les sept arts libéraux, pour me servir des expressions du temps. Or, on sait que les anciens, sous le nom des sept arts libéraux, comprenaient le cours encyclopédique des sciences profanes (v. *la Vie de Luther* par M. Audin, 5e édit., t. 1er, p. 38-39).

Le mouvement intellectuel de l'Occident s'étendit jusqu'à Constantinople. Cedrenus nous apprend que l'empereur Constantin Porphyrogénète restaura les lettres dans ses états, et fit venir de toutes parts les hommes les plus instruits pour les mettre à la tête des écoles où l'on enseignait la musique, l'astronomie, la géométrie, et toutes les sciences comprises sous le nom de philosophie (v. Thomassin, *ib.* c. 100, p. 300).

CHAPITRE VII

ONZIÈME SIÈCLE

ART. 1er

Études Biographiques.

Le bienheureux Richard, abbé de Saint-Vanne, fut placé, *dès son enfance*, à la Cathédrale de Reims, où il reçut une éducation très soignée au point de vue littéraire et religieux : les progrès du jeune enfant répondaient aux soins de ses habiles maîtres (*Hist. litt.*, t. 7, p. 359 ; D. Ceillier, t. 20, p. 194).

Hériger, abbé de Laubes, fit ses premières études dans ce monastère, et devint un des hommes les plus érudits de son siècle : après quelques années, il fut établi directeur de l'école, et contribua à la rendre encore plus florissante (*Hist. litt.*, p. 194).

Dès son enfance, le moine Aimoin étudia à Fleury, et

devint, au témoignage de Trithème, un homme très versé dans toute espèce de sciences : *In omni genere scientiarum doctissimus* (*ib.* p. 216-217).

Saint Wolbodon, évêque de Liège, fit, *dès son enfance,* de très grands progrès dans la littérature et la piété. Devenu écolâtre de la Cathédrale d'Utrecht, il eut un grand nombre de disciples qu'il instruisit dans les sciences humaines et religieuses (*ib.* p. 243).

Adelbolde, évêque d'Utrecht, fréquenta fort jeune les plus célèbres écoles du pays de Liège, et fit de très grands progrès dans les sciences divines et humaines : son érudition le fit mettre au nombre des hommes les plus lettrés de son époque (*ib.* p. 253).

Gauzlin, archevêque de Bourges, fut élevé, *dès sa plus tendre jeunesse,* au monastère de Fleury, et y recueillit les trésors de la *littérature sacrée et profane* (*ib.* p. 279).

La mère de Robert, roi de France, fit élever son fils à l'école de Reims, où il devint un habile littérateur sous la direction de Gerbert, et mérita cet éloge d'un historien : *Aussi distingué par sa piété que par son érudition : Vir pietate egregius et egregiè eruditus* (Trithème, v. *Hist. litt., ib.* p. 326).

Enguerran, abbé de Saint-Riquier, fit paraître, *dès l'âge de discernement,* une inclination extraordinaire pour les belles-lettres. *Cette heureuse disposition l'engagea à entrer au monastère de Saint-Riquier :* toujours plus avide de sciences, il fréquenta, avec la permission de son abbé, plusieurs autres écoles, notamment celle de Chartres dirigée par saint Fulbert. Sous un professeur aussi distingué, il se perfectionna par une connaissance

plus approfondie des sept arts libéraux (*ib.* p. 351).

Odoranne, moine de Saint-Pierre-le-Vif, eut pour maître l'abbé Rainard, qui, sous la haute protection de l'archevêque de Sens, avait formé une très belle bibliothèque dans son monastère, et donnait lui-même des leçons de littérature à ses élèves (*ib.* p. 356).

Vazon, évêque de Liège, entra, *dès son enfance*, à l'abbaye de Laubes, devint un élève remarquable par sa science et sa piété, et fut chargé plus tard de diriger l'école épiscopale (*ib.* p. 388).

Olbert, abbé de Gemblou, fut aussi placé, *dès ses plus jeunes années*, à l'abbaye de Laubes, où il s'initia à la connaissance des sept arts libéraux. Ses premières études lui donnèrent une ardeur insatiable pour les sciences : aussitôt qu'il entendait parler d'un maître habile en littérature, il allait le trouver; et plus l'horizon scientifique s'agrandissait devant lui, plus il sentait s'accroître le désir de tout connaître (*ib.* p. 392). [1]

L'enfance de saint Odilon, abbé de Cluny, se fit surtout remarquer par ses progrès dans la littérature et la pratique de toutes les vertus chrétiennes (*ib.* p. 414).

Gérard, évêque de Cambrai, fut élevé, *dès sa première jeunesse*, dans l'Eglise de Reims, sous les yeux de son

[1] Hic ubi ex ore Herigeri Lobiensis abbatis, viri suo tempore disertissimi, *aliquid de septem sapore artium bibit, sitim studii sui extinguere non potuit* : ideò ubi aliquem in scientiâ artium egregiè præ cæteris valere audiebat, statim illùc volabat, et quantò ampliùs sitiebat, tantò *avidiùs de singulorum pectore aliquid delectabile hauriebat* (*Vita* apud Mabill. *Act. SS.*, secul. VI, 1ª pars, p. 599).

parent l'archevêque Adabéron. Gerbert son professeur en fit un élève digne de la réputation du maître (*ib.* p. 431).

Le pape saint Léon IX, *dès l'âge de cinq ans,* fut confié par sa mère à Berthold, évêque de Toul. Cet habile maître, *dont le but principal était de former des élèves pour l'état ecclésiastique,* commençait son enseignement par *l'étude des sept arts libéraux* (*ib.* p. 24, 459).[1]

Wibert, archidiaçre de Toul, était condisciple de saint Léon IX, et fut élevé, *aussi jeune que lui,* sous la direction de Berthold (*ib.* p. 485).

Gozechin, scholastique de Liège, fut instruit à la Cathédrale de cette ville, où les études étaient alors très florissantes, et professa ensuite à la même école les humanités, la philosophie et les sciences ecclésiastiques (*ib.* p. 500).

Humbert, cardinal-archevêque de Blanche-Selve, naquit en Bourgogne ou en Lorraine. Ses parents le mirent très jeune à l'abbaye de Moyenmoutier : il s'appliqua sérieusement à l'étude des sciences, et sentait son ardeur augmenter en raison de ses rapides progrès; le bienheureux Lanfranc l'appelle un homme parfaitement instruit dans la science des lettres divines et hu-

[1] Quem (filium) congruo tempore ablactatum, Bertholdo sanctæ Tullensis Ecclesiæ antistiti tradidit (mater) *jam quinquennem, liberaliter educandum, litterarumque studiis* imbuendum... Tàm idoneus itaque vir *infantulum* præfatum gratanter susceptum, *et litteris fecit erudiri* et omni honestate pueris competenti (Bolland., 19 avril, p. 649).

maines : *Scientiâ divinarum ac secularium litterarum adprimè eruditum* (*ib.* p. 528; D. Ceillier, t. 20, p. 427).

Boyon entra fort jeune à l'abbaye de Saint-Bertin, reçut une éducation lettrée, et devint ensuite écolâtre et abbé du monastère (*Hist. litt., ib.* p. 564).

Gervais, archevêque de Reims, fut élevé à la Cathédrale du Mans, et se fit une grande réputation par ses progrès littéraires et scientifiques (*ib.* p. 573).

Mamille, archevêque de Rouen, fit ses premières études littéraires dans l'Eglise de Reims, et les continua avec succès à l'école de Liège. Il apprit tous les arts libéraux et les différentes parties de la philosophie. De là, il se rendit en Saxe, où il fut établi écolâtre de l'Eglise d'Halberstat (*ib.* p. 587 ; D. Ceillier, t. 20, p. 460).

Saint Pierre Damien, cardinal-évêque d'Ostie, étudia, *dès son enfance,* les lettres humaines à Faïence et à Parme, et fut bientôt en état de les enseigner aux autres (D. Ceillier, t. 20, p. 512).

Hépidann, moine de Saint-Gal, fit une étude particulière de la littérature ancienne : il s'appliqua spécialement *à la lecture de Salluste,* qu'il avait pris pour modèle (D. Ceillier, t. 20, p. 568).

Bernard, moine de Cluny, étudia sous saint Hugues, et joignit aux sciences ecclésiastiques une grande connaissance des lettres humaines (*Hist. litt.,* t. 7, p. 595).

Lambert, abbé de Saint-Laurent de Liège, fit ses premières études sous le célèbre Adelmanne, et se distingua par ses succès littéraires et ses progrès dans la science ecclésiastique (*ib.* t. 8, p. 6).

Jean, abbé de Fécamp, naquit au diocèse de Ravenne,

vint fort jeune en France, entra dans le monastère de Saint-Bénigne, où l'abbé Guillaume lui fit suivre un cours complet de littérature; plus tard, il cultiva spécialement la médecine (*ib.* p. 48-49).

Rainard, évêque de Langres, naquit avec les plus heureuses dispositions du cœur et de l'intelligence, et se livra à l'étude de toutes les sciences humaines qui étaient alors enseignées dans les écoles (*ib.* p. 126).

Folcard, abbé de Torney, étudia avec tant de succès à Saint-Bertin en Flandre, que les historiens l'appellent un homme puissant par sa grande érudition : *Multâ eruditione validus* (*ib.* p. 132).

Otfride, prieur de Guastine, et un des premiers instituteurs de l'Ordre des Chanoines réguliers, fréquenta les meilleures écoles de nos provinces, où il fit une ample provision de littérature sacrée et profane (*ib.* p. 143).

Durand, abbé de Troarn, fut mis, *dès son enfance,* au mont de Sainte-Catherine près Rouen, où le célèbre abbé Isembert, directeur de l'école, lui fit suivre le cours ordinaire des études profanes (*ib.* p. 239).

Guillaume, abbé de Saint-Arnoul, reçut sa première éducation à l'école de Liège, encore célèbre par les traditions de science qu'y avait laissées saint Fulbert, et y prit ces notions littéraires qui brillent dans ses ouvrages (*ib.* p. 305).

Robert, abbé de Saint-Vigor, étudia au monastère du Mont-Saint-Michel, où il devint fort habile dans les lettres, spécialement dans la rhétorique et la dialectique (*ib.* p. 334).

Gauzbert, abbé de Tulle, fréquenta d'abord les écoles

de Marmoutier, dirigées par le célèbre abbé Barthélemy, alors que les études et la piété y étaient florissantes (*ib.* p. 345).

Henri, évêque de Liège, reçut ses premières leçons d'un vénérable ecclésiastique de l'Eglise de Verdun, qui le forma aux études littéraires et à la vie cléricale (*ib.* p. 352).

Saint Ulric, moine de Cluny, naquit à Ratisbonne. Son père, qui était un des plus puissants et un des plus nobles seigneurs du pays, prit un soin particulier de son instruction, et lui donna les meilleurs maîtres qui se trouvaient alors dans cette partie de l'Allemagne. « Son enfance, dit l'auteur de sa vie, se passa dans l'innocence, et fut abreuvée à la source divine des sciences philosophiques (c'est-à-dire de toutes les sciences humaines) (*Vita S. Udalrici,* n° 4; Mabillon, *Act. S. B.* secul. VI, 2 pars., p. 782; *Hist. litt.*, t. 8, p. 385).

Godefroy, scholastique de Reims, étudia dans l'école de cette ville, qui était alors dirigée d'une manière brillante par saint Bruno, instituteur des chartreux : il eut pour condisciple le pape Urbain II, et Manassé, archevêque de Reims : il devint poète, orateur et grand philosophe (*Hist. litt.,* p. 398).

Saint Gérauld, abbé de la Sauve-Majour, fut mis, *dès son enfance,* à l'école du monastère de Corbie, où les lettres étaient cultivées avec honneur (*ib.* p. 408).

Robert, évêque d'Herford, fit des études si distinguées, que les historiens du moyen âge l'appellent « un homme très habile dans tous les arts libéraux : *Omnium liberalium artium peritissimus* (*ib.* p. 414).

Stepelin fut mis, *dès son enfance*, au monastère de Saint-Tron : il s'appliqua à l'étude de tous les arts libéraux sous les pieux abbés Adélard et Gontramne (*ib.* p. 418).

Roger se retira, *dès son jeune âge*, au monastère du Bec, où les études étaient très florissantes. Sans négliger aucune partie des sciences, il s'adonna spécialement à la poésie (*ib.* p. 420).

Le bienheureux Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, fut, *dès son enfance*, soigneusement instruit dans la littérature, et surtout dans les sciences du raisonnement où le portait la nature de son esprit. Fort jeune encore, il perdit son père, et se rendit à Bologne pour étudier l'éloquence et la jurisprudence. Le désir d'une plus grande perfection l'engagea à se retirer dans un monastère : il choisit celui du Bec, y fonda une célèbre académie, où l'on enseignait toutes les lettres humaines en même temps que les sciences ecclésiastiques, et réussit, au témoignage des auteurs contemporains, à faire revivre les *études latines* dans toute leur ancienne splendeur. [1]

[1] Per te florentes artes valuêre latinæ

...Ortus Italiâ quidam vir erat, *quem latinitas, in antiquum ab eo restituta scientiæ statum,* tota supremum debito cum amore et honore agnoscit magistrum, nomine Lanfrancus (v. Mabillon, *Act SS. Ben.*, secul. VI, 2ª pars, p. 349, 650). Voici encore d'autres jugements portés sur lui, et qui nous montrent son amour pour les sciences humaines : Erat Lanfrancus vir divinæ simul et humanæ legis peritissimus... tàm secularis quàm spiritualis scientiæ peritissimus... in doctrinâ et mundi sapientiâ famosissimus... invictissimo totius latinitatis magistro Lanfranco... latinitas omnis in liberalium artium scientiam, per doctrinam ejus se incitabat (v. l'*Hist litt.*, t. 8, p. 300).

Alphane, archevêque de Salerne, avait d'abord étudié au Mont-Cassin : il était philosophe, théologien, orateur et poète (D. Ceillier, t. 21, p. 92).

Guitmond, évêque d'Averse, fréquenta les célèbres écoles fondées au Bec par le bienheureux Lanfranc : ses progrès dans les études répondirent à la pénétration de son esprit, et à son ardeur pour les belles-lettres (*ib.* p. 127). — On l'appelait l'homme le plus éloquent de son siècle : *Nostri temporis eloquentissimus* (v. l'*Hist. litt.*, t. 8, p. 553).

Guillaume, évêque de Durham, naquit à Bayeux, et entra, *dès sa première jeunesse*, dans le clergé de la ville. Un esprit vif et pénétrant, un jugement solide, une élocution facile, une mémoire prodigieuse lui firent faire des progrès très rapides dans la littérature sacrée et profane (*Hist. litt.*, t. 8, p. 433).

Rabdod, évêque de Noyon et de Tournay, eut une éducation très cultivée, qui lui mérita le nom d'homme très savant : *Vir sanè doctissimus* (*ib.* p. 455).

Le pape Urbain II fut mis, *dès son enfance*, à l'école de Reims, où saint Bruno professait avec gloire ; né avec les plus heureuses dispositions pour les lettres, il y fonda les bases de cette immense réputation de savoir, que les historiens résument en deux mots : *C'était un docteur éminent, doctor egregius* (*ib.* p. 515).

Saint Osmond, évêque de Sarisbéry, naquit en Normandie d'une famille noble, et reçut une éducation conforme à sa naissance ; les belles-lettres et la musique furent ses études de choix (*ib.* p. 573).

Nevelon fut élevé, *dès sa première jeunesse*, au monas-

tère de Corbie, et perfectionna ses études à l'abbaye de St-Germain d'Auxerre (*ib.* p. 590).

Thomas, archevêque d'York, naquit à Bayeux ; son frère, Samson, qui depuis fut évêque de Vorchester, fut un des hommes les plus lettrés et les plus éloquents de son siècle. Odon, évêque de Bayeux, qui *se faisait un mérite de stimuler le zèle des élèves pour les bonnes études, afin de préparer d'excellents ministres à l'Eglise,* envoya les deux frères étudier dans les plus célèbres écoles de l'Europe. Thomas, en particulier, après avoir reçu sa première éducation à l'école du Bec, se rendit en Allemagne, puis à Liège, et enfin en Espagne, où il savait que les Sarrasins avaient porté la science des Arabes. Un écrivain du moyen âge l'appelle un homme distingué par sa connaissance des lettres humaines : *Litterarum scientiâ insignis* (*Auctor vitæ S. Wlstani,* Mabill. *Act. SS. Ben.,* secul. VI, 2ª p, p. 852 ; *Hist. litt., ib.* p. 641).

Goscelin se rendit, dès son enfance, à l'abbaye de St-Bertin, où il fit ses premières études, et cultiva toutes les branches de la littérature (*ib.* p. 660).

Saint Bruno naquit à Cologne ; son éducation fut très soignée, et, dès son enfance, il étudia la littérature sacrée et profane ; fort jeune encore, il quitta Cologne, se rendit à Reims, où les écoles avaient une très grande réputation, et devint bientôt, par son application, le modèle des étudiants (*Bruno Latinorum tunc studii speculum :* v. Mabillon, *Act. SS. Ben.,* secul. VI, 2ª p. *præfat.,* nº 85) ; il embrassa toutes les sciences, même la poésie, et devint surtout grand philosophe et profond

théologien. L'archevêque de Reims le nomma plus tard modérateur des écoles dans sa ville épiscopale. « Il brilla dans cette place, disent les auteurs, comme un astre lumineux, dont la splendeur passa de la France dans presque tout le monde chrétien ; on le regardait comme la lumière des Eglises, le docteur des docteurs, la gloire de la France et de l'Allemagne, et l'ornement de son siècle (*Hist. litt.*, t. 8, p. 234).

Raoul Ardent fit *les études littéraires* les plus brillantes ; il s'appliqua avec tant d'assiduité, qu'il acquit une connaissance profonde des poètes, des philosophes, des historiens profanes (*ib.* p. 254).

Saint Anselme, archevêque de Cantorbéry, naquit de parents distingués par leur noble origine. Sa mère lui fit d'abord donner les premières leçons de littérature en rapport avec son âge. Le jeune Anselme voulait embrasser l'état monastique, mais ne pouvant réussir dans son projet, il renonça à ses études et se livra pendant quelque temps à ses passions. Puis, touché de la grâce, il entra dans le monastère du Bec et reprit ses travaux littéraires, interrompus, sous la direction du bienheureux Lanfranc ; il souffrait volontiers le froid et la privation de sommeil, pour satisfaire ses goûts d'étude (*Hist. litt., ib.* p. 398-399).

Saint Yves, évêque de Chartres, s'appliqua, *dès sa plus grande jeunesse,* à l'étude des arts libéraux, et perfectionna sa première éducation au monastère du Bec ; on a dit de lui, « qu'il se fit remarquer, parmi les premiers docteurs de la France, par son érudition dans les lettres divines et humaines : *Inter præcipuos Franciæ doctores*

eruditione litterarum, tàm divinarum quàm sæcularium floruit » (*Hist. litt.*, t. 10, p. 102-103).

Halinard, archevêque de Lyon, naquit en Bourgogne; son père était de Langres et sa mère d'Autun. *Dès sa première enfance, il étudia les belles-lettres*, sous la paternelle direction de Walter, évêque d'Autun, qui l'avait tenu sur les fonts baptismaux et l'aimait comme un enfant. Lorsqu'il eut atteint les années de l'adolescence, son père le confia à Brunon, évêque de Langres, et son éducation se perfectionna en la compagnie des hommes les plus distingués. [1]

Adalard II, abbé de St-Tron en Flandre, apprit, *dès son enfance*, les belles-lettres, la sculpture et la peinture (D. Ceillier, t. 22, p. 70).

Saint Etienne de Muret reçut, *dès ses plus jeunes années*, une éducation littéraire distinguée (D. Cell., t. 23, p. 66).

Guibert, abbé de Nogent, fut élevé d'abord sous les yeux de sa mère, qui lui fit apprendre les premiers éléments des lettres, la grammaire et les autres sciences proportionnées à son âge. Plus tard, il continua ses études dans un monastère (D. Ceillier, t. 21, p. 603).

Adam, chanoine de Brême, dirigea, pendant plusieurs années, les écoles de cette ville. L'évêque était alors un

[1] *Ab ipsis infantiæ rudimentis studiis litterarum traditus....*, amabatur paterno affectu à venerabili præsule Heduæ civitatis, Walterio nomine, cujus filius erat in Baptismo, ac ideò educabatur ab eo majori diligentiâ, ut post aptaretur in domo Dei lucerna..... *Litteris apprimè eruditus est*, curante in primis Walterio Æduensi episcopo (Mabill., *Vita Halinardi, Act. SS. Ben.*, secul. VI, 2. p., p. 35; *Annal. Bened.*, l. 56, n° 93, t. 4, p. 367).

jeune ecclésiastique nommé Liemar, très instruit dans les arts libéraux (D. Ceillier, t. 22, p. 1-2).

Saint Guy, abbé, fut, dans son enfance, confié à des maîtres de littérature : *Adhuc puer litterarum studiis deditus fuit* (Surius, 31 mars). — *Erudiendus liberalibus traditur studiis* (Bolland., 31 mars).

Saint Robert, abbé, s'appliqua à l'étude des belles-lettres, *presque aussitôt qu'il fut sevré. Quem (filium) ablactatum tradidit litterarum studiis imbuendum* (Surius et les Boll., 29 avril).

Saint Gebehard, archevêque de Saltzbourg, reçut, dès sa première enfance, l'éducation littéraire la plus distinguée. [1]

Nous ferons les mêmes observations sur saint Procope, saint Théodomare, archevêque de Saltzbourg, et saint Stanislas évêque de Cracovie. [2]

Saint Meinwerk, évêque de Paderborn, commença

[1] Gloriosus Gebehardus, in *primævâ ætate suâ liberalibus studiis traditur imbuendus* (Bolland., 16 juin, t. 6 de juin, p. 148).

[2] Pragam eum (Procopium) *admodùm puerum* transtulerunt, ut Vissegradi dalmaticis litteris, quæ id temporis ibi florentes erant, expoliretur (Surius, 4 juillet). Videntes hujus præclari genitores pueri (Procopii) tantam gratiam Dei in eo rutilare, commendaverunt eum magistro liberalium litterarum studiis (Bolland., 4 juillet, p. 140). — *In primævâ ætate* (Theodomarus) Altensi monasterio tàm regularibus *quàm secularibus disciplinis* traditus est imbuendus (Surius, 28 septembre). — *Quamprimùm patiebatur ætas, litteris tradi erudirique puerum* (Stanislaum) *artibus liberalibus uterque parens jussit:* in quibus ediscendis apparuit, illum docile ingenium sortitum esse, *cupidum litterarum et præproperum,* et quod spem non mediocrem eruditoribus ingerebat (Bolland., 7 mai, p. 206).

par rétablir les études dans son diocèse, et fonder cette célèbre école de Paderborn, où l'on enseignait les sept arts libéraux, où on lisait Horace, Virgile, Salluste, Stace. Nous en parlerons plus longuement à l'article suivant (D. Ceillier, t. 20, p. 112 ; Bolland., 5 juin, p. 537).

ART. 2.

Ecoles au XI[e] Siècle.

Les mêmes causes qui avaient contribué à propager l'ignorance dans le siècle précédent, continuent leur influence au XI[e] siècle (*Hist. litt.*, t. 7, 1-9). Les moyens providentiels, pour dissiper les ténèbres de la barbarie, réagissent d'un autre côté avec la même énergie. Les écoles épiscopales conservent leur réputation ; souvent ce sont les évêques eux-mêmes qui les dirigent. Les écoles monastiques se multiplient en raison même des nombreuses réformes qui pénètrent dans l'intérieur du cloître ; car la vigueur de la discipline amène toujours, comme conséquence, l'amour des belles-lettres, et, au contraire, la paresse et l'ignorance sont les conséquences inévitables du relâchement.

Dans les monastères les moins *considérables*, on choisissait un moine instruit pour y enseigner les lettres. Les classes étaient divisées en deux séries : dans la première, se trouvaient les *enfants auxquels on apprenait les premiers éléments de la littérature et des arts libéraux ;* la

seconde était fréquentée par des jeunes gens plus avancés en âge, à qui on donnait des leçons de toutes les sciences alors en usage. Aussi les monastères étaient devenus des foyers de lumière et de piété, et quand on voulait trouver des sujets propres à remplir les premières dignités de l'Eglise, on allait les chercher dans l'obscurité du cloître; et cette distinction était la récompense de leur science universelle et de leur éminente vertu. En dehors des évêchés et des monastères, on fonda encore d'autres écoles publiques, mais qui demeurèrent toujours sous la haute direction des évêques (*Hist. litt.*, t. 7, p. 9-10). Ces notions générales établies, entrons dans quelques détails.

Au monastère de St-Laurent près Liège, il y eut une suite d'écolâtres distingués pendant toute la période du XIe siècle. A l'abbaye de St-Jacques près de la même ville, et à celle de Gemblou, le célèbre Olbert, qui avait d'abord étudié les arts libéraux à Laubes, à Troyes et à Chartres, fit fleurir les lettres et la piété. Il réunit une bibliothèque très considérable pour cette époque [1], fit copier tous les anciens livres, et parvint à recueillir jusqu'à cinquante auteurs profanes. Après la mort d'Olbert,

[1] Un fait rapporté par Mabillon nous fait connaître le prix et la rareté des livres à cette époque : encore s'agit-il d'un auteur ecclésiastique, et les livres de ce genre devaient être plus communs que les autres. Grécie, comtesse d'Anjou, l'acheta deux cents brebis, un muid de froment, un autre de seigle, un troisième de millet, et un certain nombre de peaux de martres. Ce seul fait nous indique ce que devait coûter une nombreuse bibliothèque (Mabill. *Annal.*, l. 61, nº 6, t. 4, p. 574).

les études littéraires furent soutenues avec gloire par Guiric ou Guérin, parent et disciple du savant abbé (*ib.* p. 13-21).

A Laubes, l'abbé Hériger, le B. Richard et Hugues maintinrent l'honneur des lettres. Sous le gouvernement de Hugues, le B. Thierry, qui, dès sa jeunesse, s'était perfectionné dans la culture des lettres et de tous les arts libéraux, fut nommé écolâtre du monastère et y attira, par sa réputation, un très grand nombre de disciples. Ce saint religieux avait une science universelle, et était toujours prêt à répondre à toute sorte de questions. Il fut nommé plus tard abbé de St-Hubert dans les Ardennes, et y fit fleurir les lettres et les beaux-arts (*ib.* p. 21).

A St-Vannes au diocèse de Verdun, à St-Vincent, St-Arnoul, St-Symphorien, St-Tron, à Vassor au diocèse de Metz, à Epternac au duché de Luxembourg, à Chaise-Dieu près le Puy-en-Velay, à St-Victor de Marseille, à Lérins, à St-Hilaire de Carcassonne, à St-Michel de Cluse près Turin, à la Deaurade près Toulouse, à Saint-Martial et à Dorat près Limoges, à St-Hilaire près Poitiers, à St-Florent de Saumur, à St-Riquier au diocèse d'Amiens, à St-Bertin dans le nord de la France, à St-Pierre-le-Vif et St-Remi près Sens, et dans les monastères des environs d'Orléans et de Paris, les études continuèrent d'être en vigueur pendant tout le XI[e] siècle (*ib.* p. 27-98).

Une autre école des plus florissantes de cette époque fut celle de St-Bénigne de Dijon. Depuis la nomination du B. Guillaume, les sciences y étaient cultivées en même

temps que toutes les vertus religieuses. Indépendamment de l'école du monastère, où l'on apprenait les arts libéraux et la théologie, il y en avait une autre ouverte au public, où l'on recevait tous les élèves qui se présentaient, serfs ou libres, pauvres ou riches; et le pieux abbé établit la même organisation dans les quarante maisons de sa réforme. Outre les sciences enseignées dans les autres monastères, on donnait à Saint-Bénigne des leçons de mathématiques et de médecine, on avait un soin particulier des manuscrits, on cultivait tous les beaux-arts, spécialement l'architecture. La réputation du B. Guillaume traversa les monts, et plusieurs évêques et abbés italiens quittèrent leurs sièges et se rendirent à Saint-Bénigne, pour se former à la science et à la vertu sous la direction de l'illustre abbé (*ib.* p. 33-37).

Cluny devint, sous le gouvernement de saint Odilon et de saint Hugues, un centre de hautes vertus et de vaste érudition pour tout l'univers catholique. Hildebrand vint y perfectionner ses études au sortir des écoles de Rome : Odon, cardinal-évêque d'Ostie, y avait puisé cette science variée et profonde qui le fit comparer aux plus grands poètes, orateurs et philosophes de l'antiquité profane (*ib.* p. 38-40). [1]

[1] . . . . Ditat te littera dives,
Et vatum Musas deliciosus amas.
Si cantare velis, cantas modulamine dulci.
. . . .
Os oratorum modò vivis *Tullius alter,*
Callidus in verbis vivis *Aristoteles.*
(V. *l'Hist. litt.*, t. 7, p. 39.)

A l'abbaye de Marmoutiers près de Tours, Sigon se rendit très habile dans la grammaire, la rhétorique, la dialectique, l'arithmétique, la musique et l'intelligence des divines Ecritures : il acquit une connaissance particulière du grec et de l'hébreu qu'il écrivait parfaitement. Le fameux Raoul, surnommé de *Mala corona*, s'appliqua avec tant de succès à l'étude des sciences, qu'il possédait à fond tous les arts libéraux ; il mourut en odeur de sainteté à Marmoutiers (*ib.* p. 55-57).

Le célèbre Marbode, depuis évêque de Rennes, professa quelque temps à l'abbaye de Saint-Maurice d'Angers : il a composé un traité de rhétorique et un poème sur la manière d'écrire. Frodon, du même monastère, est représenté comme un savant qui possédait toutes les beautés de la langue latine, comme un grand philosophe et un des plus fameux poètes de son temps, à la mort duquel la littérature fit une perte considérable. Marbode nous parle encore d'un Gautier, grand et redoutable poète : *Maxime vates, metuende poeta* (*ib.* p. 57-62).

A Bourgueil près Angers, l'abbé Baudry s'occupait spécialement de littérature : il attira dans son monastère un homme de lettres nommé Gérard, pour y enseigner les arts libéraux, et il ne craint pas de l'appeler un second Aristote : *Nobis alter fulsit Aristoteles* (*ib.* p. 63).

En Normandie, les lettres et les sciences furent cultivées, pendant le XI[e] siècle, peut-être avec plus de gloire encore que dans le reste de la France. Un historien de cette province nous assure que les Normands avaient de si heureuses dispositions pour les études, que les en-

fants eux-mêmes semblaient autant de rhéteurs : *Eloquentiæ studiis inserviens in tantum, ut etiam ipsos pueros quasi rhetores attendas* (cité par *l'Hist. litt.*, t. 7, p. 68). — A Saint-Ouen, les écoles étaient si florissantes, que cette abbaye produisit au moins cinq cents écrivains en cinquante ans, et fournit un grand nombre d'hommes éminents pour gouverner les diocèses et les monastères. Au Mont-Sainte-Catherine, l'abbé Isembert était un homme *consommé dans la pratique de toutes les sciences libérales : In omni liberalium disciplinarum experientiâ probatissimus*. A Jumièges, on transcrivait avec ardeur les manuscrits de la littérature ancienne. A l'abbaye de Fontenelle, le B. Richard y mit les lettres en honneur. A Fécamp, Guillaume de Dijon, Joannelin et un autre Guillaume attirent une foule d'élèves; ce dernier abbé était surtout célèbre par ses connaissances littéraires : *Magnâ litterarum peritiâ prœditus*. A Saint-Martin de Pontoise, toujours dans le diocèse de Rouen, saint Gautier fut une des lumières de son siècle. *Dès sa première jeunesse*, il se sentit tant d'ardeur pour les sciences, qu'il parcourut les écoles de diverses provinces et fonda lui-même, plus tard et avant d'embrasser la vie monastique, une école qui devint très célèbre, et où le concours des élèves était fort nombreux : *Famosissimas regens scholas*. De toutes les institutions littéraires de la Normandie et de la France, la plus savante et la plus distinguée fut celle de l'abbaye du Bec. Ce monastère était à peine fondé que le B. Lanfranc vint s'y consacrer à Dieu. Parfaitement instruit dans toutes les sciences divines et humaines, il ouvrit, avec le consentement de l'abbé, une

école publique, où la France, l'Allemagne et l'Italie envoyèrent leurs enfants : *Beccum,* disent les historiens, *magnum et famosum litteraturæ gymnasium.* Le B. Lanfranc et plus tard saint Anselme s'appliquèrent spécialement à faire revivre, autant qu'il était possible en ce siècle barbare, *les belles formes littéraires du siècle* d'Auguste. Nous renvoyons à *l'Histoire littéraire* de la France (t. 7, p. 79-81) ceux qui voudraient connaître les illustres disciples de l'école du Bec. A Saint-Vigor de Bayeux, à Caen, à Lisieux, à Saint-Evroul, les écoles avaient pour modérateurs des hommes auxquels on pourrait appliquer ce que l'on disait de l'un d'eux : « Nous savons qu'aucune science humaine ne vous est étrangère : *Nullius liberalis scientiæ te cognovimus expertem* (*ib.* p. 67-86).

Saint Meinwerk, évêque de Paderborn, fonda une école célèbre par la variété des sciences, le mérite des professeurs et des élèves. Rien de plus large que le programme d'études qui y était suivi. Nous le donnons tel qu'il a été conservé par l'historien du saint évêque. [1]

[1] Studiorum multiplicia sub eo floruerunt exercitia, et bonæ indolis *juvenes et pueri* strenuè instituebantur normâ regulari, proficientes haud segniter in claustrali *disciplinâ omniumque litterarum doctrinâ.* Claruit hoc sub ipsius (Meinwerci) sororio Imado episcopo : sub quo in Paderbrunnensi Ecclesiâ publica floruerunt studia : quandò ibi musici fuerunt, et dialectici, *enituerunt rhetorici clarique grammatici;* quandò *magistri artium* exercebant *trivium,* quibus omne studium erat circa *quadrivium :* ubi mathematici claruerunt et astronomici, habebantur physici atque geometrici, viguit *Horatius, magnus et Virgilius, crispus ac Sallustius, et urbanus Statius;* ludusque fuit *om-*

Pour les écoles épiscopales, elles sont peut-être plus nombreuses et plus florissantes que dans le siècle précédent.

A Chartres, on enseignait la grammaire (et sous ce nom on comprenait toute l'étude des belles-lettres), la musique, la dialectique et la théologie ; et les disciples de saint Fulbert se montrèrent dignes de la réputation du maître. A Liège, l'évêque Notger forma plusieurs élèves de mérite, et après lui Vazon, son disciple et son successeur; Adelmanne; Alestan très profond dans la connaissance de l'antiquité ; Francon versé dans la littérature sacrée et profane. L'Eglise de Toul fut pendant le XIe siècle une source de science et de lumière : l'évêque Berthold la dirigeait encore au commencement de ce siècle. Les études étaient divisées en deux cours : le premier s'appelait *trivium,* et comprenait la grammaire, la rhétorique et la dialectique ; le second, qui renfermait les quatre autres arts libéraux, avait reçu le nom de *quadrivium.* L'évêque de Verdun, disciple de Notger de Liège, formait lui-même ses élèves à l'étude des belles-lettres : quelque temps après, il appela à Verdun le fameux Hermenfroi qui parlait le latin, le grec, le français, l'allemand, l'italien, et il le nomma archidiacre de sa Cathédrale. A Strasbourg, l'évêque Vernher aimait

nibus insudare versibus et dictaminibus, jucundisque cantibus,...Adolescebant quoque in tirones militiæ cœlestis, Anno archiepiscopus coloniensis, Fhritherieus Monasteriensis et perplures alii, *strenui postmodùm in vineâ Domini operarii* (*Vita S. Meinwerci,* c. XI, § 78, p. 537; Bollandistes, 5 juin).

les lettres, et augmenta d'un grand nombre de volumes la bibliothèque de sa Cathédrale : le chanoine Gebehard était l'ornement de cette Eglise par son savoir et son éloquence. Hugues, archevêque de Besançon, prit un soin particulier des écoles de son diocèse. Le cardinal Pierre Damien, légat du pape, eut l'occasion d'assister aux exercices littéraires de cette pieuse académie, et il loue avec effusion le bel ordre qui présidait aux études (*Opusc.* 39, c. 1). Brunon, évêque de Langres, communiqua à son diocèse les trésors d'érudition qu'il avait puisés à l'école de Gerbert, et presque tous ses successeurs furent des prélats lettrés. Autun, Chalon-sur-Saône et Mâcon avaient aussi leurs écoles épiscopales. Le célèbre Halinard d'Autun fit ses premières études littéraires dans cette ville, sous la direction de l'évêque Walter. A Chalon-sur-Saône, saint Hugues, abbé de Cluny, étudia la grammaire et les autres arts libéraux. L'école de la ville de Lyon, nommée la mère et la nourrice de la philosophie, fut encore soutenue et fortifiée par Halinard d'Autun, ordonné archevêque de Lyon en 1046. Godefroy, évêque de Maguelone, dont le siège a été depuis transféré à Montpellier, dirigeait lui-même l'école de son Eglise, et s'en acquittait en maître habile. A Langres, on cite quatre chanoines très versés dans les sciences littéraires et philosophiques. Gérard, professeur dans les Eglises de Périgueux et d'Angoulême, avait réuni une nombreuse bibliothèque composée de quelques Pères grecs, de presque tous les Pères latins, et des ouvrages de littérature ancienne, notamment César et Cicéron. L'école de la métropole de Tours eut pour éco-

lâtre principal le fameux Bérenger, dont Hildebert, évêque du Mans, a dit avec trop d'emphase :

Quidquid philosophi, quidquid cecinere poetæ
Ingenio cessit eloquioque suo.
(*Hild. Carm.*, p. 13.)

L'Eglise du Mans fournit les écolâtres et les élèves les plus distingués ; Robert surnommé le grammairien ; Arnauld, son neveu, *admodùm eruditus ;* Hildebert, depuis évêque du Mans, écrivain remarquable par la netteté, la politesse, la précision, le bon goût ; Audebert, appelé l'Homère et le Virgile du XIe siècle ; Guichier, doyen de l'Eglise, versé dans la science des lettres : *Litterarum scientiâ non mediocriter adornatus*. A Rouen, quatre archevêques du plus haut mérite soutiennent successivement l'honneur des lettres. A Reims, saint Bruno enseignait avec gloire tous les arts libéraux ; Godefroy, son successeur, ne laissa point dégénérer l'école. Baudry, abbé de Bourgueil au XIe siècle, avait une si haute estime du mérite de Godefroy, qu'il lui accorda les plus pompeux éloges après sa mort :

Gallia tunc etiam studiis florebat opimis,
Florebatque tuo Gallia plus studio.
Ad te currebant examina discipulorum,
Et refovebantur melle parentis apes.

Le chanoine Anselme était écolâtre de Laon, également versé dans les matières théologiques et dans la science des arts libéraux ; Jean de Sarisbéry l'appelle le docteur des docteurs. Il eut pour élèves le célèbre Abé-

lard, Guillaume de Champeaux, Angehamne de Coucy, Raoul, archevêque de Reims, Mathieu, cardinal-évêque d'Albane, Albéric, archevêque de Bourges, Guillaume de Corbeil, archevêque de Cantorbéry. Hugues, archevêque de Rouen. Plusieurs étudiants d'Italie et d'Allemagne vinrent aussi suivre ses leçons. Gérard, évêque de Cambrai, élève de Gerbert, soutint l'école de sa Cathédrale pendant trente-cinq ans : on y enseignait tous les arts libéraux, la physique et la métaphysique. Le plus illustre élève de cette école fut saint Lietbert qui, après des études profondes et variées, devint écolâtre et ensuite évêque de la ville. Odon, depuis évêque de Cambrai, fut appelé par les chanoines de Tournay pour enseigner les arts libéraux dans la Cathédrale de cette ville. A Sens, le chanoine Hugues fut si longtemps écolâtre de la métropole, qu'à la fin de sa vie il avait été le maître de tous les chanoines, ses confrères. Orléans avait des écoles où se formèrent plusieurs personnages de mérite (*Hist. litt.*, *ib.* p. 13-102).

Il y avait, en outre, à Paris, une école publique ; les professeurs les plus éminents attirèrent des élèves de Pologne, d'Allemagne, d'Angleterre et d'Italie. Saint Stanislas, évêque de Cracovie, saint Adalbéron, évêque de Wirtzbourg, saint Gebehard, archevêque de Saltzbourg, saint Altmanne, évêque de Passaw, Etienne, abbé de Citeaux, né en Angleterre, Pierre de Léon, etc., étudièrent à Paris (*ib.* 102-105).

En dehors de ces écoles publiques, quelques particuliers professaient aussi dans les différentes parties de l'Europe. On cite spécialement le célèbre Manegold de

Lutenbach, qui donna des leçons en Alsace, à Paris. Les filles de Manegold tenaient aussi une école à l'exemple de leur père, et instruisaient les personnes de leur sexe (*ib.* p. 31-32).

Les femmes elles-mêmes ne furent pas toujours étrangères au mouvement littéraire du XIe siècle. Helvide, mère du pape saint Léon IX, connaissait le latin aussi bien que sa langue maternelle. Mathilde, femme de Guillaume le Conquérant, était célèbre par ses connaissances en littérature. Ses deux filles étaient également très savantes : Cécile était très instruite dans les sciences divines et humaines; Adèle aimait surtout l'histoire et la poésie. Agnès, femme de l'empereur Henri le Noir, passait pour une des princesses lettrées de son époque. La B. Ive, mère de Godefroy de Bouillon, fut très bien instruite dès sa première jeunesse. Emme, abbesse, aimait la poésie. L'impératrice Cunégonde cultivait tous les arts libéraux. Sainte Marguerite, reine d'Ecosse, et Mathilde, sa fille, reine d'Angleterre, étaient versées dans la littérature profane. Sainte Adélaïde, abbesse d'un monastère situé dans l'électorat de Cologne, donnait des leçons de littérature à ses religieuses. En France, il y avait plusieurs monastères de filles où l'on initiait l'enfance à la première connaissance des belles-lettres (*ib.* p. 152-154).

Il est certain que dans toutes les écoles du XIe siècle dont nous venons de parler, le cours des études était encyclopédique; c'est-à-dire qu'on faisait suivre aux élèves une marche ascensionnelle dans la série complète des sciences humaines, depuis la grammaire jusqu'aux sciences as-

tronomiques et musicales. Les poètes, les historiens, les orateurs et les philosophes de l'antiquité grecque et latine étaient entre les mains des élèves, sans doute avec les réserves que l'on pratique encore aujourd'hui (v. l'*Hist. litt.*, t. 7, p. 1-158, spécialement p. 106, 107, 122). Les langues orientales, le grec, l'hébreu, l'arabe, le syriaque commencèrent à être étudiés avec quelque succès (*ib.* p. 125, 127, 113, 116).

Le pape Grégoire VII, voulant donner la sanction de l'autorité apostolique aux écoles épiscopales, a fait, en 1078, dans le v[e] Concile romain, un décret qui porte : que tous les évêques doivent faire enseigner les lettres dans leurs Eglises : *Ut omnes episcopi artes litterarum in suis ecclesiis docere faciant* (Labbe, t. 10, p. 372).

CHAPITRE VIII

DOUZIÈME SIÈCLE

ART. 1er

Études Biographiques.

Dans les règles de Hugues de Fleury, il y avait un article spécial sur la manière de former les enfants aux sciences divines et humaines (D. Ceillier, t. 22, p. 80).

Robert Pullus, cardinal et chancelier de l'Eglise romaine, était anglais de nation. Il s'appliqua de bonne heure à l'étude des belles lettres et des beaux-arts. Il ouvrit des écoles publiques à Oxford, y enseigna lui-même, et se déclara hautement le protecteur des gens de lettres (*ib.* p. 275).

L'illustre Bernard, la gloire de la Bourgogne, reçut, dès sa plus tendre enfance, une éducation distinguée.

Sa pieuse mère se hâta de l'envoyer (*quàm citiùs potuit,* dit l'historien de sa vie) à Châtillon-sur-Seine, où l'école était dirigée par de savants ecclésiastiques; elle fit tout ce qu'elle put pour favoriser ses progrès dans les études littéraires. Cet enfant, plein de grâces et d'un naturel vif et pénétrant, eut bientôt satisfait les désirs de sa mère par ses rapides succès. Il réussit dans l'étude des lettres au-delà de ce que l'on pouvait attendre de son âge, et surpassa tous ses condisciples. *Non content d'étudier les lettres humaines,* il commença, dès-lors, à lire les divines Ecritures (v. D. Ceillier, t. 22, p. 318; *Hist. litt.*, t. 13, p. 3 et 4). [1]

L'abbé Wibald fut mis, dans son enfance, à l'abbaye de Stavelo, et fut instruit dans les lettres et la grammaire par un vénérable vieillard appelé Reinard. Puis il passa aux écoles de Liège, où il apprit en très peu d'années la dialectique, la rhétorique, l'arithmétique, la géométrie et l'astronomie (D. Ceillier, t. 22, p. 518).

Pierre, bibliothécaire du Mont-Cassin, cultiva, *dès l'âge de cinq ans,* les belles-lettres, sous la direction de Girard, abbé du monastère (*ib.* t. 23, p. 78).

Hugues, archevêque de Rouen, et Mathieu, son frère, cardinal-évêque d'Albane, furent élevés dans les célè-

[1] *Quàm citiùs potuit* (Mater Bernardi) *in Ecclesiâ Castellionis magistris litterarum tradens erudiendum,* egit quidquid potuit ut in eis proficeret. Puer autem et gratiâ plenus, et ingenio naturali pollens, citò in hoc desiderium matris implevit. Nam *in litterarum studio supra ætatem et præ coætaneis suis proficiebat..... litterarum etiam studio deditus, per quas in Scripturis Deum disceret et cognosceret* (*Vita Bern.* à Guillelmo, l. 1, c. 1, *inter opera Bernardi*).

bres écoles de la ville de Laon, et s'y adonnaient tous les deux à l'étude des belles-lettres (*ib.* p. 109).

Pierre de Blois, *aussitôt qu'il fut en âge de s'appliquer,* alla à Paris étudier la littérature et les arts libéraux (*ib.* p. 226).

Saint Thomas Béquet, archevêque de Cantorbéry, fréquenta, dès son enfance, les écoles d'Oxford et de Paris (*ib.* p. 247). [1]

Jean de Sarisbéry, évêque de Chartres, fut peut-être le premier homme de son siècle pour ses connaissances littéraires et philosophiques ; il avait fait ses premières études à Paris, sous les plus célèbres professeurs (*ib.* p. 270-271).

Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, fit aussi ses premières études dans la capitale, se rendit très habile dans les sciences sacrées et profanes, et devint un des docteurs les plus érudits de l'académie de Paris. Ses ouvrages prouvent qu'il connaissait très bien les philosophes grecs (*ib.* p. 460-470).

Odon, cardinal-évêque d'Ostie, avait fait de très bonnes études, et mérita le nom d'orateur, de poète, de philosophe (*Hist. litt.,* t. 9, p. 251).

Manegold, dont nous avons déjà parlé, fut célèbre, *dès son enfance,* par les progrès qu'il fit dans les lettres divines et humaines, et par les écoles où il enseignait

[1] *Ubi primùm per ætatem licuit,* prima litterarum elementa discere jussus est. Indè liberalibus admotus disciplinis, multùm in illis brevi profecisse fertur (Surius, 29 décembre).

avec gloire les sciences ecclésiastiques et profanes (*ib.* p. 281-286).

Thierry, abbé de Saint-Tron, avait acquis aux écoles de ce monastère une parfaite connaissance des arts libéraux, et écrivait très bien en prose et en vers (*ib.* p. 336).

Gérard, archevêque d'York, reçut une éducation très soignée, et saint Anselme l'appelle un homme très lettré : *Vir admodùm litteratus* (*ib.* p. 376).

Guillaume, abbé de Cormeille, entra, *dès sa première jeunesse,* au monastère du Bec, et étudia les lettres sous le célèbre Lanfranc, qui avait pour son disciple une tendresse de père (*ib.* p. 491).

Théofroi, abbé d'Epternac, fit ses premières études dans ce monastère, et se distingua par ses succès littéraires; et ce qui était alors très rare, il se rendit habile dans la langue grecque et hébraïque (*ib.* p. 503).

Ives, prieur de Cluny, fit des études si brillantes qu'on l'appelait : *Litteris clarissimus* (*ib.* p. 513).

Jarenton, abbé de Saint-Bénigne à Dijon, fut mis très jeune à l'école de Cluny, où l'abbé saint Hugues le fit élever avec un grand soin dans la connaissance des lettres (*ib.* p. 527).

Sigebert, moine de Gemblou, entra, *dès son enfance,* dans cette abbaye, et fit d'excellentes études sous le vénérable abbé Olbert : il se rendit très habile dans la littérature sacrée et profane, dans la langue grecque et hébraïque, et se distingua par un savoir universel : *Scientiæ multiplicitate laudabilis* (*ib.* p. 535).

Baudry, évêque de Noyon, entra, *dès son enfance,* dans l'école de la Cathédrale de cette ville, où il fut élevé

dans la connaissance de la religion et des belles-lettres (*ib.* p. 579).

Le B. Odon, évêque de Cambrai, s'appliqua, *dès son enfance*, à l'étude avec tant d'ardeur et de succès, qu'à peine adolescent il méritait le titre de docteur, et qu'il égalait la réputation des plus habiles maîtres. Il dévorait les livres, et quand un travail littéraire était commencé, il n'avait de repos que lorsqu'il était achevé. Il devint profond grammairien, rhéteur, dialecticien, et un des meilleurs poètes de son temps. Pressé par le désir de propager les études littéraires et scientifiques, il ouvrit des écoles publiques à Toul d'abord, puis à Tournay. Cette dernière ville devint, pendant le temps de son professorat, une seconde Athènes, par la variété et la profondeur de l'enseignement, et par le nombre des étudiants qui accouraient de toutes les provinces de France et des pays étrangers (*ib.* p. 583-584).

Thomas II, archevêque d'York, était originaire de Normandie. Son père, qui était un homme de lettres, eut le plus grand soin de son éducation, et l'enfant répondit à sa sollicitude par son zèle et ses progrès (*Hist. litt.*, t. 10, p. 33).

Raoul de Caen fit ses premières études dans cette ville, sous le fameux Arnoul : il étudia tous les auteurs de la belle latinité, mais spécialement les anciens poètes (*ib.* p. 67).

Raoul, moine de Fleury, fut instruit dès son enfance dans les arts libéraux : puis il entra au monastère de Fleury, où il perfectionna ses études littéraires à la célèbre école de l'abbaye (*ib.* p. 85).

Anselme de Laon fit d'excellentes études dans son enfance, et se rendit, en peu de temps, capable de professer à Paris, où, selon l'expression du pape Eugène III, il remit en honneur la science des lettres et de l'Ecriture sainte : *Per eum revixisse litteralis scientiæ decus et intelligentiam Scripturarum* (*ib.* p. 171).

Le pape Pascal II entra, *dès sa plus tendre enfance,* au monastère de Cluny, où il suivit le cours de sciences enseignées dans les écoles de la maison (*ib.* p. 216).

Guillaume de Champeaux, évêque de Châlons-sur-Marne, étudia avec beaucoup de succès, sous Anselme de Laon (*ib.* p. 307).

Marbode, évêque de Rennes, naquit à Angers, où il fut instruit dans tous les arts libéraux, et professa la rhétorique avec distinction. L'évêque Brunon le chargea de la direction des écoles de sa Cathédrale; pendant quatorze ans il remplit cette fonction avec tant de succès, que l'école d'Angers devint sous sa direction une des plus florissantes de la France. Ulger, évêque d'Angers, assure *qu'il égalait Homère, surpassait Cicéron et Virgile : Cessit ei Cicero, cessit Maro, junctus Homero* (*ib.* p. 344).

Arnoul ou Ernulphe, évêque de Rochester, naquit à Beauvais, et fut envoyé, *dès sa plus tendre jeunesse,* à l'école du Bec, où il fit de grands progrès dans les lettres, sous la direction de Lanfranc. Il revint ensuite dans sa patrie, entra au monastère de Saint-Lucien de Beauvais, et fut chargé de donner des leçons de grammaire aux jeunes religieux (*ib.* p. 425).

Jean, moine de Saint-Evroul, naquit d'une famille

obscure (son père était cordonnier). Ses parents employèrent le modeste gain de leur profession à lui faire étudier, *dès son enfance,* les sciences et les arts libéraux. Jean avait un esprit vif, pénétrant, infatigable : il fit de très grands progrès et acquit une merveilleuse facilité à écrire en prose et en vers. Oldric Vital, le plus célèbre de ses disciples, a composé sur la vie de son maître quelques vers dont nous citerons les suivants :

De subulæ lucro puerum quem pavit origo,
Extulit ad celebres ars liberalis honores.
Utilibus studiis fuit à puerilibus annis
Deditus . . . . .
Ingenio subtilis erat, citò carmen agebat;
Metro, seu prosâ pangens quæcumque volebat.
(*Hist. litt.,* t. 11, p. 15-17.)

Lisiard, évêque de Soissons, avait été élevé dans la piété et les lettres par le clergé de cette Eglise (*ib.* p. 26).

Bernard, archevêque de Tolède, fut instruit dans les lettres *dès son enfance :* plus tard, l'abbé saint Hugues l'attira au monastère de Cluny (*ib.* p. 56).

Gauthier, évêque de la Maguelone, fit ses premières études à Lille en Flandre, et cultiva les sciences profanes et sacrées (*ib.* p. 81).

Baudry, évêque de Dol en Bretagne, étudia dans son enfance les belles-lettres, sous Hubert, célèbre professeur dont il vante le mérite : il alla ensuite se perfectionner dans les écoles d'Angers (*ib.* p. 98).

Alger, scholastique de Liège et ensuite moine de Cluny, montra, *dès son enfance,* beaucoup d'ardeur pour les sciences : il trouva dans sa patrie d'excellents maîtres,

sous lesquels il devint habile dans les arts libéraux (*ib.* p. 158).

Le venérable Hildebert, évêque du Mans, puis archevêque de Tours, étudia sous de très habiles professeurs, cultiva avec soin les belles-lettres, et ne s'occupa *de questions théologiques que lorsque son éducation littéraire fut terminée.* Hoël, évêque du Mans, le nomma écolâtre de son Eglise cathédrale (*ib.* p. 251-254).

Rupert, abbé de Tuy, fut, *dès sa plus tendre jeunesse,* offert à Dieu dans le monastère de Saint-Laurent de Liège, où il étudia les belles-lettres sous .Héribrand (*ib.* p. 422).

Gérard, évêque d'Angoulême, naquit de parents pauvres qui ne pouvaient suffire aux frais de son éducation : par un hasard providentiel, il rencontra un maître qui lui enseigna gratuitement les belles-lettres, et fit à son école une ample provision de sciences : *Plurima litterarum scientia* (*ib.* p. 596-597).

Boson, abbé du Bec, reçut dans le monde une éducation distinguée, et mérita cet éloge de Guillaume de Jumièges : « On ne sait s'il fut plus digne du respect des hommes et de sa grande réputation, par la connaissance des choses profanes et spirituelles, ou par son zèle à ranimer la discipline monastique » (*ib.* p. 619).

Le bienheureux Ponce, évêque de Belley, fut d'abord soigneusement instruit dans toutes les sciences humaines, puis nommé chanoine de Lyon et écolâtre de la Cathédrale (*ib.*.p. 716).

Hugues de Saint-Victor naquit probablement aux environs d'Ypres, fut exilé dès son enfance et se retira

en Saxe, où les Chanoines réguliers lui firent faire de grands progrès dans les études littéraires et scientifiques. « Je ne crains point de certifier, dit-il lui-même, *que loin d'avoir jamais rien négligé pour me perfectionner dans les sciences, je me suis instruit de plusieurs choses, que d'autres traitent de bagatelles et même d'extravagances* (t. 3, *Op.* p. 34; *Hist. litt.*, t. 12, p. 2-3).

Le père d'Abélard prit un soin particulier de l'éducation de son enfant, et le fit avancer rapidement dans la carrière des lettres. Abélard s'appliqua spécialement à la dialectique. Sans entrer dans aucun détail sur les erreurs de cet homme célèbre, nous citerons seulement quelques vers de son épitaphe, composée par Pierre le Vénérable :

Gallorum Socrates, Plato maximus Hesperiarum,
Noster Aristoteles; logicis, quicumque fuerunt,
Aut par aut melior, studiorum cognitus orbi
Princeps, ingenio varius, subtilis et acer,
Omnia vi superans rationis et arte loquendi,
Abælardus erat.

(*Ib.* p. 87, 102.)

Geoffroy, évêque de Châlons-sur-Marne, fut d'abord abbé de St-Thierry près de Reims, et de Saint-Médard de Soissons. Dans ce dernier monastère, il se mit lui-même à la tête de l'école, et se fit une grande réputation parmi les gens de lettres (*ib.* p. 185).

Suger, abbé de St-Denis, entra, *dès sa plus tendre jeunesse,* dans ce monastère, y reçut les premiers principes de littérature, et fut envoyé par l'abbé Adam perfectionner ses études dans une école fameuse aux envi-

rons de Tours et de Poitiers (*ib.* p. 361; D. Ceillier, t. 22, p. 245).

Joscelin, évêque de Soissons, fit de très bonnes études, et ouvrit lui-même une école sur la montagne de Ste-Geneviève près de Paris (*ib.* p. 412).

Hugues Métel, chanoine régulier, fut élevé sous les yeux de sa mère, qui le mit très jeune entre les mains du docteur Ticelin ; il étudia, sous la direction de ce professeur, les sept arts libéraux (*Hist. litt., ib.* p. 493).

Wazelin II, abbé de St-Laurent de Liège, étudia dans ce monastère, sous le célèbre écolâtre Rupert, et se distingua par ses succès littéraires (*ib.* p. 527).

Pierre Lombard fit ses premières études à Bologne, et vint les perfectionner dans les écoles de France (*ib.* p. 585).

Pierre le Vénérable entra, *dès son enfance,* au monastère de Cluny. Saint Hugues le fit élever avec beaucoup de soin au prieuré de Soucilanges en Auvergne. Ses écrits nous prouvent qu'il s'était formé de bonne heure à la lecture des auteurs de la bonne latinité, historiens, orateurs, poètes : *Virgile et Horace lui étaient surtout familiers* (*ib.* p. 423-536, t. 13).

Saint Hugues, évêque de Grenoble, eut, *dès son enfance,* une passion pour les belles-lettres ; ses études achevées, il était encore jeune. [1]

Saint Guillaume, abbé d'Eschil en Danemarck, fut confié à son oncle Hugues, abbé de Saint-Germain-des-

[1] Amavit *studia litterarum non mediocriter*...... Cùm autem à scholis reversus, Valentiæ juvenis demoraretur.... (Surius, 1 avril).

Prés à Paris. On lui enseigna, *dans un âge encore tendre*, les premiers éléments des lettres, et il fit des progrès si merveilleux, que bientôt il fut regardé comme un maître des plus distingués dans les sciences humaines. [1]

Saint Eberhard, archevêque de Saltzbourg, saint Otton, évêque de Bamberg, saint Lambert, évêque de Vence, saint Pierre, archevêque de Tarentaise, passèrent également leur enfance dans l'étude des belles-lettres. [2]

Saint Norbert, archevêque de Magdebourg, fut élevé au palais de Frédéric, archevêque de Cologne, pour y être formé aux devoirs ecclésiastiques et à la science des

[1] Beatus Wilhelmus, ex nobili ortus prosapiâ, venerabili viro Hugoni abbati S. Germani de Pratis apud Lutetiam Parisiorum, à parentibus traditus est, *rectè ac piè instituendus*. Acceptus est ab illo perbenignè, siquidem nepos illius erat, *curatumque ut liberalibus litteris accuratè imbueretur*. Et in ipsâ quidem adhuc tenerâ ætate..... in studio litterarum, multos coævos adeò superavit, ut *etiam inter egregios humanioris litteraturæ magistros celebris haberetur* (Surius, 6 avril).

[2] (Eberhardus) *optimè in pueritiâ ornatus*, disciplinis scholaribus consecratur, et in Babenbergensi Ecclesiâ *liberalibus rudimentis* traditur imbuendus (Bolland. 22 juin, p. 261).—*Decursâ teneriori infantiâ litteris imbutus* (Otto) (Surius, 2 juillet).—(Lambertus) sacro fonte regeneratus (statim post ortum) parvoque tempore parentum domo nutritus est, et posteà deo dicatus : atque in Lerinensi monasterio educandus, et tàm *litteris quàm monasticis institutionibus* traditur imbuendus (Bolland. 26 mai, p. 924).—Primogenitus, Lambertus nomine, litterarum studiis traditus, *in puerili erudiebatur ætate :* Petrus verò secundus natu, officio fuerat alteri deputatus : fraternâ tamen æmulatione, *vel potiùs inspiratione divinâ,* ipse quoque ad eadem studia vehementer aspirans, proficiebat eatenùs, ut mirari inciperent, qui videbant puerum, litteras rapientem, ampliùs discere quàm doceri (Surius, 8 mai).

lettres : *Propter officium clericatûs et scientiam litterarum* (Surius, 6 juin).

Hugues, abbé de Marchiennes sur la Scarpe, témoigna, *dès son enfance*, un goût extraordinaire pour les belles-lettres, et étudia toutes les sciences en rapport avec son âge. *Dans son adolescence*, il se perfectionna auprès d'Albéric, archidiacre de Reims, et de Robert, qui fut depuis second abbé de Clairvaux. [1]

ART. 2.

Ecoles du XII[e] Siècle.

Le XII[e] siècle fut le plus beau siècle de gloire littéraire depuis les tentatives de restauration entreprises par Charlemagne. Le mouvement de réaction intellectuelle contre la barbarie, que nous avons signalé depuis le VI[e] siècle, ne fait que se développer et devient un vaste fleuve accru de tous les confluents des siècles antérieurs. Les hommes illustres abondent; la France en particulier est riche en écrivains : *Gallia scriptoribus dives*, dit Raoul de Caen (Marten., *Anecd.*, t. 3, p. 148).

[1] Venerabilis pater Hugo in Tornaco urbe pueritiæ suæ tempus implevit, puer bonus et docilis... *litteras quàm plurimùm amabat... omnem penè* quæ tunc temporis ejus *competebat ætati litteraturam* (percurrebat).... *Deindè cùm adolevisset*, et ei jam adolescenti expedire videretur terram alienam ad discendum expetere, exiit de terrâ suâ (*Vita Hugon.* ap. D. Martène, *Thesaur. Anecd.*, t. 3, p. 1712).

Les rois Louis le Gros, Louis le Jeune et Philippe-Auguste marchent à la tête du mouvement; les princes imitent leur exemple : de grands privilèges sont accordés aux gens de lettres, de nouveaux Ordres religieux surgissent et deviennent les protecteurs des sciences; enfin tout s'organise pour une magnifique et nouvelle croisade littéraire (*Hist. litt.*, t. 9, p. 1-11). Toutefois, les soldats de cette guerre intellectuelle rencontrent de nombreux obstacles : l'indolence, les divisions féodales, les luttes du pouvoir spirituel et temporel, les disputes des Ordres religieux et des Chanoines réguliers, les guerres de la Terre-Sainte, le défaut d'ordre et de critique dans l'étude s'élevèrent comme des digues infranchissables contre l'ardeur des nouveaux combattants; mais, soutenus par un zèle que rien ne put ralentir, ils étendirent au loin leurs nobles et pacifiques conquêtes (*ib.* p. 12-30).

Les écoles épiscopales deviennent plus nombreuses et plus florissantes. On y mettait les enfants, *dès le bas âge*, pour y être instruits dans les lettres et formés à la vertu. Les évêques eux-mêmes dirigeaient souvent ces écoles, au moins pour les classes les plus avancées, ou bien confiaient ce soin à des écolâtres qui enseignaient sous leur direction. Ceux-ci avaient le droit d'instituer ou d'approuver les maîtres des autres écoles du diocèse (*ib.* p. 30-32).

L'école de Reims soutint la gloire qu'elle avait acquise les siècles précédents; les archevêques de ce diocèse, et Guillaume de Champagne en particulier, aimaient et protégeaient les lettres. Ce dernier était le Mé-

cène des gens instruits, il les honorait et leur accordait de magnifiques récompenses. Laon possédait d'excellents écolâtres, et donnait des élèves distingués. Liège était très renommée par ses études littéraires : *Studiis litterarum famosissima* (*ib.* p. 32, 40, 41).

A Autun, le célèbre Honorius dirigea les écoles environ 26 ans. Cet habile professeur nous a indiqué lui-même dans un petit ouvrage le plan qu'il suivait : la grammaire, la rhétorique, la dialectique, l'arithmétique, la musique, la géométrie, l'astronomie, la physique, la mécanique, l'économique; *ces différents cours terminés,* il arrivait à l'étude de l'Ecriture sainte. *Il veut qu'on explique Lucain, Térence, Perse, Horace, Cicéron, Aristote, Aratus, Hippocrate* (Honorius *De exilio animæ.* Nous avons cité dans le 1er vol. de *nos Conférences,* p. 98-102, le texte de cet opuscule, d'après le *Thesaur. Anecd.* de Pez).

Cambrai, Soissons, Châlons-sur-Marne, Amiens, Toul, Verdun, Metz, Besançon, Lyon, Sens, Bourges, Poitiers, Le Mans, Angers, Rouen, Bayeux, Lisieux ont des écoles très florissantes. Nous renvoyons à l'*Histoire littéraire* (t. 9, p. 37-56) ceux qui voudraient avoir des détails sur les célèbres écolâtres qui les dirigèrent et sur les nombreux élèves qui en sortirent.

D'après les historiens du temps, voici quelques-uns des éloges accordés aux évêques, écolâtres et élèves : *Vir magnæ litteraturæ tam secularis quàm divinæ.... multiplici doctrinâ tam in secularibus quàm ecclesiasticis, institutus viguit* (*Hist. litt., ib.* p. 55).

A Chartres, le scholastique Bernard est appelé par

Jean de Salisbury, la source littéraire la plus abondante des temps modernes : *Exudantissimus modernis temporibus fons litterarum in Galliâ.* Ce célèbre professeur *suivait dans ses leçons la méthode de Quintilien :* plus tard, il enseigna la philosophie et fit un cours sur les systèmes de Platon et d'Aristote. A Orléans, on remarquait surtout un écolâtre si distingué, qu'on le désigna sous le nom de *Litterarum cumulus.* Paris, outre les écoles publiques, avait son école épiscopale; son plus célèbre professeur fut Guillaume de Champeaux (*ib.* p. 56-59, 61-65). [1]

Les écoles de monastères n'ont point dégénéré : citons en particulier l'abbaye de Marmoutier, de Saint-Denis, de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Remi, de Saint-Nicaise, de Saint-Thierry, de Liessies, de Laubes, de Saint-Laurent de Liège, de Gemblou, de Stavélo, de Saint-Martin de Tournay, de Saint-Médard de Soissons, de Moutier-la-Celle, de Vézelay, de la Chaise-Dieu, de Vendôme, de Saint-Florent, du Bec. Ici les chefs des écoles nous sont présentés comme des hommes très ha-

[1] Pierre, cardinal de Sainte-Marie, fait le plus bel éloge de l'école de l'Eglise de Paris.—Quantò nobilis Parisiensis Ecclesia in Regni capite et urbe tam celebri constituta, de cujus plenitudine omnes accipiunt, puriores radios circumquaquè diffundit, et ubique terrarum famosiùs prædicatur; tantò ad ordinandum ipsius Ecclesiæ statum, et extirpandum penitùs quòd ibidem sub prætextu pravæ consuetudinis inolevit, uberiorem oportet maturitatem et diligentiam adhiberi, ut de cujus fonte ferè ad universa mundi climata scientiæ rivuli derivantur, vitæ et honestatis poculum degustetur : et ubi litteraturæ viget Magisterium, ibi morum elegantia reluceat cæteris ad exemplum (*Traité des Ecoles,* de Joly, 2ᵉ p., c. 7, p. 220-221).

biles dans les lettres profanes et divines : *Tàm gentilium quàm divinarum litterarum peritissimus;* là on nous assure que l'étude des lettres est florissante *: Litterarum florente studio,* et qu'on compte dans les écoles une multitude d'hommes lettrés : *Cùm ibi litteratorum floreat multitudo.* A Blois, outre le célèbre Pierre de Blois, il y eut un autre professeur du même nom, qui avait tant de goût pour les auteurs profanes qu'il en fit sa principale occupation jusqu'à un âge très avancé. A Cambridge, cinq élèves de Saint-Evroul ouvrent une école publique : ils se nommaient Joffride, Gilbert, Odon, Terrique et Guillaume. Dès le grand matin, le moine Odon, qui était très lettré, enseignait aux enfants la grammaire, selon la méthode de Priscien : à six heures du matin, Terrique, son confrère, expliquait la logique d'Aristote avec les commentaires de Porphyre et d'Averroës. Sur les neuf heures, Guillaume donnait des leçons de rhétorique en s'attachant spécialement à Cicéron et à Quintilien ; Gilbert expliquait la théologie et annonçait la parole de Dieu ; le vénérable Joffride avait la direction générale et prêchait aussi le peuple. Cluny, sous le gouvernement de Pierre le Vénérable, reprit son ancienne splendeur. Les écoles furent rétablies, et les lettres humaines y étaient enseignées : nous en avons une preuve irrécusable dans le reproche qui fut fait aux Clunistes *de lire et d'enseigner les auteurs païens* dans les temps prescrits par saint Benoît aux exercices religieux. Leur apologiste répondit que la lecture de ces ouvrages ne préjudiciait en rien aux devoirs religieux. Pierre le Vénérable prêchait par son exemple la culture des belles-lettres. Rien ne lui

coûtait quand il s'agissait d'une œuvre littéraire : il fit des efforts inouïs pour se procurer une traduction fidèle de l'Alcoran : il se rendit lui-même en Espagne pour mieux surveiller l'exécution de son projet. Pierre le Vénérable forma des disciples dignes de lui et de sa science universelle (*Hist. litt.*, t. 9, p. 98, 108, 105-107, 111-112).

Les Chartreux n'avaient pas d'écoles publiques, mais plusieurs d'entre eux, continuant les traditions de saint Benoît, cultivèrent les lettres avec succès : ils s'appliquèrent aussi spécialement à copier les livres anciens. L'Ordre de Citeaux eut aussi des hommes éminents : il suffit de nommer saint Bernard, et Hugues de Flavigny, dont on a dit qu'il était *Litterarum scientiâ præeminens*. L'Ordre de Prémontré rivalisa de zèle avec celui de Citeaux (*ib*. p. 121-127).

Quant aux écoles de Chanoines réguliers, les plus célèbres furent celle de Saint-Victor à Paris, qui devint une des plus brillantes académies de toute l'Europe; celles de Sainte-Geneviève, de la Couronne au diocèse d'Angoulême, de Frideswide à Oxford (*ib*. p. 113-118).

Les monastères de filles avaient aussi leurs écoles de littérature : au XIIe siècle le latin avait depuis quelque temps cessé d'être vulgaire, et la connaissance de cette langue fut exigée avant d'être reçu à la profession religieuse. Cette règle fut mise en vigueur jusqu'au XIVe siècle. Dans plusieurs communautés de femmes on donnait des leçons de littérature, et des notions élémentaires de rhétorique, de poésie et des autres arts libéraux. Plusieurs religieuses étaient citées par leurs connaissances

variées et leur érudition ; et dans le monde, des historiens nous ont conservé le nom d'un assez grand nombre de femmes qui, aux vertus de leur sexe, unissaient la science littéraire (*ib.* 127-132).

En dehors des écoles épiscopales et religieuses, on avait encore organisé des écoles publiques dans plusieurs villes du royaume. Guillaume de Champeaux, Abélard, Joscelin, Albéric de Reims, Robert de Melun, Guillaume de Conches, Richard Lévesque, Pierre Hélie, Thierry, Bernard son frère, Adam de Petit-Pont, Guillaume de Soissons, Gilbert, Pullus, Ulger, Pierre Lombard, Menervius, élève d'Abélard, Hugues le physicien, etc., etc., enseignèrent successivement les arts libéraux et les sciences philosophiques et théologiques dans la ville de Paris. Jean de Paris, professeur de la même ville, était appelé un trésor inépuisable de littérature : *Vas inexhaustum litterarum*. Ces célèbres écoles formèrent une multitude innombrable d'élèves, dont la simple énumération serait presque un dictionnaire. On y accourait de toutes les parties de l'Europe pour étudier à la source de la science universelle, comme parlaient les historiens : *In quâ est fons scientiæ*. Ces écoles publiques étaient également établies à Tours, à Montpellier, à Clermont en Beauvoisis, etc. (*ib.* p. 65-88).

Nos écoles deviennent des modèles pour les pays étrangers : le pape Alexandre III ordonne que partout ailleurs, comme en France, il y ait des maîtres pour enseigner les lettres et les sciences (*ib.* p. 34, 91-92). Non-seulement le pape Alexandre cherche à étendre les écoles, mais il protège la liberté de l'enseignement contre

le monopole. On en jugera par la lettre suivante écrite à l'archevêque de Reims : «Notre cher fils l'abbé de Saint-Pierre-des-Monts nous a appris que l'écolâtre de Châ-ons-sur-Marne revendique le monopole de l'enseignement, et ne veut pas permettre à l'abbé de diriger des écoles. Or, comme la *science des lettres est un don de Dieu, il doit être libre à chacun de prodiguer gratuitement son talent à qui il veut*. C'est pourquoi nous vous ordonnons, par cet écrit apostolique, d'enjoindre à l'abbé et à l'écolâtre *de ne défendre sous aucun prétexte, et de n'interdire en aucune circonstance*, à aucun homme probe et lettré, l'ouverture d'une école dans la ville, dans les environs, où bon lui semblera.— « Le III[e] Concile de Latran défend expressément d'exiger de l'argent pour accorder la permission d'enseigner, et il veut que tout homme capable puisse, à son gré, ouvrir des écoles : *Districtè præcipiatis, ut quicumque viri idonei et litterati voluerint regere studia litterarum, sine molestiâ et exactione qualicumque scholas regere patiantur* (Labbe, *Concil.*, t. 10, p. 1278, 1566).

Des écoles chrétiennes de France sortirent un très grand nombre d'élèves, qui allèrent éclairer toutes les parties de l'Europe, même la Palestine et la Syrie, et occupèrent les positions les plus honorables, surtout dans l'Eglise. Rome leur emprunta un de ses souverains Pontifes, un nombre considérable de cardinaux; l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne et l'Angleterre leur durent une multitude de saints et de savants Prélats; et le trône patriarchal d'Antioche fut lui-même occupé longtemps par des évêques français (*Hist. litt.*, t. 9, p. 136-139).

L'ordre des études suivi dans les écoles du XIIe siècle, était toujours ce que l'on appelait le *trivium* et le *quadrivium*, c'est-à-dire les sept arts libéraux. *Les auteurs classiques, dont on se servait pour enseigner la grammaire, étaient spécialement Ovide, Virgile, Horace, Juvénal* et quelques poètes sacrés; pour la philosophie, on ne négligeait point les ouvrages d'Aristote, de Platon et des auteurs Arabes. Un des plus célèbres professeurs d'éloquence de cette époque, Bernard de Chartres, s'appliquait à suivre les règles tracées par les anciens orateurs; il affectionnait surtout la méthode de Quintilien (*Hist. litt.*, t. 9, p. 143-147, 167, 184, 185; t. 12, p. 260-261).

Disons, en terminant, deux mots des écoles grecques. L'année 1118, il y en avait une très célèbre à Constantinople; elle était présidée par l'archevêque Néchite. Anselme, évêque d'Havelberg, envoyé par l'empereur Lothaire à Constantinople, en parle en ces termes: « Néchite est le premier au milieu de ces douze maîtres, qui dirigent l'étude des arts libéraux et de l'Ecriture sainte, selon la coutume des sages du pays » (cité par Thomassin, *Discipl.*, 2e p., l. 1, c. 101, t. 2, p. 304).

CHAPITRE IX

TREIZIÈME, QUATORZIÈME ET QUINZIÈME SIÈCLES

Les ressources que fournit la province pour les bibliothèques, ne nous ont point permis de compléter des recherches étendues sur les XIIIe, XIVe et XVe siècles. Nous ne présenterons que des fragments historiques, en attendant des documents plus nombreux. — Du reste, une pensée diminue nos regrets. L'esprit de la tradition catholique a été suffisamment prouvé pendant les douze premiers siècles de l'Eglise, et tout le monde sait qu'à partir du XIIIe siècle, les universités s'établissent partout, et que le grand mouvement littéraire et scientifique des siècles précédents ne fait que s'accroître, semblable au fleuve qui, faible à sa source, grandit à mesure que les eaux lui arrivent des montagnes (v. *les Mémoires du clergé de France*, art. *Séminaires, Collèges, Université*).

ART. 1er

Études Biographiques sur les XIIIe, XIVe et XVe Siècles.

Innocent III [1], Alexandre Neckam, Jacques de Vitry, Pierre de Londres, Guillaume Shirwood, Alexandre de Halès, Robert Capito, Roger Bacon, Robert Richy, Ro-

[1] Innocentius in divinis et humanis litteris eruditus (Bar. *Ann.* 1198). — Alexander Neckam, natione Anglus, ad fanum S. Albani natus, illic optimis litteris apprimè eruditus est (Oudin, *De Script. Eccl.*, t. 3, *p.* 4, Lipsiæ 1722).— Jacobus de Vitriaco insigni curâ litteris humanioribus ac philosophicis animum (apposuit) (*ib.* p. 46).—Petrus Londinensis in Angliâ natus et ibidem bonis litteris insigniter eruditus (*ib.* p. 114). — Guillelmus Shirwoodus, prima bonarum litterarum tirocinia posuit in Collegio quod vocatur Universitatis (*ib.* p. 116). — Alexander de Hales... *ab annis junioribus humanarum omnium ac divinarum scientiarum* præsidiis instructus evasit (*ib.* p. 129). — Robertus Capito, educatus in Academiâ Oxoniensi, donec pro more temporis illius diu recepto in Galliam proficisceretur, cùm bonarum litterarum causâ, tùm etiam, ut Gallicam linguam perdisceret (*ib.* p. 136). — Rogerus Baconus, apud Oxonium immensos in grammaticis, mathematicis, logicis, chimicis, physicis atque in philosophiâ omni progressus fecisse dicitur (*ib.* p. 190) — Robertus Richius, Oxonii primùm humaniores litteras didicit, scientias autem philosophicas ac theologicas Parisiis hausit (*ib.* p. 218). — Robertus Kilwardeby, postquàm Oxonii studiis incubuisset, ad Academiam parisiensem se contulit, ibique magister in artibus institutus est (*ib.* p. 472). — Rolandus Patavinus, Bononiæ litterarum studia hausit, qui admodùm adolescens titulo magistri insignitus est (*ib.* p. 485). — Joannes Peckamus, Oxonii primùm studuit; tùm Parisios profectus magnâ cum laude magister appellatus (*ib.* p. 573). — Albertus magnus aptissimum disciplinis omnibus à naturâ

bert Kilwardeby, Roland de Padoue, Jean Peckam, Albert le Grand, Etienne de Bourbon, Egidius de Portugal, Thomas de Catimpré, saint Thomas d'Aquin, saint

sortitus ingenium, mirum illud excoluit tùm sub curâ parentum in patriâ, tùm in Galliâ Parisiis, tùm in Italiâ Patavii... De Patavio sic ipse (loquitur) : Patavium quæ nunc Padua vocatur, in quâ multo tempore viguit studium litterarum (Echard, *Script. Ord. Prædic.,* t. 1, p. 162-163). — Stephanus de Borbone... *puer* Matiscone inter clericos ecclesiæ Cathedralis S. Vincentii educatus fuit, *ac pietate litterisque humanis* imbutus (*ib.* p. 184). — Ægidius Lusitanus, domi sub curâ parentum delicatè educatus, et litteris humanioribus egregiè imbutus (*ib* p. 241). — Thomas de Cantimprato, *quinquennis* Leodum missus est, pietate et litteris informandus (*ib.* p. 250). — S. Thomas de Aquino *quinquennis juxtà morem magnatum,* monachis Cassinensibus traditus est, ad pietatem et primas litteras informandus. *Decennis* circiter plus vel minus è Cassinensi monasterio eductus, Neapolim amandatur ubi Petro Hyberno ac Martino ludi magistris operam dedit, sub isto *litteras humaniores,* sub illo philosophiam addiscens (*ib.* p. 271). *Ubi ad quintum pervenit ætatis annum,* à parentibus ad amplissimum Cassinense monasterium missus est, et pietate et litteris imbuendus... adhibitus autem illi est in eo monasterio præceptor, qui eum et optimis moribus, et egregiis instrueret disciplinis (Surius, 7 mars). — Citons ici un passage qui éclaircira ces textes de la vie de saint Thomas : « M. du Boulay a fait distinction entre les grands et les petits arts libéraux, disant que les grands arts sont la philosophie et ses dépendances, qui composent la Faculté des arts; et que les petits arts, qui sont au-dessous, comme la grammaire et les lettres humaines, sont enseignés dans les petites écoles, lesquelles il appelle écoles épiscopales et claustrales, et à qui il reconnaît que ces petits arts appartiennent (*Hist. des Ecoles,* de Joly, p. 270-271). — S. Bonaventuræ (puer), ætate ac litteris in Italiæ gymnasiis adolevit... Divinis Scripturis eruditissimus, et seculari philosophiâ nobiliter doctus (*Prodrom. ad Opera Bonav.,* p. 4, 154, Bassani 1767). — Petrus de Tarentasiâ, litteris applicitus Parisiis ità emicuit, ut magnum sibi in Universitate fecerit nomen (Echard, *ib.* p. 350). — Robertus Kilwardrius, *ab ineunte ætate litteris deditus,* quibus ut accuratiùs incumberet, Parisios se contulit, sicque pro-

Bonaventure, Pierre de Tarentaise au XIIIe siècle, Georges Pachymère, Ptolémée de Lucques, Planude, Alexandre de Saint-Elpide, Philippe de Montcalier, Richard de Bury, Thomas Wicke, Nicolas de Treveth, Nicolas Eymeric au XIVe siècle; Jean Nyder, Thomas Thomassin,

fecit, ut in eâ Universitate magister artium promotus, scholas quibusdam annis rexerit (*ib.* p. 374).

Georgius Pachymeres sacris atque secularibus litteris eruditus (Oudin, *ib.* p. 671). — Recte Ferninandus Ughellus vocat (Ptolemæum Lucensem) virum divinis humanisque litteris nobiliter eruditum (*ib.* p. 706). — Maximus Planudes, natione Græcus, vir utrâque linguâ eruditus, atque omnimodâ excultus eruditione (p. 760).—Alexander de de sancto Elpidio, humanis divinisque litteris imbutus (*ib.* p. 881).— Philippus de monte Calerio, in humanis divinisque studiis (profecit) (*ib.* p. 896). — Richardus de Bury, litteris in Universitate Oxoniensi incubuit (*ib.* p. 936).—Thomas Wicke, *bonis artibus à pueritiâ imbutus,* non mediocrem sibi in litteris comparavit famam (*ib.* p. 946). — Nicolaus de Treveth, à *teneris annis apud nostros* (Dominicanos) *educatus ac litteris humanioribus institutus* (Echard, *ib.* p. 561). — Nicolaus Eymericus *ab ineunte ætate* sub curâ parentum litteris deditus et pietati (*ib.* p. 709). — Joannes Nyder, à *puero litteris* deditus (*ib.* p. 792). — Thomas Thomassinus, *litteris amœnioribus* apprimè instructus (*ib.* p. 806). — Lupus de Barrientos, (à patre) liberaliter educatus Salmanticensem ad Universitatem missus est, ubi humanioribus postquam egregiè instructus fuisset, disciplinis, adolescens ordini nomen dedit (*ib.* p. 813).—Laurentius Giacomini, pietate ac litteris à puero egregiè instructus (*ib*). — Joannes Gattus, *optimis à puero moribus, amœnioribusque litteris diligenter excultus* (*ib.* p. 867). — Petrus Ransanus liberalibus prope omnibus claruit disciplinis : orator erat et rhetor eximius atque poeta (*ib.* p. 876). — Dominicus de Vico, litteris sacris optimè institutus et humanis (*ib.* p. 878). — Joannes Caroli, liberalibus egregiè sub curâ parentum educatus litteris... Fuit in humanioribus disciplinis magni illius Christophori Landini præstantissimorum ingeniorum eâ tempestate Florentiæ præceptoris discipulus (*ib.* p. 898). — Albertus de Sartiano, vir insignis in Græcis et

Loup de Barrientos, Laurent Giacomini, Jean Gattus, Pierre Ransan, Dominique de Vico, Jean Caroli, Albert de Sartiano, Georges, patriarche de Constantinople, Alain du Rocher, le pape Pie II, etc.

Ajoutons encore quelques noms empruntés à Surius et aux Bollandistes [1] : saint Richard, évêque, Hermann, chanoine, saint Ubalde, évêque, saint Antoine, francis-

Latinis, divinis et humanis litteris eruditus (Oudin, *ib.* p. 2374). — Joannes de Lygdato, monachus ordinis D. Benedicti, post perlustratas exterarum simul ac patriæ regionum academias, humaniores litteras in cœnobio suo professus est, et edocendis magnatum liberis operam dedit (*ib.* p. 2426). — Georgius scholarius, seu Gennadius patriarcha Constantopolitanus, omni litteraturæ genere haud vulgariter institutus, Matthæum Camariotam magistrum habuit humaniorum litterarum ac rhetorices (*ib.* p. 2476). — Alanus de Rupe, *ab ineunte ætate,* ordini Prædicatorum adscriptus fuit, in quo studiis philosophicis ac theologicis diligenter incumbens, eruditionem sibi eximiam comparavit (*ib.* p. 2565). — Pius II, Æneas Sylvius anteà dictus, adolescentiorem ætatem suam politioribus litteris informavit, ubi poetas imprimis et oratores audivit et perlegit (*ib.* p. 2643).

[1] Richardus episcopus Cicestrensis, in pueritiâ coævos suos et condiscipulos brevi tempore tàm eruditione, quàm vitæ et morum integritate antecessit (Surius, 3 avril). — *Septennii tempus* cùm puer (Hermannus) attigisset, studiis est applicitus litterarum (*id.* 7 avr.). — Cùm esset infantulus (Ubaldus) et *adhuc in cunis vagiret,* traditus est... nutriendus sub disciplinâ ecclesiastici ordinis, et oblatus est Priori Ecclesiæ sanctorum martyrum Martiani et Jacobi ; qui cùm jam factus esset docilis, litterarum studiis traditur, et in eâdem ecclesiâ divinas litteras studiosè docetur (Bolland., 16 mai, p. 630). — *Cùm puer* (Antonius) *esset rationis capax,* à parentibus litteris traditus est imbuendus, simul et educandus à ministris Christi (Surius, 13 juin). — Postquàm autem *nonnihil crevit puer* (Albertus), liberalium artium studiis est admotus (*ib.* 7 août). Puer factus (Albertus) liberalium artium disciplinæ traditur erudiendus (Bolland., 7 août, p. 226). — (Stephanus) *abstractus ab uberibus, in ipsâ pueritiâ* à pa-

cain, saint Albert, carme, saint Etienne, évêque, saint Thomas, évêque d'Hereford, saint Edmond, archevêque de Cantorbéry, saint Sylvestre, abbé, saint Conrad, évêque, saint André évêque, saint Vincent Ferrier, saint Jean, chanoine.

On raconte, dans la vie de Célestin V, que le démon essaya de le détourner de l'étude des belles-lettres, prévoyant ses grandes destinées et voulant les empêcher;

rentibus perdiscendis litteris est admotus. Ibi beatus puer et gratiâ plenus, et ingenio pollens naturali, in scholis suprà ætatem præ coætaneis suis magnos habebat in studiis progressus... Postquàm verò à pueritiâ migravit ad adolescentiam, manifestiùs apparere cœpit, quid esset in eo (Surius, 7 septembre). — *Post septennium* vel circà, cùm (S. Thomas) traderetur litteris informandus, traditus fuit, bonis magistris (Bolland., 2 oct., p. 544). — (Puerum Edmundum mater misit) cum fratre Parisios, ut liberalibus disciplinis erudirentur (Surius, 16 nov.).— Constat eum (Sylvestrem) *ab ipsâ pueritiâ* bonis tùm moribus, *tùm litteris* imbutum. Mox ubi adolevit Bononiam à patre missus (*ib.* 26 nov.). — (Conradus puer) traditur à parentibus Constantiensis Ecclesiæ fratribus, litterarum scientiâ imbuendus (*id.* 26 nov.). — *Puer* (Andræas) *educatus ingenuè*, crescit, *studiis litterarum* traditur. Postremò factus adolescens (*ib.* 6 janvier). — Mox ubi *sextum annum* attigit (Vincentius Ferrerius), parentes primis eum litteris imbuendum tradiderunt. Itaque puer in talibus exercitiis primos annos agens, incredibile dictu est, quàm brevi tempore quantùm profecerit : nondùm *namque decimum annum attigerat*, et non solùm pueros coætaneos, sed et multos alios conatu majores, qui sub eodem præceptore proficiebant, jam longè superaverat... in grammaticâ autem non mediocriter instructus, dùm ageret *duodecimum annum, ad dialecticam* suum studium contulit (Bolland., 5 avril, p. 485). — A piis parentibus enutritus, et studiis liberalium disciplinarum admotus, brevi longo intervallo omnes post se reliquit suos condiscipulos. Neque tamen solæ acquirendæ scientiæ deditus erat, sed cœlestibus animo inhians interiori homini excolendo vacabat (Surius, 10 octobre).

heureusement le jeune enfant suivit son attrait, et prépara un saint pape à l'Eglise (v. Baronius, *Contin.*, ann. 1294, n° 8).

ART. 2.

Écoles chrétiennes des XIII[e] XIV[e] et XV[e] Siècles

TREIZIÈME SIÈCLE

Au Concile général qui se tint à Lyon en 1245, Innocent IV veut que, dans chaque Cathédrale, dans chaque Eglise possédant des revenus suffisants, l'évêque et le chapitre nomment un maître pour enseigner gratuitement la grammaire aux enfants pauvres, et qu'au maître soit concédée une prébende, dont il jouira tout le temps qu'il exercera les fonctions de pédagogue (Audin, *Vie de Léon X*, t. 1, p. 87).

Le pape Grégoire X écrit une lettre au roi des Deux-Siciles pour l'engager à restaurer les écoles dans son royaume. Il commence par faire un brillant éloge de l'homme avant la chute, de son intelligence toujours lucide, et de cette lumière sereine qui, éclairant son esprit, lui faisait pénétrer les mystères des cieux. Le péché

a détruit cet heureux état. Mais le Seigneur n'abandonne pas son ouvrage ; il veut qu'on arrache l'homme à la barbarie et qu'on le civilise par la culture des sciences et des arts : *Scientiarum artiumve decrevit dogmatibus erudiri.* Puis il termine ainsi : « *Il est nécessaire et glorieux que les rois catholiques aient des hommes habiles,* enrichis de science et de vertus. C'est l'étude qui forme de pareils hommes et leur donne, comme un présent du ciel, la grâce d'une éducation cultivée ; l'étude qui allaite les petits enfants avec une tendre suavité, nourrit les adolescents avec plus d'abondance et féconde par de riches trésors l'esprit des hommes faits. Parmi toutes les régions de l'Italie, votre royaume, semblable à une fontaine de sciences toujours pleine, produit depuis longtemps et comme par une fécondité naturelle, des hommes éminents en savoir, de profond conseil, et distingués par leurs vertus ; ces merveilles ont surtout existé à l'époque où les études générales étaient très florissantes dans la ville de Naples, qui, par la beauté et les charmes de son climat, attirait les élèves des régions lointaines. Puis donc que le Seigneur a chassé les ténèbres de votre royaume, et a mis fin à ces jours mauvais où vos Etats ne possédaient ni les fleurs ni les fruits des sciences ; puisque dans sa miséricorde il a fait luire des jours de lumière, nous vous conjurons d'avoir égard à toutes ces considérations et de vous établir dans votre royaume le restaurateur des études. Ainsi vous rendrez honneur à Dieu, vous ferez une chose agréable au ciel, vous féconderez votre palais par une génération d'hommes sages, vous assurerez l'avenir des Eglises en leur préparant de

dignes ministres, et vous ménagerez à votre nom une gloire incomparable et universelle. »[1]

Certes, jamais les chefs de l'Université n'ont parlé avec autant d'énergie sur la restauration des écoles, et n'ont fait sentir avec de si hautes raisons la nécessité de la science !

« Les écoles du XIII[e] siècle, dit Hurter (*Institutions du moyen âge*, t. 3, p. 399-400), étaient ouvertes à tout le monde, et pas seulement à ceux qui se destinaient à

[1] Maximè quidem opus est singulis regibus orthodoxis, eisque cedit ad gloriam in regnis suis habere viros industrios, decoros scientiis et virtutibus præsignitos, ut fortes consiliis et singula consuetâ providentiâ dirigentes, sub pacis principe gloriosi regnent et imperent in suæ culmine majestatis. Tales profectò viros infusâ eis cœlitùs gratiâ litterali studium efficit, parvulos suavitatis lactans dulcedine, cibans adultos uberiùs, et provectos majoris ubertatis delectatione fœcundans, dùm circa ipsum sedulitate studiosâ versantur. Inter alias quippe regiones Italicas, regnum tuum veluti fons scientiarum irriguus viros eminentes scientiâ, viros alti consilii, viros præpollentes dignitatibus et virtutibus præcellentes, solet ab antiquo propagatione quasi naturali producere, quod in eorum quàm pluribus hodiè testimonialis evidentia manifestat, et eo præcipuè tempore, cùm in eodem regno præsertim apud Neapolim civitatem, cujus amœnitas scholares alliciebat etiam à remotis, vigebat studium generale. Cùm autem Dominus de regno ipso tenebras ex alto fugaverit, et fine diebus malis imposito, in quibus idem regnum floribus et fructibus studiorum caruisse dinoscitur, superduxerit misericorditer dies lucis, rogamus quatenus præmissis clementi consideratione pensatis, in eodem regno facias et jubeas hujusmodi studium reformari. Per hoc enim Deo gratum exhibebis obsequium, domum regiam fœcundabis sobole sapientum, et nonnullis ecclesiis de proborum copiâ, quorum patiuntur inopiam, providebis, et etiam specialiter tui præminentiâ nominis ubique laudis humanæ præconiis altius extolletur (*Veter. Script. Amp. Collect.*, D. Martène, t. 2, p. 1275-1276).

l'Eglise ou qui voulaient entrer dans un Ordre. Le choix d'une profession dépendait des progrès que l'on faisait et de l'inclination de chaque élève. On commençait par enseigner les éléments dont la connaissance devait précéder nécessairement toutes les autres études. C'est pourquoi ces écoles se distinguaient en extérieures et en intérieures, en basses et en hautes, ainsi que les objets sur lesquels l'instruction se donnait. Dans les premières on enseignait, comme éléments indispensables de toute instruction, les trois premiers des sept arts libéraux ou ce que l'on appelait le *trivium,* savoir : la grammaire, la rhétorique et la dialectique; et dans les secondes, les quatre autres, ou le *quadrivium,* c'est-à-dire, l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie. On admettait dans cette division les élèves qui avaient réussi dans la première, et pour terminer, ceux qui se destinaient à l'Eglise ou à la vie monastique apprenaient la théologie.

» Le séjour aux écoles, tant diocésaines qu'abbatiales, se prolongeait souvent pendant fort longtemps. L'abbé Joachim rapporte que, dans la sienne, il s'est occupé pendant quatorze ans de l'étude de la grammaire. Parfois même elles étaient visitées par des hommes déjà revêtus de dignités dans l'Eglise. Ainsi Albert, prévôt de la Cathédrale de Magdebourg, était à l'école de Cologne, lorsqu'il fut élu archevêque.

» Si les écoles tiraient évidemment leur origine de l'Eglise et si c'était pour l'Eglise qu'elles avaient été établies; si par conséquent tout ce qui a été fait dans ce siècle, par rapport aux sciences, avait sa source dans l'Eglise, il existait pourtant encore d'autres écoles, in-

dépendamment de celles des cathédrales et des couvents. L'abbé Guibert de Nogent assure que, de son temps, il n'y avait pas en France une ville ni même un bourg qui ne possédât une école, où les personnes même de basse extraction pouvaient se faire instruire; et c'est peut-être pour cette raison que la France fut appelée la contrée riche en écrivains. »[1]

QUATORZIÈME SIÈCLE

Le pape Benoît XII veut que dans toutes les cathédrales, les monastères, les prieurés, il y ait un maître pour instruire les jeunes moines dans les *sciences premières*, c'est-à-dire la grammaire, la logique et la philosophie : *Statuimus et ordinamus, ut in quibuslibet ecclesiis cathedralibus, monasteriis, prioratibus, et aliis conventualibus et solemnibus locis, quibus ad hoc subeunt façultates, dein-*

[1] L'historien de la vie de Philippe-Auguste nous a conservé les détails suivants sur les écoles de Paris : « In diebus illis studium litterarum florebat Parisius, nec legimus tantam aliquando fuisse scholarium frequentiam Athenis vel Ægypti, vel in quâlibet parte mundi, quanta locum prædictum studendi gratiâ incolebat. Quod non solùm fiebat propter loci illius amœnitatem, et bonorum omnium superabundatem affluentiam, sed etiam propter libertatem, et specialem prærogativam defensionis, quam Philippus rex et pater ejus ante ipsum ipsis scholaribus impendebant. Cùm itaque in eâdem nobilissimâ civitate non modò de trivio et quadrivio verùm, et de quæstionibus juris canonici et civilis, et de eâ facultate quæ sanandis corporibus et sanitatibus conservandis scripta est, plena et perfecta inveniretur doctrina ferventiori tamen desiderio, sacra pagina et quæstiones Theologicæ docebantur (Rigordus cité par Joly, *Traité des Ecoles épisc.*, 2e part., c. 13, p. 262-263).

ceps habeatur magister, qui monachos eorum doceat in hujusmodi scientiis primitivis, videlicet grammaticâ, logicâ et philosophiâ (Bened. XII. *Constit. de litter. Palæstrâ,* cité dans les OEuvres de Cassien, p. 976, t. 1, éd. Migne).

Le pape Clément V, dans sa bulle du 27 janvier 1305 pour l'Université d'Orléans, répète les belles paroles de Grégoire X : « *Immensa benignitas Conditoris omnium rudem hominem, quem post perceptionem mortiferi gustûs ad perfectionem discretionis vix efferre naturalis ratio poterat, scientiarum artiumque decrevit dogmatibus erudiri, per quas dono dato divinitùs viri efficiuntur illustres, litterarum decori scientiis, et virtutibus præsigniti, quæ singula sic ipsorum consiliis providis, et consulta providentia dirigunt, quod orthodoxorum terrenorum incolæ sub rectitudinis observantia gloriosi vivunt et regnant, et quietis beatitudine gratulantur. Tales siquidem viros, infusâ eis divinitùs gratiâ, litterale studium efficit, parvulos suavitatis lactans, dulcedine cibans, adultos uberiùs, et provectos majoris ubertatis delectatione fœcundans, dùm circa ipsum studiosâ sedulitate versantur* (v. *Mémoires du Clergé,* t. 1, p. 886-887).

Dans les Statuts synodaux de l'Eglise de Chartres, on lit ces paroles : « Nous ordonnons que dans chaque abbaye, ou prieuré conventuel, on fasse instruire, autant que possible, les moines, novices, chanoines réguliers, qui ne connaîtraient pas suffisamment les sciences comprises sous le nom de grammaire : *Statuimus ut in quâlibet abbatiâ, seu prioratu conventuali, monachos et novitios ac canonicos regulares, in arte grammaticâ minùs*

sufficienter instructos instruant juxtà posse (cité par D. Martène. *Veter script.*, t. 7, p. 1364, n° 51).

L'article suivant, tiré des anciennes archives de la Cathédrale de Paris, prouve que dans cette ville et dans la banlieue il y avait plusieurs écoles de grammaire : *Scholarum grammaticalium villæ ac banleucæ Parisiensis collatio, institutio et destitutio ac visitatio, et omnimoda dispositio spectant ad Cantorem Parisiensem solum* (*Traité des Ecoles*, par Joly, 2e part., c. 16, p. 282).

QUINZIÈME SIÈCLE

Ambroise le Camaldule avait établi dans son monastère une école pour les enfants : dans une de ses lettres il se félicite de leurs progrès, et il assure qu'ils ont fait en peu de mois ce qui aurait demandé deux ou trois ans dans une école de grammairiens : *Grammaticam ità didicerunt, ità in eo studio proficiunt, ut paucissimis mensibus egerint quod in scholam grammatici vix intrà biennium aut triennium exegissent* (*Epist.* 3 *ad Placid.*, D. Martène, *Vet. script.*, t. 3, p. 86).

Dans les règlements de Citeaux, nous trouvons le décret suivant : « Que dans les monastères on établisse des maîtres pour instruire ceux qui ignorent les sciences grammaticales, logiques et physiques, jusqu'à la théologie inclusivement : *Instituantur in monasteriis magistri, qui ignorantes in grammaticalibus, logicis et physicis, usque ad theologiam inclusivè, instruant* » (cité par D. Martène, *Thesaur. Anecdot.*, t. 4, p. 1623, année 1460).

Nous avons parlé à l'article précédent du célèbre professeur Jean de Lygdato, qui donnait des leçons de littérature dans son couvent, et faisait l'éducation des enfants de famille noble.

Le pape Nicolas V avait étudié les belles-lettres dès son enfance, et était devenu un savant de premier ordre : *A pueritiá litteris deditus, ad magnum apicem perfectæ scientiæ pervenit philosophiæ et theologiæ* (Baron. *Contin.*, ann. 1447, nº 16). Il fut un des grands promoteurs du mouvement littéraire et scientifique du XVᵉ siècle. « Il n'épargna rien pour se procurer les principaux auteurs grecs et les faire traduire avec élégance en latin. Après la prise de Constantinople, il envoya chercher les manuscrits dans toutes les contrées soumises à la domination des Turcs, et la Grèce elle-même sembla, par les soins de Nicolas, se transporter en Italie. Il donna des missions scientifiques en toute l'Europe, avec l'ordre de recueillir les moindres vestiges de la belle latinité. Il avait toujours avec lui des hommes pleins de savoir et d'éloquence, et il cultivait tous ceux en qui il apercevait une belle intelligence : *Viros doctos et eloquentes assiduè apud se habebat, neque ullum omnino negligebat, in quo præclaram ingenii vim aliquam intueretur* » (Franc. Philelphus, ad Callistum III *Epist.* — Baron. *Contin.*, ann. 1455, nº 15; v. aussi le nº 16).

Au XVᵉ siècle, le cardinal d'Estouteville *était légat en France, avec le pouvoir de visiter et réformer les collèges et l'Université.* Il fit des règlements très étendus où brillent, dit Crévier, la sagesse et une fermeté accompagnée de modération (*Hist. de l'Univ.*, l. 7, § 2, t. 4, p. 172).

C'était bien le cas de modifier le système d'enseignement, s'il eût été défectueux : mais non, le savant cardinal, après un grand nombre de réformes, s'arrête quand il s'agit des études, *et se contente de suivre l'ancien plan* (*ib.* p. 190). Il défend, de la manière la plus positive *(districtiùs inhibentes)*, d'admettre les élèves aux études logiques avant qu'ils aient suivi les cours de grammaire et de poésie en usage dans l'Université. Puis il recommande formellement les ouvrages philosophiques d'Aristote (Duboulay, t. 5, p. 570). — Ce règlement du cardinal d'Estouteville a une haute importance. C'est un légat du Saint-Siège, représentant de la puissance apostolique, qui consacre l'enseignement des écoles chrétiennes, qui l'approuve solennellement et lui impose le sceau de l'autorité catholique. Nous ne saurions mieux clore la série de nos *Recherches historiques.*

Quelle sera la conclusion de cette première partie? Que l'enseignement des écoles catholiques a toujours renfermé les sept arts libéraux, la lecture et l'explication des auteurs païens, *même pour les enfants ;* toutefois avec la réserve de la prudence chrétienne, lorsqu'il s'agit de ces auteurs dont la plume effraie la pudeur et l'innocence. Nous avons suffisamment constaté ce fait, en suivant le cours de ce fleuve majestueux qu'on appelle la tradition catholique, et nous ne pensons pas que quelques exceptions ou opinions particulières puissent infirmer les nombreux témoignages fournis par les annales ecclésiastiques. Ces recherches historiques vont servir de base aux observations qui nous restent à faire sur l'ouvrage de M. Gaume.

NOTE EXPLICATIVE

Pour prévenir les objections qu'on pourrait faire sur le sens des textes cités dans la première partie, nous croyons devoir établir une discussion philologique :

1° Les mots *litteræ, litteris imbuere, instruere, erudire,* dans leur signification propre et naturelle, veulent dire : *La culture des belles-lettres, des arts libéraux, des sciences profanes.* Dans ce sens, Cicéron a dit : *Deditus litteris à pueritiâ* (*Fam.*, l. 1, 7, *aliàs* 113); *perpolitus litteris* (*in Pison.* c. 29); *litteris tinctus* (2 *De Orat.* 20); *versari in studio litterarum (De Arusp. resp.); litterarum scientiâ (Brut.).* — Pline : *Initiatus litteris* (*lib.* 5, *Ep.* 15). — Quintilien : *Omnium in litteris studiorum* (l. 1, c. 10); *imbutus litteris* (l. 1, c. 2); *instituere litteris* (l. 1, c. 1).

2° On remarquera dans les textes que toutes les fois que *litteræ* veut dire *littérature sacrée,* ce mot est accompagné d'une épithète qui en détermine le sens, ou bien les deux littératures sont clairement indiquées. Par exemple : *Liberalibus disciplinis, et sacris litteris egregiè institutus* (p. 46) : *Cùm liberalibus litteris, tùm divinarum Scripturarum studio excultus (ib.)* : *Liberalibus simul et ecclesiasticis disciplinis* (p. 98) : *Ob studia litterarum in monasterium Sancti Martini, quousque sacras litteras pleniùs disceret, sponte concessit* (p. 97) : *Cùm litteris, tùm fidei christianæ mysteriis* (p. 102) : *Litterarum studiis traditur, et in eâdem ecclesiâ divinas litteras studiosè docetur* (p. 170) : *Litteris et divinarum Scripturarum dulcedine* (p. 63) : *Christum cum litteris imbibit* (p. 72) : *Pusio græcis et latinis eruditus litteris... Prophetarum exempla, Davidis psalmos, Salomonis tria volumina, bene novit* (p. 60) : *Litteraria solertia disciplinæ et sacræ Scripturæ documenta discantur* (p. 104) : *De scholis tàm divinæ quàm humanæ litterarum* (p. 105) : *Scholæ sanctarum Scripturarum et humanæ quoque litteraturæ... utriusque eruditionis et divinæ scilicet et humanæ* (p. 105) : *Cùmque tùm profanis tùm divinis litteris adprimè eruditus esset* (p. 114) : *Vir magnæ litteraturæ tàm secularis*

quàm divinæ (p. 159) : *Traditus est gymnasio philosophorum et liberalium disciplinarum, et ecclesiasticorum sacramentorum magistris* (p. 12) : *Divinas epotavit Scripturas... Grammaticæ etiam regulas, metrorumque subtilitates* (p. 57) : *Divinâ et seculari litteraturâ imbuitur* (p. 59-60), etc., etc.

3° Le sens de *litteræ,* quand ce mot n'est pas accompagné d'autres expressions qui lui donnent la signification de *littérature sacrée,* est encore clairement établi dans les passages suivants, que nous empruntons toujours à notre première partie : *Debriandus* (vieux mot pour *imbuendus*) *litteris traditur... in septiformis philosophiæ artibus excellebat* (p. 20) : *Græcis litteris imbuendum tradidit, et quamdiù totum Homerum memoriter reddidisset, Menandri quoque multa percurreret....* (p. 40) : *Probatissimis litterarum magistris instruendus traditus fuit, quibus artes quas liberales vocant, plenè didicit* (p. 55) : *Imbuendus litteris traditus, brevi tempore in grammaticâ, rhetoricâ, dialecticâ, omniumque scientiarum genere viguit* (p. 57) : *Accuratè litteris erudiri...porrò disciplinis liberalium artium perfectè institutus* (p. 57) : *Litteris traditur imbuendus inter scholares egregios : ubi Pegasei libans liquoris flumina intima* (p. 73) : *Ab ipsis infantiæ rudimentis grammaticæ et reliquis liberalium artium studiis instituta* (p. 74). — On peut donc établir, *comme règle générale,* que toutes les fois que *litteræ* est seul, il signifie *littérature profane;* c'est le sens que lui donnent les auteurs du siècle d'Auguste et des siècles suivants, les Pères de l'Eglise et les écrivains du moyen âge : quand il signifie littérature sacrée, il y a adjonction d'une épithète ou d'une périphrase (voir encore le texte d'Haymon d'Halberstadt que nous citerons dans la 2ᵉ partie, p. 215).

4° *Artes liberales, disciplinæ liberales, studia liberalia* : — tout le monde s'accorde à donner à ces paroles la même signification que Sénèque dans sa lettre 88, et que Cicéron dans ce passage : *Non solùm has artes, quibus liberales doctrinæ atque ingenuæ continerentur, geometriam, musicam, litterarum cognitionem et poetarum, atque illa quæ de naturis rerum, quæ de hominum moribus, quæ de rebus publicis dicerentur....* (*De Orat.* l. 3, c. 32). — C'est-à-dire qu'il s'agit du cours encyclopédique de toutes les sciences humaines.

5° Quant aux expressions *scholaria studia,* le sens en est suffisamment établi dans le passage de Trithème que nous avons rapporté (p. 51-52).

6° Nous avons expliqué, p. 30 et 86, ce qu'il faut entendre par le mot de *grammaire*.

DEUXIÈME PARTIE

OBSERVATIONS

SUR UN OUVRAGE DE M. L'ABBÉ GAUME

INTITULÉ

LE VER RONGEUR

Avant de commencer la suite des observations que nous nous proposons de faire, en suivant à peu près la pagination de l'ouvrage, nous éprouvons le besoin de déclarer hautement que nous professons le plus grand respect pour les intentions de l'auteur, et que nous sommes loin d'attribuer à sa pensée les conséquences qui découlent de ses paroles. Cette déclaration faite avec une entière sincérité, nous soumettrons au lecteur le texte de l'ouvrage, et nos propres réflexions.

L'épigraphe du livre est empruntée au chapitre quatorzième de la Sagesse. Il porte : *Infandorum idolorum cultura, omnis mali causa est, et initium et finis : le culte des idoles abominables* (c'est-à-dire la lecture des classiques païens permise aux enfants, dans la pensée de M. Gaume) *est la cause, le principe et la fin de tous les maux*. Ces paroles, avec lesquelles l'Esprit saint a flétri les abominations de l'idolâtrie, et qui sont précédées d'expressions plus énergiques encore contre les excès les plus honteux du paganisme, était-il convenable de les appliquer à l'enseignement des classiques tel qu'il est pratiqué dans nos écoles, et par conséquent à des usages formellement approuvés par l'Eglise depuis au moins trois cents ans, de l'aveu même de M. Gaume? Pour nous, nous croyons avoir prouvé que ces usages remontent aux premiers siècles. L'Eglise autorise donc, dans les maisons dirigées par les ordres religieux, dans les séminaires, dans les écoles des cathédrales, depuis au moins trois cents ans, « *ce qui est la cause, le principe et la fin de tous les maux*. » Et, pour ne citer qu'un fait, le cardinal d'Estouteville donna la sanction apostolique aux études littéraires de l'Université (v. p. 179-180).

A la page 3, nous lisons ces paroles :

Il faut renouer la chaîne de l'enseignement catholique, manifestement, sacrilègement, malheureusement rompue dans toute l'Europe, il y a quatre siècles.

Qui a brisé cette chaîne? ne serait-ce pas encore,

comme conséquence du texte, l'Eglise elle-même qui, par ses souverains pontifes, ses évêques, ses ordres religieux, approuve l'enseignement suivi dans les petits séminaires, dans les collèges chrétiens, nomme souvent les professeurs, les directeurs ; et qui, tout au moins, garde le silence en face d'un enseignement pratiqué dans son sein, et qui est *la cause, le principe et la fin de tous les maux?* Non, nous ne croirons jamais qu'*aucune chaîne de l'enseignement catholique ait été manifestement, sacrilègement, malheureusement rompue dans toute l'Europe.* Cette accusation retomberait de tout son poids sur l'Eglise elle-même, qui aurait au moins toléré cette rupture ; et une proposition ainsi formulée *pourrait,* contre l'intention de l'auteur, *conduire à un sens peu orthodoxe.* — Du reste, nous l'avons prouvé, rien n'a été brisé : sauf quelques modifications accessoires, l'enseignement dans les maisons chrétiennes est à peu près ce qu'il a toujours été.

Page 22. L'auteur attribue la principale cause du mouvement irréligieux à l'enseignement des classiques païens; or, comme les mêmes causes produisent ordinairement les mêmes effets, il s'ensuivrait que les quinze premiers siècles de l'Eglise auraient dû être aussi entraînés par ce mouvement irréligieux ; il s'ensuivrait que le siècle de Louis XIV aurait dû se mouvoir dans une sphère complètement irréligieuse ; car, dans les quinze premiers siècles et au siècle de Louis XIV, les classiques païens étaient mis entre les mains des enfants. — Pour nous, la cause principale de nos maux est dans le rationa-

lisme théorique et pratique, et dans les doctrines sensualistes, qui circulent dans les veines de la société. Or, le rationalisme et le sensualisme ont leur source dans l'orgueil, la concupiscence et toutes les autres passions humaines, qui sont bien antérieures aux classiques et qui existeraient toujours, quand même tous les auteurs païens seraient brûlés. La cause, elle est indiquée par M. Gaume lui-même, lorsqu'il dit (p. 21) : que *le premier protestant fut Lucifer. Ce premier protestant* a eu ses enfants dans toutes les générations, quel que soit le système d'enseignement adopté, et il peut toujours compter sur une nombreuse famille.

Page 25. Pendant toute la durée du moyen âge, l'éducation fut exclusivement chrétienne. Jamais les livres païens n'étaient remis comme *classiques* aux mains de la jeunesse. Elle n'y touchait qu'à l'âge où l'esprit, le cœur, l'imagination, l'âme enfin, coulée dans le moule du christianisme, avait pris sa forme absolue; où, par conséquent, le paganisme ne pouvait plus imprimer à l'enfant qu'une forme secondaire, sans influence sur le fond de l'être moral. Alors le christianisme était à l'éducation ce que sont dans nos festins les mets substantiels qui apaisent la faim des convives; et le paganisme, ce que sont les bagatelles qui composent nos desserts.

Notre première partie est la réfutation complète de cette assertion, contre laquelle proteste toute l'histoire du moyen âge.

L'auteur avait annoncé, p. 22, qu'il n'attaquerait ni le clergé séculier, ni les ordres religieux voués à l'enseignement. Or, à la page 28, il reproche aux Jésuites, aux Bénédictins, aux Oratoriens, d'avoir « *coulé les généra-*

tions dans le moule du paganisme, » et d'avoir obtenu des *générations païennes.*

Page 29. Peuples de l'Europe, tant que vous jetterez la jeunesse dans le moule du paganisme, vous aurez des générations païennes : ni vos lois sur l'enseignement, si libérales qu'elles puissent être, ni le talent de vos professeurs, ni vos intentions n'y changeront rien.

Les classiques sont-ils réellement un moule païen dans l'éducation ? est-ce avec les classiques *qu'on donne la forme à l'âme des enfants ?* Voyons comment les choses *se passent actuellement* dans les familles chrétiennes et dans les établissements religieux. Aussitôt que la tendre intelligence de l'enfant commence à s'éveiller, la mère l'initie aux premières vérités chrétiennes, avec ce tact et cette suavité de l'amour que Dieu a mis dans son cœur ; à ce premier enseignement de la mère, succède celui du Catéchisme, de l'Histoire sainte et des autres livres élémentaires en usage dans nos écoles primaires. A l'âge de huit à neuf ans, le jeune enfant entre dans une institution chrétienne, pour commencer les cours de l'instruction secondaire. Là encore nous affirmons que, si la maison est dirigée par des maîtres vraiment chrétiens, ce n'est point avec les classiques païens qu'on *donne la forme à l'âme des enfants,* mais avec les leçons du Catéchisme présentées sous une forme plus ou moins scientifique, selon le progrès des années et le développement de l'intelligence, avec les instructions chrétiennes et autres pratiques du culte religieux. Les classiques forment l'esprit à la connaissance des langues grecque et latine, donnent la clef des belles littératures de l'anti-

quité. Mais jamais, que nous sachions, il n'est venu à la pensée d'un maître chrétien de se servir des classiques comme d'un moule *pour l'être moral* de ses élèves. On peut bien, *à l'exemple de saint Augustin et de Bossuet*, faire admirer les vertus des païens ; mais *le moule de l'âme* est dans l'ensemble des instructions et pratiques religieuses, en usage dans les petits séminaires et dans les collèges chrétiens.

Pages 30-31. L'auteur de l'article cité, et que M. Gaume semble approuver, assure que l'*abus des études classiques* (c'est-à-dire l'enseignement actuel) est commun à l'Université et au clergé, et que par là « *tous les deux ont perverti le jugement et la moralité du pays.* » Est-il convenable d'appeler *pleines de bon sens, toute réserve faite d'ailleurs,* des paroles où de pareilles accusations sont formulées?

Pages 32-33. L'auteur de l'article continue :

J'affirme ceci : les doctrines subversives auxquelles on a donné le nom de *socialisme* ou de *communisme* sont le fruit de l'enseignement classique, qu'il soit distribué par le clergé ou par l'Université. J'ajoute que le baccalauréat imposera de force l'enseignement classique même à ces écoles prétendues libres qui doivent, dit-on, surgir de la loi.

Nous demandons où se trouvent les doctrines communistes et socialistes *dans les classiques mis généralement entre les mains des élèves?* Tout le monde sait fort bien qu'on fait un choix dans les auteurs grecs et latins; quelques-uns sont complètement éliminés, et d'autres

sont expurgés avec soin. Du reste, quand il se trouverait quelque part des phrases isolées, où un auteur semblerait incliner vers ces systèmes destructeurs, les présente-t-on aux élèves comme des modèles de pensées vraies et justes? En suivant la conséquence logique de semblables interdictions, on prouverait qu'il ne faut pas accoutumer les enfants à voir de temps en temps, et avec les précautions convenables, les aberrations de l'esprit humain. Alors, il faudrait tout condamner, même l'histoire et sans en excepter l'histoire sainte et l'histoire ecclésiastique, qui ne renferment pas toujours des traits très édifiants; il faudrait interdire le récit de la mort d'Abel et la vie de Joseph, parce que les frères pourraient y puiser de funestes leçons.

Page 35. Pendant la première époque (c'est-à-dire les 5 premiers siècles), les livres classiques de l'enfance sont exclusivemeut chrétiens.

A cette assertion présentée d'une manière si absolue, nous avons répondu par les faits les plus positifs, et notamment par l'histoire de saint Irénée, d'Origène, de saint Pamphile, de saint Athanase, de saint Basile, de saint Grégoire de Nazianze, de saint Grégoire de Nysse, de saint Ambroise, de saint Jérôme, de saint Procle, de Paulin le Pénitent, de saint Sidoine Apollinaire, de Victorius, de Boëce, etc.

Page 37. Nous avons expliqué, dans nos *Conférences,* le sens et la raison *temporaire* de la défense renfermée dans les *Constitutions apostoliques,* alors même qu'on

donnerait à cet ouvrage une importance législative qu'il n'a jamais eue.

« La pensée d'établir dès l'origine une séparation entre les superstitions païennes et les nouveaux dogmes, engagèrent aussi quelques fervents adeptes à isoler de l'enseignement chrétien la littérature grecque et latine, comme renfermant toutes les erreurs d'un culte que l'on devait combattre. A cette époque de transition, il était naturel que l'on considérât comme dangereux le contact fréquent de ces livres populaires, qui, avec toute la puissance du talent et la beauté du style, avaient chanté les rêveries de l'esprit humain. Le paganisme ne paraissait pas alors aussi absurde qu'à nos générations longtemps purifiées par l'Evangile : on pouvait craindre, surtout pour certains cathécumènes, que la lecture des auteurs profanes ne réveillât des idées anciennes et ne paralysât l'effet des salutaires enseignements du Christianisme » (*Conférences sur les belles-lettres,* t. 1, p. 9).

Du reste, que prouverait cet article des Constitutions apostoliques, si on lui reconnaît une autorité règlementaire et un sens absolu? *Il prouverait que depuis dix-huit siècles les évêques, les prêtres et les docteurs les plus distingués se sont mis en contradiction formelle avec ces Constitutions.* Car cet article ne défend pas seulement la lecture des auteurs païens aux enfants, mais à tous les chrétiens sans exception : *Abstine ab omnibus libris gentilium* (*Const. apost.,* l. 1, c. 6; Labbe, *Concil.,* t. 1, p. 215). — Or, il est de notoriété publique, que jamais on n'a tenu compte d'une semblable défense. Voici

comment l'historien Socrate résume l'esprit de la tradition catholique à cet égard, *surtout dans les premiers siècles : Jam à priscis temporibus, tanquam ex inolitâ quâdam consuetudine, Ecclesiarum doctores in Græcorum disciplinis, ad extremam usque senectutem, sese exercuisse deprehenduntur; idque, partìm eloquentiæ et ingenii excolendi causâ, partìm ut ea ipsa convincerent in quibus Græci à veritate aberraverunt* (*Hist. eccl.*, l. 3, c. 16, p. 155, éd. de H. Valois, Paris 1686). — Ainsi, d'après Socrate, dans la primitive Eglise et dans les quatre premiers siècles, les docteurs de l'Eglise étudiaient, jusqu'à une extrême vieillesse, les sciences des Grecs, *soit pour se former à l'éloquence et cultiver leur génie, soit pour réfuter plus facilement les erreurs des ennemis de la religion*. C'est là précisément ce que l'on fait aujourd'hui.

Page 38. Nous renvoyons à ce que nous avons dit dans notre première partie, sur l'enfance d'Origène, de saint Basile, de saint Grégoire de Nazianze, de saint Grégoire de Nysse; et nous sommes autorisés, l'histoire à la main, à ne point admettre les conclusions de M. Gaume.

Pages 39-42. Les exemples de sainte Macrine et de Léta sont en dehors de la thèse en question : nous parlons de l'éducation des jeunes gens et non pas des jeunes filles. Pour ces dernières, l'éducation littéraire et poétique peut, en certains cas, avoir de graves inconvénients; et cependant nous avons vu dans la suite de nos *Recherches*, que plusieurs saintes religieuses avaient été formées de

bonne heure à l'étude des belles-lettres. — Saint Jérôme admet lui-même cette distinction : car, d'un côté il reconnaît *pour les enfants la nécessité des auteurs païens,* comme nous l'avons prouvé et le prouverons encore, et de l'autre il répond à Rufin sur le ton de l'ironie : « Je suis donc bien coupable d'interdire les livres profanes à de jeunes filles et aux vierges du Christ ! » *Magni criminis sum, si puellis et virginibus Christi, dixi seculares libros non legendos* (*Adv. Rufin,* l. 3, n° 32, t. 2, p. 481, éd. Migne).

Page 40. Saint Basile et saint Grégoire de Nysse avaient été élevés dans la culture de toutes les sciences humaines : pourquoi leur frère, saint Pierre de Sébaste, n'a-t-il pas reçu la même éducation ? Ceci tient à des circonstances *tout-à-fait exceptionnelles,* que M. Gaume voudrait transformer en règle générale, lorsqu'il ajoute (p. 40) : « *L'éducation était la même partout.* » — Le père de saint Pierre de Sébaste venait de mourir ; ses frères étaient allés chercher l'instruction dans des écoles lointaines, et il ne lui restait que sa sœur Macrine pour présider à son éducation. Après le coup douloureux qui venait de les frapper, Pierre et Macrine se retirèrent avec leur mère Emmélie dans la solitude, sans doute pour trouver dans cette réunion les ressources d'une mutuelle consolation ; et ce fut là que Macrine donna ses soins à son jeune frère. Que l'on mette Pierre de Sébaste dans la même position extérieure que saint Basile et saint Grégoire de Nysse ; il aurait imité les exemples de ses illustres frères.

Page 42. M. Gaume cite ce passage de saint Chrysostôme : [1]

« Gardez-vous de tenir pour superflue l'étude de nos saints livres. C'est l'Ecriture qui apprendra à vos enfants à honorer leur père et leur mère : vous y gagnerez autant qu'eux-mêmes. Ne dites point que cela n'est bon que pour les personnes séparées du monde. Certes, je ne prétends pas faire de vous des solitaires : votre fils le deviendrait, qu'il n'aurait rien à perdre ; mais non, il suffit qu'il soit chrétien. Il est destiné à vivre au milieu du monde ; c'est dans nos livres saints qu'il apprendra sa règle de conduite. Mais pour cela *il faut qu'il s'en pénètre dès ses jeunes années.* »

Le passage de saint Chrysostôme ne prouve rien contre nos idées : ce Père dit simplement, *qu'il faut bien se garder de tenir pour superflue l'étude de nos saints livres, qu'il faut s'en pénétrer dès ses jeunes années.* Les partisans du système d'enseignement attaqué par M. Gaume n'ont jamais prétendu le contraire : ce qu'ils ne peuvent admettre, ce sont les systèmes exclusifs.

Page 43. Nous n'avons pu, malgré nos recherches, trouver le texte de saint Basile, et nous croyons encore l'indication inexacte. Nous savons seulement que saint Basile a composé, *ex professo,* un discours pour montrer aux jeunes gens l'utilité qu'ils peuvent retirer de la lecture des ouvrages païens. Qu'il nous soit permis de reproduire ici l'analyse que nous en avons faite ailleurs, en citant les propres paroles de saint Basile : « Nous

[1] Nous n'avons pu vérifier ce texte de saint Chrysostôme; l'indication est inexacte.

devons nous rappeler, dit-il, que la plus grande des luttes nous est proposée, et pour nous y préparer, n'épargnons ni peines, ni travaux ; mettons-nous en rapport avec les poètes, les historiens, les rhéteurs, et tous les hommes qui peuvent nous être utiles..... Pour teindre les étoffes, les ouvriers emploient d'abord certaines préparations, et appliquent ensuite la couleur pourpre, ou toute autre, selon leur volonté. De même, si la splendeur du beau doit demeurer imprimée sur notre âme d'une manière indélébile, *commençons par étudier les auteurs profanes, avant de nous livrer à l'étude de nos saints et ineffables mystères,* et après nous être accoutumés à considérer le soleil comme dans le miroir des eaux, nous pourrons ensuite jeter les yeux sur le foyer même de la lumière.

» S'il existe de l'harmonie entre les sciences humaines et les dogmes chrétiens, l'érudition profane nous sera très utile : dans le cas contraire, établir une comparaison entre elles et constater leurs différences, servira à prouver la supériorité de la doctrine plus excellente. Mais où trouverais-je une image qui vous fasse comprendre le rapport de ces deux études? La vertu propre d'un arbre est de se charger de fruits dans la saison favorable, et cependant il ne laisse pas de se couvrir, comme d'un ornement, de ces feuilles qui s'agitent autour de ses rameaux. Ainsi, la vérité est essentiellement le fruit de notre âme, mais on n'ôte rien à ses charmes en la revêtant des ornements d'une sagesse étrangère ; ce sont des feuilles qui protègent le fruit et en font ressortir la beauté. On dit que Moïse, cet homme merveilleux dont

le nom rappelle l'idée de la plus haute sagesse, exerça son intelligence aux sciences des Egyptiens, avant de s'appliquer à la contemplation de *Celui qui est*. A son exemple, dans les siècles postérieurs, nous savons que Daniel ne commença les études divines qu'après avoir approfondi la science des Chaldéens.

» Mais j'ai suffisamment prouvé l'utilité des sciences profanes : il me reste à montrer comment nous devons les étudier. »

Ici saint Basile donne des conseils sur le choix à faire dans la lecture des anciens : il veut que nous laissions les choses dangereuses, pour recueillir les trésors de sagesse et de vertu.

« Vous devez, continue-t-il, dans ce travail, imiter les abeilles. Elles ne s'arrêtent pas indifféremment sur toutes les fleurs, elles ne cherchent pas à exprimer tout le suc de celles qui ont fixé leur choix, mais elles prennent ce qui est nécessaire à leurs travaux et laissent le reste. Et nous aussi, si nous sommes sages, nous ne choisirons dans les livres profanes que ce qui nous convient.....

» C'est par la vertu que nous devons arriver à l'autre vie, et comme les poètes, les historiens, et surtout les philosophes ont célébré la vertu dans leurs écrits, nous devons spécialement étudier cette partie de leurs livres. Il est très utile de graver les principes de la vertu dans l'âme des jeunes gens, de manière à ce qu'ils contractent avec elle une habitude de familiarité : les impressions sont plus profondes sur ces âmes tendres, et ordinairement elles ne s'effacent jamais.

» Suivent plusieurs citations d'Hésiode, d'Homère, de Théogonis, de Prodicus, divers traits de Périclès, d'Euclide de Mégare, de Socrate, d'Alexandre, de Clinéas le Pythagoricien. Saint Basile affectionne spécialement Homère : « Toute sa poésie, dit-il, est un éloge de la vertu, ainsi que je l'ai entendu dire à un homme très habile dans l'intelligence des poètes : et tous ses vers ont le même but, si l'on excepte ce qui est de pur ornement.

» Aimons donc les discours qui renferment de sages préceptes; et puisque les actions des anciens se sont conservées par la tradition, ou dans les écrits des poètes et des historiens, ne nous privons point de l'utilité que cette lecture peut nous procurer.

» Puis il revient à sa première idée : « Comme je l'ai dit en commençant, ne prenons chez les anciens que les choses utiles. Nous rejetons les aliments nuisibles : ne serait-il pas honteux de ne faire aucun choix dans les sciences qui sont la nourriture de l'âme, et d'accueillir indistinctement tout ce qui se présente, semblables à un torrent qui entraîne tout dans son impétuosité?

» Vers la fin du discours, saint Basile résume ses conseils dans cette belle comparaison : « Celui qui met tous ses soins à recueillir les choses utiles, quelque part qu'elles se rencontrent, ressemble à ces grands fleuves qui s'élargissent, en recevant partout des eaux sur leur passage. » Et il attache une si grande importance à ces conseils sur la lecture des Anciens, qu'il termine ainsi : « Je vous ai proposé ce que j'ai cru le plus excellent, et je suis disposé à le répéter toute ma vie. Il y a trois espèces de maladies : ne soyez pas atteints de celles qui

sont incurables. Un homme légèrement indisposé va trouver lui-même le médecin; celui dont la maladie est plus grave le fait venir; mais les malheureux, tourmentés par une incurable mélancolie, ne veulent pas même le laisser approcher. Vous vous exposez à ce dernier malheur, si vous fuyez le contact des hommes sages et éclairés » (*Conférences*, t. 1, p. 51-54).

Page 46. Saint Basile et saint Chrysostôme étaient adolescents lorsqu'ils prirent les leçons du rhéteur Libanius; saint Grégoire de Nazianze n'était plus jeune lorsqu'il fut envoyé à Césarée d'abord, puis à Alexandrie, et enfin à Athènes; saint Jérôme avait dix-huit ans lorsqu'il vint à Rome étudier la grammaire sous Donat. Pour les adolescents, et seulement pour eux, des classiques païens, des écoles païennes. Le moyen qu'il en fût autrement?

Le contraire est prouvé pour saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Chrysostôme. Pour saint Jérôme, c'est lui-même qui répondra à M. Gaume : « Je vais raconter, dit-il à Rufin, *ce qu'approuve la conscience de chacun*. Qui de nous ne se souvient *de son enfance?* Pour moi, dussé-je te faire rire, je me souviens que *dans mon enfance*, il fallut m'arracher du sein de ma grand'mère, et m'emmener comme un captif aux écoles d'un nouvel Orbilius : et souvent encore aujourd'hui que ma tête est blanche et à moitié chauve, je rêve dans mon sommeil que je soutiens devant le rhéteur une discussion littéraire (*Adv. Ruf.*, l. 3, c. 30, t. 2, p. 422). » Et dans sa *Préface sur Job*, il assure que, *presque dès son berceau, il a passé sa vie au milieu des grammairiens, des rhéteurs et des philosophes* (v. la 1re part., p. 7-10). — Que saint Jérôme ait eu dix-huit ans lorsqu'il vint à Rome étudier

la grammaire sous Donat, la chose est possible : ce qu'il y a de certain aussi, et il nous importe de le constater, c'est que saint Jérôme avait pris des leçons de grammaire et de belles-lettres avant de se mettre sous la direction de Donat.

P. 48. Citons plus au long le texte de Tertullien, auquel M. Gaume fait allusion : il se trouve dans le Traité de l'*Idolâtrie,* c. 10. « Parlons maintenant des maîtres d'école et des autres professeurs de littérature : on ne peut douter qu'ils ne participent sous plusieurs rapports à l'idolâtrie. D'abord, il leur est nécessaire de prêcher les dieux des nations, d'expliquer leurs noms, généalogies, fables et titres honorifiques, et d'observer leurs fêtes et solennités, en échange du revenu qu'ils en tirent.... (Suivent plusieurs détails sur les cérémonies païennes auxquelles les maîtres d'écoles sont tenus de prendre part...). Dire que ces choses peuvent convenir à un maître chrétien, c'est dire qu'elles conviennent également à tous les chrétiens qui n'enseignent pas. — Je sais qu'on m'objectera : S'il n'est pas permis aux serviteurs de Dieu d'enseigner les belles-lettres, il n'est pas permis non plus de les apprendre. Mais alors comment se formera-t-on à la sagesse humaine? Comment pourra-t-on penser et agir, puisque la littérature est la clef de toute la vie? Comment répudier les études profanes, puisque sans elles il n'y a plus d'études religieuses? — Examinons donc cette nécessité de l'éducation littéraire, et établissons qu'on peut l'adopter en partie, et en partie la rejeter. Elle admet plutôt l'étude que l'enseigne-

ment des lettres; car ici, apprendre et enseigner sont des choses bien différentes. Si un fidèle donne des leçons de littérature, en y mêlant la louange des idoles, il est hors de doute qu'en professant il recommande le culte des faux dieux; en communiquant cette doctrine, il l'affirme; en la racontant, il lui rend témoignage...: la foi au démon est donc établie avec les premiers principes de l'instruction. Demandez aussi si celui qui catéchise sur les idoles commet une idolâtrie? Mais lorsque le fidèle étudie, *s'il a le sentiment de ce qu'il est, il n'admet ni ne reçoit ces puérilités,* et surtout si depuis longtemps il connaît sa dignité. *Commence-t-il à croire? il s'attachera de préférence à ce qu'il a d'abord appris sur Dieu et la foi chrétienne; par conséquent il repoussera, sans les accepter, les superstitions païennes. Il sera donc aussi en sûreté que celui qui, le sachant, reçoit de la main d'un ignorant un poison qu'il se garde bien de boire. L'élève chrétien a son excuse dans la nécessité, il ne peut pas apprendre autrement.* Il est plus facile de renoncer à enseigner les lettres qu'à les étudier; de même il sera plus facile au disciple fidèle de s'interdire les souillures des solennités païennes, publiques ou particulières, qu'au maître de s'en abstenir. »[1]

[1] Quærendum autem est etiam de ludi magistris et de cæteris professoribus litterarum, imò non dubitandum affines illos esse multimodæ idolatriæ. Primùm, quibus necesse est deos nationum prædicare, nomina, genealogias, fabulas, ornamenta honorifica quæque eorum enuntiare, tùm solemnia festaque eorumdem observare, ut quibus vectigalia sua suppetant... Quis hæc competere christiano existimabit, nisi qui putabit convenire etiam non magistro? Scimus dici posse :

Ce texte est extrêmement précieux pour les renseignements qu'il fournit sur la première éducation des chrétiens, et nous semble établir une démonstration contre la thèse de M. Gaume. — D'abord Tertullien met une différence entre enseigner et apprendre les lettres, parce qu'il paraît que de son temps les maîtres étaient obligés dans leur chaire de louer les idoles, et de prendre part aux cérémonies païennes ; c'est pourquoi il leur interdit l'enseignement tel qu'il se pratiquait, comme un acte superstitieux. Plus tard, les mêmes inconvénients n'existaient plus ; aussi nous avons vu, en parlant de la persécution de Julien, que non-seulement les chrétiens ap-

« Si docere litteras Dei servis non licet, etiam nec discere licebit. Et quomodò quis institueretur ad prudentiam interim humanam, vel ad quemcumque sensum vel actum, cùm instrumentum sit ad omnem vitam litteratura? Quomodò repudiamus sæcularia studia, sine quibus divina non possunt? » Videamus igitur necessitatem litteratoriæ eruditionis; respiciamus ex parte eam admitti non posse, ex parte vitari. Fideles magìs discere, quàm docere litteras capit. Diversa est enim ratio discendi et docendi. Si fidelis litteras doceat insertas idolorum prædicatione, sine dubio, dum docet, commendat : dum tradit, affirmat : dum commemorat, testimonium dicit... Hinc prima diabolo fides ædificatur ab initiis eruditionis. Quære an idolatriam committat qui de idolis catechizat? At cum fidelis hæc discit; si jam sapit qui sit, neque recipit, neque admittit, multò magìs si dudum sapit. Aut ubi cœperit sapere, priùs sapiat oportet, quod priùs didicit, id est, de Deo et fide : proinde illa respuet, nec recipiet. Et erit tàm tutus, quàm qui sciens venenum ab ignaro accipit, nec bibit. Huic necessitas ad excusationem deputatur, quia aliter discere non potest. Tantò autem faciliùs est litteras non docere, quàm non discere, quantò et reliqua scholarum de publicis ac propriis solemnitatibus inquinamenta faciliùs discipulis fidelis non adibit, quam magister non frequentabit (Tertull. t. 1, *De Idol.*, c. 10, p, 673-675, éd. Migne).

prenaient les lettres, mais qu'ils occupaient les chaires de l'enseignement.— 2° Il s'agit ici des premières leçons données à l'enfance, car Tertullien se sert de cette expression : *Ab initiis eruditionis.* — 3° Malgré les louanges données aux idoles par les professeurs, malgré l'apologie du paganisme, qui se faisait partout dans les chaires, Tertullien permet aux enfants chrétiens de fréquenter ces écoles. Il assure qu'il n'y a pas de danger réel pour la foi, et il compte assez sur le bon sens des chrétiens pour mépriser les superstitions païennes. S'il y avait eu péril de perdre la foi, Tertullien n'aurait pu invoquer, comme il le fait, la nécessité de s'instruire : *Necessitas ad excusationem deputatur.* — Or, sérieusement, croira-t-on maintenant qu'il y ait de graves inconvénients dans notre enseignement littéraire, avec des professeurs qui n'ont jamais pensé à faire l'éloge de l'idolâtrie, avec des élèves qui sont à l'avance parfaitement édifiés sur la valeur logique du paganisme, *lorsque dans les premiers siècles les chrétiens ne craignaient pas d'envoyer leurs enfants à des écoles tenues par des maîtres païens, et où l'on préconisait le culte des idoles?*

Page 48. Venons maintenant au texte de saint Jérôme. Ce saint docteur blâme les prêtres qui, *mettant de côté la Bible, omissis Evangeliis et Prophetis, n'aiment que les auteurs profanes.* Rien de plus juste que cette censure. Puis il ajoute : *Et ce qui est une nécessité chez les enfants, ils le changent en crime de volupté.* Saint Jérôme reconnaît donc qu'il y a nécessité *pour les enfants d'étudier les auteurs profanes : Quòd in pueris necessita-*

aux trois dernières questions, et les éloges à la première. Et lors même que certains passages paraîtraient flétrir les philosophes et toute leur doctrine, nous répondrions, en nous servant d'une pensée de saint Thomas [1], que souvent les saints, afin de rendre plus odieux les excès d'une doctrine, exagèrent la valeur de leurs expressions, et que nous ne devons pas alors nous attacher au sens propre et littéral. Du reste, qu'obtiendrait-on en pressant cette objection? Deux conséquences fâcheuses : on mettrait les Pères en contradiction avec eux-mêmes et avec la vérité; avec eux-mêmes, car nous citerions au besoin un grand nombre de passages de saint Augustin, d'Origène, de saint Clément d'Alexandrie, de saint Basile et de saint Grégoire de Nazianze, où les anciens reçoivent un juste tribut d'éloges [2] : avec la vérité, puisqu'il est

[1] *Quæst.* 5, *de Pœn. peccat. orig.* art. 2 ad 1, t. 15, p. 115.

[2] Citons quelques textes entre mille autres :

« Plato vir sapientissimus et eruditissimus » (August. *Contrà Academ.* l. 3, n. 37, t. 1, p. 483. — Voy. encore la *Cité de Dieu*, l. 8, c. 4, 5, 6, 7, 8, 9).

« Homerus poetarum optimus » (Orig. *Contrà Cels.* l. 6, n. 6, t. 1, p. 698).

Virgilius « poetarum in romanâ linguâ nobilissimus » (August. ad *Ep. ad Rom. inchoat. exp.* t. 3, p. 2635).

« In immensum creverit opus, si exponere aggredimur quæ in quoque auctore notata, præsertim in Cicerone, quem jocantem, philosophantem audivimus »(Bossuet, *De Institut. Delph.* ad Innoc. XI).

« Socratica illa mira et pro tempore sublimia dogmata » (Bossuet, *ibid.*).

Presque tous les Pères et Docteurs de l'Eglise emploient dans leurs ouvrages et louent les belles pensées qu'ils avaient extraites des auteurs profanes. Il serait trop long de les énumer. Pour n'en donner qu'un exemple, saint Bonaventure, dans un seul de ses écrits, cite

incontestable que les écrits des Grecs et des Romains renferment des monuments admirables; et celui qui n'aurait point le temps de parcourir tous leurs ouvrages, s'en convaincra de la manière la plus évidente, en lisant la *Méthode* du P. Thomassin, mentionnée plus haut. On ne nie pas l'histoire, et il serait fâcheux de compromettre l'autorité des Pères dans une question où l'on peut soutenir deux sentiments en apparence contradictoires, et dont l'opposition vient uniquement de la confusion des quatre rapports distincts que nous avons établis. Voici, ce me semble, comment on pourrait analyser l'opinion des Pères sur la philosophie grecque et latine : les philosophes anciens ont proclamé de belles et sublimes vérités, et sous ce rapport ils méritent des éloges; mais ils ont aussi enseigné de nombreuses erreurs, des doctrines immorales; ils ont abusé de leurs connaissances et trahi la vérité, et c'est avec justice que les Pères ont stigmatisé des principes pervers et une conduite honteuse. Les Pères ont aussi insisté sur le peu d'influence sociale qu'avaient exercée les savants de Rome et d'Athènes, afin de montrer par le contraste la puissance du christianisme, dont l'action s'étend sur tous les peuples et sur toutes les conditions.

» Deux passages de saint Augustin vont montrer la justesse de notre distinction. Dans son traité *de Ordine* (n° 53 et 54), il avait fait le plus brillant éloge de Py-

Aristote, Averroës, Cicéron, Euclide, Horace, Macrobe, Mercure Trismégiste, Ovide, Platon, Porphyre, Sénèque, Strabon. Or, comment expliquer cette érudition variée, sans des études spéciales?

serait plus beau, plus savant, plus doux, plus latin. *Ipsum genus eloquii pressum et nitidum, et cùm Tullianâ luceat puritate, crebrum est in sententiis... Si quasi extrema manus operi tuo induceretur, nihil pulchriùs, nihil doctiùs, nihil dulciùs, nihilque latiniùs tuis haberemus voluminibus* (saint Jérôme, cité dans les *Prolég.* de saint Paulin, p. 19, 20, éd. Migne). — Ces paroles de saint Jérôme montrent le prix que ce grand docteur attachait au latin *cicéronien*. Si les auteurs ecclésiastiques ont parlé un latin moins élégant dans les siècles de décadence, cela tenait aux malheurs du temps, et non pas au mépris qu'ils faisaient de la belle langue du siècle d'Auguste.

On pourrait même soutenir cette thèse : le latin des auteurs chrétiens est beaucoup plus cicéronien que celui des autres auteurs de la même époque. Comparez, par exemple, Lactance et Eumène le rhéteur : quelle différence de style ! le premier est pur, simple, élégant comme Cicéron ; le second a une phrase contournée, pleine d'affectation. — Chez Lactance et saint Ambroise, on sent que le christianisme, comme un parfum divin, conservait intacte même la beauté de la forme, autant du moins que le permettaient les siècles de barbarie.

Venons aux Pères grecs : saint Athanase, dit du Pin (t. 3, p. 155), garde partout une justesse admirable dans son expression, et il proportionne toujours son style au sujet qu'il traite et aux personnes à qui il parle. — « *Grégoire de Nazianze,* dit M. Villemain, *saint Basile et plus encore saint Chrysostôme appellent à leur secours toutes les inspirations et tous les artifices du talent ora-*

toire. Docile à leur génie, la langue grecque exprime toutes les nouveautés de la foi chrétienne, *en paraissant encore l'idiome antique des Lysias et des Platon*. On reconnaît le génie grec, *presque dans sa beauté primitive*, doucement animé d'une teinte orientale, plus abondant et moins attique, mais toujours harmonieux et pur (*De l'éloq. chrétienne au 4e siècle*, p. 316, éd. 1837).

On dirait, au contraire, que l'auteur du *Ver Rongeur* a l'idée complètement arrêtée d'attribuer à l'influence chrétienne *tout ce qui, chez les auteurs ecclesiastiques, s'éloigne de l'élégance des siècles d'Auguste et de Périclès :* les personnes malintentionnées pouraient croire que christianisme et décadence du beau dans la forme littéraire sont pour lui synonymes. Saint Thomas avait une opinion bien différente : il soutient que souvent les auteurs ecclésiastiques parlent avec plus d'élégance que les orateurs profanes : car, ajoute-t-il, s'il est permis de se servir *des ornements du langage pour soutenir l'erreur, à plus forte raison il doit être permis de les employer pour défendre la vérité : Nam, si licet uti ad persuadendum in malo ornatâ locutione, multò magis in bono* (*In Epist. ad Colos.*, c. 2, lect. 1a, t. 7, p. 193, éd. Venise). — Voilà le véritable esprit de l'Eglise.

Page 52. Nous examinerons plus bas le texte de saint Augustin.

Page 53. Certes, si les jeunes chrétiens avaient dû étudier les auteurs profanes, pour se former le style et le goût, sous peine de n'avoir jamais ni l'un ni l'autre, ainsi qu'on ne cesse de nous le répéter depuis trois siècles, on trouverait infailliblement ce précepte dans

saint Basile, qui a composé un ouvrage spécial en faveur des jeunes gens, pour leur servir de guide dans l'étude des auteurs païens. Eh bien, le grand docteur n'en dit pas un mot, pas un seul! Connaissez-vous quelque chose de plus éloquent qu'un pareil silence?

Il est certain que les Pères de l'Eglise étudiaient les auteurs profanes pour se former le style et le goût; Socrate l'assure comme un fait parfaitement reconnu de son temps : *Jam à priscis temporibus, tanquàm ex inolitá consuetudine, Ecclesiarum doctores in Græcorum disciplinis ad extremam usque senectutem sese exercuisse deprehenduntur; idque partìm eloquentiæ et ingenii excolendi causá.* — Saint Basile recommande aux jeunes gens la lecture des auteurs profanes, et parmi les raisons qu'il donne, se trouve celle-ci : « La nature de l'arbre est d'amener des fruits, et cependant les feuilles qui s'agitent autour des branches ne laissent pas de lui servir d'ornement. Ainsi la vérité est le premier fruit de l'âme; toutefois, *le vêtement de la sagesse profane* est un gracieux entourage; ce sont des feuilles qui ombragent le fruit et en font ressortir la beauté.» Et M. Gaume donne encore saint Basile comme partisan de ses idées! — *Certè quemadmodùm arboris propria virtus est tempestivo fructu scatere, et tamen folia etiam circùm ramos exagitata aliquid eis ornamenti conciliant; ita et animæ quoque primarius fructus est veritas ipsa, sed tamen haud ingratus est externæ sapientiæ amictus, tanquàm si folia quædam fructui et umbraculum et aspectum non inamœnum præbeant.* (*Ad adolesc.*, n° 2, t. 2, p. 245-246, éd. Gaume). — Tertullien et saint Jérôme reconnaissent que l'éducation littéraire et profane est *nécessaire;* et, assurément, un

des motifs principaux de leur opinion, c'est le besoin *de se former le style et le goût* à l'école des anciens.

Page 58. Rien de plus sérieux que les motifs allégués par les Pères pour faire étudier à l'*adolescence* chrétienne les auteurs du paganisme et lui permettre de fréquenter ses écoles. Toutefois, chose digne de la plus grande attention : sur ce point les Pères eux-mêmes ne s'accordent pas entre eux. *Conformément à l'esprit des Constitutions apostoliques, le plus grand nombre s'est formellement prononcé contre ce genre d'instruction, à raison du danger qu'il faisait courir à la foi et aux mœurs.*

Pour répondre à cette objection, il faudrait reprendre ici tous les exemples cités dans notre première partie, et l'on arriverait à conclure, en renversant la proposition de M. Gaume : *Que presque tous les Pères se sont prononcés en faveur de l'instruction littéraire et profane.*

M. Gaume ajoute en note, que Cotelier compte onze Pères qui combattent l'étude des auteurs païens. Nous avons vérifié la plupart des citations de Cotelier, et voici le résultat de nos recherches :

1° Nous avons déjà parlé du texte des *Constitutions apostoliques* (p. 190-191).

2° Les *Recognitions de saint Clément* sont un livre apocryphe « plein d'histoires fabuleuses, dit Tillemont : il n'est pas même exempt de diverses hérésies » (t. 2, p. 177). Comment peut-on nous objecter de pareilles autorités?

3° Saint Isidore de Séville dit au l. 3 des *Sentences*, c. 13 : *Ideò prohibetur christianus figmenta legere poetarum, quia per oblectamenta inanium fabularum mentem excitant ad incentiva libidinum.* Or, reprend un commen-

tateur de saint Isidore (*Isid. Oper.*, t. 5, p. 686, édit. Migne), le texte lui-même nous indique que tous les poètes ne sont pas interdits aux chrétiens, mais seulement ceux dont la lecture excite les passions. — Plus bas, saint Isidore signale un autre inconvénient qui peut se rencontrer dans la lecture des poètes : c'est que plusieurs s'attachent à ces rêves du paganisme, et méprisent nos divins mystères ; c'est pourquoi, ajoute-il, il faut éviter la lecture de ces livres : *Cavendi sunt igitur tales libri*. — Evidemment, il s'agit ici d'*une défense relative* et non point d'une interdiction absolue. La preuve que telle est la pensée de saint Isidore, c'est qu'à la fin de ce même chapitre il reconnaît que la science littéraire peut être utile, si on en fait un meilleur usage : *Grammaticorum doctrina potest etiam proficere ad vitam, dùm fuerit in meliores usus assumpta*. Dans *ses Commentaires* sur l'Exode (c. 16), le même docteur dit que les vases d'or et d'argent des Egyptiens signifient les sciences *dont l'étude, conforme à l'usage des Gentils, a son utilité* : *Quædam doctrinæ, quæ ex ipsâ consuetudine Gentium, non inutili studio discuntur* (t. 5, p. 295). — D'ailleurs, saint Isidore se serait mis en contradiction avec lui-même, avec sa vie et ses ouvrages, s'il avait voulu blâmer d'une manière absolue la lecture des auteurs païens (v. *Conférences*, t. 2, *appendice*, p. LXXIV-XCII). Il ne craignit pas d'enseigner lui-même la rhétorique et les autres arts libéraux à saint Hildephonse (Mabill., *Act. SS. Ben.*, t. 2, p. 521).

4° On nous objecte le songe de saint Jérôme : nous y répondrons plus tard. Nous ne serons point téméraire

en appliquant les mêmes réflexions au songe de saint Césaire d'Arles, dont il est parlé dans la vie du Saint, par Cyprien (Migne, *Patrol.*, t. 67; *Vita S. Cæsar.*, l. 1, p. 1005).

5° Dans sa lettre à Ausone (*Paul. Oper.*, p. 453, éd. Migne), saint Paulin semble parler avec dédain des études poétiques comparées à la science religieuse, et là-dessus il fait deux charmantes pièces d'une poésie qui rappelle Horace et Virgile. Saint Paulin était alors dans tout l'enthousiasme d'un solitaire qui venait de porter ses lèvres à la coupe des divines Ecritures, et il lui semble que toutes ses études premières ne sont rien en comparaison. Il profite de cette occasion pour donner d'utiles conseils à son maître qui était beaucoup trop païen dans ses ouvrages et dans ses idées, et exagère, pour mieux le faire ressortir, le contraste entre les études profanes et les études chrétiennes. Nous ne faisons qu'appliquer à saint Paulin ce que saint Bonaventure a dit de saint Augustin en une autre circonstance : *Hoc credendum est sensisse beatum Augustinum, licet verba ipsius aliud sentire videantur; ut enim meliùs eos reduceret ad medium, abundantiùs declinavit ad extremum* (*Brevil.* 3e part. c. 5). — Du reste, dans la même pièce, saint Paulin donne les plus grands éloges à la brillante éducation qu'il avait reçue d'Ausone. « Comment, s'écrie-t-il, pourrais-je ne pas manifester ma piété filiale envers vous qui êtes mon père, *et à qui Dieu a voulu que je fusse, par des liens sacrés, redevable de tout ce qu'il y a de plus précieux au monde! Je vous dois les trésors de la science, les honneurs, les succès littéraires, la gloire de*

l'éloquence, de la magistrature, de la renommée; je vous dois l'éducation du cœur, et l'instruction de l'intelligence; vous êtes mon maître, mon précepteur, mon père. »

Ne, quæso, segnem, neve perversum putes
Nec crimineris impium.
Pietas abesse christiano quî potest?
Namque argumentum mutuum est
Pietatis, esse christianum : et impii
Non esse Christo subditum.
Hanc cùm tenere discimus, possum tibi
Non exhibere, id est patri,
Cui cuncta, sancto jure, cara nomina
Debere me voluit Deus?
Tibi *disciplinas,* dignitatem, *litteras,*
Linguæ, togæ, *famæ decus,*
Provectus, altus, institutus debeo,
Patrone, præceptor, pater.
(*Poema* x, p. 454).

Quand on tient un semblable langage, on n'est point l'ennemi des lettres. — Du reste, tous les ouvrages de saint Paulin montrent une grande connaissance de la belle latinité, telle qu'elle s'écrivait du temps d'Auguste. Saint Jerôme lui trouve la pureté de Cicéron; il vante la beauté, la douceur, l'élégance de ses écrits. Erasme l'appelle le *Cicéron chrétien*. Ausone, qui le connaissait si bien, accorde les plus grands éloges à l'harmonie et à la suavité de ses vers (*Proleg. in Paulin.* inter *Opera,* éd. Migne, p. 20).

6° Nous ne comprenons pas comment on nous objecte la lettre d'Origène : elle prouve, au contraire, qu'il est tout-à-fait permis d'étudier les auteurs profanes. Origène s'appuie, pour justifier sa conduite, sur les

exemples de saint Pantène et d'Héracle (*Origen. Opera*, t. 1, p. 6, éd. Ben.; *Eusèbe*, l. 6, c. 19).

7° Nous n'avons pu rencontrer les œuvres d'Haymon d'Halberstadt : mais voici ce que nous savons sur son enfance, et c'est Raban Maur, son condisciple, qui nous l'a fait connaître dans un ouvrage dédié à Haymon, où il s'exprime en ces termes : *Memor sum boni studii tui, sancte pater, quod habuisti in puerili atque juvenili ætate in litterarum exercitio, et sacrarum litterarum meditatione, quandò mecum legebas, non solùm divinos libros, et sanctorum Patrum super eos expositiones, sed etiam hujus mundi sapientiam de rerum naturis solertes inquisitiones, quas in liberalium artium descriptione et cæterarum rerum investigatione composuerunt* (Mabillon, *Ann. Ben.*, l. 27, c. 13, t. 2, p. 360; l. 32, c. 46, p. 627).

8° Le décret du IVe Concile de Carthage, art. 16, (Labbe. *Concil.*, t. 2, 1201) : *Ut episcopus Gentilium libros non legat,* était évidemment une règle *transitoire, locale, et tenant probablement à des circonstances exceptionnelles*. Si on en fait une règle absolue, comment expliquer que les plus célèbres docteurs de l'Eglise l'aient continuellement enfreinte, ainsi que le démontre toute l'histoire ecclésiastique ; et nous ne craignons pas d'appliquer à tous les âges de l'Eglise, ce que l'historien Socrate a dit des quatre premiers siècles : *Jam indè à priscis temporibus, tanquàm ex inolitá quádam consuetudine, Ecclesiarum doctores in Græcorum disciplinis, ad extremam usque senectutem sese exercuisse deprehenduntur; idque partìm eloquentiæ et ingenii excolendi causá, partìm ut ea ipsa convincerent, in quibus Græci à veritate*

aberraverunt (l. 3, c. 16). — Distinguons dans les Conciles les règlements de discipline transitoire, et les institutions catholiques invariables. Voudrait-on remettre aussi en vigueur quelques autres décrets du même Concile? par exemple, art. 24 : *Sacerdote verbum faciente in ecclesiâ, qui egressus de auditorio fuerit, excommunicetur*.. Art. 51. *Clericus, quantumlibet verbo Deo eruditus, artificio victum quærat.* — Mabillon (*Act. SS.*, t. 1. *Præfat.* p. LVI) cite un capitulaire de Théodore, archevêque de Cantorbéry, d'après lequel les laïques devaient chanter dans l'église les psaumes et les répons : et cependant, ajoute-il, le Concile de Laodicée avait ordonné que personne ne chanterait dans l'église, excepté les chantres établis canoniquement.

9° Saint Isidore le Pélusiote, l. 1, *Ep.* 63 (*Biblioth. max. Pat. Lugd.*, t. 7, p. 540), interdit aux anachorètes la lecture des historiens et des poètes païens. Cette défense est relative à une vocation spéciale, elle ne prouve rien. — Ajoutons toutefois qu'un grand nombre d'abbés et de chefs d'ordres religieux ont été d'une opinion complètement opposée à celle de saint Isidore (voir notre première partie); et d'ailleurs cet auteur est évidemment exagéré, quand il affirme que l'on ne rencontre que des mensonges et des choses ridicules dans les auteurs païens : *Quid non mendatio aut risu scatet?* — Nous répondrons à cette exagération, en parlant d'un autre passage de saint Ouen, analogue à celui de saint Isidore.

10° Nous ferons les mêmes réflexions sur la lettre de saint Nil.

11° Saint Grégoire de Nazianze (*Ep.* XI, éd. Ben., t. 2, p. 12; *aliàs, Ep.* 43) reproche à saint Grégoire de Nysse d'*avoir mis de côté l'étude des livres saints, sacris suavissimisque libris calcatis atque projectis,* et d'avoir préféré la réputation de rhéteur à celle de chrétien. Nous le demandons encore, que prouve ce texte, surtout en présence des expressions chaleureuses que saint Grégoire a maintes fois employées pour exciter au culte des belles-lettres?

12° Nous répondrons plus loin à l'objection tirée de la lettre de saint Grégoire le Grand.

13° Nous avons discuté (p. 201-202) le premier texte de saint Jérôme (*Ep.* 21). Dans *le Commentaire* sur l'Epître aux Ephésiens, le saint docteur s'élève encore contre les évêques et les prêtres qui livraient leurs enfants à des maîtres païens; « parce que *ces maîtres leur font lire et chanter des auteurs obscènes,* et reçoivent en récompense les revenus ecclésiastiques, qu'ils emploient *à des usages sacrilèges ou honteux : Faciunt comœdias legere, et mimorum turpia scripta cantare... et quod in corbonam pro peccato virgo vel vidua, vel totam substantiam suam effundens quilibet pauper obtulerat, hoc munus grammaticus et orator, aut in templi stipes, aut in sordida scorta convertit* (*in Ep. ad Eph.*, l. 3, c. 6, v. 4, t. 7, p. 540, éd. Migne; v. les réflexions du père Thomassin, *Méthode pour étudier les poètes,* 1. p. l. 1, c. 5, p. 49-50). — Nous répétons toujours la même question : que prouve ce texte?

14° Le texte de Cassien est encore à côté de la question : l'abbé Germain se plaint que les souvenirs litté-

raires de son enfance viennent le troubler pendant le temps de l'oraison. L'abbé Nestéros lui donne le conseil de s'occuper avec beaucoup de zèle des questions ascétiques ; c'est le moyen d'éviter les distractions dont se plaint l'abbé Germain (Cassien, *Collat. XIV*, c. XII, t. 1, p. 974-980, éd. Migne ; v. en note une très bonne dissertation d'Alardus Gazæus, où *il prouve qu'il est très utile et permis aux moines d'étudier les sciences profanes*).

15° Lettre de saint Paulin à Sévère (22, *aliàs* 7, t. 1, p. 254-255, éd. Migne). Tout ce que nous voyons dans cette lettre, c'est que saint Paulin avait pris la résolution de ne plus étudier Virgile, et cependant il termine sa lettre par une citation de ce poète. Il n'était donc pas son ennemi déclaré.

16° Lettres de saint Sidoine Apollinaire. Dans la première (l. 4, *Ep.* 3), saint Sidoine félicite son ami Mamert Claudien, de réunir le talent de Pythagore, de Socrate, de Platon, d'Aristote, d'Eschine, de Démosthènes, d'Hortensius, de Crassus, de César, de Caton, de Cicéron (*Inter Oper. Claudian.* Migne, *Patrol.*, t. 53, p. 782, 783). Nous ne voyons pas qu'il y ait là une objection contre les études littéraires. — Dans la seconde lettre (l. 8, *Ep.* 4, *Patrol.* t. 58, p. 592), saint Sidoine, devenu évêque, dit que les études poétiques qui avaient *été la légitime occupation de sa vie*, avant son épiscopat, doivent être remplacées par des occupations plus sérieuses. *Quod fatendum est talibus studiis anterior ætas justè vacabat... modò tempus est seria legi, seria scribi.* — Dans la lettre 12, l. 9 (p. 629), il répète à peu près la même pensée. — Enfin (*Ep.* 16, l. 9, p. 638), c'est un vieil-

lard qui regrette ce qu'il pourrait s'être rencontré de léger dans les poésies de ses jeunes années..., craignant que la réputation du poète ne compromette la sainteté de l'évêque :

> ... Pudet, si quid leve lusit ætas,
> Nunc reminisci
> . . . .
> Clerici ne quid maculet rigorem
> Fama poetæ.

On voit, d'après ce résumé, que la note de Cotelier n'a point l'importance qu'on veut lui donner. La tradition catholique nous présente d'un côté un très grand nombre de docteurs et d'écrivains ecclésiastiques, qui, par leurs ouvrages ou leurs exemples, recommandent la lecture des auteurs profanes ; de l'autre, *une très faible minorité*, dont la critique peut même à juste titre contester le sens, l'authenticité ou l'autorité. — Comprend-on maintenant cette proposition de Selvagius, théologien italien, reproduite par M. Lalanne *(Influence des Pères de l'Eglise*, 1re *partie, p.* 110*)? Ea semper constans veterum Patrum mens fuit, idque semper docuerunt, turpe nimirùm et indecorum christiano viro esse, ethnicorum libros præ manibus habere*. Est-ce ainsi qu'on écrit l'histoire ? — Répétons encore avec Socrate, qui savait probablement un peu mieux que Selvagius ce qui s'est passé dans les quatre premiers siècles de l'Eglise : *Jam à priscis temporibus, tanquàm ex inolitâ quâdam consuetudine, Ecclesiarum doctores in Græcorum disciplinis, ad extremam usque senectutem sese exercuisse deprehenduntur ; idque partìm*

eloquentiæ et ingenii excolendi causâ, partìm ut ea ipsa convincerent in quibus Græci à veritate aberraverunt (l. 3, c. 16).

Pages 59, 60. Nous voyons le même saint Grégoire de Nazianze, qui s'était montré si favorable à l'étude des lettres païennes, modifier son opinion, et, sur la fin de sa vie, écrire en ces termes à un de ses amis, Adamantius, qui lui demande des livres de littérature : « Ces livres que tu me demandes, redevenu enfant pour étudier la rhétorique, je les ai mis de côté depuis le jour où, *obéissant à l'inspiration divine,* j'ai tourné les yeux vers le ciel. Il fallait bien que tous les jeux de l'enfance eussent une fin ; il fallait cesser de balbutier pour aspirer enfin à la vraie science, et sacrifier au *Verbe* tous ces *discours frivoles,* avec tout ce qui avait fait jusqu'alors le charme de mes loisirs. Mais toi, puisque tu as résolu de donner la préférence à ce qui doit tenir le second rang ; puisque rien de ce qu'on te pourrait dire ne te détournerait de ce dessein, voilà mes livres. Je t'envoie tous ceux qui ont échappé aux vers et que n'a point noircis la fumée, à ces crochets où je les avais suspendus, au-dessus de mon foyer, comme le nocher qui s'est retiré de la mer suspend son gouvernail. Je t'engage cependant à étudier les sophistes amplement et avec ardeur. Acquiers toutes les connaissances nécessaires et fais-en part à la jeunesse, pourvu que la crainte de Dieu domine *toutes ces vanités.* » (Le grec porte « *la vanité* »).

Nous répondrons d'abord d'une manière générale par les considérations suivantes que nous avons déjà présentées dans *les Conférences* (t, 1, p. 172-174).

« 1° On rencontre, dans quelques Pères, des expressions hyperboliques qui ne doivent point être prises à la lettre. Ainsi, en faisant l'éloge de la science sacrée, ils paraissent mépriser les sciences humaines. Quand on loue ce qui est excellent, il est difficile, à moins de parler avec toute la rigueur de l'école, de ne pas déprécier les choses qui, pour être moins parfaites, demeurent

cependant bonnes et louables [1] : or, les Pères ne parlaient pas ordinairement avec cette précision que la scolastique a introduite plus tard dans l'enseignement ; et même, pour me servir encore de la pensée de saint Thomas, à la vue des abus ils employaient des expressions qui paraissaient condamner la science en elle-même, et qu'une saine logique doit ramener à leur véritable sens [2]. En refusant d'admettre cette première explication, on tombe nécessairement dans une autre

[1] Ainsi, pour citer un autre exemple, on dit tous les jours que l'homme doit se mépriser lui-même, qu'il ne trouve en lui que le néant et la faiblesse : puis, on ajoutera, dans une autre circonstance, que l'homme est le chef-d'œuvre des mains de Dieu, et qu'il ne saurait trop estimer le prix de son âme... c'est-à-dire, qu'il y a là deux faces d'un même objet : l'homme est méprisable, en tant que pécheur et si on le compare à Dieu ; mais il est un être glorieux et privilégié, si on considère ses nobles attributs. Saint Augustin dit admirablement : « Toute créature est belle, parce qu'elle est un reflet de la souveraine beauté; mais elle devient difforme, si on la compare à Dieu » (*De Ordine*, l. 2, n° 51, t. 1, p. 583). De même toute science est belle, puisqu'elle est un reflet de la souveraine vérité, mais la science de l'éternité est la plus noble et la plus radieuse.

Il est peu de questions où l'on ne puisse soutenir des sentiments en apparence contradictoires, si l'on veut isoler les divers aspects de la vérité. Une sage critique doit, par une notion supérieure, combiner ces divers rapports et les ordonner dans l'unité du vrai.

Ainsi encore Bossuet, dans sa lettre au pape Innocent XI *sur l'éducation du Dauphin*, appelle les enseignements de Socrate *mira et pro tempore sublimia*, et il ajoute ensuite que, comparés à l'Evangile, ce sont des jeux d'enfants : *meram infantiam*.

[2] Saint Bonaventure, parlant comme saint Thomas du sort des enfants morts sans baptême, expose un sentiment très modéré, puis il ajoute : « Hoc credendum est sensisse beatum Augustinum, licet verba ipsius, *exteriùs, propter detestationem erroris Pelagianorum, aliud sentire videantur : ut enim meliùs eos reduceret ad medium,*

difficulté bien plus grave, c'est-à-dire qu'on met les Pères en opposition formelle les uns avec les autres, et le même Père en contradiction évidente avec lui-même. Ainsi saint Basile[1], ce grand protecteur des sciences en Orient, dont saint Grégoire célébrait les connaissances universelles, et qui a lui-même pris si énergiquement la défense des lettres; saint Basile, en décrivant à un de ses amis l'époque de sa vie, où il résolut de se consacrer entièrement à Dieu, semble parler avec dédain des études qu'il avait faites à Athènes. Si l'on prend ses paroles à la lettre, il est impossible de les concilier avec la conduite de saint Basile, l'usage qu'il fit lui-même de sa science et de son talent oratoire, et les recommandations que, dans un âge avancé, il adressait aux jeunes gens, sur l'utilité des études profanes. La même remarque s'applique à d'autres Pères, et je choisis à dessein ceux qui ont défendu avec le plus d'ardeur les intérêts de la science : le contraste de leurs paroles fera nécessairement admettre l'explication que nous avons proposée. Ainsi, saint Jérôme soutient la cause des lettres avec sa vigueur accoutumée, et dans quelques endroits il semble les déprécier en les comparant à la science divine. Saint Grégoire de Nysse[2], en écrivant à Libanius, lui déclare qu'il connaît à peine les sciences humaines; et tous ses ouvrages prouvent le contraire : puis il ajoute, qu'il s'y adonne

abundantiùs declinavit ad extremum » (*Brevil.* 3[a] *pars, capit.* 5).

Cette remarque, sagement appliquée, harmoniserait un grand nombre de propositions qui semblent contradictoires.

[1] *Epist.* 223, n. 2, t. 3, p. 488-489.

[2] Zacagn. coll. *Epist.* 10, p. 377-378.

avec un grand soin, qu'il les aime et les recherche, et qu'il regrette de ne pas avoir de maître pour le diriger.

» 2° Ces expressions hyperboliques des Pères ne peuvent s'appliquer qu'à l'abus des sciences : à certaines époques, ces abus pouvaient être si fréquents et si nombreux, que les gardiens de la foi et de la morale publique employaient pour les réprimer des termes qui ne doivent point être pris dans leur acception rigoureuse. Certainement aucun Père n'a voulu condamner la science, entendue selon l'esprit de saint Clément d'Alexandrie, d'Origène, de saint Grégoire le Thaumaturge, de saint Basile, de saint Grégoire de Nazianze, de saint Grégoire de Nysse, de saint Jérôme, de saint Thomas d'Aquin, de Bossuet et de Fénelon ; la science qu'ont soutenue les souverains pontifes, et qu'ils ont prise sous leur haute protection. »

Pour la lettre de saint Grégoire en particulier, nous pensons qu'il y a évidemment dans les termes une exagération d'orateur, et que saint Grégoire, ayant à lutter contre les goûts *exclusivement profanes* d'un jeune homme, lui reproche *de donner,* comme traduit M. Gaume, *la préférence à ce qui doit tenir le second rang,* et soutient dans sa lettre une opinion extrême opposée, afin de le ramener à la modération de la sagesse : *Ut melius (eum) reduceret ad medium, abundantiùs declinavit ad extremum,* selon la pensée de saint Bonaventure. Du reste, saint Grégoire termine ainsi sa lettre : « *Voici ces livres, faites-en un noble usage : c'est ce qui arrivera, si la crainte de Dieu l'emporte sur la vanité.* » — Donc saint Grégoire n'attaque ici que l'abus des études profanes,

il ne veut pas qu'on leur donne le premier rang, mais il reconnaît qu'on en peut faire un noble usage (εἰς καλὸν), si la crainte de Dieu domine la vanité mondaine. Nous sommes donc autorisés, par l'aveu de saint Grégoire lui-même, à affirmer que les expressions du commencement de sa lettre sont hyperboliques.—Que l'on admette une autre explication, et saint Grégoire est en contradiction formelle avec lui-même, car voici ce qu'il écrivait *huit ans avant sa mort*[1] : « Je crois *que tout homme d'un esprit sain* conviendra que la science doit tenir le premier rang parmi les biens de ce monde. *Je parle non-seulement* de la grande et noble science des chrétiens, qui méprise les ornements extérieurs pour s'occuper exclusivement de l'affaire du salut et de la beauté des idées intellectuelles, mais aussi de cette *autre science qui vient du dehors, et que la plupart des chrétiens, par un jugement dépravé, méprisent comme insidieuse, nuisible, et détournant des idées religieuses : Quam plerique christiani, pravo quodam judicio, ut insidiosam et noxiam, ac procul à Deo avertentem, aspernantur* (*Orat*. 43, nº 11, t. 1, p. 777, 778, éd. Ben.)

Pages 60, 61. Nous avons vu dans la première partie que saint Athanase fut, *dès l'âge de huit ans, suffisamment instruit par un grammairien : A grammatico sufficienter instructus* (*Bolland*., 2 mai). Plus tard, il s'ap-

[1] M. Gaume affirme que la lettre à Adamantius a été écrite sur la fin de la vie de saint Grégoire. Les Bénédictins reconnaissent que la date de cette lettre est incertaine : *Scripta incerto tempore.*

pliqua spécialement aux études sacrées, mais sans négliger les études encyclopédiques alors en usage : ὀλίγα τῶν ἐγκυκλίων φιλοσοφήσας (*Orat.* 21, c. 6, p. 389, éd. Ben.). Deux conséquences de ces textes : 1° *dès son enfance*, saint Athanase reçut les notions élémentaires de la littérature ; 2° plus tard, il s'attacha de préférence aux études théologiques, mais sans rejeter les sciences profanes. Donc point de système exclusif dans l'éducation. — « On voit par les écrits de saint Athanase, dit Tillemont, qu'il avait une connaissance très étendue des lettres profanes (t. 8, c. 3).

Page 61. Après son baptême (St Basile) se prend à regretter comme un rêve tout le temps de sa vie, qu'il a consumé dans les études littéraires et philosophiques : « Je me réveillai, dit-il, comme d'un profond sommeil; et, dès que la lumière de l'évangile vint éclairer mes yeux, je reconnus la vanité de la science et de la sagesse humaines... Depuis que je m'entretiens avec Moïse et Elie, écrit-il à Libanius, et que je reçois de leur langue barbare les leçons que je dois transmettre à mes frères, j'ai complètement oublié ce que j'ai appris à votre école. »

Nous avons répondu plus haut à la première partie du texte de saint Basile (p. 222).—Venons à la lettre adressée à Libanius : saint Basile écrit à ce rhéteur, et, guidé par un sentiment de modestie, il assure qu'il a complètement oublié tout ce qu'il a appris dans sa jeunesse ; mais Libanius, si bon juge en pareille matière, lui répond : « Votre lettre est une preuve contre vous; elle a excité l'admiration de tous ceux qui l'ont entendue. Personne ne vous blâmera de lire des ouvrages dont la haute signification se cache sous une diction incorrecte: mais pour ces talents oratoires que nous aimons à culti

ver, et que vous aussi vous avez cultivés, vous les conserverez toute votre vie : le temps ne les enlèvera point, lors même que vous en négligeriez la culture. » Et ailleurs, après une lettre de saint Basile, pleine de finesse et d'amabilité, il reprend : « Comment, c'est là le langage d'un homme sans instruction ? Que serait-ce donc si vous excitiez votre talent ? Vous avez en vous les sources mêmes de l'éloquence, plus riches et plus abondantes que nos torrents, qui se dessèchent aussitôt qu'on cesse de les entretenir » (*Conférences*, t. 1, p. 258-259).

Page 63. « De quel mal, s'écrie St Chrysostôme, sommes-nous donc menacés si nous ignorons les belles-lettres (c'est-à-dire la littérature profane)? Ce n'est pas seulement parmi nous, qui rions de toute cette vaine sagesse, de tout cet art qui nous est étranger, que les *lettres* n'ont aucun prix. Des philosophes qui ne nous appartiennent point n'en ont fait aucun cas... Ce qui ne les a point empêchés d'acquérir une juste célébrité... Combien ne serions-nous donc pas blâmables, nous éclairés par la foi, si nous allions faire tant de cas d'un talent dédaigné par ceux-là mêmes qui ne se nourrissent que de vent ; et si, pour l'acquisition d'une chose si vaine, nous courions le risque de sacrifier ce qui seul est nécessaire ?... Les apôtres, et un grand nombre de saints personnages qui n'avaient point étudié cette littérature, n'en ont pas moins converti le monde ; tandis qu'aucun philosophe n'est encore parvenu à convertir un tyran... » Après avoir exposé tous les dangers de cette étude, il ajoute : « Ne serait-ce pas le dernier degré de la cruauté de jeter dans l'arène, au milieu de tant d'ennemis, de pauvres enfants qui ne sont même pas capables de se défendre contre eux-mêmes ? »

Nous venons de lire le texte complet de saint Chrysostôme (édit. Gaume, t. 1, p. 115-122) : or, voici ce que nous y avons trouvé. Il paraît que du temps de saint Chrysostôme, il y avait très peu d'écoles où la vertu des enfants ne fût pas sérieusement exposée, et le saint doc-

teur en conclut d'abord qu'il ne faut pas balancer entre l'instruction et la moralité. « S'il y avait parmi vous, dit-il, des maîtres qui pussent me garantir la vertu des enfants, je ne voudrais pas qu'on les envoyât dans la solitude des monastères, alors même qu'ils auraient été instruits dans les belles-lettres, mais j'insisterais davantage à réclamer leur séjour parmi nous; loin de louer ceux qui les exhorteraient à la fuite, je les regarderais comme les ennemis du bien public, puisque, renvoyant les flambeaux dans la solitude, ils priveraient la cité des plus grands avantages. *Mais si personne ne peut offrir ces garanties, quelle utilité y a-t-il à envoyer les enfants chez des maîtres, où ils apprennent les vices avant d'apprendre les sciences, où ils s'efforcent d'étudier des choses dont l'importance relative est moindre,* où ils perdent ce qu'il y a de plus précieux, les forces de l'âme et tout caractère de probité? » Mais, pour montrer qu'il n'est point l'ennemi des études littéraires en elles-mêmes, saint Chrysostôme ajoute : « Eh ! quoi donc, détruirons-nous tous les exercices littéraires? *Je ne dis point cela,* mais je dis seulement qu'il ne faut point renverser l'édifice de la vertu, ni tuer la vie des âmes : *Quid ergo? ludosne omnes litterarios diruemus, aiunt? Minimè hoc dico : sed ut ne virtutis destruamus œdificium, neu vivam obruamus animam* (p. 116). » — Et plus loin : « Qu'on ne m'accuse pas d'être l'ennemi de l'instruction des enfants (παῖδας). Si on peut me garantir le nécessaire, c'est-à-dire la vertu, je ne voudrais point retrancher les richesses de l'abondance. Quand les fondements d'une maison sont ébranlés, et que le bâtiment tout entier menace

ruine, ce serait une folie de chercher des ouvriers pour crépir les murailles, plutôt que des architectes pour reconstruire l'édifice; de même, ce serait rechercher la dispute et montrer une opiniâtreté déplacée, que d'empêcher l'ornementation des murailles, lorsque la maison est solidement assise (p. 118). » Puis il termine ainsi, en partant toujours de ce principe, qu'il n'y avait pas d'école dans les environs qui sût unir l'étude des lettres à la pratique des vertus : « Vous avez le choix des deux choses : la science littéraire, en envoyant vos enfants chez les maîtres; le salut de leur âme, en les confiant aux moines. Voyez qui doit l'emporter, de la science ou de l'âme? *Si vous pouvez réunir les deux avantages, je veux que vous le fassiez : sinon, choisissez* ce qu'il y a de plus précieux : *Si in utroque contingat proficere, id ego quoque volo* (p. 121). » Le texte ainsi restitué, nous voyons que saint Chrysostôme préfère de beaucoup, et avec raison, la vertu à l'instruction : *mais si on peut unir les deux,* il se déclare hautement partisan de l'éducation littéraire (κἀγὼ βούλομαι). Le dernier passage, traduit par M. Gaume, ne s'applique qu'aux écoles mal dirigées; et la preuve, c'est que dans l'original, elles sont précédées de ces paroles : « Mais comme aucun maître ne promet de rendre les enfants à la fois vertueux et savants, ne serait-ce pas le dernier degré de la cruauté, etc. » La version de M. Gaume indique un sens *absolu,* qui n'est point du tout celui de saint Chrysostôme.

Page 64. Saint Augustin semble avoir écrit son admirable traité *de Doctrinâ christianâ* pour dégoûter à jamais les jeunes chrétiens du paganisme classique.

L'analyse de quelques passages de ce Traité, va nous conduire à une conséquence tout autre. — Au l. 4, n° 2, saint Augustin avertit qu'on ne doit pas attendre de lui des préceptes de rhétorique : *Ce n'est pas que ces préceptes n'aient aucune utilité,* mais il faut les apprendre ailleurs : *Seorsùm discendum est,* et saint Augustin a un autre but. — Au n° 3, il reconnaît de la manière la plus formelle *la grande utilité de la rhétorique,* et *il assure qu'il faut être insensé pour penser le contraire.* — Au n° 10, il affirme que les livres saints renferment souvent des traits d'éloquence analogues à ceux que l'on rencontre dans les ouvrages païens, *parce qu'il ne fallait pas que l'Ecriture sainte parût désapprouver l'éloquence profane : Quia eam ab illis (Scripturis) improbari non oportebat.* — Au n° 31, se trouve le passage cité par M. Gaume, page 52. Saint Augustin blâme seulement *l'éloquence qui orne les choses fragiles par un entourage écumeux de paroles, telles que la bienséance ne les souffrirait pas dans un sujet grave.* Tout maître sérieux, quand il ne serait pas chrétien, devrait en dire autant : *Nec illa suavitas delectabilis est, quâ exigua et fragilia bona spumeo verborum ambitu ornantur, quali nec magna atque stabilia decenter et graviter ornarentur.* — Depuis le n° 39 jusqu'au n° 50, saint Augustin s'attache à prouver que la Bible et les auteurs ecclésiastiques possèdent parfaitement les trois genres de l'éloquence, simple, tempérée et sublime. — Aux n°s 3, 8, 26, 29, 34, il recommande spécialement aux ecclésiastiques d'observer dans leurs discours toutes les règles de l'éloquence établies par Cicéron : *Ut doceat, ut delectet, ut flectat.* —

Ad hæc enim tria, id est, ut doceat, ut delectet, ut flectat etiam tria illa videtur pertinere voluisse idem ipse Romani auctor[1] *eloquii, cùm itidem dixit :* « *Is igitur erit eloquens, qui poterit parva submissè, modica temperatè, magna granditer dicere* »(Cicer. *de Orat.*). Plusieurs fois, il recommande à l'orateur chrétien de parler avec éloquence, *eloquenter* (n° 8) : et enfin il lui trace ce magnifique programme, *qui est la reproduction littérale du programme cicéronien :* « *Qu'est-ce que parler non-seulement avec éloquence, mais encore avec sagesse, sinon parler convenablement dans le genre simple, d'une manière brillante dans le genre tempéré, et forte dans le genre sublime, en conservant toujours les droits de la vérité : Quid est ergo non solùm eloquenter, verùm etiam sapienter dicere, nisi verba in submisso genere sufficientia, in temperato splendentia, in grandi vehementia, veris tamen rebus, adhibere?* » —Au livre 2 du même ouvrage (n° 60), il assure que« la doctrine des païens renferme *non-seulement des fables, mais des règles littéraires très propres à l'usage de la vérité, et des préceptes moraux très utiles :* (Doctrinæ Gentilium) *liberales disciplinas usui veritatis aptiores, et quædam morum præcepta utilissima continent : Que ces règles et ces préceptes sont des fragments d'or et d'argent, arrachés*

[1] Et M. Gaume répète, après M. Lalanne, que saint Augustin, dans le *Traité de Doctrinâ christ.*, affecte de ne nommer aucun auteur profane ! (M. Lalanne, p. 97). -- Et quand saint Augustin n'en aurait nommé aucun ! il nous a prévenu lui-même qu'il ne s'occuperait pas de la rhétorique proprement dite, et il renvoie ailleurs ceux qui veulent l'étudier : *Seorsùm discendum est.*

par les païens aux riches filons que la Providence a disséminés partout. Le chrétien doit les enlever pour le service de l'Evangile : les plus illustres docteurs de l'Eglise en ont agi ainsi (n° 61), par exemple saint Cyprien, Lactance, Optat, Hilaire, et avant eux Moïse, *dont l'enfance avait été ornée de toute la sagesse des Egyptiens.* » —*Au n°* 28, il combat « *l'opinion de ceux qui voudraient qu'on abandonnât tout ce qu'il y a de bon dans le paganisme, sous prétexte que ces biens ont été souillés par les adorateurs des faux dieux :* il veut, au contraire, que le vrai chrétien reconnaisse toujours, comme la propriété de Dieu, la vérité, *quelque part qu'elle se trouve, et qu'il en fasse son profit : Domini sui esse intelligat, ubicumque invenerit veritatem.* »

Après cette analyse, nous comprenons difficilement comment M. Gaume a pu affirmer que saint Augustin « *avait écrit son admirable traité de Doctrinâ christianâ pour dégoûter à jamais les jeunes chrétiens du paganisme classique.* »

Pages 64-65. Quant à saint Jérôme, il fut, comme on sait, l'Origène de son temps, le savant chez lequel toute la science ecclésiastique des siècles passés se résumait en quelque sorte. Il avait fait d'excellentes études sous des maîtres païens, et il était déjà fort instruit lorsqu'il se dévoua tout entier au service de la religion. Dans la force de l'âge et au milieu des travaux littéraires les plus sérieux, il écrivit au pape Damase, à propos d'un verset de la parabole de l'enfant prodigue, où il est dit que ce jeune homme désirait, pour soulager sa faim, les épluchures qu'on jetait aux pourceaux : « On peut entendre par la nourriture des pourceaux la poésie, la fausse philosophie du monde, la vaine éloquence des orateurs. Leur agréable cadence et leur douce harmonie, en flattant l'oreille, s'emparent de l'esprit et enchantent le cœur; mais, après qu'on a lu des ouvrages

de ce genre avec beaucoup d'application, on ne trouve en soi que du vide et une sorte d'étourdissement. Et ne nous faisons pas illusion en disant que nous n'ajoutons point foi aux fables dont ces auteurs ont rempli leurs écrits. Cette raison ne nous justifie point, puisque nous ne laissons point de scandaliser les autres, qui croient que nous approuvons ce qu'ils nous voient lire. »

Saint Jérôme n'attaque ici que le côté vain et dangereux de la poésie et de l'éloquence païennes, et il le fait avec l'énergie hyperbolique qui le caractérise; mais il ne défend pas la lecture elle-même et l'étude de ces ouvrages; autrement, il se serait mis en contradiction avec lui-même, et spécialement dans la même lettre du pape Damase, lorsqu'il ajoute : « Pour nous, *quand nous lisons les philosophes, quand les ouvrages de la sagesse profane tombent entre nos mains,* nous faisons servir à l'usage de la religion ce qu'ils renferment d'utile; mais nous retranchons tout ce qui traite des idoles, de l'amour, du soin des choses terrestres » (*Ep. ad Dam.* 21, nº 13, t. 1, p. 385, éd. Migne). — Donc saint Jérôme lisait les ouvrages païens, reconnaissant que cette lecture peut être utile, et ne condamne que les superstitions et les immoralités. — Dans le t. 1 de nos *Conférences* (p. 88-89), nous avons cité les fragments de la lettre de saint Jérôme à Magnus, où il traite avec une rude franchise ceux qui lui reprochaient son érudition profane : il ne craint point de les appeler *des taupes et des édentés.* Saint Jérôme était une de ces natures vives et impétueuses qui, au moment du combat, se transportent avec toute leur énergie sur un point attaqué, et semblent négliger les autres. *Pour les juger avec sagesse et vérité, il faut considérer l'ensemble de leur vie et de leurs écrits.*

Pages 69, 70. Dans la vie de saint Eloi, son collègue dans l'épiscopat, saint Ouen, évêque de Rouen, s'exprime ainsi : « Quel profit tirons-nous, je vous le demande, de la lecture des divers grammairiens, qui paraissent plutôt renverser qu'élever ? A quoi nous servent, en philosophie, Pythagore, Socrate, Platon et Aristote ? De quelle utilité sont aux lecteurs les tristes chants des poètes criminels, comme Homère, Virgile et Ménandre ? A quoi peuvent être utiles à la famille chrétienne ces faiseurs d'histoires païennes, Salluste, Hérodote et Livius ? Quel art oratoire de Lysias, de Gracchus, de Démosthène et de Tullius peut être comparé aux pures et belles doctrines du Christ ? De quelle utilité sera pour nous l'habileté de Flaccus, de Solinus, de Varron, de Démocrite, de Plaute, de Cicéron et autres, que je pense inutile d'énumérer ici ? » Vit. B. Elig. Prol. *vers. fin.*

Le texte de saint Ouen est authentique, et on peut le lire dans le *Spicilegium* de D. Achery, t. 5, p. 149, et dans la *Patrologie* de M. Migne, t. 87, p. 480. — Nous répondrons simplement que ce témoignage ne saurait prévaloir contre tous ceux que nous avons cités, et les auteurs conviennent que saint Ouen est exagéré sur ce point (v. *l'Hist. litt.*, t. 3, p. 625). Ainsi il proclame l'inutilité complète de la philosophie ; il appelle Virgile et Homère des criminels ; il prétend que les historiens latins et grecs n'ont aucun avantage pour les chrétiens ! *Quid Pythagoras, Socrates, Plato et Aristoteles nobis philosophando consulunt ? Quid sceleratorum næniæ poetarum, Homeri videlicet, Virgilii et Menandri, legentibus conferunt ? Quid, inquam, Sallustius, Herodotus et Livius, Gentilium texendo historias, christianæ prosunt familiæ?* etc., etc. — Répondons en quelques mots : entre les exagérations de saint Ouen et l'opinion de saint Augustin, de Pierre de Blois, de Melchior Canus, et de tous les auteurs que nous avons cités dans notre première

partie, nous ne saurions hésiter. Ajoutons quelques passages décisifs : saint Augustin appelle Platon un homme très sage et très savant : *Plato vir sapientissimus et eruditissimus* (*Contr. acad.*, l. 3, nº 37, t. 1, p. 483, éd. Gaume); Virgile, un grand, un illustre et un excellent poète : *Poeta magnus omniumque præclarissimus atque optimus* (*De Civit Dei*, l. 1, c. 3). — Dans son livre, *de Doctrinâ christianâ,* il assure que les auteurs païens renferment *des règles de littérature très propres à la défense de la vérité, et des préceptes moraux très utiles* (l. 2, nº 60). Ailleurs, il soutient que *les actions glorieuses et illustres des hommes célèbres de l'Histoire romaine,* nous sont proposées *comme des exemples dont le souvenir et l'avertissement nous sont nécessaires : Per illud imperium tam latum, tamque diuturnum, virorumque tantorum virtutibus præclarum atque gloriosum, nobis proposita necessariæ commonitionis exempla* (*De Civit. Dei,* l. 5, c. 18). — Nous voilà déjà bien loin des idées de saint Ouen. Continuons encore quelques citations. « Quand on ose nier, dit Melchior Canus, que les philosophes [1] païens aient écrit beaucoup de choses avec sagesse et gravité, avec précision et convenance, d'une manière ingénieuse et élégante, il n'y a plus de raisons à donner.... il faut employer d'autres procédés... Or, si la raison fait un devoir aux jeunes gens d'apprendre ce que des hommes graves, ingénieux et savants ont écrit avec soin et intelligence, et de se former à leur école; il s'en-

[1] Le célèbre théologien parle précisément des philosophes et poètes grecs. V. l'ensemble du chapitre.

suit, comme conséquence nécessaire, que la doctrine de ces philosophes est utile non-seulement aux jeunes gens, mais encore à tous ceux qui ont à entretenir des relations avec la sagesse et la prudence humaines. [1]—Pierre de Blois écrit à l'évêque de Nantes, qui lui avait confié l'éducation de deux neveux, dont *l'un était encore enfant* et *l'autre adolescent*. Il lui annonce qu'il suivra le plan d'instruction indiqué dans les ouvrages de Quintilien et de Cicéron ; il cite encore à son appui l'exemple de César. Il se souvient que lui-même, *dans son enfance (parvulus)*, il a lu *avec beaucoup de fruit, outre les autres livres scolaires*, Trogue Pompée, Suétone, Quinte-Curce, Tacite, Tite-Live, *qui, dans leurs histoires, rapportent beaucoup de faits utiles à l'édification des mœurs et au progrès des sciences profanes*. Pierre de Blois ajoute, qu'outre les historiens, il a lu une foule innombrable d'autres ouvrages, et que dans ces auteurs anciens, les modernes peuvent cueillir des fleurs, comme dans un jardin aromatique, et récolter le miel d'une élocution suave et élégante : *Præter cæteros libros qui celebres sunt in scholis, profuit mihi frequenter inspicere Trogum Pom-*

[1] Multa à philosophis *prudenter* fuisse et *graviter disputata*, multa etiam breviter et commodè dicta, multa denique *ingeniosè et luculenter exposita*, qui negaverint, ii non sunt verbis et ratione, sed vinculis et carcere fatigandi. Atque si etiam hoc naturæ ratio prescribit, *ut quæ viri graves, ingeniosi, eruditi acutè diligenterque tradiderint*, ea juvenes memoriæ mandent fierique studeant *illorum et scientiâ et prudentiâ docti ;* necesse est, philosophorum doctrinam non juvenibus solùm, sed his etiam omnibus esse utilem, quibus ullum aliquandò commercium cum humanâ sapientiâ et prudentiâ futurum est. (Melchior Canus, *De locis Theol.*, l. 10, c. 3).

peium, Suetonium, Q. Curtium, C. Tacitum, Titum Livium, qui omnes in historiis quas referunt, multa ad morum ædificationem, et profectum scientiæ liberalis interserunt. Legi et alios, qui de historiis nihil agunt, quorum non est numerus. In quibus omnibus, quasi in hortis aromatum flores decerpere, et urbanâ suavitate loquendi mellificare sibi potest diligentia modernorum (*Epist.* 101, p. 157-158, éd. de Paris, 1667). — Corneille de Lapierre, le célèbre commentateur de l'Ecriture sainte, après avoir cité un beau passage d'un philosophe grec, s'arrête avec un sentiment de stupéfaction, et il s'écrie : *Ces paroles ont le son évangélique. O stuporem ! verba hæc sonant Evangelium, non philosophiam moralem.* Et plus loin, il s'adresse à un autre philosophe, et ne sachant comment exprimer son admiration, il ne craint pas de lui dire : « En cette circonstance, c'était moins Platon qui était sur vos lèvres, que Paul dans votre cœur : *In tuo tunc, Trismegistæ, non tam ore videtur habitasse Plato, quam in pectore Paulus* » (*Encom. sap.* avant *le Comment.* sur l'Ecclésiastique, t. 5, p. 5, éd. 1841). — Terminons par une autorité moderne, le célèbre professeur du collège romain. « *Les docteurs de l'Eglise ont été bien éloignés de mépriser les philosophes païens,* dit le P. Perrone, et même ils ont *emprunté beaucoup de choses aux sources de Platon et d'Aristote : Longissimè abfuerunt, ut ethnicos philosophos contemnerent.... Quin imò à Platonis et Aristotelis fontibus hauserunt plura* » (*Hist. Theol. cum philos. comp.*, p. 32, Romæ 1845).

Il est inutile de continuer les citations de ce genre ; on pourrait les multiplier à l'infini.

Page 72. **En quittant la famille, la jeunesse destinée à la *clergie*** entrait dans les écoles publiques. On sait en effet qu'à cette époque prétendue barbare, le sol de l'Europe, la France, l'Espagne, l'Angleterre, l'Irlande, l'Italie, était couvert d'écoles établies soit dans les presbytères de la campagne, soit dans les monastères, soit dans les cathédrales, soit dans les maisons épiscopales. Là, se réunissaient souvent, dans un âge encore tendre, les enfants des différentes classes de la société; tous y recevaient une éducation commune, quelle que fût la différence des carrières qu'ils avaient l'intention d'embrasser. Voulez-vous connaître les livres qu'on leur mettait entre les mains? Lisez les belles lettres de saint Jérôme à Léta et à Eustochium : elles étaient le directoire des études, et vous verrez avec quelle admirable fidélité le moyen âge conservait les règles pédagogiques des premiers siècles de l'Eglise.

Cette assertion est encore réfutée par toute notre première partie. Dans les écoles du moyen âge, on étudiait très bien les auteurs profanes et les sept arts libéraux. Il est impossible de substituer des théories aux faits de l'histoire.

Pages 74-75. Nous voici aux preuves historiques. M. Gaume cite *très peu de faits* en faveur de son système, et encore *presque tous ces faits prouvent contre lui*, ou ne prouvent rien.

Le premier exemple cité par M. Gaume est celui de saint Livinus ou Livin, et ce choix n'est pas heureux; car il est certain que saint Livinus reçut une éducation littéraire très distinguée, et qu'il passait pour un des meilleurs poètes de son temps (v. 1re part. p. 58). Il est vrai que saint Boniface, un des historiens de sa vie, n'en parle pas, mais ce silence est *un fait négatif* qui ne prouve rien contre un témoignage que personne ne récusera, celui de saint Livinus lui-même. Voici ce qu'il nous dit de son enfance dans une pièce de vers, imprimée dans

les *Actes des Saints*, de Mabillon (t. 2, p. 405). Nous sommes sur le sommet du Parnasse, et nous touchons la fontaine des Muses :

Sic ego qui quondam studio florente videbar
Esse poeta, modo curro pedester equo :
Et qui *Castalio* dicebar *fonte madentem*,
Dictæo versu posse movere *lyram* ;
Carmine nunc lacero dictant mihi verba *Camœnæ*,
Mensque dolens lætis apta nec est modulis.
Non sum qui fueram *festivo carmine lætus*.

Page 74. On rapporte de saint Patrik, que la mère du jeune Lananus lui ayant amené son fils, afin qu'il l'instruisît dans les lettres, le saint homme le confia au bienheureux Cassanus, et l'enfant apprit en *peu de temps tout le Psautier*, et devint ensuite un homme d'une vie très édifiante.

Le fait du jeune Lananus est rapporté dans les Bollandistes en ces termes (17 mars, p. 369) : Une pieuse mère de famille confia son enfant, encore très jeune (*tenellum*), à saint Patrice, afin qu'il le fît élever dans la connaissance des lettres (*litteris imbuendum*), et demanda pour son fils la bénédiction du Saint, comme gage de ses succès et de sa docilité. Saint Patrice accéda aux prières de la mère, et recommanda ensuite l'enfant à saint Cassanus, pour lui apprendre les lettres et les règles de la vertu. Puis, l'auteur ajoute que la bénédiction de saint Patrice sembla porter bonheur à l'enfant, et qu'il put apprendre tout le Psautier en quinze jours, mais il ne dit point du tout que là se borna l'instruction de Lalanus. Les expressions *(tradidit litteris imbuendum)* indiquent au contraire, d'après la signification des mots

usitée à cette époque, que l'enfant commença de véritables études littéraires ; et nous trouvons une preuve incontestable de la vérité de notre interprétation dans un autre endroit de la vie de saint Patrice (Bolland., p. 358, 17 mars). Le Saint avait baptisé un enfant qu'il nomma Olcanus : il eut soin de lui faire apprendre les lettres *(tradidit litteris imbuendum)*. Celui-ci, parvenu à l'âge de l'adolescence, était si avide d'instruction qu'il se rendit en France, y resta longtemps et devint très habile dans la littérature *(multæ litteraturæ scientiam adeptus)*. Il revint dans sa patrie, fonda des écoles, et *fit faire des études littéraires très distinguées à d'innombrables disciples, dont plusieurs devinrent de saints évêques : Scholas rexit; immensos discipulos, quorum plures Episcopi sancti fuerunt, erudiendo in litteraturæ copiam provexit.*

Page 74. Troisième exemple, le jeune Léobard. Saint Grégoire de Tours (*Vitæ Patrum,* c. 20, p. 1093, édit. Migne) dit simplement qu'il fut envoyé à l'école avec les autres enfants, et qu'il apprit quelque chose du Psautier *(quæpiam de Psalmis)*. Mais il ne dit point *qu'il se borna à ces fragments du Psautier*. Léobard fut envoyé aux écoles avec les autres enfants ; or, nous avons vu qu'à cette époque on enseignait les notions élémentaires des belles-lettres, et nous ne croyons pas qu'on ait fait une exception pour Léobard. Cette parole, *quæpiam de Psalmis,* ne peut rendre compte du temps employé à l'école : il y avait donc nécessairement autre chose.

Page 75. Saint Grégoire de Tours dit, en parlant de saint Nizier, évêque de Lyon, qu'il apprenait aux enfants non-seulement le Psautier, mais encore les éléments de

la grammaire. Ces deux choses sont parfaitement distinctes dans le texte, et M. Gaume a oublié de tout traduire : *Litteras doceret, ac psalmis imbueret.* La distinction est très clairement établie.

Pages 78-82. Le plan de Martianus Capella, que M. Gaume *reconnaît avoir été suivi pendant douze siècles,* est à peu près celui que nous suivons dans les maisons chrétiennes ; alors pourquoi l'attaquer? — Nous ajouterons seulement que nous ne sommes point de l'avis de M. Gaume, lorsqu'il affirme *que les études en règle ne commençaient qu'à dix ans.* Nous renvoyons aux nombreux exemples accumulés dans notre première partie, et dont nous rappellerons seulement quelques-uns. Saint Jérôme avoue que, *presque dès son berceau,* sa vie s'est passée au milieu des grammairiens, des rhéteurs et des philosophes. Paulin le Pénitent, *dès l'âge de cinq ans,* s'appliqua à l'étude, et *spécialement à la lecture de Virgile et d'Homère;* saint Sidoine nous dit que, *dès son bas âge,* il cultiva les Muses, *mihi semper à parvo cura Musarum;* saint Eugende *n'avait que sept ans* lorsqu'il reçut la première teinture des lettres ; saint Grégoire de Tours fit les mêmes études, *ut ætatulæ robur admisit;* le vénérable Bède, *dès l'âge de sept ans,* fut instruit dans la littérature sacrée et profane ; saint Theoffroy, *dès l'âge de cinq ans,* fut mis dans une école littéraire ; saint Heiric *à sept ans;* le pape Léon IV dès sa première enfance, *primùm à parentibus ;* saint Brunon, archevêque de Cologne, fut confié, *dès l'âge de quatre ans,* à Baldric, évêque d'Utrecht, pour apprendre les lettres

profanes; *à l'âge de sept ans,* le bienheureux Guillaume entra dans un monastère, et surpassa tous ses condisciples par ses progrès littéraires; Enguerran, abbé de saint Riquier, fit paraître, *dès l'âge de discernement,* une inclination extraordinaire pour les belles-lettres; le pape saint Léon IX commença, *dès l'âge de cinq ans,* l'étude des arts libéraux, sous l'évêque Berthold; Halinard, archevêque de Lyon, étudia les belles-lettres, *dès sa première enfance, ab ipsis infantiæ rudimentis;* saint Bernard fut mis dans une école littéraire, le plus tôt possible, *quam citiùs;* Pierre, bibliothécaire du Mont-Cassin, *dès l'âge de cinq ans;* Pierre de Blois, aussitôt qu'il fut en âge de s'appliquer; saint Macaire, patriarche d'Antioche, encore tout petit enfant (*puerulus*)*;* saint Wolfang, évêque de Ratisbonne, *à sept ans;* saint Paul, évêque de Verdun, *en sortant du berceau;* saint Vincent Ferrier, *à six ans;* saint Stanislas, évêque de Cracovie, *aussitôt que l'âge le permit;* saint Loup, évêque de Troyes, *alors qu'il avait à peine traversé les gémissements de l'enfance;* saint Germain d'Auxerre, *dès la première enfance.* — (Consulter toute la première partie.)

Page 83 (note). « Cassiodore n'interdit pas entièrement les lettres profanes. » Non-seulement *il ne les interdit pas entièrement,* mais il excite d'une manière pressante à cette étude : il l'appelle glorieuse, parce qu'elle purifie les mœurs et apprend la grâce du discours; il assure qu'elle orne merveilleusement les plus belles natures, et qu'il n'y a pas de position au monde qui ne soit relevée par elle. « C'est pourquoi, ajoute-t-il,

il faut lutter de tous nos efforts, de tous nos travaux, de tous nos désirs, pour obtenir ce précieux avantage. Car il est salutaire, glorieux, utile, immortel; il ne peut nous être enlevé, ni par la mort, ni par les vicissitudes de la vie, ni par l'oubli des hommes : *Litterarum studia sedulus perscrutator assequeris : incumbe ergo talibus studiis* (*Variarum*, l. 2, *Epist.* 15, t. 1, p. 553, éd. Migne). — *Gloriosa est scientia litterarum, quia quod primum est in homine mores purgat; quod secundum, verborum gratiam subministrat* (*ib* l. 3, *Ep.* 33, p. 595). — *Accessit his bonis desiderabilis eruditio litterarum, quæ naturam laudabilem eximiè reddit ornatam..... nec aliqua in mundo potest esse fortuna, quam litterarum non augeat gloriosa notitia* (*ib.* l. 10, *Ep.* 3, p. 798). — *Quapropter toto nisu, toto labore, totis desideriis exquiramus, ut ad tale tantumque munus (scientiam litterarum), Domino largiente, pervenire mereamur. Hoc enim nobis est salutare, proficuum, gloriosum, perpetuum, quod nulla mors, nulla mobilitas, nulla possit separare oblivio* (*Instit.* c. 28, t. 2, p. 1142).

Page 86. On ne l'étudiait (Aristote) ni pour le fond des idées, ni pour la forme oratoire de son style; on le lisait uniquement pour sa méthode dialectique.

Une pareille proposition ne peut soutenir un examen sérieux : elle est encore démentie par toute l'histoire. Bornons-nous à deux exemples : les deux colosses du moyen âge, Albert le Grand et saint Thomas, n'ont-ils pas répandu dans leurs ouvrages toutes les plus belles pensées d'Aristote, en leur donnant le parfum chrétien. Saint Thomas en particulier, dans la *Somme* et surtout

dans la partie où il traite des vertus, répète souvent les pensées et les expressions du philosophe de Stagyre, dont il avait du reste commenté les principaux ouvrages. Or, on sait que la *Somme* de saint Thomas a été le *Manuel* des écoles depuis le XIII[e] siècle. Comment donc entendre cette phrase : « *On n'étudiait Aristote ni pour le fond des idées, ni pour la forme oratoire de son style ; on le lisait uniquement pour sa méthode dialectique ?* »

Pages 89 - 90. Depuis saint Grégoire jusqu'à saint Bernardin de Sienne, saint Antonin de Florence et saint Laurent Justinien, écrivains du quinzième siècle, également célèbres par leur éloquence et par la sage gravité de leurs ouvrages, aucun auteur chrétien ne laisse apercevoir dans ses écrits rien qui sente le style, l'élégance profane, la coupe des écrivains païens. C'est la preuve la plus évidente que tous avaient dès l'enfance appris le latin, non dans les auteurs profanes, mais dans les auteurs chrétiens. De là venait ce goût, cet amour ardent pour l'Ecriture sainte et pour les anciens Pères qu'ils conservaient toute leur vie, et qu'on trouve non-seulement dans les ecclésiastiques, mais encore dans les laïques et même dans les femmes. Quant aux ouvrages païens, ils ne leur accordaient qu'une attention secondaire, et ne les lisaient que dans l'âge mûr ; et cela, non pour se former le style, mais uniquement, suivant l'exemple des premiers chrétiens, pour y chercher ce qui pouvait servir à confirmer et embellir la vérité chrétienne.

Nous donnons un démenti formel à cette proposition, que pendant le moyen âge, aucun auteur chrétien ne laisse apercevoir rien *qui sente le style et l'élégance profanes :* et nous renvoyons le lecteur à l'analyse incomplète que nous avons faite, dans notre première partie, des ouvrages de D. Ceillier, de D. Rivet, de Tillemont, de Mabillon, de Surius, de la grande collection patristique de M. Migne. — Et même en ad-

mettant l'idée de M. Gaume, nous ne voyons pas comment il trouve une preuve de son système dans cette argumentation : le latin s'éloigne de celui de Cicéron, à mesure qu'on avance dans le moyen âge, donc on n'apprenait plus la langue latine dans les auteurs profanes.— Avec un pareil raisonnement, on prouverait que les langues ne peuvent jamais se corrompre, que les auteurs qui suivirent le siècle d'Auguste, comme Lucain et Sénèque le tragique, auraient dû être toujours aussi purs que Cicéron ; et que ne l'étant pas, c'est une preuve qu'on ne lisait plus Cicéron, etc., etc. — Non : la langue latine s'est corrompue successivement à la chute de l'empire romain, et surtout à l'époque de l'invasion des Barbares, par un enchaînement de causes que nous avons souvent laissé entrevoir, et que D. Rivet a très bien developpées dans les discours de son *Histoire littéraire*. La langue vulgaire devenant moins pure, les écrits se ressentirent de cette décadence, car c'est surtout la corruption du langage quotidien qui gâte le goût. Mais nous l'avons constaté à chaque siècle, il y eut dans les écoles épiscopales et monastiques une lutte énergique pour revenir aux saines traditions littéraires du siècle d'Auguste.

Dans le même passage, M. Gaume affirme encore que les écrivains ecclésiastiques n'étudiaient point les auteurs profanes pour se former le style. Décidément, on veut que les chrétiens aient horreur du beau dans la forme. Entre mille autorités qui protestent contre de semblables idées, ne citons que Pierre de Blois : il assure avoir beaucoup profité dans la lecture des auteurs païens, et il ajoute *que ce sont des jardins de plantes aro-*

matiques où l'on peut cueillir des fleurs et récolter le miel d'une élocution suave et élégante (v. le passage en entier, p. 235-236).

Pages 94, 95. L'auteur raconte, d'après le Dante, « qu'au moyen âge, les femmes causaient des évènements de la guerre de Troie et des hauts faits des Grecs et des Romains, en filant leurs quenouilles et en berçant leurs enfants. » Or, si les femmes elles-mêmes étaient assez instruites pour avoir de semblables entretiens, il est à croire que les enfants en savaient au moins quelque chose. Voici même un raisonnement qu'on pourrait établir sur ce fait : au moyen âge, époque si vantée par M. Gaume, sous le rapport de l'instruction exclusivement chrétienne, les femmes étaient assez instruites pour causer des évènements de la guerre de Troie et des hauts faits des Grecs et des Romains, *en filant léurs quenouilles et en berçant leurs enfants*. L'éducation était donc alors *beaucoup plus païenne* qu'à notre époque : car, aujourd'hui, où le *paganisme classique règne partout, d'après M. Gaume,* on ne trouverait pas facilement des femmes qui, en filant leurs quenouilles, feraient leurs conversations habituelles sur les disputes d'Achille et d'Agamemnon, sur les guerres Puniques, etc., etc. Pour être arrivé à faire descendre l'histoire grecque et romaine dans les causeries familières d'un sexe ordinairement moins lettré que les hommes, il fallait que la littérature grecque et romaine fût devenue comme l'atmosphère naturelle de l'Italie au moyen âge : ce qui est précisément le contraire de ce que veut établir M. Gaume.

Page 101. « Pendant la troisième époque (c'est-à-dire depuis 1450 environ jusqu'au XIXe siècle), on étudie les païens comme *modèles exclusifs de la perfection dans l'art de penser, de sentir et de parler.* » Ceci est, contre la pensée de l'auteur, une calomnie gratuite sur les souverains pontifes, les évêques et les ordres religieux, qui ont approuvé les méthodes d'enseignement suivies depuis au moins 300 ans (d'après M. Gaume) ; une calomnie contre tous les grands hommes du siècle de Louis XIV, qui furent formés d'après nos méthodes, et n'en furent pas moins chrétiens pour cela. Vraiment, nous demandons encore : où se trouvent les maîtres chrétiens qui proposent les païens *comme modèles exclusifs de la perfection dans l'art de penser et de sentir?*

Page 103. Origène veut seulement prémunir contre les superstitions païennes et les détails honteux qui se trouvent dans certains poètes latins très renommés. Voici le texte en entier : *Cognosces quomodò unusquisque poetarum, qui putantur apud vos disertissimi, calicem aureum temperavit, et in calicem aureum venenum injecerit idololatriæ, et venenum turpiloquii, venenum eorum quæ animam hominis interimunt dogmatum* (*Homil.* 21, in Jerem. t. 3, p. 283, 284, éd. Bén.). — Or, maintenant qui prend au sérieux l'enseignement théologique des poètes, et qui met entre les mains des élèves les auteurs où se trouve *venenum turpiloquii?*

Page 104 (notes). Nous avons apprécié plus haut toutes ces attaques contre la philosophie païenne. Quant

au texte de Lactance, il est sans citation, et nous n'avons pu le vérifier. Nous pourrions d'abord y répondre par les deux autorités de Léon X et de saint Bonaventure (*Confér.*, t. 1, p. 203, notes).

« Le pape Léon X ne croyait pas à cette tendance irréligieuse de la vraie science. « J'ai toujours aimé et les hommes doctes, et les bonnes lettres : cet amour est né avec moi, l'âge n'a fait que l'accroître, parce que j'ai toujours vu que ceux qui cultivent les lettres sont attachés de cœur aux dogmes de notre foi, et qu'elles sont elles-mêmes l'ornement et la gloire de l'Eglise chrétienne » (Lettre de Léon X à Henri VIII. — Voyez *Vie de Luther*, par M. Audin, 1re éd., t. 1, c. 18, p. 337).

» Saint Bonaventure soutient que l'effet naturel de la science est de rendre religieux. Après avoir fait une énumération de toutes les sciences humaines, il conclut ainsi : « Omnes istæ scientiæ habent regulas certas et infaillibiles, tanquam *lumina*, et *radios* descendentes à lege æternâ in mentem nostram. Et *ideò mens nostra tantis splendoribus irradiata et superfusa*, nisi sit cæca, *manu duci potest per seipsam*, ad contemplandam illam lucem æternam » (*Itin. ment. ad Deum*, c. 3, à la fin).

Du reste, Lactance est lui-même la réfutation de cet adage, *homines litterati minus credunt*. Qui fut plus lettré que lui? qui parla mieux que lui la langue de Cicéron? Evidemment, si le texte est exact, il ne s'applique qu'aux personnes qui abusent de la littérature. *Lactance nous apprend lui-même que ses études littéraires lui sont très utiles pour défendre la vérité, et il veut que la vérité soit défendue avec la clarté et l'élégance du discours, afin*

qu'elle agisse plus puissamment sur les esprits, par la double influence de sa forme native et de l'éclat oratoire. Lactance n'est donc point l'ennemi des lettres profanes, puisque les études faites avant sa conversion lui sont très utiles pour la défense de la religion, et qu'il réclame le secours de toute l'éloquence cicéronienne, afin de mieux persuader la vérité. Evidemment ce Père n'est point pour les idées de M. Gaume : *Multum nobis exercitatio illa (oratoriæ) contulit, ut nunc majore copiâ et facultate dicendi causam veritatis peroremus : quæ licet possit sine eloquentiâ defendi, ut est à multis sæpe defensa ; tamen claritate ac nitore sermonis illustranda, et quodammodò disserenda est, ut potentiùs in animos influat, et vi suâ instructa, et luce orationis ornata (Div. Inst. Præf.).*

Page 105. Quel est le sens du texte de saint Ambroise? qu'il ne *faut pas mettre de côté la Bible, pour prendre un langage terrestre : Non est mediocre periculum, cùm habeas tanta eloquia Dei, illis prætermissis, loqui quæ seculi sunt.* Que prouve encore ce passage pour la thèse de M. Gaume ?

Page 105-106. Vous citerai-je saint Jean Chrysostôme, qui s'exprime ainsi ? « Je ne veux pas qu'on donne aux enfants, pour premières leçons, les fables de la mythologie... Commencez par imprimer dans leur âme les principes de la véritable sagesse : vous ne gagnerez jamais autant à leur apprendre les sciences profanes qui les mèneront à la fortune, qu'à leur apprendre la science qui la leur fera mépriser. » Quelques familles s'écartant de ces règles heureusement respectées du grand nombre, le saint docteur les avertit en ces termes : « Le premier âge, dites-vous, est celui de l'ignorance ; oui, et ne voyez-vous pas que ce qui la rend plus profonde et plus dangereuse, c'est l'usage où

vous êtes de lui donner pour ses premiers livres les histoires de ces héros antiques qu'on lui apprend à admirer, bien qu'ils fussent adonnés à toutes leurs passions?.... Nous recueillons le fruit d'une semblable éducation, qui tend à peupler la société d'hommes emportés, sans frein et sans mœurs, accoutumés qu'ils sont à se traîner dans la fange du vice. »

M. Gaume ne traduit dans saint Chrysostôme que ce qui convient à son système. Le saint docteur attaque encore les personnes qui ne faisaient apprendre que les fables païennes à leurs enfants, et négligeaient entièrement leur éducation morale et religieuse; il trouve dans cette conduite deux graves inconvénients : l'ignorance des vérités chrétiennes, et le danger pour ces enfants d'être livrés, *sans direction religieuse*, à l'étude des fables mythologiques, dont les héros sont souvent emportés par la fougue de toutes les passions. C'est là uniquement le sens de saint Chrysostôme, et pour qu'on ne se méprenne pas sur sa pensée, il ajoute : « Comment ne serait-il pas absurde d'envoyer les enfants étudier les arts libéraux et la littérature, de tout faire pour cela, et de ne point les élever dans la discipline religieuse et la crainte de Dieu? *Quomodò non est absurdum ad artes quidem mittere et ad ludum litterarium, et pro eo omnia facere; in disciplinâ autem et Dei admonitione non educare?* » (*in Ep. ad Ephes.*, c. 6, *Homil.* XXI, p. 183, t. 11).

Page 106. Nous ne comprenons pas comment M. Gaume peut s'appuyer sur le passage de saint Basile qu'il invoque en sa faveur : *il est complètement opposé à ses manières de voir.* « *Tant que la faiblesse de l'âge ne permet pas à l'intelligence de pénétrer la profondeur sublime des*

Ecritures, nous devons exercer les yeux de l'âme sur d'autres ouvrages qui n'en diffèrent pas absolument (il s'agit des auteurs païens), comme sur des ombres et des miroirs, ainsi que cela se pratique dans les exercices militaires..... Il faut nous persuader que la plus grande des luttes nous est proposée, et pour nous y préparer nous devons supporter les plus pénibles travaux *et étudier les poètes, les historiens, les rhéteurs et tous les écrivains qui peuvent être de quelque utilité à notre âme.* Pour teindre les étoffes, les ouvriers emploient d'abord certaines préparations, et appliquent ensuite la couleur pourpre, ou toute autre selon leur volonté. *De même, si la splendeur du beau doit demeurer imprimée sur notre âme d'une manière indélébile, commençons par nous initier à la connaissance des auteurs profanes, avant de nous livrer à l'étude de nos saints et ineffables mystères :* et après nous être accoutumés à considérer le soleil comme dans le miroir des eaux, nous pourrons ensuite jeter les yeux sur le foyer même de la lumière.

» S'il existe de l'harmonie entre les sciences humaines et les dogmes chrétiens, l'érudition profane nous sera très utile : dans le cas contraire, établir une comparaison entre elles et constater leurs différences, servira à prouver la supériorité de la doctrine plus excellente. Mais où trouverais-je une image qui vous fasse comprendre le rapport de ces deux études? La vertu propre d'un arbre est de se charger de fruits dans la saison favorable, et cependant il ne laisse pas de se couvrir, comme d'un ornement, de ces feuilles qui s'agitent autour de ses rameaux. Ainsi la vérité est essentielle-

ment le fruit de notre âme, mais on n'ôte rien à ses charmes en la revêtant des ornements d'une sagesse étrangère ; ce sont des feuilles qui protègent le fruit, et en font ressortir la beauté. On dit que Moïse, cet homme merveilleux dont le nom rappelle l'idée de la plus haute sagesse, exerça son intelligence aux sciences des Egyptiens, avant de s'appliquer à la contemplation de *Celui qui est*. A son exemple, dans les siècles postérieurs, nous savons que Daniel ne commença les études divines qu'après avoir approfondi la science des Chaldéens.

» Mais j'ai suffisamment prouvé l'utilité des sciences profanes : il me reste à montrer comment nous devons les étudier » (t. 2, p. 245, n° 2, 3).

Page 107-110. Voici les observations critiques que nous avons déjà faites (*Confér.*, t. 1, p. 89-91) sur le songe de saint Jérôme, et qui nous semblent renverser complètement la formidable objection qu'on prétend en tirer. « Le songe où saint Jérôme fut traduit devant le tribunal de Dieu pour y rendre compte de son amour excessif pour les auteurs profanes, et le serment qu'il proféra de ne jamais lire de semblables ouvrages, sont assez connus pour nous dispenser d'une narration détaillée : or, n'est-ce point là une objection sérieuse, et comment concilier cette vision avec la lettre citée (*Epist.* 83, éd. Bén.) et les études profanes que saint Jérôme continua longtemps après ? car, la vision eut lieu vers l'an 374, et la lettre a été écrite vers l'an 400 ; et dans sa réponse à Rufin, vers l'an 401, saint Jérôme ne nie pas les faits que lui objecte son ad-

versaire, et sa persévérance à lire les auteurs profanes.

» Nous répondrons d'abord que, quelle que soit la valeur de la vision de saint Jérôme, les reproches qui lui furent adressés étaient justes, puisqu'il méprisait l'Écriture sainte et paraissait n'estimer que l'éloquence des auteurs païens. Il donnait sans doute aussi trop de temps à la lecture des ouvrages profanes; et sous ces deux rapports, sa conduite était répréhensible.

» Disons ensuite que saint Jérôme, quelques années plus tard, semble n'attacher aucune importance à cette vision. Rufin lui reproche d'avoir trahi son serment et de ne tenir aucun compte de sa promesse solennelle : « Il a lu les auteurs grecs, dit-il, et il l'avoue lui-même : or, avant sa promesse, il ne savait pas le grec : donc cette étude a eu lieu postérieurement... Je sais que sur la montagne des Oliviers il a payé chèrement des solitaires pour lui copier les Dialogues de Cicéron, et s'il le nie, je puis invoquer le témoignage d'un grand nombre de frères. Et comme il me remit un jour son porte-feuille, j'y remarquai un ouvrage de Platon et de Cicéron. Mais pourquoi insister sur une question aussi évidente? J'ajoute un fait qui dispense de tout commentaire : il a lui-même enseigné Virgile, les poètes lyriques et comiques, et les historiens, à des enfants qui lui avaient été confiés » (Rufin. *Invec.* l. 2).

» Saint Jérôme répond à Rufin : il assure bien d'une manière générale que sa science est un souvenir d'enfance; mais il ne nie point les faits allégués. Il renvoie même, comme réfutation de tous les reproches de Rufin, à la célèbre lettre adressée à l'orateur Magnus, et où le

saint docteur traite si durement les ennemis de la science profane. Je traduis une partie de sa réponse : « Par un nouveau genre d'impudence, s'écrie-t-il, il m'objecte mon songe... Mais qu'il écoute l'Ecriture sainte qui nous recommande de ne point ajouter foi aux songes : les plus grands crimes, commis dans le sommeil, ne me conduiront point en enfer, et le martyre supporté dans un rêve ne m'obtiendra pas le ciel. Combien de fois dans mes rêves me suis-je vu mort et enseveli dans un tombeau ! Combien de fois n'ai-je pas traversé les airs, dans mes songes, volant par delà les mers et les montagnes ! Et puisque mon esprit a été fréquemment le jouet de vaines images, qu'il me force donc aussi à mourir et à porter des ailes ? » Et plus loin : « Tu prétends, s'écrie-t-il, qu'un autre a vu dans un songe ton avenir glorieux : mais si tu avais un peu de pudeur et de prudence, tu devrais taire de semblables récits et ne point regarder comme un grave témoignage le songe d'un autre » (*Adv. Ruf.* l. 1, nº 31, l. 3, nº 32).

« *Nunc autem novum impudentiæ genus, objicit mihi somnium meum..... Sed qui somnium criminatur, audiat prophetarum voces, somniis non esse credendum : quia nec adulterium somnii ducit me ad Tartarum, nec corona martyrii in cœlum levat. Quoties vidi me esse mortuum, et in sepulcro positum! Quoties volare super terras, et montes ac maria natatu aeris transfretare! Cogat ergo me non vivere, vel pennas habere per latera : quia vagis imaginibus mens sæpè delusa est..... Esto alius de te somnium viderat gloriosum, verecundiæ tuæ fuerat, et prudentiæ dissimulare, quod audieras : et non quasi magno testimonio alterius somnio gloriari.* »

L'assertion de la page 110 est aussi tout-à-fait inexacte: *Qu'après sa promesse, saint Jérôme craignit même de citer les passages des auteurs profanes qui lui revenaient naturellement à la mémoire*. Tous ses ouvrages protestent encore contre cette affirmation, et surtout la lettre à l'orateur Magnus.

Pages 111, 116. Textes de saint Augustin empruntés aux *Confessions*. — Saint Augustin s'élève avec force contre les méthodes en usage dans l'enseignement des lettres; il aurait voulu plus de décence et un esprit plus chrétien. Il regrette d'avoir trop aimé les poètes, et surtout les épisodes plus ou moins contraires à l'esprit de chasteté chrétienne. Mais ces reproches attaquent la forme et non pas le fond même du système d'enseignement. Autrement, selon la remarque du P. Thomassin, comment accorderait-on saint Augustin avec lui-même? Quand Julien défend aux chrétiens d'enseigner et d'apprendre les lettres, saint Augustin s'élève avec énergie contre cet édit; il prétend que c'est une persécution de l'Eglise comparable à celle des Néron. « Mais, reprend le savant oratorien, si ces études sont si pernicieuses, il fallait accepter cette loi avec joie; il eût même fallu la prévenir. Disons donc pour mettre saint Augustin d'accord avec lui-même et avec les Pères de l'Eglise orientale, que ces études étaient utiles, et même nécessaires à l'Eglise: *mais la manière profane et presque païenne d'interpréter ou de lire les poètes, sans y ajouter des réflexions chrétiennes et avantageuses à la religion véritable et à une sainte morale, était un abus insupportable, dont saint Au-*

gustin formait de justes plaintes » (*Méthode d'étudier les poètes,* 1re part., l. 1, c. 3, t. 1, p. 34-35). [1]

Pages 118, 119. Il nous est revenu, ce que nous ne pouvons nous rappeler sans rougir, que votre fraternité enseigne la grammaire à quelques-uns. Une pareille chose nous a causé tant de douleur et excité dans notre âme un si profond dégoût, que les bonnes nouvelles que nous avions reçues de vous se sont changées en gémissement et en douleur ; car les louanges de Jupiter ne sauraient se trouver dans la même bouche avec celles de Jésus-Christ. Considérez quel crime, quelle monstruosité de trouver dans des évêques *ce qui ne convient même pas à un laïque religieux*. Or, quoique notre très cher fils, le prêtre Candide, soit venu ici depuis qu'on nous a annoncé cette nouvelle, et qu'ayant été soigneusement interrogé il ait nié le fait, qu'il ait même cherché à vous excuser, nous continuons cependant d'être inquiet ; et plus il est horrible de raconter de pareilles choses d'un prêtre, et plus nous tenons à savoir d'une science certaine si elles sont vraies ou non. Si donc il nous est démontré que ce qu'on nous a rapporté est faux et que vous ne perdez pas le temps à vous occuper de bagatelles et de lettres profanes, nous rendrons grâces à Dieu qui n'a pas permis que votre cœur fût souillé par les louanges blasphématoires d'hommes indignes de ce nom (lettre de St Grégoire le Grand à St Didier).

Evidemment, cette lettre de saint Grégoire *a un sens relatif à certaines circonstances spéciales de l'enseignement donné par Didier*. Quand nous n'aurions aucun document historique pour éclaircir la question, nous de-

[1] Encore un mot sur l'édit de Julien dont nous avons déjà parlé (p. 27-30). Une des principales raisons de ce persécuteur, était *que les chrétiens ne devaient rechercher que la simplicité de leur foi, lire simplement les auteurs ecclésiastiques, et laisser aux païens les lettres païennes*. A part les intentions, quelle différence y a-t-il entre le langage de Julien et certains principes de M. Gaume ? Or, comment l'Eglise a-t-elle jugé la question au IVe siècle ? Ce seul fait est une réfutation (v. Tillemont, t. 7, p. 345-346).

vrions admettre *ce sens relatif :* car saint Grégoire parle d'une chose qu'il appelle une monstruosité *(grave nefandumque)* non-seulement pour un évêque, mais même pour un laïque religieux *(quod nec laïco religioso conveniat).* Quelle est donc cette chose monstrueuse? ce ne peut être l'enseignement pur et simple de la grammaire : si tel était le sens de la lettre de saint Grégoire, ce grand pape se serait mis en contradiction formelle avec toute la tradition catholique et avec lui-même.

Ainsi, pour nous borner à quelques exemples, Ammone, sous la direction des évêques d'Alexandrie, avait ouvert une école où il enseignait la philosophie grecque, et, dit Baronius, il a agi pieusement et saintement, et d'autres professeurs ont imité son exemple, avec l'inspiration du ciel (*non sine divino consilio, Annales,* t. 2, p. 382-383). Didyme d'Alexandrie, *avec l'approbation de saint Athanase et de tous les sages de l'Eglise,* enseignait les lettres et les sciences humaines (Rufin, *Hist.,* l. 2, c. 7). Du temps de Julien, un grand nombre de maîtres chrétiens avaient des écoles de littérature, et quand l'empereur voulut les faire fermer, toute l'Eglise réclama. Saint Grégoire lui-même avait ouvert dans son palais une véritable école de sciences et de beaux-arts : dans toute la suite du moyen âge, nous avons vu que les évêques avaient établi dans leurs cathédrales des écoles où l'on donnait des leçons de belles-lettres et de sciences profanes, et souvent eux-mêmes dirigeaient les études et se faisaient professeurs [1]. Donc évidemment,

[1] Un seul exemple entre mille autres : Saint Isidore, évêque de Sé-

en dehors même des documents historiques, la lettre de saint Grégoire ne peut avoir un sens absolu. Mais l'histoire vient à notre secours et nous fait connaître ces circonstances locales, qui limitent le sens des expressions et leur ôtent la valeur d'une défense générale. L'évêque Didier, *au lieu de prêcher l'Evangile, enseignait dans son église les fables païennes,* et en tirait des conséquences morales et religieuses. Il n'est point ici question des auteurs païens *expliqués dans les écoles* et interprétés par l'évêque *faisant l'office de professeur.* Il s'agit de la chaire ecclésiastique transformée en arène littéraire; il s'agit d'un évêque qui, *dans ses fonctions épiscopales,* commente les fables de la mythologie et les présente à son peuple pour remplacer l'Evangile. *Recitabat,* dit la glose du droit canon, *in ecclesiâ fabulas Jovis, et eas moraliter exponebat in prædicatione suâ* (*Decret.*, 1re part., *Dist.* 86, t. 1, p. 431, éd. Antuerp., 1573). — Dans un autre endroit du décret de Gratien, nous lisons : *B. Gregorius quemdam Episcopum non reprehendit, quia eas didicerat (litteras seculares) ; sed quia contra Episcopàle officium, pro lectione Evangelicâ, grammaticam populo exponebat* (*Decret.*, 1re part., *Dist.* 37, c. 8).

Il paraît que cet abus d'expliquer les auteurs profanes dans les Eglises s'est renouvelé plus tard; car voici ce que nous lisons dans les actes d'un Concile de Milan :

ville, grand admirateur de saint Grégoire le Grand, apprit lui-même la rhétorique et les autres arts libéraux à saint Hildephonse (Mabillon, *Act. SS. Ben.*, t. 2, p. 521).

Ne grammaticæ humanarumque litterarum rudimenta, quæ sæpè inanibus gentilium fabellis traduntur, aut aliæ omninò litteræ, præter sacras, in Ecclesiâ tanquàm in ludo litterario pueris aperto exponantur; sed rudimenta solùm doctrinæ christianæ (*Act. SS. Mediol. Eccles.*, 1ª pars, Concil. IV, t. 1, p. 127, Mediol. 1599). — Et au Concile de Narbonne en 1551 : *Libris profanis in ædibus sacris nec uti, nec gestare permittant* (*Concil. Gall.*, Odespun, p. 753).

Page 122. Le décret de la Congrégation nommée par le Concile de Trente, et approuvé par le pape Pie IV, *n'a point du tout le sens que lui donne M. Gaume.* Citons d'abord le texte en entier : « *Libri, qui res lascivas seu obscœnas ex professo tractant, narrant, aut docent, cùm non solùm fidei, sed et morum, qui hujusmodi librorum lectione facilè corrumpi solent, ratio habenda sit, omninò prohibentur. Antiqui verò ab ethnicis conscripti, propter sermonis elegantiam et proprietatem permittuntur : nullâ tamen ratione pueris prælegendi erunt* (*De lib. prohibit. Regul.* VII). — M. Gaume applique ce décret à tous les livres païens, et pour favoriser ce sens, il ne cite que la dernière phrase, et ajoute au texte le mot *libri* en général. Or, le nominatif de cette phrase n'est point *libri ethnici* en général, mais bien *libri qui res lascivas seu obscœnas ex professo tractant*. Le Concile *défend donc seulement les livres obscènes aux enfants, et non pas tous les classiques*, ce qui est bien différent. — Du reste, en admettant l'interprétation de M. Gaume, que s'ensuivrait-il? *Que depuis trois cents ans au moins l'Eglise n'a tenu*

aucun compte des règles admises par le Concile de Trente, et approuvées par le pape Pie IV?

Les Conciles provinciaux postérieurs au Concile de Trente ont entendu ainsi le décret[1] (v. encore plus bas).

Saint Charles, dans les Conciles de Milan, recommande aux maîtres de suivre, pour le choix des livres, les règles établies par la Congrégation du Concile de Trente; et ailleurs, *il veut qu'on lise dans les écoles Virgile, Ovide, Horace, Cicéron*. C'est une nouvelle preuve que M. Gaume a dénaturé le sens de la Congrégation du Concile (*Acta SS. Med. Eccles.*, Concil. I, p. 2; *pars quinta*, p. 949, éd. de Milan, 1599; v. encore Concile IIIe, p. 89).

Ce décret prouve encore une autre chose contre M. Gaume : l'auteur, dans tout son livre, s'applique à déprécier le latin du siècle d'Auguste, et veut le rem-

[1] Le Concile de Melun en 1579 : « Puerorum qui educandorum curam suscipiunt, illud perpetuò meminisse debent, se non potiùs litterarum, quam vitæ præceptores esse delectos. Pueros ergo pietate, deinde bonis moribus, ac postremò honestis imbuant disciplinis. Quod ut faciliùs efficiant, cavendum, ne aut hæreticorum libros, aut voluptatum fomitem præbentium, pueris legendos aut interpretandos proponant : sed potiùs eos, quorum ex lectione et intelligentiâ ad pietatem, morum integritatem, et bonarum litterarum cognitionem formari possint. Si enim bonos corrumpunt mores colloquia prava, quantò magis pravorum lectiones librorum? » (Odespun, *Concil. nov. Galliæ*, p. 113).

Le Concile de Bordeaux en 1624 : « Cautum sit vehementer omnibus, ne discipulis prælegant, vel eosdem legere patiantur libros, ex quibus tùm perversam doctrinam, tùm morum corruptionem haurire possint, sed omnia pura, tersa, et ad indicem Concilii Tridentini perpurgata et concinnata exponantur; qui secus fecisse aut facere ausi fuerint, ut juventutis temeratores, gravi pœnâ afficiantur » (*ib.* p. 633).

placer par ce qu'il appelle le latin ecclésiastique. Or, la Congrégation du Concile de Trente a un si grand respect pour l'antiquité classique, que, malgré les peintures lascives et les détails honteux de plusieurs ouvrages païens, elle en permet la circulation, *par une exception toute spéciale*, et cette exception est fondée précisément sur *l'élégance de leur diction, et la propriété des expressions : Propter sermonis elegantiam et proprietatem permittuntur*. Seulement le même décret en interdit formellement la lecture aux enfants.

Page 125. Peut-on dire d'une *manière absolue*, que la littérature païenne soit *essentiellement sensualiste?* Et Cicéron, Sénèque, Epictète, Tacite, Plutarque, Platon, Aristote! Certes St Basile, St Augustin, Pierre de Blois, Bossuet, de Maistre étaient loin de penser comme M. Gaume. Le P. Thomassin a consacré six volumes à prouver les nombreuses beautés littéraires et morales renfermées dans les historiens, les poètes et les philosophes anciens. Qu'on blâme les erreurs et les immoralités, rien de mieux : mais qu'on rende aussi justice au bien, et l'on ne soutiendra plus que la littérature païenne *soit essentiellement sensualiste*.

Pages 127-275. Il y a eu des excès dans la Renaissance, comme dans toutes les réactions : corrigeons les excès, et gardons ce qu'il y a de bien et de vrai dans la chose. N'est-ce pas la Renaissance qui a purifié le goût et préparé le beau siècle de Louis XIV, et donné à la France les Bossuet et les Fénelon? — Du reste, nous l'avons prouvé, le mouvement de la Renaissance est plus

ancien que le XVI[e] siècle; il remonte au VI[e], et s'est continué les siècles suivants. A chaque siècle il y a eu dans l'Eglise réaction intellectuelle et littéraire contre la barbarie; le mouvement a été soutenu vigoureusement par les Grégoire le Grand, les Alcuin, les Charlemagne. On n'a pas réussi aussi bien qu'au XVI[e] siècle, parce que la barbarie n'était point encore apprivoisée, et que les moyens de lutte n'existaient pas aussi énergiques et aussi universels qu'au XVI[e] siècle. D'ailleurs, les grands mouvements des peuples ont besoin d'être longuement préparés. Mais la pensée de l'Eglise a toujours été la même; elle a surgi plus impétueuse au siècle de Léon X, comme l'eau qui, longtemps retenue dans les entrailles de la terre, trouve enfin une issue.

Pages 143-144. M. Gaume soutient qu'Erasme a fait un acte « *dans lequel la folie et l'impiété le disputent au ridicule,* » en disant qu'il est devenu meilleur à la lecture de Cicéron, et que, sur le déclin de l'âge, il n'aura point honte et ne se repentira pas de renouveler avec l'orateur romain une ancienne amitié trop longtemps interrompue. *An ætatis progressu profecerim nescio. Certè nunquàm mihi magìs placuit Cicero quàm nunc placet seni; qui non tantùm ob divinam quamdam orationis vim, verùm etiam ob pectoris eruditi sanctimoniam profectò meum afflavit animum, meque mihi reddidit meliorem. Itaque non dubitem hortari juventutem ut in his libris evolvendis, atque etiam addiscendis bonas horas collocent. Me verò etiamsi pene vergente ætate, nec pudebit, nec pigebit cum meo Cicerone redire in gratiam pristinamque familiarita-*

tatem nimium multis annis intermissam renovare. Procem. in XXII Tuscul. — Nous prions d'abord M. Gaume de remarquer que le mot *sanctimonia,* qui paraît l'avoir spécialement choqué, ne signifie point du tout *sainteté* dans le sens chrétien (v. Robert Etienne). — Nous demanderons ensuite si saint Augustin ne serait pas aussi coupable qu'Erasme, lorsqu'il assure qu'un ouvrage de Cicéron lui a fait le plus grand bien : « *Sa lecture,* dit-il, *changea mes sentiments; elle changea les prières que je vous adressais à vous même, Seigneur; elle rendit tout autres mes vœux et mes désirs. Je ne vis soudain que bassesse dans l'espérance du siècle, et je convoitai l'immortelle sagesse avec un incroyable élan de cœur, et déjà je commençais à me lever pour revenir à vous* (*Confess.*, t. 3, c. 4). Et Bossuet qui appelait *sublimes* les préceptes de Socrate (*Ad Innoc.* XI, *de Inst. Delphini*) ! et de Maistre, qui lisait sans cesse Platon, Plutarque et Sénèque !

Pages 144-445. Quand le *Selectæ è Profanis* n'existerait pas, les vertus naturelles des païens seraient-elles moins incontestables ? Il faudrait donc ne plus lire l'histoire ancienne ! — Deux autorités imposantes se trouvent encore ici en contradiction avec M. Gaume, saint Augustin et Bossuet, et nous pourrions en citer beaucoup d'autres. — Saint Augustin fait admirer aux chrétiens, pour les exciter à la vertu, les principaux traits de générosité et de courage consignés dans l'histoire romaine, et il ajoute : « Ces actions nous sont proposées *comme des exemples nécessaires pour nous avertir de notre devoir,* afin que si nous ne pratiquons pas, pour la glorieuse cité de Dieu,

les vertus analogues que les Romains ont pratiquées pour la gloire de leur patrie terrestre, nous rougissions de notre lâcheté, et que si nous accomplissons ces devoirs, nous ne nous enorgueillissions point : *Proindè per illud imperium tam latum, tamque diuturnum, virorumque tantorum virtutibus præclarum atque gloriosum, et illorum intentioni merces quam quærebant est reddita, et nobis proposita necessariæ commonitionis exempla : ut si virtutes, quarum istæ utcumque sunt similes, quas isti pro civitatis terrenæ gloriâ tenuerunt, pro Dei gloriosissimâ civitate non tenuerimus, pudore pungamur : si tenuerimus, superbiâ non extollamur*» (*De Civit. Dei*, l. 5, c. 18). — Bossuet voyait aussi un grand avantage à louer les païens, c'était de faire rougir beaucoup de chrétiens : *Multa quoque morum, multa justitiæ exempla (ethnicos) præbuisse, quibus premi christianos, si nec, à Deo docti, virtutem retinuissent* (*Ad Innoc. XI, de Inst. Delphin*).

Pages 146-160. M. Gaume critique l'abus du langage mythologique dans ses applications aux sujets chrétiens : nous ne voulons pas excuser les excès qu'il signale, et ce pauvre Erasme qu'il a si maltraité était du même avis, car il dit, en parlant de Sannazar, qu'il aurait mieux fait d'écrire un peu plus saintement sur une matière sacrée : *Plus laudis erat laturus, si materiam sacram tractasset aliquantò sacratiùs* (*Ciceronianus*, p. 90., cité par M. Audin, *Vie de Léon X*, t. 2, p. 322). — Mais de ce que, par une confusion de langage déplorable, on appelait la sainte Vierge *Deam Lauretanam*, la messe, *sacra Deûm*, les statues des Saints, *Simulacra sancta*

Deorum, s'ensuit-il qu'il ne faille plus enseigner *Virgile et Cornelius Nepos* aux enfants? et ne peut-on pas apprendre convenablement les auteurs païens, sans être obligé pour cela d'appliquer tout le langage mythologique aux matières religieuses? Nous croyons ce milieu très possible à tenir. — Encore une réflexion sur le même sujet. M. Gaume se plaint qu'on ait appelé l'Enfer, l'*Erèbe;* mais saint Pierre ne l'appelle-t-il pas le *Tartare* (2 *Ep*. 2. 4)? Job parle du *Cocyte* (c. 21, v. 33). — Et cet emploi des expressions mythologiques dans les choses saintes, est beaucoup plus ancien et a été bien plus général que ne le suppose M. Gaume : ce n'est point un fait particulier à la Renaissance. Ainsi, pour nous borner à quelques exemples, dans le IVe siècle, nous voyons un dialogue entre Tityre et d'autres bergers sur la croix de Jésus-Christ, et ce dialogue renferme plusieurs réminiscences des églogues de Virgile (Severus, *Patrol.* Migne, t. 19, p. 798-800). — Au VIIe siècle, saint Adhelme, évêque de Shirburn, parle dans un poème religieux *de Mars, de Bellone, des Bacchantes, des Furies, des Gorgones, de l'Erèbe, du Styx, d'Alecto, et tout cela se trouve mélangé aux noms de Jésus-Christ, de Judith, de David* (*Patrol.* de Migne, t. 89, p. 281-284). [1] — Nous ne voulons rien justifier; mais seulement nous cherchons à montrer que la Renaissance n'a pas fait tout le mal. — Rien de plus sage que la lettre de

[1] Paul Diacre a également des allusions mythologiques dans les sujets religieux (v. ses *OEuvres, Patrol.* de Migne, t. 95, p. 1593-1604).

Bossuet à Santeuil sur cette matière, et nous ne pouvons résister au désir de la copier ici : « J'ai reçu, monsieur, avec bien de la joie et de la reconnaissance, le beau présent que vous m'avez fait ; je me suis hâté de lire l'Epitre dédicatoire, et j'y ai trouvé un éloge de M. Pelletier, qui m'a paru très fin et très délicatement traité. Je reverrai avec plaisir, dans ce raccourci et dans cet ouvrage abrégé, toute la beauté de l'ancienne poésie des Virgile, des Horace, etc., dont j'ai quitté la lecture il y a longtemps : et ce me sera une satisfaction de voir que vous fassiez revivre ces anciens poètes, pour les obliger en quelque sorte de faire l'éloge des héros de notre siècle, d'une manière moins éloignée de la vérité de notre religion.

» Il est vrai, monsieur, que je n'aime pas les fables; et qu'étant nourri depuis beaucoup d'années de l'Ecriture sainte, qui est le trésor de la vérité, je trouve un grand creux dans ces fictions de l'esprit humain, et dans ces productions de sa vanité. Mais, lorsqu'on est convenu de s'en servir comme d'un langage figuré, pour exprimer d'une manière en quelque façon plus vive ce que l'on veut faire entendre, surtout aux personnes accoutumées à ce langage, on se sent forcé de faire grâce au poète chrétien qui n'en use ainsi que par une espèce de nécessité. Ne craignez donc point, monsieur, que je vous fasse un procès sur votre livre; je n'ai au contraire que des actions de grâces à vous rendre : et sachant que vous avez dans le fond autant d'estime pour la vérité que de mépris pour les fables en elles-mêmes, j'ose dire que vous ne regardez, non plus que moi, toutes ces expres-

sions tirées de l'ancienne poésie que comme le coloris du tableau, et que vous envisagez principalement le dessein et les pensées de l'ouvrage, qui en sont comme la vérité et ce qu'il y a de plus solide. »

Pages 161-162. M. Gaume assure que nous sommes païens depuis trois siècles; et que « si un peuple est païen, sa langue sera païenne; s'il est profondément païen, sa langue sera profondément païenne. » Comme le paganisme, pour M. Gaume, est l'enseignement des classiques, et que le siècle de Louis XIV, sous ce rapport, est profondément païen, nous demandons en quoi la langue de Bossuet et de Pascal dans ses *Pensées* est devenue païenne, en se formant sur les écoles anciennes? En quoi la langue de Bourdaloue est devenue païenne? et, avant le siècle de Louis XIV, la langue de saint François de Sales?

Pages 185-186. Quel mal y a-t-il à se réjouir de la découverte d'un chef-d'œuvre comme le Laocoon? S'il y a eu excès d'enthousiasme, blâmez-le, mais respectez l'enthousiasme pour les belles choses, dans quelque genre que ce soit. Saint Augustin disait : Reconnaissons la vérité partout où elle se trouve comme la propriété de Dieu. Je dirais aussi volontiers : reconnaissons le beau, partout où il se trouve, comme la propriété et le rayonnement de Dieu. *Omnis forma est participatio quædam divinæ claritatis. — Pulchritudo creaturæ nihil est aliud quam similitudo divinæ pulchritudinis in rebus participata* (saint Thomas, *de Divin. Nom.*). — *Ars illa om-*

nipotentis Dei, quæ etiam sapientia ejus dicitur, ipsa operatur etiam per artifices, ut pulchra atque congruentia faciant (saint Aug., *De Divers. Quæst.* n° 78, t. 6, p. 125). Or, pour continuer la pensée de saint Augustin, si le Verbe, sagesse infinie, avait dirigé la main de l'artiste dans l'exécution d'un des chefs-d'œuvre de la sculpture antique, pourquoi ne serait-il pas permis, à ce point de vue surtout, de se réjouir, en voyant la découverte d'un magnifique travail qu'on croyait perdu pour toujours?

Page 196. Résumant tout ce qui précède et appliquant à l'architecture et à la sculpture les réflexions que nous avons faites sur la peinture, nous disons que, tout examiné de sang-froid et sans passion, la Renaissance ne fut autre chose que la résurrection du paganisme dans l'art aussi bien que dans les lettres, et la destruction du christianisme dans l'art aussi bien que dans les lettres; la revanche du sensualisme païen vaincu jadis par le spiritualisme chrétien; un immense pas rétrograde et non un immense progrès; une source d'erreurs et de honte pour l'Europe et non un principe de lumière et de gloire. Tels sont les grands avantages que nous avons recueillis, que nous recueillons encore du paganisme classique. Il en est d'autres que nous allons faire connaître dans les chapitres suivants.

Nous ne souscrirons jamais à ce jugement porté sur la Renaissance. Pour nous, cette époque a été, dans son ensemble, un beau et magnifique mouvement, *exagéré* comme tout ce que fait l'homme, quand il est animé par une grande passion, mais noble et digne d'être soutenu dans sa pensée générale. Du reste, nous le répétons encore, l'origine de ce mouvement ne date pas du XVI[e] siècle : *c'est l'explosion des forces latentes, qui réagissaient contre la barbarie depuis mille ans,* et dont nous

avons constaté l'énergie progressive dans la première partie de cet ouvrage.

« N'est-ce pas un beau spectacle que cette grande conjuration des lettrés de la Renaissance contre l'ignorance! Sainte ligue où viennent s'enrôler des papes, des cardinaux, des évêques, des prêtres, des rois, des ducs, des nobles, des paysans, des ouvriers; chacun se servant des dons qu'il reçut du ciel pour combattre l'ennemi commun. Les papes à l'avant-garde de cette croisade, donnent des bulles, de l'or, des mitres, des chapeaux rouges; voilà l'œuvre de Pie II, de Nicolas V, de Sixte IV, d'Innocent VIII. Les cardinaux appellent sur ceux qui cultivent les lettres, les faveurs du St-Siége, comme font Bessarion, Grimani, Piccolomini et tant d'autres dont nous dirons les noms. Les prêtres refusent souvent des dignités pour vivre en paix dans un couvent et y travailler en silence à l'amélioration des mœurs; c'est la tâche que poursuit Mathieu Bosso, le confesseur de Laurent de Médicis. Les princes ont des couronnes d'or qu'ils posent eux-mêmes sur la tête des grands penseurs; c'est l'exemple que donnent au monde Louis Sforce, François Gonzague, les Bentivogli, les d'Este, les Médicis. Les lettrés font mieux encore, ils produisent et versent la lumière » (*Hist. de Léon X*, par Audin, t. 1, p. 141; v. encore t. 2, p. 82-100).

Et ce sont ces papes, ces cardinaux, ces évêques, ces prêtres, que M. Gaume ne craint pas d'accuser d'avoir opéré « *la résurrection du paganisme dans l'art aussi bien que dans les lettres, la destruction du christianisme dans l'art aussi bien que dans les lettres, la revanche du sen-*

sualisme païen vaincu jadis par le spiritualisme chrétien, un immense pas rétrograde et non un immense progrès, une source d'erreurs et de honte pour l'Europe et non un principe de lumière et de gloire ». En vérité il suffit de citer de pareilles exagérations pour les réfuter. — Encore une question sur ce sujet : qu'ont fait ces papes du XV[e] et XVI[e] siècle, et en particulier Léon X? Ils ont simplement imité les exemples du pape saint Grégoire le Grand, *alors que la Sagesse s'était bâti à Rome un temple visible, et soutenait le trône apostolique par les sept arts libéraux, comme par autant de colonnes formées de pierres précieuses; alors que personne, dans le palais de saint Grégoire, n'aurait osé avoir un langage barbare, et que la vieille langue des Romains se parlait comme autrefois, et que tous les arts libéraux étaient en grand honneur* (paroles de Jean Diacre, vie de saint Grégoire).—Qu'ont fait les papes du XVI[e] siècle? réaliser sur une grande échelle le plan de saint Grégoire le Grand. En quoi donc sont-ils si grandement coupables? Et M. Gaume lui-même cite (p. 77-78) ce passage de l'historien de saint Grégoire! et il ne voit pas que c'est la justification des crimes qu'il reproche à la Renaissance! [1]

[1] Voici ce que pensait des suites de la Renaissance le célèbre Corneille de Lapierre : « Certè nostrum hoc seculum multa præcedentia superat, tùm in doctrinâ, eâque omnigenâ, tùm in artibus eximiè excultis, tùm in rebus bellicis, tùm in virtute, religione et sanctitate. Sanè nunquam ita excultæ fuêre artes, disciplinæ et scientiæ universæ, uti hoc ævo : nunquam tot religiosæ familiæ, doctrinâ, religione et zelo floruêre, uti hâc ætate : nunquam tot navigationes, merces et opes etiam indicæ Orientis et Occidentis exstitêre, uti nostro seculo (*In Ecclesiastem*, c. 7, v. 11).

Page 203. L'auteur donne comme une chose particulière au XVIe siècle, la division des écoles sous les deux bannières de Platon et d'Aristote; mais cette division a toujours existé. Pour ne citer que quelques noms, saint Justin, saint Irénée, saint Augustin d'un côté; Boëce, saint Anselme, saint Thomas, de l'autre : *A Platonis et Aristotelis fontibus hauserunt plura (doctores) atque alii methodum contemplatricem illius magìs adamárunt, uti S. Bonaventura ac Henricus Gandavensis : alii magìs methodum demonstratricem hujus sectati sunt, uti Albertus Magnus. Nimirùm ex illorum philosophorum doctrinis ea in rem suam derivárunt* (P. Perrone, *Hist. theol.*, p. 32). — Là encore la Renaissance est donc coupable d'avoir suivi l'exemple des âges précédents.

Page 208. Il n'entre point dans notre plan d'établir une discussion philosophique sur Descartes; mais puisque M. Gaume l'attaque si injustement, nous renverrons le lecteur, pour la justification de ce grand philosophe, *à l'Histoire de la théologie et de la philosophie comparées,* imprimée dernièrement à Rome au Collège de la Propagande, et publiée par le célèbre professeur du Collège Romain (p. 38, 40).

Pages 220, 240. L'auteur signale l'esprit irréligieux qui s'est introduit dans les sciences. Mais ces abus *viennent-ils des classiques enseignés aux enfants?* Toute la question est là. Au XVIIe siècle la science était religieuse, et cependant les classiques païens étaient enseignés aux enfants. Aujourd'hui encore en Angleterre, la science,

quoique protestante, est généralement plus religieuse qu'en France, et cependant l'Angleterre suit dans l'enseignement les traditions que M. Gaume appelle le paganisme classique.

Pages 242-248. Si l'auteur avait eu seulement la pensée de rendre les études encore plus chrétiennes, nous nous serions très volontiers associé à son plan de réforme, ou plutôt de perfectionnement ; mais c'est le système d'exclusion et les injustes reproches que nous ne pouvons admettre. — En vérité, les choses se passent-elles dans *les institutions chrétiennes*, comme le dit M. Gaume? N'y a-t-il pas une large part laissée à l'éducation chrétienne, dans les exercices religieux, dans la fréquentation des sacrements, dans les instructions, les catéchismes, les lectures spirituelles? Il semble vraiment que depuis l'heure du réveil jusqu'à celle du coucher, on explique toujours les auteurs anciens, et qu'on *sature les élèves* (c'est l'expression de M. Gaume) *de paganisme!* La page 246 renferme des insinuations très peu flatteuses pour les maisons dirigées par les religieux et les ecclésiastiques. L'auteur commence par dire, p. 243 : « Je le sais, la religion figure comme toute autre science dans les programmes d'étude..... avec cet appareil qu'on fait sonner bien haut, *la religion est-elle enseignée, est-elle sauvée de l'indifférence et de l'oubli? Nullement.* » Et p. 245, l'élève « *connaîtra la religion à peu près comme l'anglais ou l'allemand, dont on lui donne chaque semaine une ou deux leçons, sans être, au bout de cinq ans d'étude, en état de lire un ouvrage, et moins en-*

core de soutenir une conversation en anglais ou en allemand. » Et page 246 : « *Ces observations sur l'enseignement de la religion dans les établissements séculiers s'appliquent, je le dis à regret, avec quelques restrictions pourtant, aux maisons tenues par des religieux ou des ecclésiastiques, et dans lesquelles règne le paganisme classique.* » Ainsi tous les collèges chrétiens, tous les petits séminaires où l'on ne suit pas les idées de M. Gaume, où règne le paganisme classique, sont des maisons où la religion *n'est point enseignée, ni sauvée de l'indifférence et de l'oubli;* où les élèves connaissent le christianisme à peu près comme l'anglais ou l'allemand, qu'ils ne peuvent ni lire ni parler. M. Gaume a beau ajouter, *avec quelques restrictions pourtant;* il n'est point permis d'attaquer ainsi l'enseignement donné sous la direction des évêques et des chefs des ordres religieux. Que l'on soutienne les avantages d'un progrès à faire, rien de mieux; mais il faut d'abord reconnaître le bien qui se fait : autrement on est injuste, et on expose ses adversaires à rejeter même les propositions qui auraient un côté vrai et raisonnable.

Page 251. Nous n'avons jamais entendu de maître chrétien dire à ses élèves : « *Apprenez à penser, à sentir, à parler comme les païens, si vous voulez bien penser, bien sentir, et bien parler.* »

Pages 252-253. Mgr de Langres attaque les abus de l'ancien enseignement qui excluait entièrement la littérature sacrée : sous ce rapport, nous souscrivons parfai-

tement à l'opinion du savant prélat. Voici du reste ce que nous écrivions sur ce sujet, en 1847 :

« Ici se présente naturellement une question que nous ne devons point passer sous silence. Faut-il introduire dans les études classiques quelques extraits des Pères de l'Eglise grecque et latine? La réponse ne saurait être douteuse, surtout dans les petits séminaires. Les ouvrages de St Grégoire le Thaumaturge, de St Basile, de St Grégoire de Nazianze, de St Chysostôme, de Synésius, de Tertullien, de Minutius Félix, de St Cyprien, de Lactance, de St Ambroise, de St Jérôme, de St Augustin, etc., renferment quelquefois des beautés littéraires dignes des plus beaux siècles de Rome et d'Athènes. Sans doute le goût n'est pas toujours aussi pur et la diction aussi élégante, spécialement chez les Pères latins ; mais même, sous ce rapport, une sage critique pourrait faire quelques choix qui laisseraient peu de chose à désirer.

» Le jeune élève apprendra aussi à l'école des Pères un principe que l'on oublie facilement au milieu des périodes harmonieuses de Cicéron : c'est que l'écrivain ne doit pas être trop esclave de la forme, et attacher trop d'importance à la beauté du style. Il faut savoir quelquefois admirer une sublime vérité sous une expression dure et incorrecte ; et si les riantes prairies d'une vallée fertile reposent la vue du spectateur, le sauvage aspect des montagnes abruptes impressionne plus profondément et parle avec plus d'énergie. Les idées chrétiennes étaient souvent gênées dans la langue polie de Cicéron, et Tertullien forçait la phrase indocile à sortir des limites de la grammaire, pour mieux rendre une pensée que ne con-

naissaient point les païens, et à laquelle leur idiome n'était point préparé.

» Ces études élémentaires sur les Pères de l'Eglise ont encore un grand avantage dans les petits séminaires : elles initient les jeunes gens à la lecture de nos illustres docteurs, leur donnent le goût des idées sérieuses et vraiment chrétiennes, et préparent ainsi à la théologie et aux études patristiques les élèves qui embrasseront l'état ecclésiastique.

» D'après ces convictions, un cours de *classiques sacrés* a été organisé au Petit Séminaire d'Autun, depuis cinq ans, et nous le commençons à la sixième. Voici à peu près l'ordre des matières : en sixième, les *Extraits bibliques* de M. Congnet ; en cinquième, quelques histoires choisies, extraites de divers auteurs ecclésiastiques ; en quatrième, quelques fragments détachés des homélies de St Chrysostôme ; en troisième et en seconde, des homélies, discours et lettres de St Chrysostôme, de St Basile, de St Grégoire de Nazianze ; en rhétorique, discours de St Basile et surtout poésies de St Grégoire de Nazianze et de Synésius. Depuis quelque temps la rhétorique a également adopté comme auteur classique le livre intitulé : *Flores sanctorum latinæ Ecclesiæ Patrum*. Plusieurs recueils ont été publiés sur cette matière. Outre ceux que je viens de nommer, nous nous servons des *Morceaux choisis de l'Eglise grecque*, dont le 1er et le 4e volumes seuls ont paru, de l'excellent recueil publié dernièrement par M. de Sinner, du *Choix des Poésies religieuses* fait par M. Darolles, et de divers discours de St Chrysostôme, de St Basile, de St Grégoire de Nazianze, imprimés à part chez Delalain et Hachette » (*Conf.*, p. 162).

Page 255. L'absence de piété chez les élèves tient à toutes les passions qui attachent l'homme à la terre, et les jeunes gens en particulier; elle tient à la difficulté que l'on éprouve à tuer la vieille nature corrompue, pour devenir un homme spiritualisé. — Les classiques sont bien accessoires dans cette grave question.

Page 263. Tous les excès signalés par M. Gaume, dans la société et la littérature, sont dus au développement anormal de toutes les facultés individuelles et sociales, des sciences, de la civilisation et de toutes les passions humaines. *Les classiques enseignés aux enfants* nous paraissent encore un léger grain de sable dans cette immense balance.

Page 267. Au commencement de la page, l'auteur avoue que les liens de la famille furent très forts dans Rome ancienne, et devinrent le secret de sa durée et la base de sa puissance souveraine; et quelques lignes plus bas, il prétend que le paganisme classique est *la plus grande école de mépris pour l'autorité paternelle qui ait jamais existé*. Nous ne comprenons point comment ces idées peuvent se concilier! — Que M. Gaume relise le *Selectæ è profanis*, l. 3, c. 35, 36, 37, et il verra que le paganisme classique *n'est point la plus grande école de mépris pour l'autorité paternelle qui ait jamais existé*. [1]

[1] Citons quelques fragments : Prima et optima pietatis in parentes magistra est natura. Hæc nullo vocis ministerio, nullo usu litterarum indigens, propriis viribus caritatem parentum pectoribus liberorum tacitè infundit.

Pages 269-270. On a dit beaucoup trop de mal du moyen âge, comme maintenant on en dit trop de bien, en voulant trouver parfait tout ce qu'il renferme. Voici le portrait que le cardinal Baronius fait du x[e] siècle en particulier : *Siècle de fer par sa dureté et la stérilité du bien, de plomb par la laideur de l'iniquité qui déborde, de ténèbres par la disette d'écrivains : Seculum quod sui asperitate ac boni sterilitate ferreum, malique exundantis deformitate plumbeum, atque inopiâ scriptorum appellari consuevit obscurum* (Ann. 900, t. 10, *Annal.*, p. 629). — Et le cardinal Bellarmin n'a-t-il pas dit également: *Seculo autem illo, quo nullum fuit indoctius et infelicius; qui mathematicæ aut philosophiæ operam daret, à vulgo magus putabatur* (*De Rom. Pontif.*, l. 4, c. 13)?

Page 271. « Quant tout ce que l'enseignement classique raconte de nos aïeux serait vrai, est-ce le fait d'en-

Quisquis in vitâ suâ parentes colit, hic et vivus et defunctus Diis carus est. Contrà contemptus parentum, ejus generis peccatum est, quod et ab hominibus odio habetur, et in viventibus ac mortuis à Diis damnatur ac punitur.

Ea caritas quæ est inter natos et parentes, dirimi, nisi detestabili scelere, non potest.

Omnes homines palàm prædicant primùm Diis, deindè parentibus, honorem deberi naturâ et legibus, neque liberos quidquam gratiùs Diis facere posse, quàm si benignè et alacriter cum fenore gratias referant iis à quibus geniti educatique sunt; contrà verò nullum esse majus impietatis argumentum, quàm contemptum et neglectionem parentum. Itaque interdictum est nobis ne quid mali aliis faciamus : injustum autem et impium habetur, non semper patri ac matri ea dicere et facere quibus lætentur.

fants bien nés de dévoiler l'ignominie de leurs pères? » Baronius et Bellarmin entendaient autrement les droits de l'histoire.

Page 277. L'auteur dit que le paganisme enseigne la polygamie, le divorce, la haine de la virginité. Mais les élèves ne pourraient-ils pas également abuser de certains passages de la Bible sur les mêmes matières? L'abus est partout sur la terre à côté de l'usage.

Page 288. Comment justifier cette phrase devant l'histoire? « Pendant presque toute la durée du moyen âge, absence presque totale de guerre générale entre les peuples chrétiens. »

Page 299-302. La convention a fait des caricatures de l'antiquité : donc il faut bannir l'antiquité ! — On bannirait tout avec un pareil système.

Page 309. Qui a jamais appris aux enfants « *à regarder les paroles des auteurs païens comme des oracles, et leurs théories sociales comme tout ce qu'il y a de plus parfait, de plus beau au monde?* » — Dans quelles maisons chrétiennes a-t-on fait expliquer les passages de Platon sur la promiscuité? Il faut attaquer l'enseignement tel qu'il est, et non pas tel qu'on l'imagine pour l'attaquer plus facilement.

Page 317. Fénelon n'a-t-il pas raison de recommander aux jeunes personnes le goût simple et noble

des anciens ? Nous ne voyons pas comment on peut trouver dans ce conseil la matière d'un reproche.

Page 333. M. Gaume appelle ses contradicteurs *des dieux Termes*, et semble les comparer à ceux qui criaient sous les Césars : *Les chrétiens aux lions !* — On nous permettra de ne pas prendre ces comparaisons au sérieux.

Page 336. Pour savoir si le moyen âge est l'âge de la barbarie, il suffit donc de savoir si le christianisme était inconnu du moyen âge ; s'il n'était nullement appliqué à la société, ou même s'il était moins connu, moins appliqué qu'il ne l'est aujourd'hui. J'attends votre réponse?...

Il est certain que, malgré le christianisme, il y avait beaucoup de ténèbres et de coutumes barbares dans le moyen âge. Le nier, ce serait nier l'histoire.

Page 342. Le passage de Mgr de Langres est contre M. Gaume. Le savant évêque reconnaît que les œuvres littéraires du paganisme *ont un mérite supérieur ; mais ce qu'il ne peut admettre, c'est que le talent de parler et d'écrire soit le privilège de l'erreur, comme on l'a longtemps laissé croire ;* et il soutient, comme l'a fait saint Thomas, que *ce même talent* appartient aux docteurs chrétiens.

Pages 344 et ss. Nous voici à une nouvelle question. M. Gaume assure qu'il y a deux latins, le latin de Cicéron, et celui de l'Eglise catholique. Certainement les idées chrétiennes ont dû apporter quelques modifications

dans la langue latine : il est évident, par exemple, qu'il faut des mots nouveaux pour exprimer des idées nouvelles. Mais nous soutenons que l'Eglise n'a point de langue latine à part : au moyen âge, elle a subi la barbarie du langage, ainsi que la barbarie des mœurs ; c'était un vêtement extérieur dont elle s'est dépouillée, comme tout ce qui ne lui est pas essentiel. Du temps de saint Ambroise, de Lactance, et même de saint Sidoine Apollinaire, la langue latine de l'Eglise se rapprochait beaucoup plus de la langue de Cicéron. Puis est arrivée la décadence littéraire [1], et l'Eglise a été exposée à toutes les vicissitudes extérieures de langage, comme à toutes les autres variations accessoires, qui n'intéressent en rien le dépôt sacré de la Tradition. Depuis trois ou quatre cents ans, au contraire, le latin des conciles, des encycliques des souverains Pontifes, des congrégations romaines, rappelle généralement le parfum antique du siècle d'Auguste. — Que penserait-on de ce raisonnement? Du temps de François Ier, les évêques parlaient le langage de Marot : donc cette langue est la langue propre de l'épiscopat français ; donc Bossuet n'aurait pas dû s'élever à cette magnificence de style, qui forme comme son manteau royal. Le raisonnement que fait M. Gaume est tout-à-fait analogue : l'Eglise, au moyen

[1] « Les malheurs des temps avaient introduit un latin grossier et à demi-barbare, auquel on s'habitua tout communément, et qu'on ne commença à polir que depuis Lanfranc. Ce mauvais latin fit qu'on n'entendait ni les bons auteurs profanes, ni les anciens Pères de l'Eglise qui l'ont parlé purement » (*Hist. litt.*, t. 7, p. 8).

âge, au milieu des dévastations de la barbarie, et des travaux d'enfantement qui présidaient à la formation des sociétés, a parlé le langage du temps. Donc ce langage lui appartient en propre à l'exclusion de tout autre.

Page 346. Le texte de saint Augustin, que nous avons déjà examiné, réprouve seulement cette éloquence *qui orne les choses fragiles avec l'entourage écumeux de vaines paroles : éloquence,* continue saint Augustin, *qui serait déplacée dans un sujet grave.* Cicéron n'aurait pas désavoué ce langage.

Page 348. Les derniers conciles, les encycliques des papes, depuis au moins quatre cents ans, prouvent au contraire que le latin de Cicéron, sauf quelques expressions et tournures propres aux idées chrétiennes, exprime parfaitement nos vérités religieuses.

Page 349. Le Père Possevin dit dans le texte cité : *Chi vuole o scrivere o ragionare delle cose christiane con Cicerone solo, trabocca in infiniti inconvenienti.* — Qui a jamais songé à écrire et à raisonner sur le christianisme *avec Cicéron seul?* Mais il est très permis d'emprunter à Cicéron son beau langage, pour orner l'édifice chrétien établi sur les bases de la saine théologie.

Page 351. Mgr de Langres *attaque la réprobation absolue et collective des Pères de l'Eglise,* dans l'enseignement. Il y a loin de là aux conséquences de M. Gaume.

Page 353. « Elle (ce que l'auteur appelle la langue latine de l'Eglise) continue de se parler et de s'écrire avec une grande perfection dans les congrégations romaines et dans les actes officiels du Saint-Siége ». Nous croyons que depuis trois ou quatre cents ans le latin des congrégations romaines et des actes officiels du Saint-Siége, se rapproche beaucoup plus du style cicéronien que du style moyen âge. — Nous avons déjà vu que la congrégation du Concile de Trente attachait une si haute importance à la belle latinité du siècle d'Auguste, que, dans un décret où elle prohibe tous les livres obscènes, elle fait une exception spéciale pour les livres obscènes de l'antiquité, et cette exception a pour motif l'élégance du style : *Propter sermonis elegantiam.*

Pages 354-355. Est-il vrai de soutenir que la beauté d'une chose est nécessairement en raison de sa vérité? Ne peut-on pas dire de grandes vérités, en un style barbare et incorrect? et les mêmes vérités revêtues d'une forme convenable, n'auraient-elles pas plus de beauté extérieure? — C'est l'opinion formelle de saint Augustin, dans le 4e livre *De Doctrinâ christianâ.*

Page 357. La Renaissance « *est l'époque et la cause principale de la décadence et de la corruption de la langue latine* ». — Voilà une proposition à laquelle nous étions loin de nous attendre!

Page 363. L'auteur cite Le Dante et Pétrarque comme types de son système, et comme les vrais restaurateurs

des lettres, telles que les entend M. Gaume ; mais qui fut plus virgilien que Le Dante ? qui connaissait mieux que lui la philosophie d'Aristote et de Platon ? Et Pétrarque ! Cicéron et Virgile étaient de son intimité ; Platon et Aristote n'avaient point de secrets pour lui ; il préserva de la destruction plusieurs manuscrits de Quintilien et de Cicéron, fit connaître Sophocle à l'Italie, et reçut de Constantinople, sur sa demande, une copie complète des poèmes d'Homère. Aussi M. Foisset (dans la *Biographie* de Michaud, art. *Pétrarque*) est arrivé à cette conclusion que nous recommandons à M. Gaume : « *Son nom, inséparable de ceux du Dante et de Boccace, suffirait seul pour réfuter l'assertion trop souvent répétée, que la renaissance des lettres n'est due qu'à la prise de Constantinople en* 1453 (t. 33, p. 524).

Page 367. Ces artistes (Raphaël, Michel-Ange, etc.) *durent à l'école chrétienne leurs idées et leurs principes,* et le fondement de la gloire immortelle qu'ils se sont acquise. Pour n'en citer qu'une preuve, c'est un fait qui court les rues du monde savant que Raphaël, Michel-Ange, les princes des artistes, se nourrissaient continuellement, le premier de la lecture de Pétrarque, le second de la lecture du Dante.

Puisque l'auteur s'est montré si sévère pour le sensualisme païen, nous lui ferons une seule question : Si Raphaël se nourrissait continuellement de la lecture de Pétrarque, serait-ce dans ses ouvrages qu'il prenait les leçons de certains détails privés, qui ont terni la gloire de cet immortel génie ?

Page 375. M. Gaume cite, comme formés *sous l'influence des classiques chrétiens,* Albert le Grand, saint

Thomas, Le Dante, Pétrarque, Raphaël. Mais il est certain qu'Albert le Grand et saint Thomas connaissaient parfaitement les auteurs anciens et surtout les philosophes, et tout le monde sait que Virgile était le poète favori du Dante, et que Pétrarque était tout entier livré à la littérature profane. En vérité, d'autres exemples.

Page 379. « Nous ne savons plus le latin ! » Et après cette exclamation, l'auteur rejette la faute de cette ignorance sur nos méthodes d'enseignement. — D'abord, saurait-on mieux le latin avec le système de M. Gaume? — On ne sait plus le latin, parce qu'on ne l'étudie plus et *qu'on ne le pratique plus* comme autrefois. Il y a à peine quelques siècles, le latin était la langue universelle des savants de l'Europe. Maintenant le mouvement des affaires extérieures, un programme plus étendu dans l'enseignement, et aussi les littératures nationales ont tout absorbé. Nous ne blâmons rien : nous constatons un fait.

Page 384. Voulons-nous exclure les auteurs profanes? Quand nous le voudrions, nous ne serions que les échos des plus grands hommes et des plus grands siècles de l'histoire moderne?

Nous attendrons la liste de ces grands hommes et de ces grands siècles, pour leur opposer une liste plus nombreuse en sens contraire. — Saint Thomas veut au contraire que, lorsque l'on rencontre des personnes qui possèdent l'érudition profane, on les établisse dans l'Eglise, comme des murs sur lesquels on élève la science divine; et il insinue que cette double science est nécessaire pour

organiser la défense de la cité de Dieu [1]. Il est donc bien loin d'exclure la connaissance des auteurs profanes. — Saint Grégoire le Grand affirme que *c'est le démon qui ôte du cœur de certaines personnes le désir de se livrer aux études profanes,* parce qu'il sait fort bien que les sciences humaines nous sont fort utiles pour la foi. [2]

Page 386. Connaître un peu moins Phèdre et Esope, et un peu plus l'Ecriture sainte ; un peu moins Ovide et Virgile, et un peu plus les psaumes et les prophètes ; un peu moins Cicéron et Démosthène, et un peu plus saint Grégoire et saint Chrysostôme, serait-ce nuire au développement de l'intelligence, fausser l'éducation, compromettre la société, outrager le sens commun?

Si M. Gaume n'avait fait que développer ces idées dans son ouvrage, nous aurions été parfaitement de son avis. Généralement on néglige trop l'étude des Pères de l'Eglise dans l'enseignement de la jeunesse : faisons donc un sage mélange, mais sans rien exclure.

[1] Si tales fuerint auditores qui meritò perfectionis murus appellari possent (dùm videlicet vel ingenio naturali prædití, *vel philosophicâ eruditione præstantes,* quasi alios defendere et munire possunt, ut defendit murus), ædificemus super hunc talem murum propugnacula argentea, addamus illis eloquia divinarum Scripturarum... Si vero tales fuerint auditores, qui nequaquàm hostibus resistere possint, nec tela contravenientia repellere... proponamus eis exempla præcedentium patrum (*in Cantic.* c. 8, t. 1, p. 485).

[2] A nonnullorum cordibus discendi desiderium maligni spiritùs tollunt, ut et secularia nesciant, et ad sublimitatem spiritualium non pertingant... Apertè quidem dæmones sciunt, quia dùm secularibus litteris instruimur, in spiritualibus adjuvamur (*in* 1. *Reg.,* l. 5, n° 30, t. 5, p. 355-356, édit. Migne).

Page 386 (note). Il faudrait aussi modifier la méthode actuelle d'apprendre les langues : une méthode qui demande six ou sept ans pour *apprendre* une langue qu'en fin de compte on ne sait pas, ne peut être *essentiellement* bonne.

Ce principe nous semble encore exagéré : il faut prendre les enfants comme ils sont, avec une intelligence qui se développe lentement, et une assez grande disposition à la paresse. Donnez des intelligences de 15 ans, actives et laborieuses, et il ne faudra pas sept ans pour apprendre le latin.

Page 388. Un bon professeur ne peut, règle générale, avec des classiques païens, former des élèves chrétiens.

Le principe est vrai, si l'étude religieuse ne marche pas parallèlement. Or, dans toutes les maisons chrétiennes, il y a des catéchismes, des instructions, et un ensemble d'exercices religieux. — Et qui donc a formé le siècle de Louis XIV?

Pages 392-393. Il faut le dire, depuis plusieurs siècles, l'Evangile n'est rien ou presque rien, dans notre éducation publique.

Et l'Eglise a toléré cet énorme abus, dans ses petits séminaires, dans les maisons dirigées par les ordres religieux et par les ecclésiastiques! C'est bien le cas de dire : Qui prouve trop ne prouve rien.

Page 394. M. Gaume veut qu'on apprenne aux enfants le latin dans la Vulgate. Mais la Vulgate est une tradition littérale, où l'on a conservé toutes les tour-

nures hébraïques et helléniques, par respect pour les livres saints : et jamais l'Eglise n'a eu l'intention de présenter cette traduction comme pouvant servir de base aux règles de la grammaire latine. Nous appliquerons spécialement à la Vulgate, comme traduction, ces paroles de l'historien Socrate : *Scripturæ artem dicendi minimè docent, quâ illis qui veritatem oppugnare nituntur, resistere possimus* (*Hist Eccl.*, l. 3, c. 16, p. 155, éd. Henri de Valois).

Page 394. Dans le plan de M. Gaume, *tous les classiques, jusqu'à la quatrième inclusivement, doivent être chrétiens.* En admettant l'utilité de ce plan et la possibilité de former ainsi les élèves à une belle latinité, nous demandons si l'on pourra trouver des auteurs ecclésiastiques assez simples de pensées et de style pour les classes inférieures.

Page 395. A partir de la troisième jusqu'à la rhétorique, les classiques peuvent être chrétiens et païens.

L'adolescence est l'âge des passions, et s'il y a danger, il existe surtout à cet âge : et il existerait d'autant plus, que jusqu'alors elle aurait été sevrée de la lecture des auteurs profanes, et on connaît l'adage spécialement applicable à la jeunesse : *Gens humana ruit per vetitum nefas.* Dans l'enfance, les classiques ne sont guère que des mots latins, et le vrai danger, s'il y en avait un, serait précisément à l'époque où M. Gaume permet de les mettre entre les mains de la jeunesse. Le système pro-

posé par l'auteur nous paraîtrait donc, sous certains rapports, bien plus dangereux que celui qu'il combat.— Autre difficulté : il faudrait deux grammaires latines, l'une pour les enfants jusqu'à la troisième, et l'autre pour les adolescents jusqu'à la rhétorique; car l'auteur assure (p. 379, 380, 381, 382, 398) que ce qu'il appelle la langue latine païenne et la langue latine chrétienne sont très différentes. C'est bien le cas de dire, avec M. Gaume, que l'enfant n'apprendrait qu'*un jargon* (p. 398). — Troisième difficulté, et la pratique de ce système en susciterait tous les jours : Que fera-t-on de l'Histoire ancienne dans les classes inférieures? sera-t-elle connue des élèves? mais alors reviennent toutes les objections de M. Gaume; car l'Histoire ancienne c'est le *paganisme classique traduit en français.* — L'Histoire ancienne sera-t-elle aussi bannie du programme? Mais elle se lie d'une manière si intime avec l'Histoire du peuple de Dieu et l'Histoire ecclésiastique, qu'il est impossible de les séparer, et de comprendre les dernières, sans des notions justes et détaillées sur l'histoire de l'Egypte, de la Grèce, de Rome, etc.

Pages 395-396. Le texte du v° Concile de Latran, dont M. Gaume invoque l'autorité, prouve contre son système.

L'homme étant porté au mal dès l'enfance, dit le cinquième Concile général de Latran, l'éducation de la jeunesse est une affaire de la plus grande importance. Ainsi, nous décrétons et réglons que tous les maîtres d'école et professeurs ne sont pas tenus seulement d'enseigner aux enfants et aux jeunes gens la grammaire, la rhétorique et autres choses semblables, mais qu'ils sont encore obligés de les instruire de

la religion, et de leur faire connaître les *hymnes sacrées, les Psaumes* et les *Vies des Saints;* il leur est de plus défendu, les jours de fête, de leur enseigner autre chose que ce qui tient à la religion et aux bonnes mœurs.

Le Concile reconnaît donc qu'il y a deux obligations pour les maîtres d'école et les professeurs : 1° celle d'enseigner *aux enfants et aux jeunes gens la grammaire, la rhétorique et autres choses semblables* (c'est-à-dire les autres sciences libérales) ; 2° celle de les instruire de la religion, et de leur faire connaître les *hymnes sacrées, les Psaumes et les Vies des Saints.* — La prohibition concernant les jours de fête prouve également que, pendant la semaine, les travaux littéraires doivent avoir leur marche accoutumée. — Le Concile n'est donc point exclusif; il veut que les études profanes et les études religieuses soient suivies d'une manière parallèle, et *pour les enfants et pour les jeunes gens.* Or, c'est précisément le contraire que veut établir M. Gaume, en prononçant une exclusion contre les auteurs profanes, au moins dans la première et la plus longue période de l'instruction littéraire (v. Labbe, *Concil.,* t. 14, p. 226).

Page 396. Dans le texte indiqué du Concile de Trente, il est dit que les évêques doivent établir au moins un maître qui enseigne gratuitement la grammaire [1] aux

[1] Nous avons vu, dans la première partie, que ce mot *grammaire* indique l'étude des belles-lettres. Et la preuve que tel est bien le sens du Concile, c'est que le titre du chapitre porte : *De Instituendâ lectione sacræ Scripturæ et liberalium artium.*

enfants qui se destinent à l'état ecclésiastique et aux autres enfants pauvres, *afin qu'ensuite* ils puissent étudier l'Ecriture sainte : *Ecclesiæ... saltem magistrum habeant, ab Episcopo cum consilio Capituli eligendum, qui Clericos aliosque scholares pauperes grammaticam gratis doceat : ut deinceps ad ipsa sacræ Scripturæ studia, annuente Deo, transire possint* (*Sessio* 5, *De Reform.*, c. 1). — D'après la pensée du Concile de Trente, les *études littéraires doivent servir d'introduction à l'étude de l'Ecriture sainte*. Il n'est donc point question d'apprendre la grammaire dans la Vulgate, comme le veut M. Gaume.[1]

[1] Personne, assurément, n'a mieux connu que St Charles Borromée l'esprit du Concile de Trente. Or, voici le règlement des études admis dans la province de Milan : nous le recommandons à M. Gaume, et il sera peut-être plus modéré désormais en attaquant ce qu'il appelle le *paganisme classique* : Ut studia Clericorum, majore quo fieri possit ordine procedant, et unicuique abundè suppeditentur ea, *quibus ad studiorum metam pervenire* possit ; statuimus ut infrà scriptæ Classes in Seminario sint.

Una Grammaticæ, quæ rursus in duos dividatur ordines ; in quorum inferiori exerceantur adolescentes in epistolis brevioribus per inferiores regulas Emanuelis Alvari, quæ eis explicabuntur, componendis.

In superiori ordine constitutis, explicentur regulæ omnes ejusdem Emanuelis, usque ad prosodiam exclusivè, paulòque difficiliora ac longiora themata proponantur.

Utrique verò explicetur, manè aliquis *liber Epistolarum familiarium Ciceronis,* prout prescribetur, à prandio autem *Ovidius* de Tristibus, vel de Ponto, aut aliquis ex *Virgilio* facilior liber æstivo tempore : quas omnes lectiones sequenti die, tum manè, tum vesperè, statim ac in gymnasium venerint, memoriter recitent.

Secunda Classis erit Humanitatis, quæ in duos item distinguetur

Ailleurs le Concile de Trente dit encore : ***Ut in disciplinâ ecclesiasticâ commodiùs instituantur... grammatices,***

ordines : quorum inferiori proponantur initio difficiliora dictata, quæ eleganter in latinum sermonem vertant ; deinde argumenta epistolarum, quas proprio marte conscribant. Ad hunc ordinem adscribendi, in grammaticæ artis præceptionibus eruditi sint, ac in componendis epistolis exercitati, nec congruè solùm sed etiam latinè. Superioris autem ordinis adolescentes in chriis, ethopœis, aliisque exercitationibus detineantur. Singuli autem utriusque ordinis, in stylo, et compositione eleganti exerceantur ; et in eruendo vero sensu auctorum qui latinè scripserunt, confirmentur. Explicetur illis *M. T. de Officiis,* quibus etiam S. Ambrosii Officia inserantur ; *aut de Amicitiâ, aut Tusculanæ Quæstiones, aut Epistolæ ad Atticum :* atque harum quidem explicatio semihoræ, vel ad summum trium horæ quadrantium spatio concludatur : tum altera semihora detur repetitionibus.

Ex poetis, Virgilius explanetur, relictis iis partibus, in quibus aliquid est minus honestum : *Horatius* item correctus interdum. Atque hæc quidem primis sex mensibus : quibus transactis, Rhetorica Cypriani, et *aliqua ex Ciceronis orationibus facilioribus explicetur; quales sunt illæ, pro M. Marcello, et pro Archiâ.*

Præterea ter in hebdomadâ Grammatica Græca Clenardi, atque etiam quantitas syllabarum : singulis verò diebus dictatum aut argumentum compositionum proponatur (*Acta S. Mediol. Eccles.*, pars 5ª, p. 948–949, Mediolani, 1599). Et ailleurs, St Charles veut que les maîtres enseignent *aux enfants* (*putti*) les lettres sacrées et profanes : « *Oltrè le cose di humanità, gli ammaestrino anche nelle cose della doctrina christiana* (*ib.*, pars 4ª, p. 716). — Les maîtres, outre les leçons de littérature profane, apprendront encore aux élèves les principes de la doctrine chrétienne. » — Voici ce que dit Surius sur l'établissement des séminaires et des collèges, fondés sous la direction de St Charles : « De collegiis dicamus cleri sui. In Ecclesiæ suæ seminario propriè appellato, clericos Mediolanenses ad centum quadraginta solebat alere, et ecclesiasticâ disciplinâ, *tùm litteris et humanioribus et philosophicis,* pro cujusque captu instituere... » Et plus bas : « Societatis Jesu constituit cœnobia duo, eâ conditione in perpetuum firmatâ, ut logicæ, philosophiæ, theologiæ, rhetoricæ, gramma-

***cantûs, computi ecclesiastici, aliarumque bonarum artium disciplinam discent* (*Sessio* 23, c. 18; Labbe, *Concil.*, t. 14, p. 871).**

ticæ, linguarum græcæ et hebraicæ scholas apertas haberent, ad totius juventutis provinciæ Mediolanensis, et Clericorum imprimis honestissimum fructum » (Surius, 4 novembre).

Citons encore quelques conciles du XVIe siècle pour montrer comment la tradition a entendu les prescriptions du Concile de Trente. L'assemblée générale du Clergé de France, convoquée à Melun en 1579, établit des colléges, où l'on apprendra les règles de la vie ecclésiastique et les *arts libéraux* (*ingenuas artes*). Elle veut que les enfants, lorsqu'ils se présenteront, aient *déjà* fait de tels progrès dans les belles-lettres, qu'ils puissent entrer dans la première, ou du moins dans la seconde classe, et que, *les fondements de l'éducation première étant établis*, ils puissent aborder les sciences plus profondes : In litterarum studiis eos processus effecerint, ut idonei sint, qui primæ vel certè secundæ classi committantur, ut puerilis institutionis jactis fundamentis ad majores atque reconditiores doctrinas deinceps accedant (*Concil. Gall.*, Odespun, p. 101). — Ailleurs, le même concile veut que les élèves mettent le plus grand soin à l'étude des beaux-arts : Omnem diligentiam in studiis bonarum artium adhibeant, ut earum curriculum quam primùm conficiant (*ib.* p. 104).

Le Concile de Cambrai, en 1565, veut que les enfants, reçus à l'âge de douze ans, *possèdent déjà les premiers éléments des belles-lettres*, et qu'après environ quatre années d'études littéraires, on les initie aux sciences plus élevées : Sint autem pueri, qui assumentur instituendi, ætatis non minoris quàm duodecim annorum : teneant prima litterarum rudimenta : sitque tempus studii singulorum in Seminario quadriennium, aut eo plus, minusve, ut Episcopo visum fuerit, et iis, quorum ex Concilio Tridentino intererit, ex præceptoris, et eorum judicio, qui Seminario præfuerint : ne vel inutiles studiis locum aliorum, qui frugi sunt, occupent, vel bonæ spei juvenibus tempus ad confirmanda studia præcludatur. Quo exacto ii, quos indoles commendaverit, quique bonam in litteris operam navaverint, ad majora studia mitti poterunt (*ib.* p. 126).

Le Concile de Bordeaux, en 1583, établit la distinction formelle des études littéraires et religieuses qui doivent marcher parallèlement

Page 397. On voit que nous ne sommes point des novateurs : les novateurs sont ceux qui ont introduit le paganisme dans l'éducation; ni des hommes à imagination, et disciples de notre sens privé : les hommes à imagination sont ceux qui prétendent conserver chrétiennes les générations qu'ils saturent de paganisme et auxquelles ils laissent ignorer le christianisme; les disciples du sens privé sont ceux qui, méprisant et la pratique constante des âges de foi et les prescriptions de l'Eglise universelle, imposent leurs théories comme des règles infaillibles.

Voilà certes des accusations bien graves contre les par-

dans l'éducation des enfants : Providendum est, omnique ratione efficiendum Christianis atque Catholicis, ut in singulis parochiis, vel saltem in celebrioribus pagis, constituatur ludi magister, qui simul cum grammaticâ pueros ea doceat, quæ spectant ad religionem, cujusmodi sunt Articuli fidei, Præcepta divina, Oratio Dominica, sacri Hymni et Psalmi, aliaque generis ejusdem (*ib.* p. 309). — Exercebuntur in omni genere disciplinarum, quæ ad theologiam præsertim cognoscendam juvant : atque ubi litteras humaniores et philosophiam didicerint, in ea potissimùm theologiæ parte diligenter instruendi erunt, quæ conscientiæ casus explicat. Libros etiam Ecclesiasticos, et quos vocant rituales, diligenter legant (*ib.* p. 325). — Il veut que les enfants qui se présentent à l'âge de 12 ans aient déjà fait des progrès dans la grammaire : In grammaticâ progressus aliquos fecerint, loco et tempore, quæ eis prestituet, examinandi compareant (*ib.* p. 321).

Le Concile de Tours, en 1583 : Episcopi, veteres scholas, per eos ad quos spectat, instaurari, et quæ ad illas pertinent, sollicitè requiri procurent, hisque præceptores non tantùm litteratos, sed etiam catholicos, et morum conversatione graves, priùs tamen professione fidei, juxta præinsertam formulam à sede Apostolicâ traditam per eos emissa, præficiant : Qui pueros sive adolescentes ne dum in grammaticâ et rhetoricâ ac ceteris hujusmodi erudire debeant : verùm etiam docere teneantur ea, quæ ad religionem et bonos mores pertinent (*ib.* p. 375). — Les auteurs profanes étaient tellement en usage dans les classes élémentaires, que le Concile de Narbonne, en 1551, fit un décret pour empêcher les élèves de les porter et de s'en servir à l'Eglise : Libris profanis in ædibus sacris, nec uti, nec gestare permittant (*ib.* p. 753).

tisans du système actuel d'enseignement! *Nous sommes des novateurs* [1], *et nous avons introduit le paganisme dans l'éducation!* Or, nous avons prouvé que nous faisons à peu près ce qu'on a toujours fait dans l'Eglise. — *Nous sommes des hommes à imagination, parce que nous saturons les enfants de paganisme et que nous leur laissons ignorer le christianisme!* S'il y a imagination, c'est bien dans une accusation qui serait l'injure la plus grave adressée à des maîtres chrétiens, si elle n'était un rêve. — *Nous sommes des disciples du sens privé, parce que nous méprisons la pratique constante des âges de foi, et les prescriptions de l'Eglise universelle, et que nous imposons nos théories, comme des règles infaillibles!* Or, tous ceux qui auront suivi notre discussion seront convaincus, je l'espère, que nous suivons précisément la pratique constante des âges de foi, et les prescriptions de l'Eglise universelle, et que s'il y a des personnes qui

[1] Un dernier fait qui prouvera combien nous sommes novateurs. Voici le programme que trace le IIe Concile de Cologne *pour les écoles inférieures (triviis)* : Triviis modum esse dandum censuimus, *intra quem se contineant :* statuimusque, ut in trivialibus *nonnisi grammatica, poetica, rhetorica, dialectica, arithmetica, et quæ hujus generis sunt triviales et liberales artes. Dominicis verò et festis diebus, litteralis Evangeliorum et Epistolarum, Hymnorum, Psalmorum, parabolarum Salomonis, et ejuscemodi sacrorum librorum expositio,* pro ætatis illius et ingenii captu tradatur (Labbe, *Concil.*, t. 14, p. 634). — N'y a-t-il pas dans ce texte, une distinction parfaitement établie *entre les livres profanes et les livres religieux?* et le concile veut que les premiers aient, aussi bien que les seconds, une large part dans l'enseignement. C'est la même pensée qui a présidé au Ve Concile général de Latran.

veulent *imposer leurs théories comme des règles infaillibles*, elles ne sont pas dans nos rangs.

Pages 401-402. La Bible est admirable dans la Vulgate, même comme style, mais non pas comme latin.— Ainsi Homère, dans une traduction latine mot à mot, conserve encore le parfum du style grec, mais il n'y a plus de latin. — Le passage de Sterne est fort beau, mais ne prouve encore rien en faveur du système de l'auteur. L'éloquence de l'Ecriture est admirable, même dans une traduction *médiocre comme latinité;* car, dit Fleury, « Il faut bien distinguer l'éloquence de l'élocution qui n'en est que l'écorce » *(2e Discours sur l'Hist. ecclés.)*. Donc on peut se former à une belle éloquence dans la Vulgate, mais non pas à un latin élégant. Or, un des buts principaux des études classiques est de former aux règles d'une belle latinité. *Legantur (in scholis)*, dit un Concile de Bourges, *auctores ad linguæ splendorem conducentes* (Labbe, *Concil.*, t. 14, p. 428).[1]

Pages 409-410. Nous souscrivons de tout notre cœur à la pensée de M. Gaume, *qu'il faut enseigner chrétiennement même les auteurs païens;* c'est-à-dire tout en leur ac-

[1] Voici ce que dit saint Thomas de la traduction d'Isaïe dans la Vulgate : Quæ pulchrè dicuntur in unâ linguâ, non sonant pulchrè translata in aliam ; et ideò quantò ipse præ cæteris prophetis pulchriori eloquio usus est, *tantò magis translatio à pulchritudine ipsius deficit* (*in Prolog. Isaiæ*, t. 2, p. 4). — Et ce principe s'applique surtout à une traduction *mot à mot*, comme la Vulgate, et qui est souvent *un simple calque hébraïque et hellénique*.

cordant les éloges qu'ils méritent, montrer la supériorité des pensées et des vertus chrétiennes : déjà nous avons indiqué ces idées dans *nos Conférences* (t. 1, p. 150-151). Il y a longtemps que le P. Thomassin a donné ce conseil : « C'est une vérité constante, qu'il faut maintenir cette liberté de lire, d'expliquer et d'enseigner les poètes, mais il faut le faire en chrétiens, non-seulement sans nul danger d'être attirés ou à l'idolâtrie, ou à d'autres crimes, mais en faisant de l'étude et de l'explication des poètes, une apologie continuelle pour la religion et pour la morale chrétienne (*Méthode d'étudier les poètes*, 1re part., l. 2, c. 6, p. 388). — M. Gaume montre très bien les avantages d'un parallèle entre les auteurs chrétiens et païens; mais n'est-ce point là une objection contre son livre? Si l'on peut établir victorieusement la supériorité du christianisme par sa comparaison avec le paganisme, pourquoi proscrire les auteurs grecs et latins dans les classes inférieures? Attaquez alors la forme de notre méthode d'enseignement, mais respectez la méthode elle-même. On dira peut-être que les enfants ne comprendront pas cette supériorité, et que les jeunes gens seuls auront assez d'intelligence pour la saisir : mais alors les enfants ne seront point capables de tirer des auteurs païens toutes les conséquences funestes que vous avez supposées.

Pages 412-413. Ou il ne reste plus aucun moyen de ramener l'Europe à cette forte unité de foi qui pendant dix siècles lui valut la puissance, la paix, la gloire ; à ces principes tutélaires d'obéissance et d'abnégation sans lesquels nulle société n'est possible ; ou il faut convenir que le moyen proposé est le seul vraiment efficace. Qu'il soit

